

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

COMMISSION DU BRONZE

---

# TYPOLOGIE DES OBJETS DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule III : HACHES (1)

par

Jacques BRIARD et Guy VERRON

PARIS 1976

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule III : Haches (1)*

**HACHES**

**PRÉFACE**

Ce fascicule III de la typologie des objets de l'Age du Bronze en France comprend : les généralités sur les haches, les haches à emmanchement transversal (haches-herminettes, haches de combat, haches bipennes), les haches plates, les haches à rebords et les haches à talon. Le fascicule IV traite des haches à ailerons et des haches à douille ainsi que des herminettes.

*Rédaction.*

Les textes des haches à emmanchement transversal et haches à rebords ont été rédigés par J. BRIARD.

Les fiches sur les haches à talon ont été réalisées par G. VERRON.

Ce fascicule a été mis au point par un groupe de travail comprenant : Mme AUDOUZE F., MM. BAILLOUD G., BOCQUET A., BRIARD J., CHERTIER B., CORDIER G., GAUCHER G., MOHEN J.-P., NICOLARDOT J.-P., VERRON G.

Nous remercions les Conservateurs de musées pour leur aide, M. JOFFROY R., Conservateur en Chef du Musée des Antiquités Nationales en particulier pour les facilités qu'il nous a toujours accordées pour la réalisation de ce travail.

Les Présidents successifs de la Société Préhistorique Française, M. F. CHAMPAGNE, Mme D. de SONNEVILLE-BORDES et M. Y. COPPENS ont soutenu notre action. M. H. DELPORTE, Trésorier, n'a pas ménagé ses efforts pour la réalisation pratique de ces fascicules.

Ce fascicule doit beaucoup à la collaboration de collègues parmi lesquels il faut citer, A. COFFYN, Chr. ELUERE, J. GACHINA, J. GOMEZ, J. GUILAINE, J.-P. MILLOTTE, J.-P. PAUTREAU, J. ROUSSOT-LARROQUE, M.-C. SAUTOT.

Remercions de leur appui amical les membres du Conseil de la Société Préhistorique Française.

La réalisation pratique des fiches a été facilitée par l'appui de M. P.-R. GIOT, Directeur du laboratoire d'Anthropologie de Rennes et le travail de Mme M. BRIARD, pour la mise en forme des fiches et de Y. ONNEE, collaborateur technique au C.N.R.S. pour l'illustration.

La publication de ces fiches a été rendue possible par l'aide du Centre National de la Recherche Scientifique et du Secrétariat d'Etat à la Culture.

Jacques BRIARD  
Responsable de la Commission



1. GÉNÉRALITÉS .....	3
11. Description analytique .....	5
12. Les familles de haches .....	9
2. FAMILLE DES HACHES A PERFORATION TRANVERSALE .....	11
21. Groupe des haches à perforation médiane .....	11
211. Haches-herminettes .....	11
212. Haches de combat .....	13
213. Haches bipennes .....	15
22. Groupe des haches à perforation proximale .....	17
221. Type sicilien .....	17
3. FAMILLE DES HACHES PLATES .....	19
31. Groupe des haches à section biconvexe .....	21
32. Groupe des haches à section quadrangulaire .....	23
321. Haches à sommet étroit .....	23
322. Haches sub-rectangulaires .....	25
323. Haches trapézoïdales .....	27
4. FAMILLE DES HACHES A REBORDS .....	31
41. Groupe des haches à lame non différenciée .....	37
411. Sous-groupe des haches à petits rebords .....	37
4111. Type de Neyruz .....	39
4112. Type des tumulus armoricains .....	41
412. Sous-groupe des haches à forts rebords .....	43
4121. Types atlantiques .....	45
4122. Type médocain .....	49
42. Groupe des haches à lame différenciée .....	53
421. Sous-groupe à lame large .....	53
4211. Type des Roseaux (Morges) .....	53
4212. Types languedociens (Rousson-Peyroche) .....	55
4213-4214. Types de Langquaid et Möhlin .....	57
4215. Type de Porcieu - Amblagnieu .....	59

422. Sous-groupe à lame étroite .....	61
4221-4222. Types hache-spatule et hache-ciseau .....	61
4223-4224. Type à bords en accolade, type La Baraque .....	67
4225. Type à épaulement .....	68
4226. Type en éventail .....	69
423. Sous-groupe à rebords partiels .....	71
4231. Type de Ricardelle .....	71
5. FAMILLE DES HACHES A TALON .....	73
51. Groupe des haches à butée incomplète .....	79
511. Type à talon naissant .....	79
512. Type à écusson .....	83
52. Groupe des haches à butée complète .....	87
521. Type de Tréboul .....	87
522. Type normand .....	91
523. Type du Centre-Ouest .....	97
524. Type breton .....	103
525. Type de Rosnoën .....	105
526. Type ibérique .....	109
527. Type de Haguenau .....	113
528. Type continental à talon étroit .....	117
529. Type bohémien .....	121

La hache est un instrument qui sert à couper, fendre ou entailler. C'est un outil ou une arme qui travaille par percussion lancée, ce qui le distingue du ciseau ou du tranchet agissant par percussion posée.

La hache destinée à frapper suivant une direction verticale montre un tranchant situé dans le même plan que celui du manche, différence essentielle avec les houes ou les herminettes dont le plan du tranchant est perpendiculaire à celui de l'emmanchement. Cependant une morphologie similaire relie les haches et les herminettes qui souvent ont été étudiées conjointement.

La hache de l'Âge du Bronze est d'abord en cuivre puis en bronze, succédant aux modèles en pierre taillée ou polie du Néolithique. Elle présente une grande variation de formes. C'est donc un excellent « fossile » qui souvent a permis l'établissement de séquences chronologiques aussi bien que d'ateliers régionaux.

Une hache complète comprend deux parties : le manche et le corps de la hache.

*A. Le manche.*

Les haches munies d'un manche métallique en cuivre ou en bronze sont très rares, se limitant à quelques exemples isolés en France. Le plus souvent, le manche en matière organique a disparu ou se réduit à quelques débris à l'intérieur du trou d'emmanchement ou de la douille ou à quelques vestiges ligneux extérieurs pour les haches en forme de lame s'insérant dans un manche en bois fendu en deux. On a cependant pu identifier les espèces ligneuses utilisées le plus souvent : frêne, bouleau, chêne etc... Quelques manches complets ont été recueillis lors de dragages ou dans les stations littorales des lacs suisses en particulier (Neuchâtel). Mais

leur petit nombre ne peut être utilisé pour une typologie.

*B. Le corps de la hache.*

Par suite, c'est sur le corps de la hache, le plus souvent assimilé à la hache elle-même, que sont fondées les typologies. Ceci est encore accentué par le fait que beaucoup de lames neuves étaient stockées en dépôts de marchands et que les exemplaires brisés étaient récupérés, toujours sous forme de lames dans les cachettes de fondeur. Enfin la valeur marchande de ces pièces métalliques a conduit à la notion de haches-lingots ou d'ébauches souvent difficiles à distinguer des haches fonctionnelles. Au Bronze Ancien, quelques haches plates ou à rebords très minces ne pouvaient servir que comme objets de troc. Le même phénomène se retrouve pour les haches-bipennes originaires de Méditerranée, munies d'un trou d'emmanchement trop petit pour être fonctionnel. Au Bronze Final les haches à douille armoricaines, très plombeuses, ont été considérées parfois comme un système prémonétaire. L'usage les qualifie toujours de « haches » de même que quelques formes inusuelles en « spatules » ou « ciseaux » parfois appelées haches de cérémonie.

Très rarement les lames ont pu avoir une double fonction mais on a signalé quelques exemples douteux de haches bipennes ou à double tranchant, de haches-herminettes, de haches-marteaux, à côté de quelques haches de combat plus certaines.

DESCRIPTION DES HACHES.

Deux grandes séries de haches peuvent être distinguées suivant leur système d'emmanchement, transversal ou longitudinal.

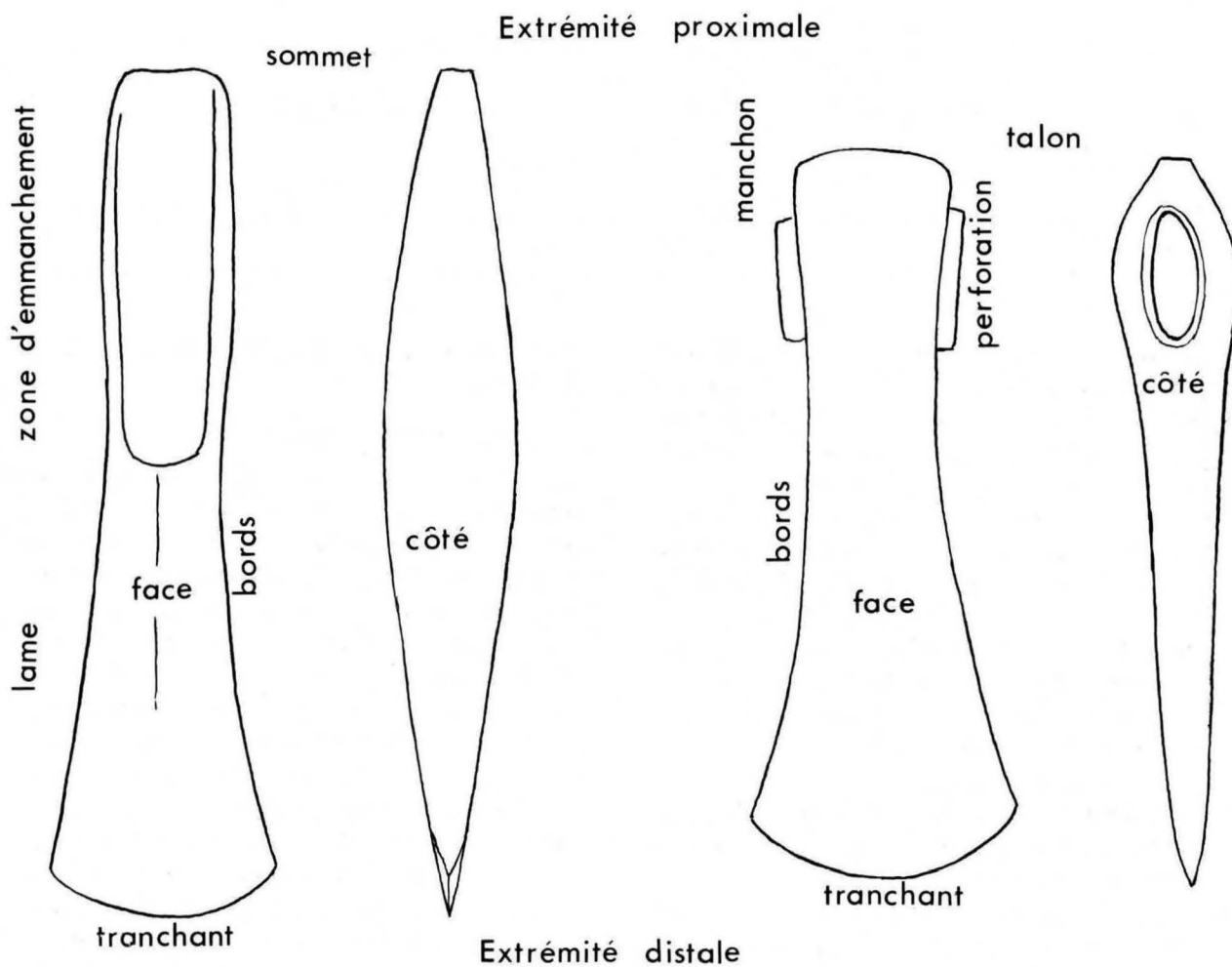


Fig. 1

### 1. Haches à emmanchement longitudinal.

De façon générale, malgré la variété des types, on peut distinguer :

— Une *partie proximale*, le plus souvent appelée *talon*, terme qui a l'inconvénient de faire double emploi avec le terme hache à talon. Il serait préférable d'appeler cette partie proximale, par convention, *sommets*.

— Les *faces*, ou plats, sont les surfaces inférieures et supérieures de l'objet posé à plat, tranchant vers le bas, position usuelle dans laquelle sont, par convention, représentées les haches.

— Les *côtés* sont les surfaces latérales de l'objet.

— Les *bords* sont les arêtes séparant les faces des côtés.

— Une *partie distale* ou *tranchant*. partie active de la lame.

Les haches moins différenciées sont composées d'une *lame*. Les plus évoluées ont une zone d'emmanchement individualisée.

### 2. Haches à emmanchement transversal.

Haches plates ou haches à rebords pouvaient s'insérer dans un manche en bois perforé transversalement. L'usage réserve le terme d'emmanchement transversal pour les haches munies d'un trou destiné au passage d'un manche, comme pour les haches modernes. Dans ce cas on peut distinguer :

— Le *talon* opposé au *tranchant*.

— La *perforation médiane* ou *proximale* parfois renforcée d'un *manchon*.

— Les *faces* ou *plats*, plutôt que les « *joues* », terme parfois utilisé.

— Les *côtés* sont souvent appelés *face supérieure* ou *face inférieure*.

— Les *bords* ou arêtes séparant les faces.

VARIATIONS GÉNÉRALES.

Chaque famille de haches possède ses propres caractères typologiques, cependant on peut donner quelques variantes morphologiques générales.

1. *Le sommet* ou talon, peut être pointu, arrondi, rectiligne, droit ou oblique. Des particularités dues à la fonte peuvent amener par exemple la formation d'une encoche centrale

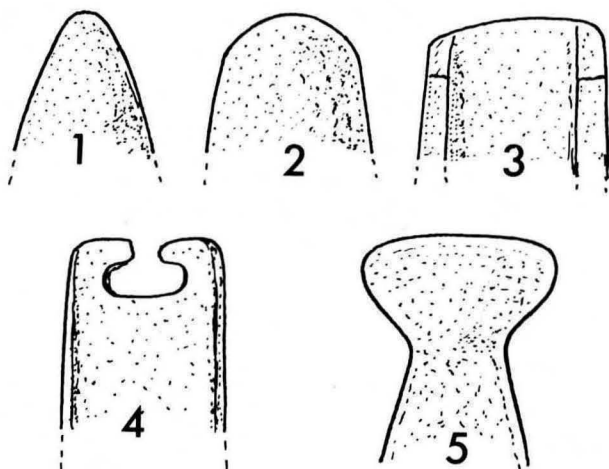


Fig. 2. — Variations du sommet :

1 : pointu; 2 : arrondi; 3 : rectiligne; 4 : encoche;  
5 : cône de coulée.

par rabattement des jets de fonte latéraux surtout dans les haches à ailerons médians. Plus rarement un cône de coulée central peut donner l'illusion d'une hache-marteau. Ce caractère se retrouve sur beaucoup de haches ibériques mais plus rarement en France : hache plate de Plouyé (Finistère, fig. 4).

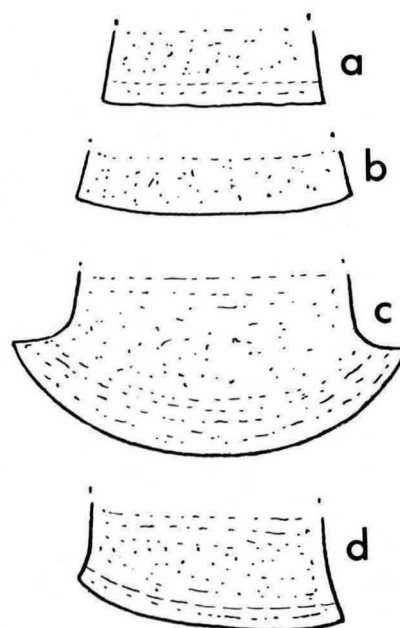


Fig. 3. — Variations du tranchant.

2. *Les faces* de la hache peuvent être plates, bombées, convexes, facettées ou présenter une arête médiane. Les côtés montrent des variations similaires.

3. *Le tranchant* peut être de forme variable suivant le degré d'affûtage de la hache. L'affûtage répété par martelage et polissage élargit le tranchant primitif. On peut néanmoins distinguer des haches à tranchant rectiligne (fig. 3, a), faiblement convexe avec 1 à 2 mm de flèche (fig. 3, b), fortement convexe, avec parfois production de cornes latérales (fig. 3, c). L'usure irrégulière peut donner un tranchant asymétrique qui est rarement remarqué sur les haches brutes de fonderie (fig. 3, d).

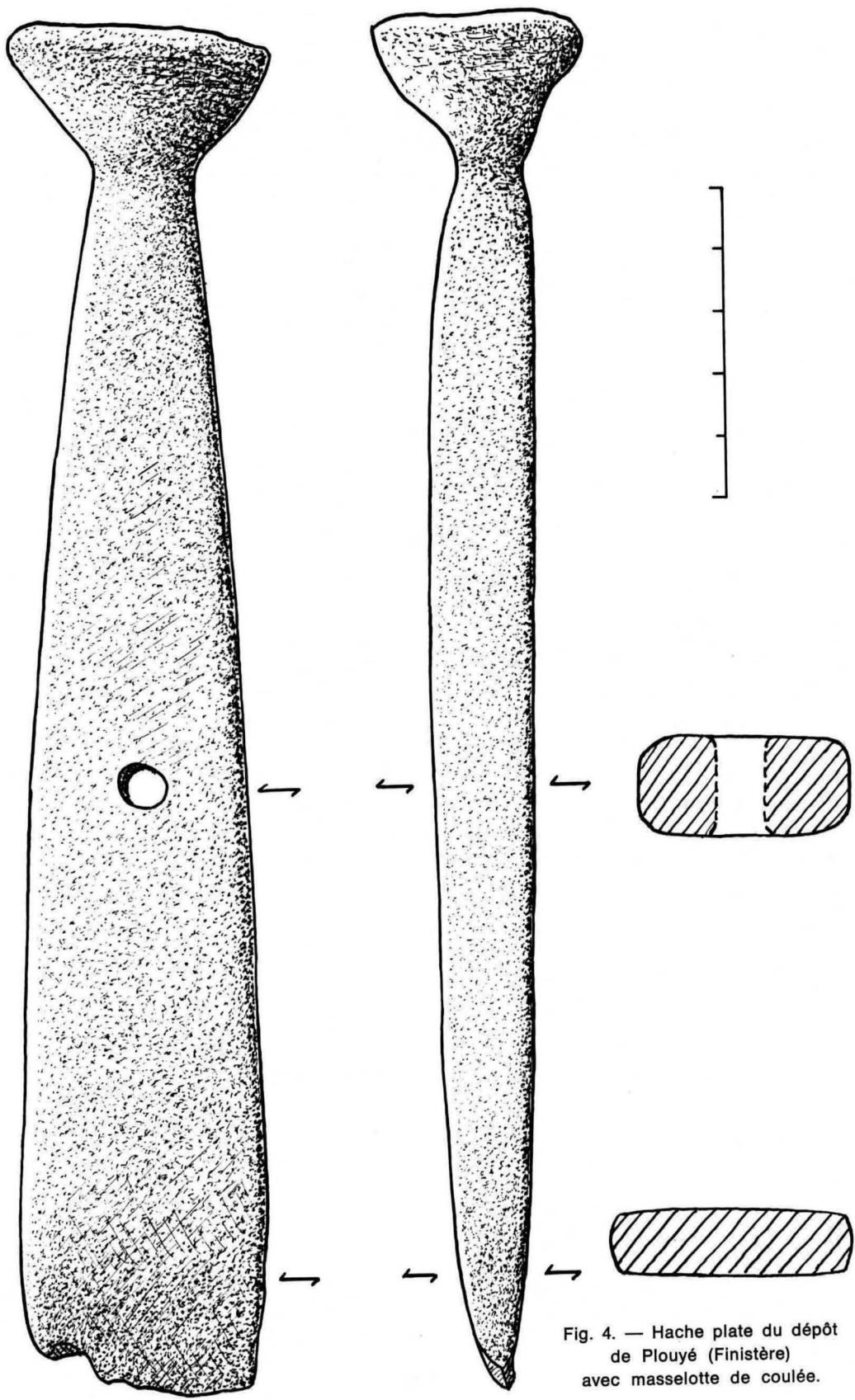


Fig. 4. — Hache plate du dépôt de Plouyé (Finistère) avec masselotte de coulée.



*Classifications.*

En France, quelques pionniers tentèrent dès le 18<sup>e</sup> siècle des essais isolés de classification des haches en bronze [1]. Le premier projet d'importance est celui de la *Revue Archéologique* [2]. Aux quatre types qui deviendront classiques : hache à ailerons (type A), hache à talon (type B), hache à rebords (type C), hache à douille (type D et E) succède une série hétérogène terminée par la hache plate ou coin (type U), le ciseau (type V) et, curieusement, la gouge à douille (type X).

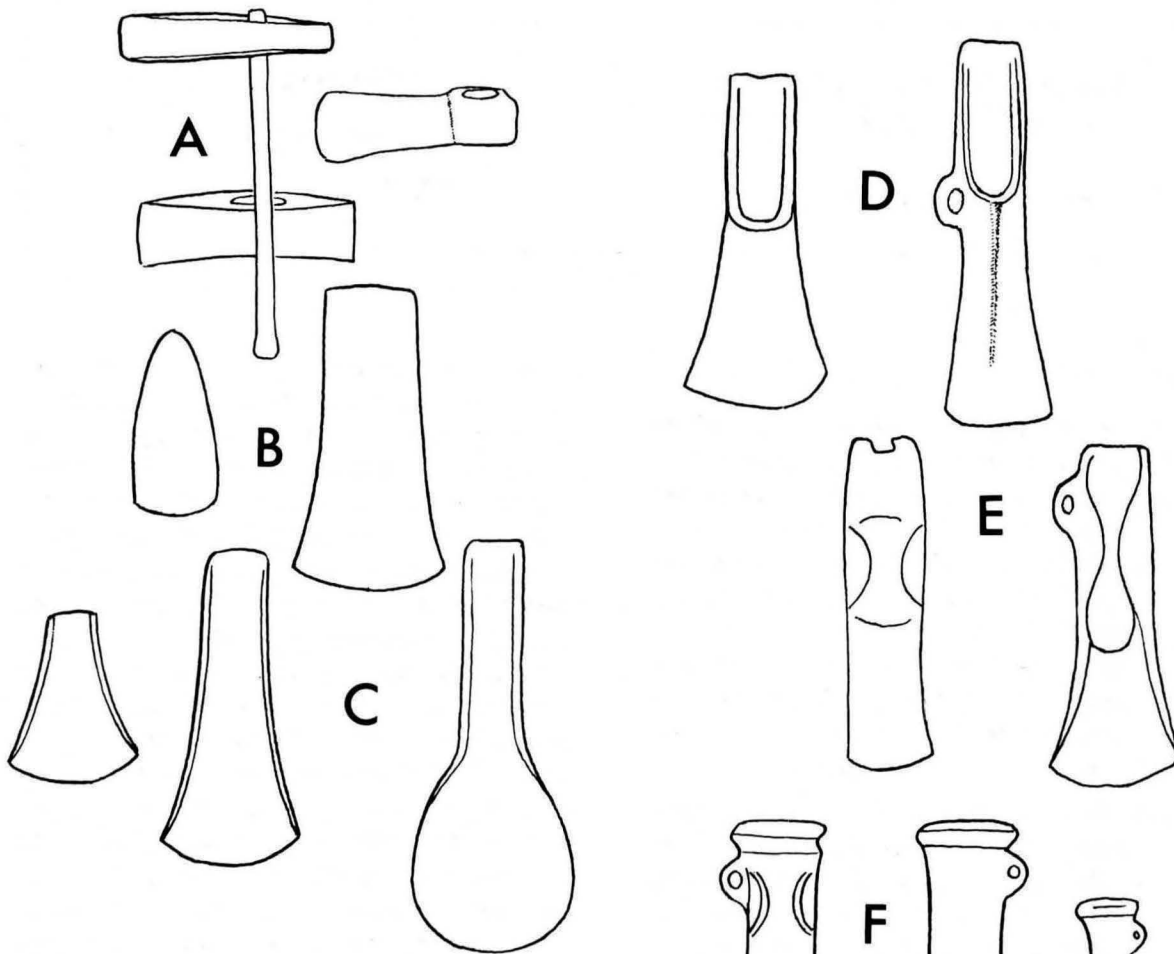
Dans son *Age du Bronze*, E. Chantre [3] juge cette classification trop complexe et s'en tient aux cinq grandes familles classiques : haches plates, haches à rebords, haches à talon, haches à ailerons, haches à douille. Cette typologie avait été proposée dès 1870 par Chiron du Brossay, mais dans une revue qui n'eut pas la diffusion nécessaire [4], G. de Mortillet l'adopte également pour son *Musée Préhistorique* et J. Déchelette conservera cette sériation dans son célèbre *Manuel* [5]. Ces deux derniers auteurs employèrent le terme haches à bords droits pourtant plus imprécis que celui de haches à rebords qui est de nouveau usité aujourd'hui.

Parmi les systèmes étrangers anciens, celui du Suisse Desor [6] surprend par l'emploi de noms propres : hache Mortillet (h. à douille) ou hache Keller (h. à ailerons), curiosité sans lendemain. Par contre les termes de celt (haches plates ou haches à douille) ou paltaves (haches à talon) se rencontrent dans de nombreux inventaires du siècle dernier. C'est à l'intérieur des familles classiques que

seront établies des typologies plus fines amorcées dès 1904 par les travaux de la *Kommission für prähistorische Typenkarten* [7]. La dénomination des types, leur détermination sont fluctuantes, tantôt basées sur des critères morphologiques (haches-spatules) tantôt sur la répartition géographique (haches à douille armoricaines) tantôt sur l'utilisation d'un ensemble éponyme (type de Neyruz). La période récente a vu l'apparition de nombreux inventaires régionaux, d'essais typologiques (J.-P. Millotte) [8]. Les *Prähistorische Bronzefunde* publiés sous la direction de H. Muller-Karpe fournissent de multiples séries comparatives [9]. Quelques fascicules ont cependant le défaut d'une trop grande abondance des types dont certains se réduisent à des séries de quelques instruments.

*Familles.*

- La famille des haches à perforation transversale est peu représentée en France.
- La famille des haches plates se prête difficilement à une typologie précise.
- La famille des haches à rebords montre une grande complexité et de nombreuses variantes locales ont été déterminées.
- La famille des haches à talon montre quelques grands groupes régionaux avec de multiples interférences.
- La famille des haches à ailerons, malgré une grande abondance d'instruments montre peu de types nettement différenciés.
- La famille des haches à douille se prête au contraire à une recherche assez poussée des différents ateliers régionaux.



A. Haches à emmanchement transversal.  
 B. Haches plates.  
 C. Haches à rebords.  
 D. Haches à talon.  
 E. Haches à ailerons.  
 F. Haches à douille.

- [1] ROBIEN Ch. P. de. — *Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique*. Rennes 1756, 1re édit. par J.-Y. VEILLARD, Floch, Mayenne, 1974, pp. 48-52, 1 pl.
- [2] Anonyme. — Projet de classification des haches en bronze. *Revue archéologique*, 1866, I, p. 59 et pl. I-II.
- [3] CHANTRE E. — *Age du Bronze. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, Paris, 1875-1876.
- [4] CHIRON DU BROSSAY. — Essai de classification des haches et coins en bronze trouvés dans les Côtes-du-Nord. *Mem. Soc. arch. hist. Côtes-du-Nord*, V, 1870, pp. 427-430, 1 pl.
- [5] MORTILLET G. et A. de. — *Musée Préhistorique*, Paris, 1881.
- DÉCHELETTE J. — *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. II. *Archéologie Celtique ou protohistorique. Première partie : Age du Bronze*, Paris, 1910, 512 pages.
- [6] DESOR E. — *Les Palafittes ou constructions lacustres du Lac de Neuchâtel*, Paris, 1865, p. 41.
- [7] LISSAUER A. — Erster Bericht über die Tätigkeit der von der Deutschen anthropologischen Gesellschaft gewählten Kommission für prähistorische Typenkarten, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1904, pp. 453-572.  
 — Zweiter Bericht für... *Z. f. Ethn.*, 1905, pp. 793-847.  
 — Dritter Bericht für... *Z. f. Ethn.*, 1906, pp. 817-862.
- [8] MILLOTTE J.-P. — Un type d'outil du Bronze ancien : les haches-spatules. *Rev. arch. Est Centre-Est*, IX, 1958, pp. 26-42.
- [9] MULLER KARPE H. — *Prähistorische Bronzefunde*, IX.



Les haches-herminettes sont des instruments à emmanchement transversal et deux tranchants; l'un dans l'axe de l'emmanchement, l'autre perpendiculaire, permettant l'emploi de l'outil comme houe ou herminette. Ces instruments apparus au Proche-Orient ont eu très tôt un grand développement dans les régions danubiennes aux environs de 2500 avant J.-C. sinon plus tôt (culture de Bodrogkeresztur). Ils sont abondants en Hongrie (la Tisza) mais aussi en Bulgarie, Slovaquie et Roumanie [1]. Les exemplaires signalés en Europe Occidentale sont incertains. Il en est ainsi des quelques exemplaires sans origine précise conservés dans les musées français (Musée de Chartres) [2]. Le seul instrument qui aurait une origine est celui conservé au Musée de Meaux et donné comme trouvé à la Varenne de Meaux le 15 août 1853 [3]. La

présence d'une telle hache en Seine-et-Marne, loin du centre de production hongrois et sans intermédiaire en Allemagne du Sud ou Suisse par exemple, reste surprenante mais l'authenticité de cette découverte ancienne est incontrôlable. Bornons-nous à signaler ce bel instrument de 238 mm de long, assez proche de la hache de Trembe, Bulgarie [4]. L'exemplaire sans origine du Musée de Chartres est du même type, à petits manchons prolongeant le trou d'emmanchement. Sa longueur est également voisine avec 231 mm. La présence de ces instruments hongrois en plein Néolithique Final de la France reste bien hypothétique, en tout cas il ne semble pas qu'il y ait eu des imitations en pierre de tels instruments, contrairement à ce qui se passe par exemple avec les haches de combat en cuivre dans nos régions.

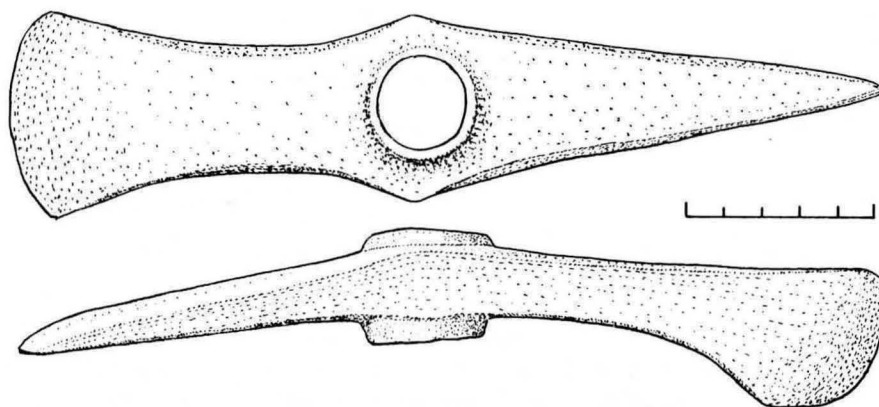


Fig. 1. — Hache-herminette du Musée de Chartres.  
Dessin Chr. Eluère.

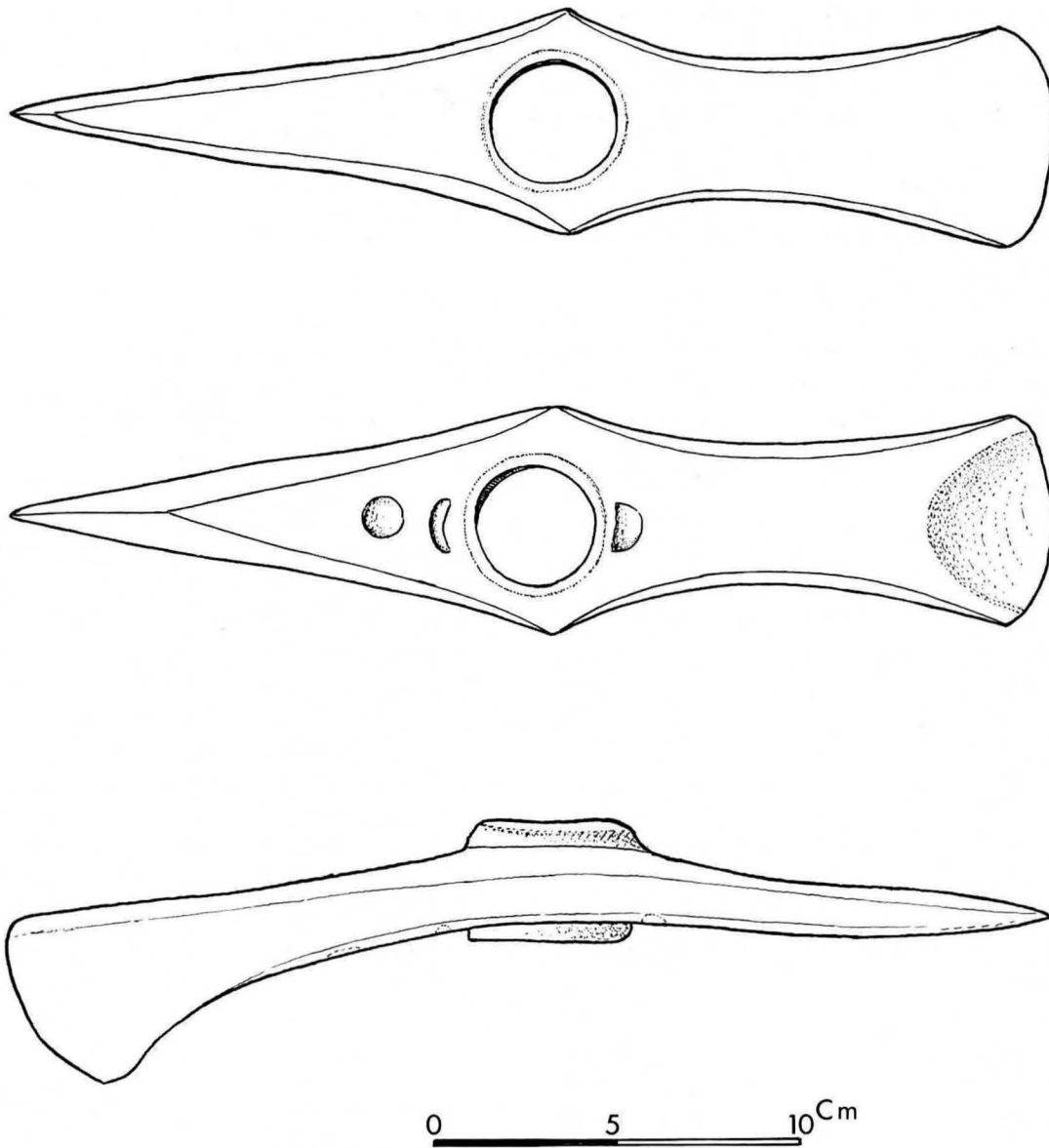


Fig. 2. — Hache-herminette « La Varenne de Meaux », Musée de Meaux (d'après E. Rowlett).

- [1] DRIEHAUS J. — Zur Datierung und Herkunft donauländischer Axttypen der frühen Kupferzeit. *Archaeologica Geographica*, 3, 1953, p. 3.  
 — JOVANOVIĆ B. — *Metalurgija eneolitskog perioda jugoslavije*, Belgrade, 1971, 119 p.  
 — NOVOTNA M. — Die Axte und Beile in der Slowakei. *Prähist. Bronzetunde*, Munich, 1970.
- [2] ELUÈRE Chr. — Les bronzes du Musée de Chartres. *Bull. Soc. Arch. Eure-et-Loire*, 1972, pp. 8-9, n° 7, 1 fig.
- [3] ROWLETT E.S.J. — Note sur une hache de bronze conservée au Musée de Meaux. *Bull. Group. Arch. Seine-et-Marne*, 6, 1965, pp. 47-49, pl. V-VI.
- [4] VULPE E.D. — Sull origine e l'evoluzione delle scuri di rame carpato dunabiane. *Ephemeris Dacoromana*, IV, 1926-1927.

Les haches de combat sont des instruments métalliques semblant dériver de prototypes en pierre en usage dans les civilisations à Tombes individuelles ou à céramique cordée du Nord et du Centre de l'Europe. Les armes métalliques de ce type sont rares en Europe Occidentale, les associations peu nombreu-

ses et les découvertes, souvent anciennes, mal connues.

Le type d'Eschollbrücken a été récemment défini par Gernot Jacob-Friesen [1] à partir d'une double découverte faite au siècle dernier en Hesse, à Eschollbrücken, Kr. Darmstadt, probablement dans une tourbière. Il s'agissait de deux haches de combat en cuivre dont l'une ornée de cannelures horizontales sur la lame et verticales sur le manchon. Les haches du type d'Eschollbrücken sont longilignes et minces. Le trou d'emmanchement situé au tiers du corps de la hache à partir du talon est étroit, sub-circulaire ou elliptique (fig. 2). Le tranchant est étroit, légèrement arrondi, avec un léger élargissement vers le bas de la hache. Le trou d'emmanchement peut être prolongé par un manchon. Des manches métalliques sont connus. Ces haches sont réparties en Allemagne avec quelques exemplaires isolés en Tchécoslovaquie et en Autriche.

Ces instruments sont en cuivre avec parfois traces de plomb, antimoine et nickel. Les associations sont rares et l'on ne connaît que celle de Dalum (Basse-Saxe), où une hache est associée à un torque à enroulement terminal du Bronze Ancien.

En France, les haches de combat en cuivre sont rarissimes. Celle du Château de Bon Amour, Trévé, Côtes-du-Nord, découverte en 1871, est en cuivre allié à l'arsenic, l'argent et l'antimoine (fig. 1) [2]. L'arme est longue de 175 mm, le tranchant asymétrique large de 30 mm. Le manche est brisé en deux parties. La hache de Trévé s'éloigne par la forme de son tranchant des haches du type d'Eschollbrücken, mais appartient sans doute au même horizon chronologique sinon culturel. On peut

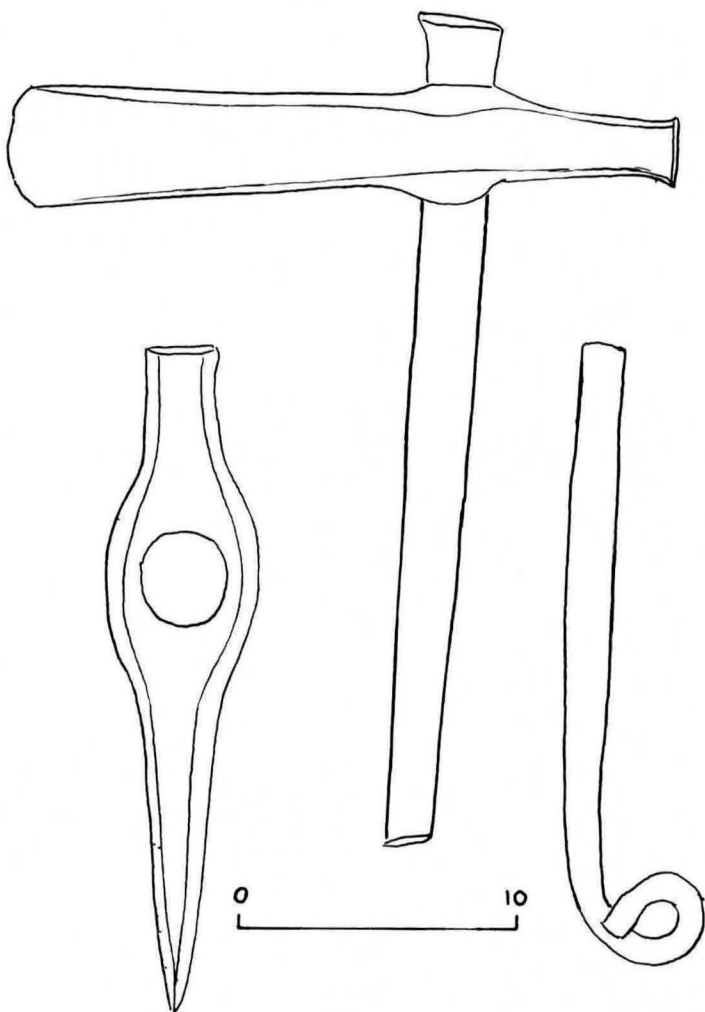


Fig. 1. — Hache de Trévé, Côtes-du-Nord.  
Musée des Antiquités Nationales.

la rapprocher de quelques haches de combat en pierre trouvées en France (Tombelaine, Moselle).

La hache de Kersoufflet, Le Fauët, Morbihan, fut découverte en 1882 en pleine terre, lors d'un labour. C'est un bel exemplaire. La hache est longue de 250 mm le tranchant est élargi en croissant (80 mm). Le manche est long de 340 mm. L'ensemble pèse 2,7 kg. Hache et manche sont en cuivre arsénié avec traces de nickel et d'antimoine. Il est difficile d'en trouver des répliques mais J. Déchelette avait déjà rapproché la hache de Kersoufflet, à cause de son tranchant, de prototypes en pierre danois et suédois [3]. La filiation nordique est probable pour cet exemplaire unique, sans doute, importé en Bretagne au tout début de l'Age du Bronze. On doit noter que dans l'Europe du Nord des haches de même type, en bronze, furent d'usage dans une phase avancée de l'Age du Bronze et parfois figurent dans les gravures rupestres.

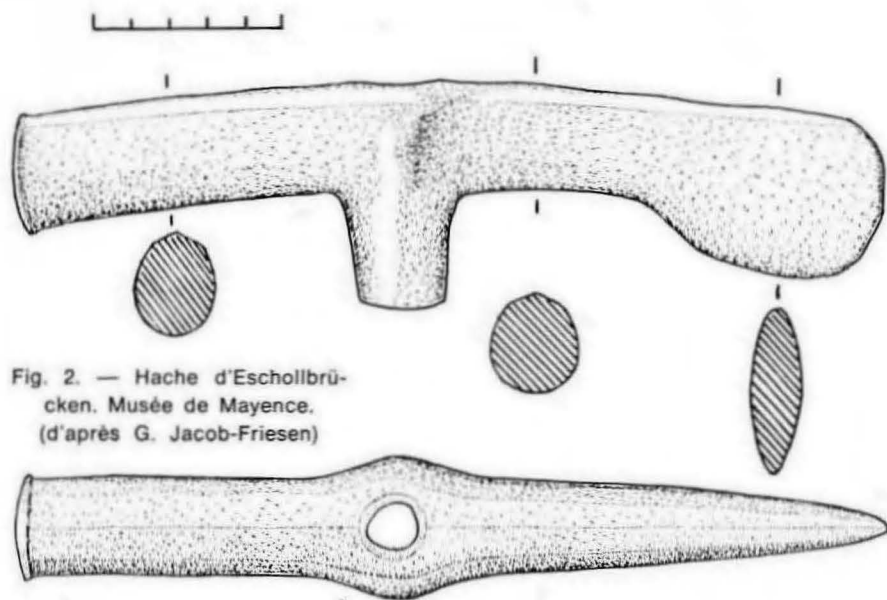


Fig. 2. — Hache d'Eschollbrücken. Musée de Mayence. (d'après G. Jacob-Friesen)

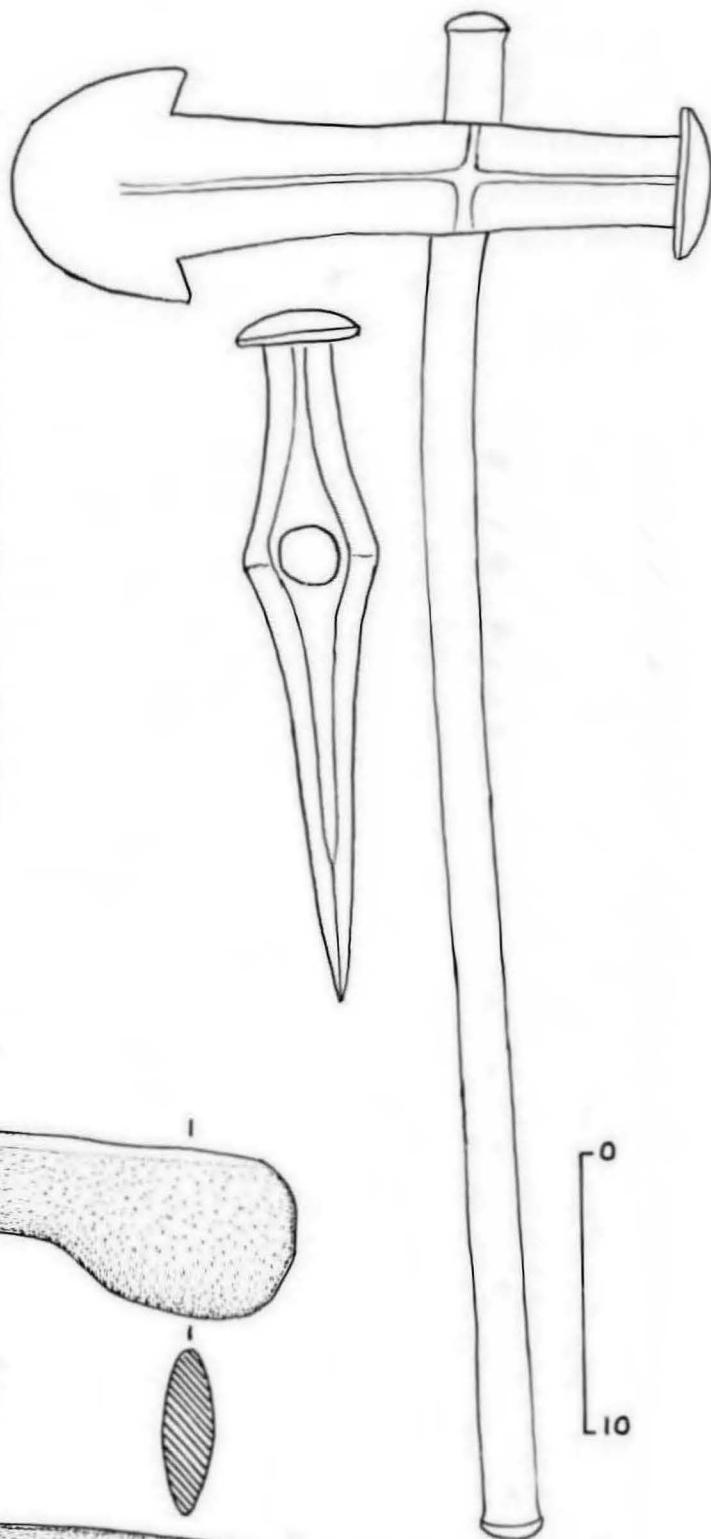


Fig. 3. — Hache de Kersoufflet, Le Fauët (Morbihan). Musée des Antiquités Nationales.

[1] JACOB-FRIESEN, G. — Die Kupferäxte vom Typ Eschollbrücken, *Die Kunde*, 21, 1970, p. 20-65.

[2] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 52-54.

[3] DÉCHELETTE, J. — *Manuel...*, Paris, 1910, p. 394.

Les haches bipennes, ou à tranchant double ou encore « doubles-haches » connurent une grande vogue dans les régions égéennes [1] et en Asie Mineure. (Athènes, Crète, Mycènes, Thèbes, Tyrinthe, Troie, etc.). Ces instruments peuvent être de grande taille, jusqu'à 200 mm. Certains à perforation elliptique permettant le passage d'un manche pouvaient être fonctionnels. Ils furent en usage aux environs de 1600-1400 avant J.-C. pour les plus évolués.

Quelques haches bipennes, souvent d'origine discutée [2], ont été signalées en Europe occidentale, en Irlande (Co. Antrim), en Angleterre (Witby, Yorkshire; Topsham, Devon).

En France on n'en connaît qu'un exemple (fig. 1). C'est une hache plus petite que la moyenne, mais le trou d'emmanchement elliptique reste fonctionnel. L'analyse effectuée par J. Plenderleith a montré que c'était un bronze à 7,2 % d'étain.

C'est un cas unique en France. Cependant récemment R. Grosjean a recueilli en Corse

des fragments de moules en pierre pour haches bipennes de type égéen. Il n'est pas certain que ces haches aient eu un trou d'emmanchement (monument torréen culturel de Bisucce Alo, Sartène).

En Italie et en Sardaigne, des dérivés tardifs de haches bipennes ont été signalés [3]. On signale un exemple douteux donné comme provenant d'Annecy, Haute-Savoie (Musée des Antiquités Nationales).

Malgré leur présence douteuse, le rôle des haches bipennes en France est important. D'une part, ces instruments ont pu être à l'origine de quelques imitations en pierre polie, mais surtout ils ont donné naissance aux séries de lingots en cuivre en forme de haches bipennes, à perforation centrale trop petite pour être fonctionnelle (fig. 2). On les connaît à Citeaux, Côte-d'Or; Nohan, Indre, et peut-être Jaulny, Moselle et Saran, Marne, sans compter les formes tronquées plus massives et plus tardives de Larnaud, Jura, ou Goncelin, Isère [4].

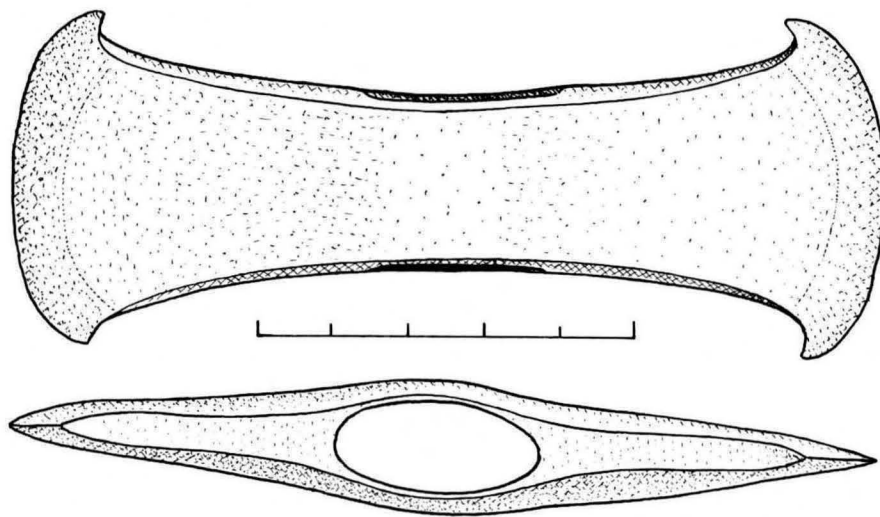


Fig. 1. — Hache bipenne « France ». British Museum †  
(dessin J.P. Mohen).

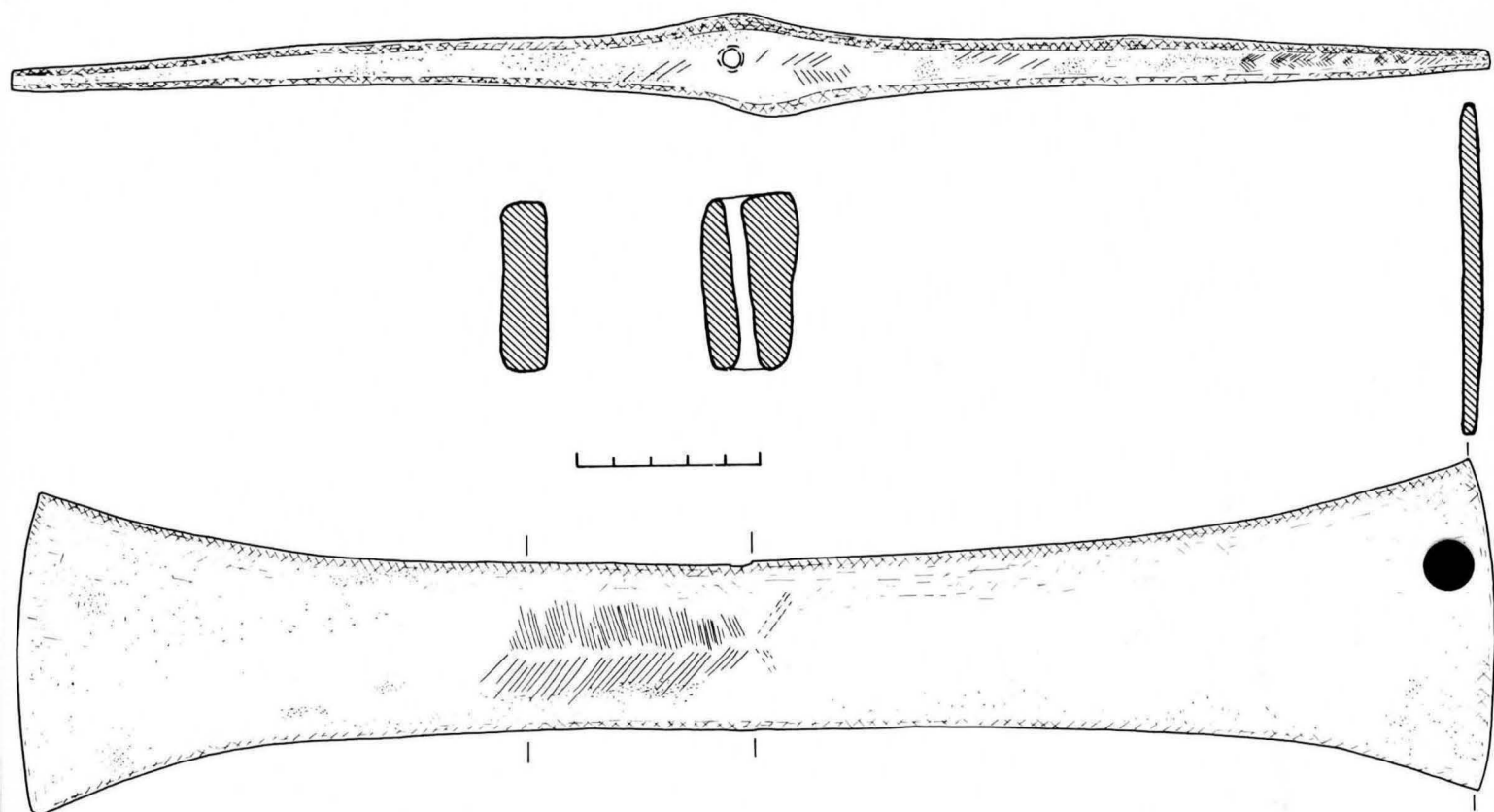


Fig. 2. — Lingot-bipenne.  
 Saint-Nicolas-les-Citeaux (Côte-d'Or). Musée de Dijon  
 (dessin J.P. Nicolardot).

- [1] DESHAYES, J. — *Les outils de Bronze de l'Indus au Danube* (IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> Millénaire), Paris, 1960, Vol. 1, p. 153, Vol. II, pl. XVIII.
- [2] HAWKES, C.F.C. — The Double Axe in Prehistoric Europe. *Ann. British School Athens*, XXXVII, 1937-38, p. 230.  
 — HAWKES, C.F.C. — Double Axe Testimonies. *Antiquity*, Vol. XLVIII, 1974, p. 206-212.  
 — COWEN, J.D. — Two shaft hole axes. *Proc. Prehist. Soc.*, 1971, p. 229-231.  
 — PIGGOTT, S. — Bronze Double Axes in the British Isles. *Proc. Prehist. Soc.*, XIX, 1953, pp. 224-226.
- [3] BRIARD, J., GIOT, P.R. — Deux bipennes symétriques en bronze, inédits. *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, LIII, 1956, p. 92-94.
- [4] BOCQUET, A. — L'Isère Préhistorique et Protohistorique. *Gallia Préhistoire*, XII, 1969, p. 276.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule III : Haches (1)*

**HACHES**

**2. Famille des haches à perforation  
transversale**  
**221. GROUPE DES HACHES  
A PERFORATION  
PROXIMALE  
TYPE SICILIEN**

Les haches à perforation proximale ont été en usage de la Mésopotamie aux régions égéeanatoliennes dès la fin du Troisième millénaire. Ces « haches à collet » ont été étudiées par J. Deshayes (1960) [1]. Ces types ont connu un développement important dans l'Age du Bronze danubien et le Sud-Est de l'Europe. La diffusion occidentale a été plus irrégulière bien que des développements locaux soient connus dans le Bronze Final des îles de la Méditerranée occidentale, d'où le terme de *type sicilien*, fréquemment donné aux rares objets similaires récoltés en France ou en Angleterre. Le dépôt de Modica montre l'association de telles haches avec des fibules et des épées à pommeau en T, datées par B. Bréa [2] de la phase de Cassibile (1000-850 av. J.-C.), mais les haches sont encore en usage au 1<sup>er</sup> Age du Fer. Elles sont connues dans le Bronze Final d'Italie centrale [3].

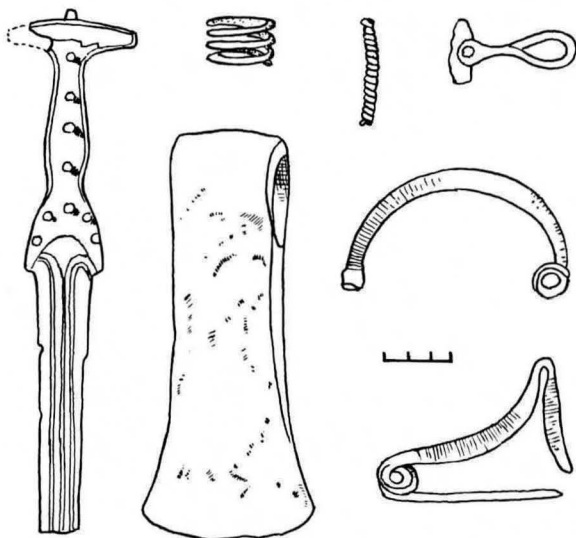


Fig. 1. — Dépôt de Mulino del Salto Modica, Sicile.  
Musée de Rome (d'après B. Bréa).

En France quelques haches de ce type, dénommées parfois haches à œillet, ont été trouvées sans association dans la Vilaine à Rennes (I.-et-V.) [4], à la Ville d'Avray (Seine-et-Oise) et Périgueux (Dordogne), cependant qu'un exemplaire vient d'un dépôt inédit de la Haute-Vienne [5]. On peut ajouter quelques exemplaires « français » sans origine précise (Musées d'Avignon, de Périgueux et d'Oxford). [6, 7].

La hache de Rennes, de 160 mm de long et 50 mm de largeur au tranchant, présente une protubérance au talon. La douille est ornée à l'extérieur d'un bourrelet médian. Cette hache fut, par confusion, donnée dans certains inventaires comme provenant de Nantes. La hache de Périgueux est ornée de moulures légèrement divergentes, toujours au niveau de la douille. D'autres exemplaires (Musée d'Avignon) ne sont pas décorés. Ces haches ont été considérées comme des importations méditerranéennes dans la zone atlantique à l'extrême Bronze Final. Quelques-unes proviennent des îles Britanniques : à Hentgisbury Head, près de Southborne-on-Sea, Hampshire. De même l'Espagne a été atteinte par ces instruments [8, 9].

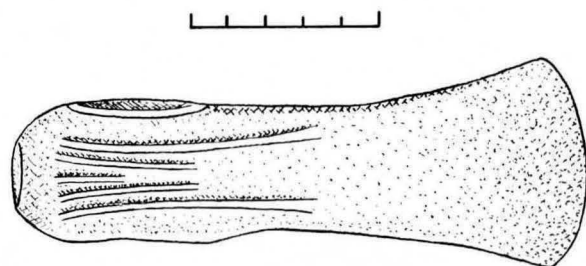


Fig. 2. — Hache à collet de Périgueux.  
Pitt Rivers Museum, Farnham (d'après J.-D. Cowen).



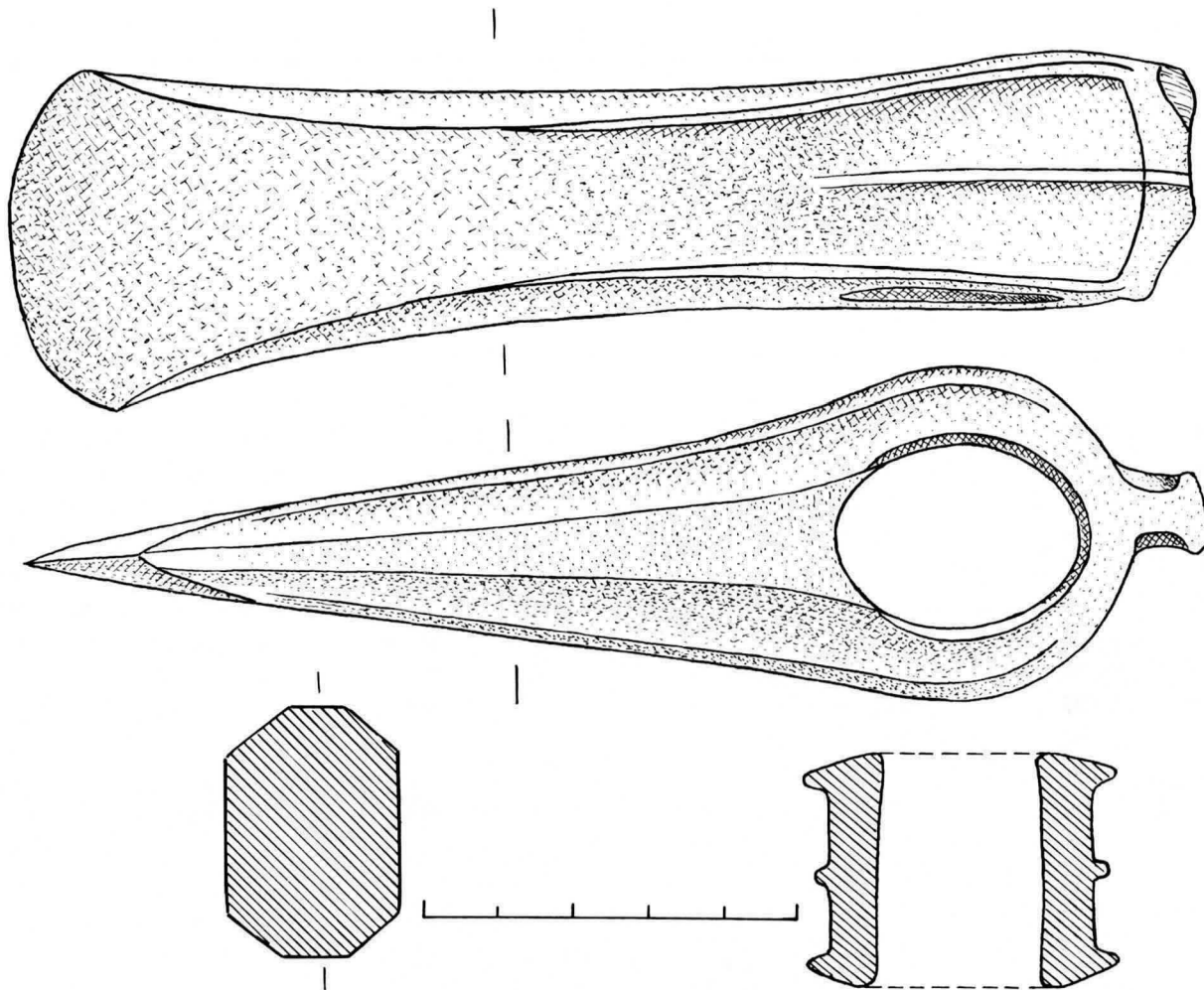


Fig. 3. — Hache sicilienne de Rennes. Musée Dobrée, Nantes.

- [1] DESHAYES, J. — *Les outils de bronze de l'Indus au Danube (IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> Millénaire)*, Paris, 1960. Volume 1, p. 153, Volume II, pl. XVIII.
- [2] BERNABO BREA, L. — *Sicily before the Greeks*, London, Thames and Hudson 1957, p. 186.
- [3] PONZI BONOMI, L. — Il ripostiglio di Contigliano. *Bull. Paletno. Italiana*, N.S., XXI, 79, 1970, pp. 95-156.
- [4] BRIARD, J. — Rennes à l'Age du Bronze. *Annales de Bretagne*, LXXVII, 1970, p. 25-26.
- [5] COFFYN, A. — L'Age du Bronze au Musée du Périgord. *Gallia Préhistoire*, XII, 1969, pp. 117-119.
- [6] COWEN, J.-D. — Two shaft hole axes. *Proc. Préhist. Society*, XXXVII, 1971, p. 229-231.
- [7] GRANIER, J. et GAGNIÈRE, J. — Trois haches en bronze de types italiques conservées au Musée Calvet d'Avignon. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, LIX, 1962, pp. 48-50.
- [8] HAWKES, C.F.C. — Las relaciones en el Bronce Final entre la Peninsula Iberica y la Islas Britannicas. *Ampurias*, XIV, 1952, pp. 81-119.  
— Southborne axe. *Antiquity*, 1938, pp. 225-228.
- [9] ALMAGRO, M. — El hacha de bronce de emmangue divertico del Museo de Gerona. *Ampurias*, 1964-1965, pp. 227-233.



*Définition :*

La hache plate est une simple lame présentant un tranchant transversal à l'une de ses extrémités. Elle ne présente aucun dispositif apparent, venu de fonderie ou réalisé par martelage, permettant une meilleure fixation du manche. Les premières haches plates dérivent de prototypes en pierre taillée ou polie.

*Typologie :*

L'étude des haches plates a souvent été négligée en France, si l'on excepte les efforts parfois un peu confus de M. Baudouin [1]. Il est vrai qu'il s'agit fréquemment d'objets isolés ne se prêtant pas à grande étude typologique. Elles ont souvent été signalées autrefois trop brièvement, sans mesures de détail. Déchelette [2] indique les principales variantes, tantôt à sommet rectangulaire, tantôt à sommet rétréci et les place chronologiquement dans son Bronze I regroupant des formes du Chalcolithique et du Bronze Ancien.

Plus récemment, de multiples travaux régionaux, se sont heurtés au problème des haches plates, distinguant pour chaque région des variantes essentielles sans que de grandes familles typologiques se dégagent nettement. Les principales distinctions proposées étaient relatives à la finition de la hache, séparant ainsi les « ébauches » brutes de fonderie des haches fonctionnelles. Certaines haches à tranchant épais (Bretagne) ou d'allure très irrégulière comme les haches de Siran (Hérault) ont été considérées comme des lingots [3]. Parmi les haches fonctionnelles, deux grandes catégories se précisent; celle des petites haches primitives, à section biconvexe

rappelant les haches polies, et celle des haches « à bords équarris » « évoluées » souvent de plus grande taille, notamment dans les séries vendéennes.

Le critère de décoration n'est pas utilisable en France où les haches décorées par incision sont extrêmement rares et ne prêtent pas à la création de familles distinctes comme en Irlande [4].

Une classification entre haches à sommet mince et haches à sommet épais a été retenue pour des séries britanniques ou des Pays-Bas "Thick butted flat axes" [5]. Elle ne semble pas avoir une grande importance pour les séries françaises. Il faut bien sûr éliminer de cette série les instruments réutilisés comme

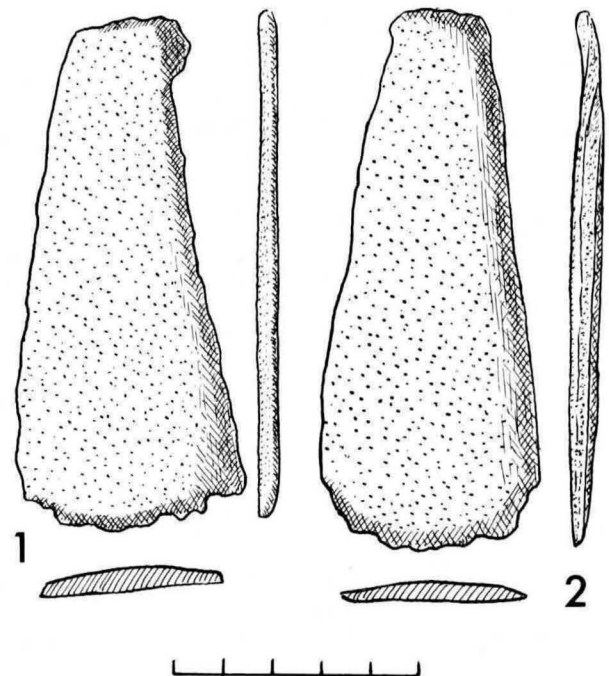


Fig. 1. — Hache lingot de Centeilles à Siran (Hérault).  
(d'après Guilaïne).

ciseaux et dont le sommet est ainsi secondairement épaissi.

#### *Métallurgie.*

Objets de première fonte, sans emploi de métal de rebut, les haches plates sont un élément de choix pour l'étude de la métallurgie primitive. Les nombreuses analyses chimiques et spectrographiques [6] permirent d'entrevoir, parmi les cuivres des haches plates, différents groupes régionaux à impuretés particulières, comme les cuivres à argent et antimoine du Midi de la France.

#### *Mensurations.*

Les mensurations essentielles sont : La longueur maximum (L). Elle est un critère de distinction entre :

*les grandes haches* : plus de 150 mm;

*les haches moyennes* : 80 à 150 mm;

*les petites haches* : moins de 80 mm.

— La largeur au tranchant ( $l_1$ ) est un élément classique des inventaires.

— La largeur au sommet ( $l_2$ ) est plus suggestive, mais est prise en principe à l'endroit où les bords latéraux montrent une nette inflexion.

— L'épaisseur maximum est souvent la seule indiquée. L'épaisseur au sommet est nécessaire pour les haches à sommet épais.

— La flèche du tranchant permet de chiffrer sa convexité.

Seule l'analyse détaillée des mensurations peut pallier l'absence de différenciations morphologiques des haches plates.

#### *Groupes.*

Il est prématuré de vouloir distinguer de grands groupes régionaux. Nous nous sommes limités à une typologie simple basée sur des critères descriptifs amenant la distinction suivante :

1 — Groupe à section transversale biconvexe.

2 — Groupe à section transversale rectangulaire (ou sub-rectangulaire).

— Formes à sommet aminci (ou triangulaire).

— Formes rectangulaires.

— Formes trapézoïdales.

Les haches-lingots, au nombre assez restreint et qui ne sont pas toujours absolument séparables des haches dites fonctionnelles, sont évoquées à l'intérieur de ces groupes.

[1] BAUDOUIN, M. — Les haches plates en Vendée. *Mém. Soc. Préhist. Franç.*, 1, 1911, pp. 1-113.

[2] DÉCHELETTE, J. — *Manuel...* Paris, 1910, p. 243.

[3] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon, Ariège.* *Mém. Soc. Préhist. Franç.*, 9, 1972, p. 44.

[4] HARBISON, P. — The axes of the Early Bronze Age in Ireland. *Prähist. Bronzefunde*, IX, 1969.

[5] CASE H.J. — Were Beaker-people the first metallurgists in Ireland. *Paleohistoria*, XII, 1966, pp. 141-177.

BUTLER, J. and VAN DER WALLS, J.-D. — Bell-beakers and Early Metal-working. *Paleohistoria*, 1966, pp. 41-139.

[6] JUNGHANS, S., SANGMEISTER, E., SCHRODER, M., 1960. — *Metallanalysen kupferzeitlicher und frühbronzezeitlicher Bodentunde aus Europas.* S.A.M., Berlin, 1960 et S.A.M. III.

**HACHES**

**3. Famille des haches plates**

**31. GROUPE A SECTION  
BICONVEXE**

Les petites haches plates à section transversale biconvexe forment un groupe original où l'on a souvent vu des modèles « primitifs » ou « dérivés des haches polies ». Beaucoup ont été sommairement décrites, sans mensurations ou sans description précise de leur section en particulier. Par suite, leur recensement exhaustif est difficile et l'établissement d'une typologie de détail aléatoire pour l'instant.

Un bel exemple de ce type est donné par une hache du Musée des Antiquités Nationales provenant de France, sans plus de précision (fig. 1 n° 1); il présente des sections longitudinale et transversale biconvexes, une petite taille (entre 50 et 80 mm pour la série) et un tranchant faiblement convexe. Les formes de ce type sont très variables, passant des modèles triangulaires aux rectangulaires.

M. Baudouin [1] avait décrit dans ses séries vendéennes des « types très primitifs » avec comme exemple une petite hache de Mareuil-sur-le-Lay de forme triangulaire, longue de 75 mm.

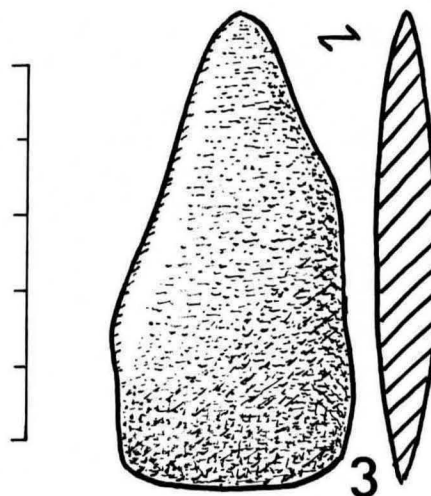
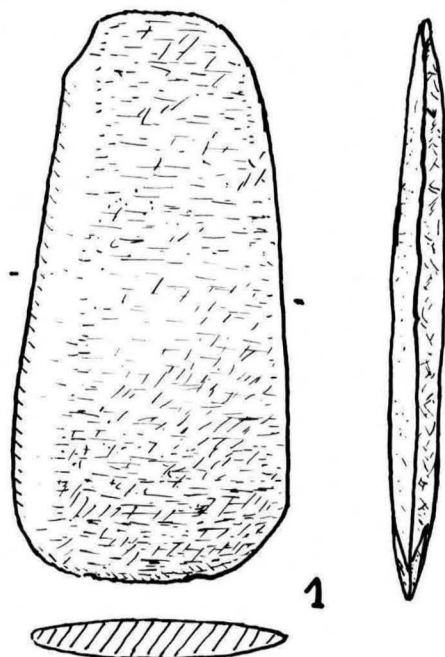
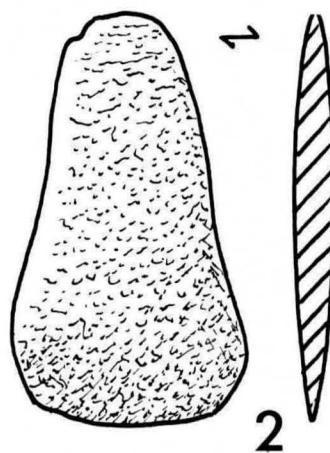


Fig. 1. — 1) Petite hache à section fusiforme, France ; Musée Antiquités Nationales, 79281.

2) Collinée (Côtes-du-Nord) (d'après J.B. Colleu).

3) Maxent (Ille-et-Vilaine), Laboratoire Anthropologie de Rennes.

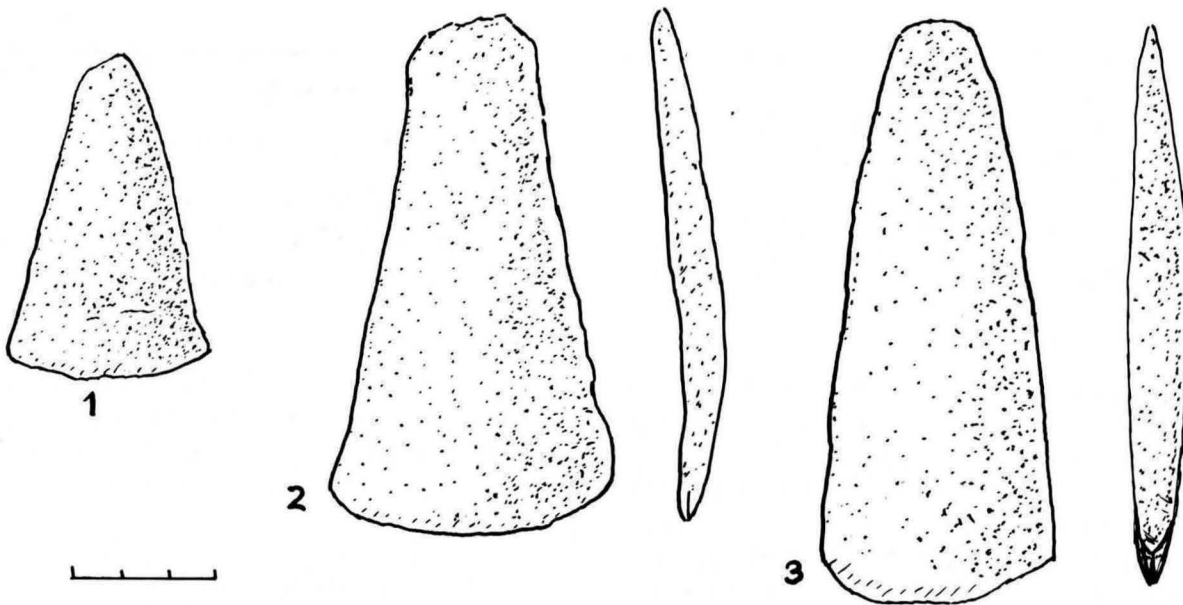


Fig. 2. — Haches « ébauches » :

- 1) Cazalrenoux (Aude). Collection Savès, Toulouse.
  - 2) Toulouse (Haute-Garonne). Musée Saint-Raymond-de-Toulouse.
  - 3) « Bois-du-Capitaine Clébert » (Aude). Coll. Savès, Toulouse.
- (d'après J. Guilaine).

En Bretagne, quelques variantes de ce type existent : Collinée, Côtes-du-Nord ou Maxent, Ille-et-Vilaine [2] (fig. 1, n° 2 et 3). La hache de Maxent est en cuivre arsénié.

D'autres régions de France ont également épisodiquement livré d'autres variantes, s'en éloignant parfois par une section plus irrégulière et l'on a souvent décrit ces haches comme « ébauches ». (hache de Sévrier, Savoie).

Dans le Languedoc et le Sud-Ouest de la France, on retrouve de telles haches. J. Gui-

laine [3] décrit ainsi comme ébauches les haches de Gazalrenoux, Aude, Toulouse, Haute-Garonne et « Bois-du-Capitaine Clébert », Aude, qui pourraient être considérées comme des dérivés de cette série (fig. 2).

La datation de ces haches trouvées isolées et sans contexte est délicate. Certains auteurs y voient les premiers essais de métallurgie locale. Elles ont pu apparaître au Chalcolithique et persister pour les formes de lingots ou d'ébauches jusqu'au début du Bronze ancien.

[1] BAUDOUIN, Dr. — *L'Age du Cuivre. Les haches plates en Vendée*. Société Préhistorique Française. Paris, 1911, p. 32, fig. 14.

[2] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 56 et fig. 12.

[3] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon, Ariège*. Mémoires Société Préhistorique Française, 9, 1972, p. 43, fig. 2.

Les haches à partie proximale étroite ou sommet aminci, confinant à la forme triangulaire, sont fréquentes dans le monde méditerranéen comme l'ont montré les travaux de J. Deshayes [1]. Cette forme a atteint les civilisations occidentales de la Méditerranée et en particulier le centre ibérique du Bronze Ancien d'El Argar. Ces haches à large tranchant et partie proximale étroite correspondent au type III de B. Blance [2]. Quelques exemplaires argariques sont conservés dans les musées français comme celui de Chartres [3]. Ces formes triangulaires se sont

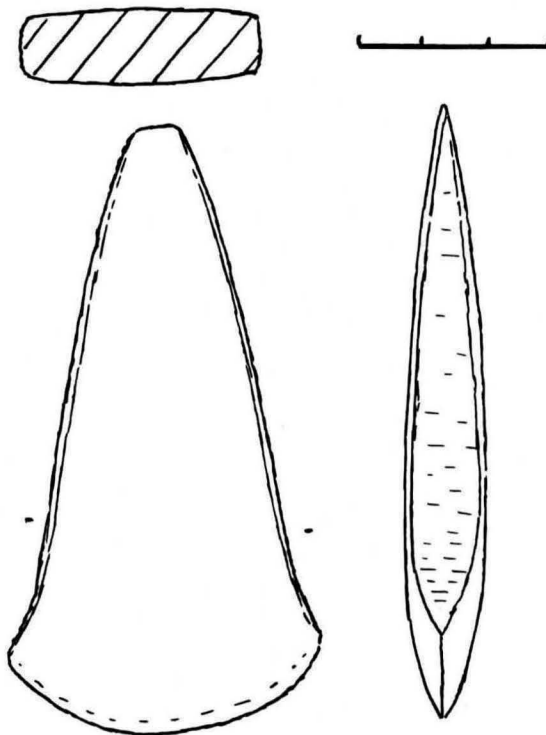


Fig. 1. — Hache en cuivre.  
Col de Peyresourde (Haute-Garonne).  
Coll. G. de la Plagne-Barris, Montesquiou.

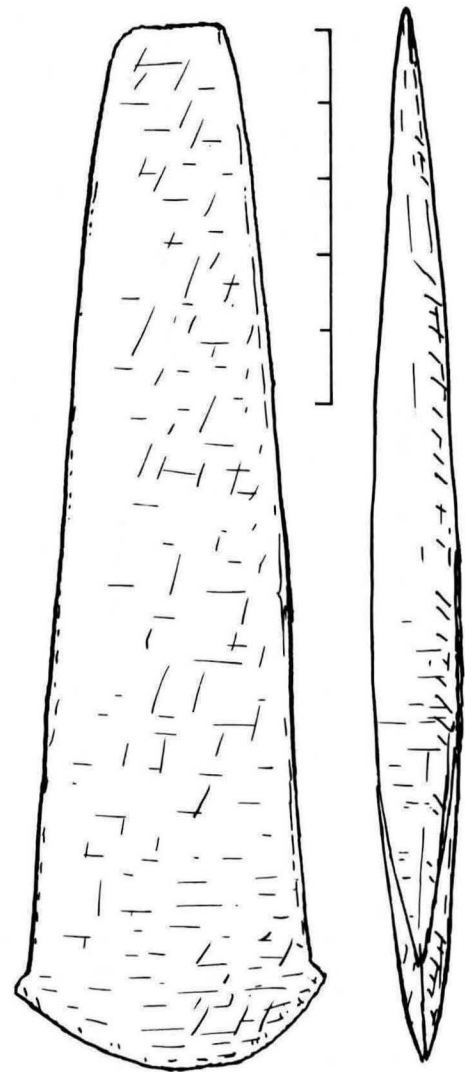


Fig. 2. — Hache de Chouilly (Marne).  
Musée des Antiquités Nationales.

développées en Espagne, ont atteint parfois le Sud de la France et ont donné lieu à des imitations ou des dérivés locaux. On peut en citer comme exemple la hache en cuivre du col de Peyresourde, Haute-Garonne. [4].

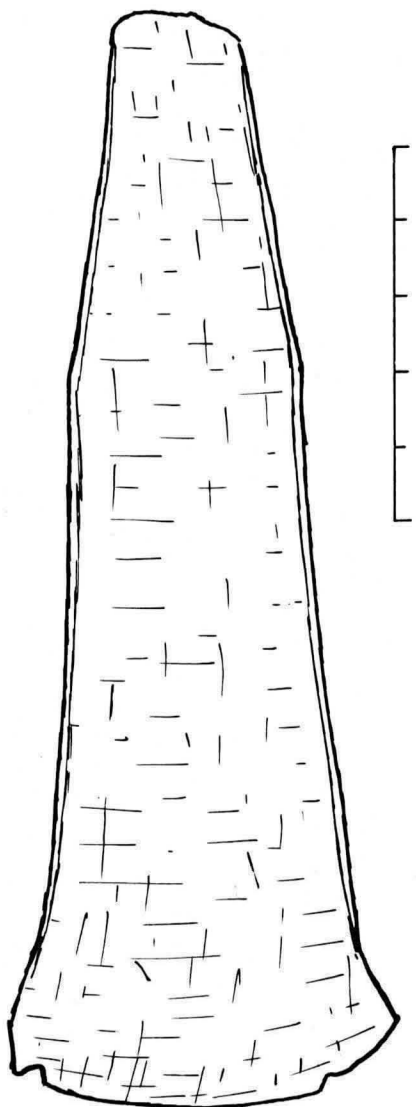


Fig. 3. — Hache avec inflexion des bords.  
Dépôt de Saint-Aigny. Musée de Bourges.

D'autres variantes longilignes, à sommet plus ou moins aminci, existent également dans le Midi, le Languedoc et les Pyrénées : haches de Bordez-sur-Lez, Ariège ou Saint-Sulpice, Tarn [5].

Les formes triangulaires à sommet aminci sont plus rares dans la France septentrionale mais on peut quand même citer la belle hache de Chouilly, Marne (fig. 2).

Quelques formes pourraient faire transition avec les ciseaux : haches sans origine du Musée de Saint-Jean-d'Angély, mais il peut s'agir d'une forme importée récemment de Méditerranée. Une des haches de cette série montre un brusque rétrécissement de la largeur de la hache au tiers vers le sommet [6]. Cette particularité, encore fréquente en Méditerranée, se retrouve pour une des haches du dépôt de Saint-Aigny, Indre [7]. Malgré ces quelques isolés la répartition des haches à sommet rétréci reste méditerranéenne.

- [1] DESHAYES, J. — *Les outils de bronze de l'Indus au Danube*, 1960, Paris.
- [2] BLANCE, B. — *Die Anfänge der Metallurgie auf der iberischen Halbinsel*, S.A.M., Vol. IV, 1971.
- [3] ELUÈRE, Chr. — *Les bronzes protohistoriques du Musée de Chartres*, Bull. Soc. Arch. Eure-et-Loire, 1972, n° 8 et 9.
- [4] ROBERT Jean. — *Musée Pyrénéen. Château-fort de Lourdes. Préhistoire et Protohistoire des Pyrénées Françaises*, 1973, n° 175.
- [5] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon, Ariège*. Mémoires Société Préhistorique française, 9, 1972, p. 40.
- [6] GACHINA, J. — (Renseignement inédit).
- [7] CORDIER, G. — *Une hache plate en cuivre à Saint-Georges-sur-Cher (L.-et-Ch.)*. Bull. Amis Vieux Montrichard, n° 6, 1962, p. 24-27.



Les haches de forme rectangulaire sont rares. La forme idéale à bords strictement parallèles n'existe pratiquement pas. L'affûtage du tran-

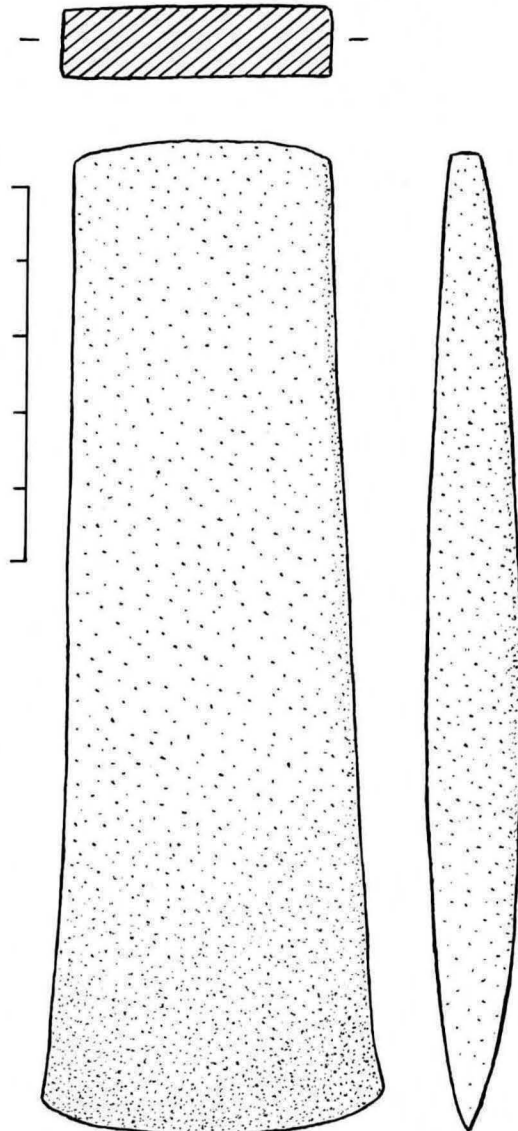


Fig. 1. — Hache de la sépulture de Fontaine-le-Puits (Savoie).  
Moulage Musée des Antiquités Nationales n° 52 703.

chant, le martelage au sommet donnent des formes sub-rectangulaires tendant à évoluer vers la forme trapézoïdale. Dans un matériel aussi varié dans le détail que les haches plates il est toujours difficile de donner des normes strictes. Cependant on peut considérer comme sub-rectangulaires des formes qui, pour une longueur de 80 à 150 mm ou plus, ont une différence de largeur, entre le tranchant et le sommet, inférieure à 10 mm. Les lames plates à bords parallèles sont connues dans les séries d'outils orientaux, très diversifiées dans le détail [1]. On en retrouve des variantes en Europe, dans les régions danubiennes : Vinça, Yougoslavie [2].

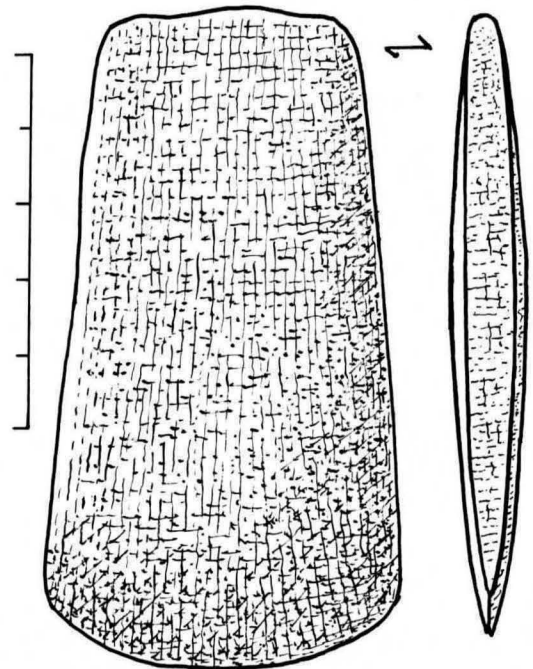


Fig. 2. — Petite hache sub-rectangulaire « Côtes-du-Nord ».  
Dépôt de fouilles des Côtes-du-Nord.

Quelques formes sub-rectangulaires sont connues en France. Le dépôt de Plouguerneau, Finistère aurait associé de telles haches avec des poignards chypriotes [3], mais l'authenticité de cet ensemble, découvert anciennement, est discutable.

Par contre un bel exemple de hache sub-rectangulaire est donné par la sépulture A de Fontaine-le-Puits, Savoie, fouillée en 1908 [4]. Ses dimensions sont les suivantes : 131 mm de long, 45 mm au tranchant et 33 mm au sommet. Elle est en cuivre. Elle était associée à des pointes de flèches en silex, des haches

en jadéite et des objets métalliques dont un petit poignard à 5 rivets et une lame plate. Ce dernier aurait montré quelques traces d'étain. L'ensemble peut être daté du début du Bronze Ancien.

Parmi toutes les haches plates en cuivre trouvées isolées apparaissent parfois d'autres haches sub-rectangulaires, plus courtes, rappelant les haches polies comme celles en fibrolite du Morbihan par exemple. On en connaît en Bretagne (fig. 1), mais une étude exhaustive en ferait apparaître d'autres exemples dispersés. Leur origine doit être locale.

[1] DESHAYES, J. — *Les outils de bronze de l'Indus au Danube*, Paris, 1960.

[2] *Ib.*, Tome II, pl. IV, n° 137.

[3] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 60.

[4] DÉCHELETTE, J. — *Manuel d'Archéologie*, tome II, Paris, 1910, pp. 134-135.

COMBIER, J. — *Bronze en Savoie, en dehors des stations palafittiques*, Albertville, 1972, p. 68.



Les haches plates de forme trapézoïdale sont les plus répandues et l'on pourrait en énumérer de nombreuses variantes. Dans ce cadre seules quelques grandes séries peuvent être indiquées. Deux caractères principaux se combinent, la longueur des haches et la forme des bords qui peuvent être rectilignes ou concaves, donnant alors des variantes sub-trapézoïdales.

Les haches de taille petite (50 à 80 mm) ou moyenne (80 à 150 mm) sont extrêmement répandues de la Somme (Abbeville) au Sud de la France (Toulouse, etc...). Dans les formes archaïques, les faces sont plus ou moins bombées. Les instruments plus « évolués » ont des faces régularisées. Quelques haches

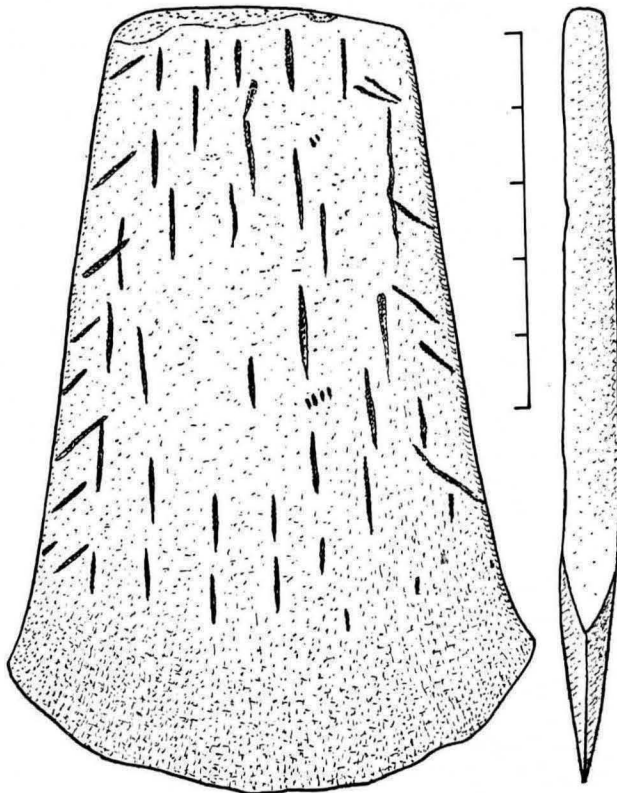


Fig. 1. — Hache plate en bronze de Vieussan (Hérault)  
(d'après R. Guiraud).

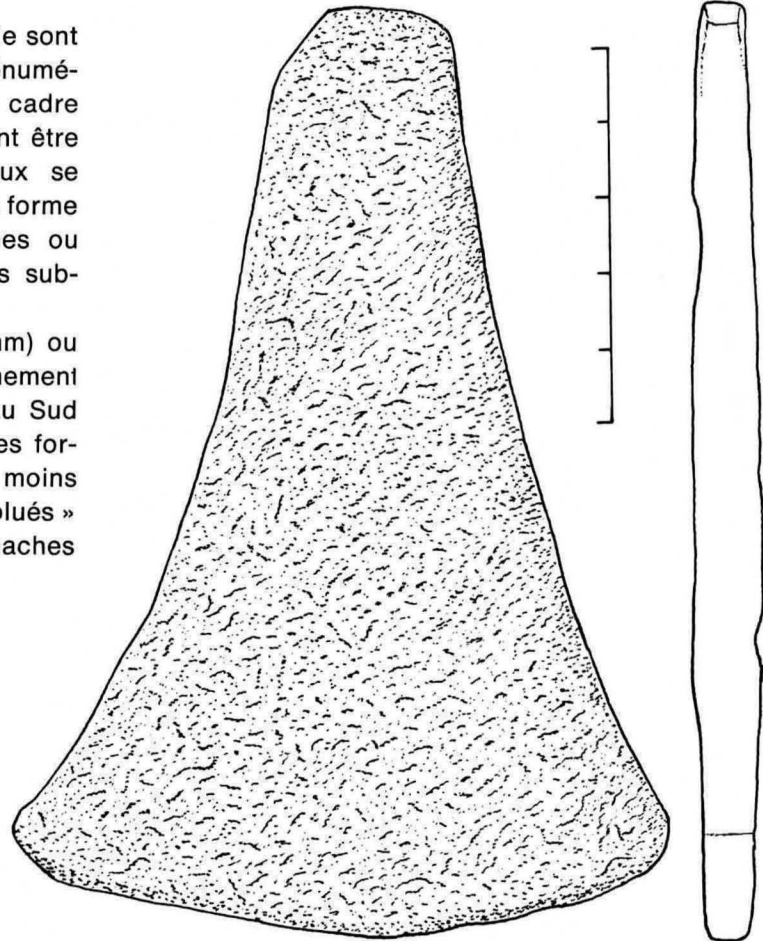


Fig. 2. — Hache-lingot  
du dépôt de Keranou-en-Ploudaniel (Finistère).

plates décorées du Languedoc méritent d'être signalées étant donné leur rareté en France, contrastant avec leur abondance en Irlande [1]. Celle de Vieussan, Hérault [2] longue de 133 mm est ornée sur les plats d'incisions longitudinales recoupées près des bords de quelques traits obliques (fig. 1). Dans l'Ariège, une hache décorée de stries obliques provient de Bordes-sur-Lez [3].

Des *haches-lingots* à tranchant non aminci, souvent très irrégulières, sont connues dans cette série. Elles passent parfois à des mo-



Fig. 3. — Hache à sommet épais. Grigny (Essonne).  
Musée des Antiquités Nationales.

dèles plus triangulaires. Le dépôt de Kervra-  
zet en Plouhinec, Finistère, en comprenait  
une dizaine de 12 à 14 cm de longueur,  
certaines à tranchant très évasé mais diffi-  
cilement affûtées semble-t-il [4]. Un autre

dépôt breton de même type fut signalé dès  
1907 par P. du Chatellier, à Keranou en Plou-  
daniel (fig. 2). En Gironde, les haches de  
Saint-Jean-d'Ilac [5] sont d'autres variantes  
de ces lingots en cuivre. Enfin en Normandie,  
des haches de Maisons, Calvados, conservées  
au Musée de Bayeux présentent le même  
« tranchant épais », mais se différencient des  
modèles précédents à surface bosselée, par  
des plats très réguliers qui semblent avoir  
été régularisés sinon polis.

Les haches à sommet épais ont une grande  
importance dans les Iles Britanniques et en  
Irlande en particulier [6]. En France ce type  
est peu fréquent mais on peut citer la hache  
de Grigny, Essonne (fig. 3) dont l'épaisseur  
au sommet est de 80 mm. Il faut bien sur éli-  
miner de cette série les haches plates secon-  
dairement réutilisées comme ciseaux : Evres,  
Indre-et-Loire [7].

Les grandes haches trapézoïdales (longueur  
supérieure à 150 mm) furent remarquées par-  
ticulièrement dans le Centre-Ouest. M. Bau-  
douin signala celles du dépôt de Mouzeuil,  
Vendée [8] dont certaines atteignaient 190 mm  
et Déchelette celles de Mondouzil, Charente  
atteignant 240 mm (fig. 5).

D'autres exemples ont été signalés récem-  
ment dans le Poitou. Ces exemplaires sont  
maintenant connus jusque dans le Sud de la  
France où J. Guilaine a décrit les haches de  
Saverdun, découvertes en 1966, longues de  
19,5 cm et 18,3 cm.

Ces haches, souvent très belles, polies, à ta-  
lon rectiligne sont parfois trouvées en asso-  
ciation. A Trentemoult, près de Nantes, Loire-  
atlantique, elles furent draguées avec une  
pointe de Palmela de type chalcolithique sou-  
vent lié au campaniforme. Ce type de hache  
peut être d'origine ibérique.

[1] HARBISON, P. — The axes of the Early Bronze Age in Ireland. *Prähist. Bronzefunde*, IX, München 1969.

[2] GUIRAUD, R. — Le peuplement préhistorique du Bassin de l'Orb des origines à l'époque gallo-romaine. *Annales Fac. Lettres Toulouse*, XII, 1963, p. 7.

[3] GUILAINE, J. — L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège. *Mém. Soc. Préhist. Fr.*, 9, 1972, p. 40.

[4] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 56.

[5] BERCHON, E. — *L'Age du Bronze spécialement en Gironde*, Bordeaux, 1893.

[6] CASE, H.J. — Were beaker people the first metallurgists in Ireland? *Paleohistoria*, XII, 1966, pp. 141-177.

[7] CORDIER, G. — Une hache plate en cuivre à Saint-Georges-sur-Cher, L. et C. *Bull. Amis Vieux Montrichard*, 1962, pp. 24-27.

[8] BAUDOUIN, M. Dr. — *L'Age du Cuivre. Les haches plates en Vendée*, S.P.F., 1911.

[9] DÉCHELETTE, J. — *Manuel*, II, 1910, p. 243.

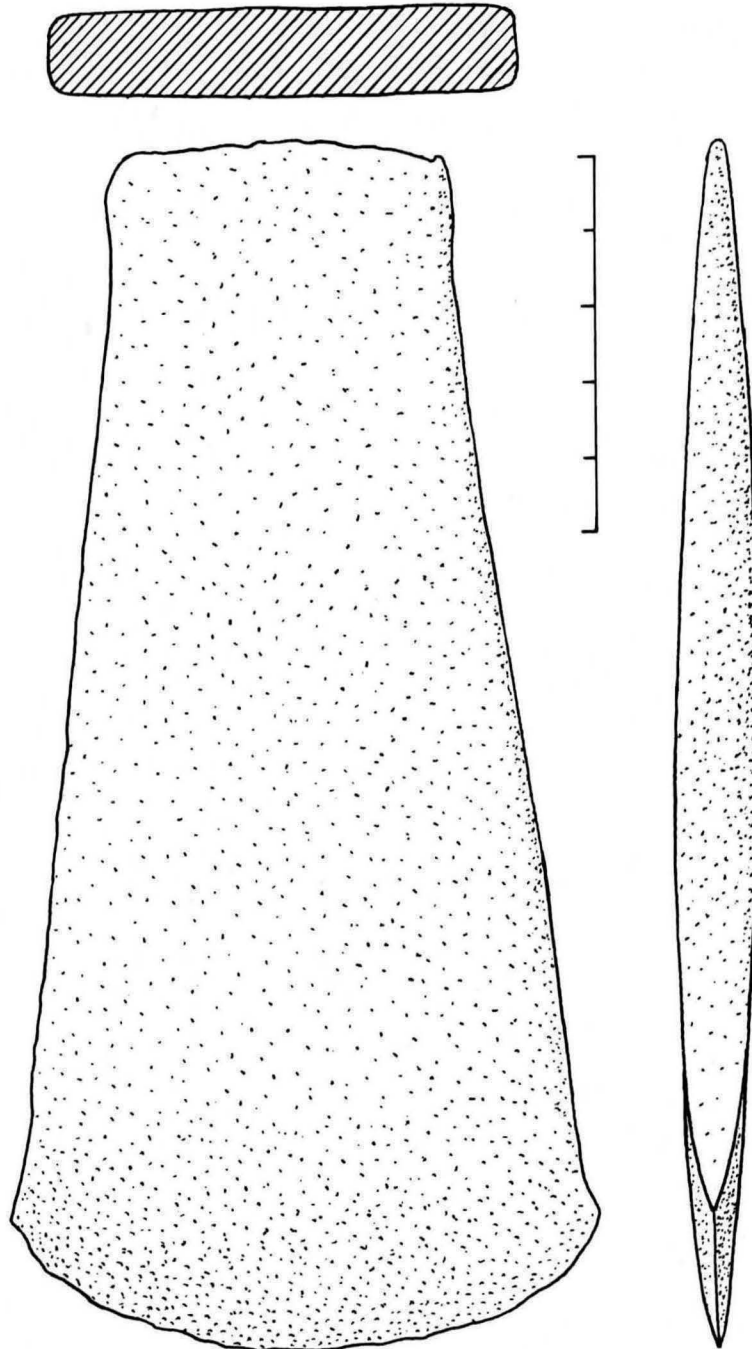


Fig. 4. — Hache plate, France, type trapézoïdal à sommet aminci.

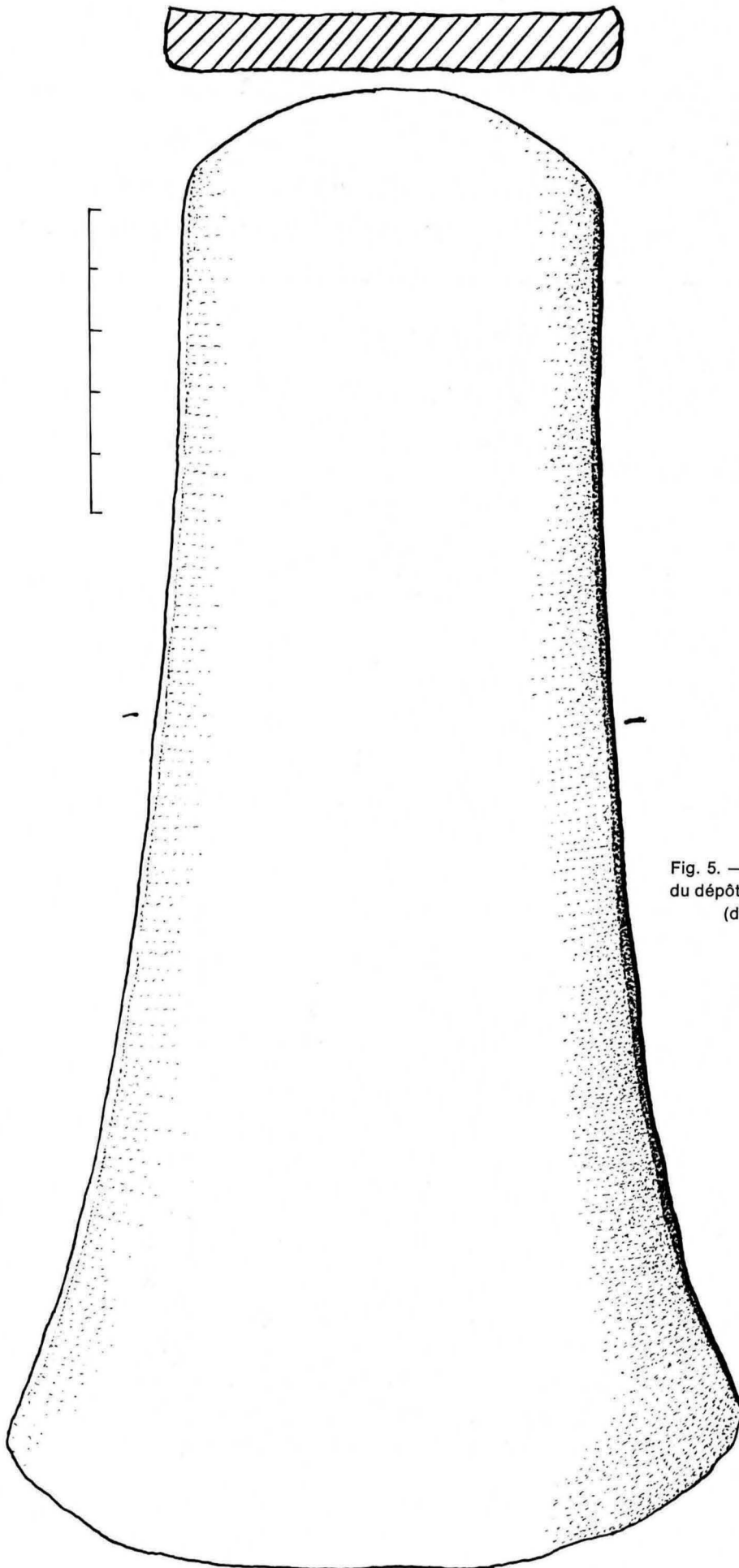


Fig. 5. — Hache de grande taille  
du dépôt de Mondouzil (Charente)  
(d'après J. Gomez).

#### DÉFINITION

La hache à rebords est un instrument dont la fixation à un manche présentant deux languettes à son extrémité est assurée par l'existence de rebords latéraux perpendiculaires au corps de la hache.

La forme, la localisation, la hauteur des rebords ont conduit à la reconnaissance de multiples variantes régionales.

Dans la description générale d'une hache à rebords on peut retenir les termes déjà utilisés pour les haches plates : *sommet*, *tranchant*, *bords latéraux*, *faces* et *côtés*. Cependant des haches à rebords très différenciées nécessitent une nomenclature particulière.

La dénomination de haches à rebords a été retenue ici car elle tend de plus en plus à se substituer au vieux terme de haches à bords droits de G. de Mortillet [1] qui est plus imprécis et prête à confusion avec les bords d'une hache plate par exemple. Le mot rebords indique nettement l'idée du relief latéral qui est la caractéristique essentielle de cette hache.

#### HISTORIQUE

Dès 1881, G. et A. de Mortillet consacrent une planche entière de leur « Musée Préhistorique » aux haches à rebords. Déchelette [2] indique quelques variantes classiques : haches à tranchant semi-circulaire, haches à rebords en accolade, auxquelles il joint les haches-spatules qui font l'objet d'une étude de L. Coutil [3]. Dès le début du siècle, l'abondance des haches à rebords est reconnue dans l'Est et le Sud-Est de la France,

mais on dénote aussi très tôt des ateliers atlantiques produisant cette variante de hache, notamment en Gironde : hache à double coulisse de E. Berchon [4]. La carte des haches à rebords donnée pour la France par M. Dunlop [5] n'a plus qu'une valeur historique, indiquant les grands axes de diffusion. En effet, de nombreux travaux récents ont précisé la typologie, la chronologie et la répartition des haches orientales [6]. Dans les régions atlantiques et du Centre-Ouest des travaux régionaux ou des inventaires de musées ont aussi renouvelé la connaissance des haches à rebords [7]. Il serait fastidieux d'indiquer tous les inventaires récents où les haches à rebords sont figurées. On retiendra leur abondance dans les régions voisines de la Suisse et le Jura où elles ont fait l'objet de divers recensements [8], dans la vallée du Rhône, les Alpes [9], les centres atlantiques : Seine, Somme, Médoc, Bretagne et la relative carence des régions du Nord-Est et du Centre. Dans le Midi, plusieurs variantes locales, souvent d'origine continentale, ont été reconnues : types de Rousson ou de Ricardelle [10]. Les premières haches à rebords apparaissent à la fin du Bronze Ancien et se développent au Bronze Moyen avec une longévité plus ou moins grande suivant les types et les régions. Dans la zone atlantique elles sont surtout utilisées au début du Bronze Moyen, cependant que quelques variantes semblent avoir persisté plus longtemps dans l'Est et le Midi. Certaines haches d'apparat, trouvées souvent isolées, sont plus difficiles à dater.

Suivant l'usage nous avons conservé dans la famille des haches à rebords des formes particulières d'instruments dont le rôle de hache reste problématique. Certains instru-



ments très longilignes ont pu être utilisés comme ciseaux. D'autres, comme les haches-spatules, restent inexplicables quant à leur emploi. Enfin les très belles haches décorées à tranchant déployé en éventail appartiennent plutôt à la catégorie des objets non fonctionnels, probablement s'agit-il de haches d'honneur ou d'apparat.

Traditionnellement les typologies des haches à rebords ont suivi les variations morphologiques des instruments qu'il convient d'examiner maintenant.

### *Variations morphologiques.*

#### 1 — *Les rebords.*

Suivant leur nature, les rebords conduisent à différentes variétés de haches :

a) *haches à rebords martelés.* Les haches plates en cuivre nécessitent un martelage après une fonte souvent difficile, donnant une surface irrégulière. Le martelage plus poussé des côtés donne parfois une saillie latérale irrégulière le long des haches, dont l'intérêt fut certainement à l'origine de la notion de rebords destinés à la fixation du manche. Les rebords produits par martelage sont toujours peu élevés, de l'ordre du millimètre.

b) *haches à faibles rebords.* En creusant une rainure le long des parois longitudinales du moule on obtient, à la fonte, une hache munie de petits rebords. Cette forme est fréquente dès le Bronze Ancien. Les rebords sont encore peu saillants : 1 à 2 mm, mais réguliers, se détachant nettement du corps de la hache. Il est cependant quelques cas où un martelage, après la fonte, rend difficile leur séparation d'avec la précédente série, surtout si des phénomènes de corrosion ont encore atténué l'aspect original de la hache.

c) *haches à forts rebords.* L'amélioration des techniques de fonte, amène des rebords de plus en plus marqués, atteignant de 3 à 10 mm de haut. Leur base est plus ou moins large suivant qu'ils se raccordent à angle droit ou en arrondi avec le corps de la hache. L'extrémité supérieure est amincie, arrondie, rectangulaire et parfois martelée. De plus ils ne sont plus toujours perpendiculaires mais

peuvent être légèrement rabattus vers le centre pour mieux enserrer le manche.

d) *localisation des rebords.* Elle est variable. Dans les formes longilignes, à tranchant rectiligne ou peu convexe, les rebords suivent presque entièrement les côtés de la hache (Médoc). On note parfois un démarrage des rebords à 1 ou 2 cm du sommet de l'instrument.

La localisation des rebords au centre de la hache conduit aux formes de transition avec les haches à ailerons : haches à ailerons naissants. Enfin les haches, très différenciées soit par leur longueur (haches « spatules » « cuillers » ou ciseaux) soit par la forme de leur tranchant, ont des rebords souvent limités à la partie supérieure de la hache.

#### 2 — *Forme des haches.*

a) *Formes dérivées des haches plates.* Les haches à rebords martelés ou à faibles rebords ont souvent des formes rappelant celles des haches plates (haches des Tumulus armoricains, type suisse de Neyruz, etc...). On retrouvera pour le sommet, les bords ou le tranchant, les mêmes variations que pour les haches plates déjà évoquées.

b) *Formes atlantiques.* On note une tendance progressive à l'allongement des haches, corrélatif à un renforcement des rebords et à une plus grande épaisseur. La forme des bords latéraux conduit à différentes familles. Les haches médocaines se singularisent par des bords rectilignes alors que les autres haches atlantiques (Bretagne, Normandie) montrent des bords concaves avec tranchant souvent plus large. Les haches les plus évoluées annoncent par une ébauche de butée médiane, la hache à talon.

c) *Formes orientales.* L'évolution des haches orientales à partir des premières haches à faibles rebords est beaucoup plus complexe et conduit à toute une gamme d'instruments très polymorphes, où souvent une distinction est possible entre une partie supérieure réservée à l'emmanchement et une partie inférieure développée en lame. La différenciation se fait :

— *par élargissement du tranchant* : haches

à tranchant en éventail, elliptique ou semi-circulaire, haches avec tranchant en forme de cloche ou pyriforme. Un épaulement peut séparer la partie munie de rebords de la partie tranchante (type suisse de Möhlin);

— *par une inflexion médiane des rebords* : haches à rebords en accolade.

— *par un allongement du corps de la hache* conduisant aux formes très particulières des haches-spatules, haches-ciseaux ou haches-cuillers.

*Métallurgie.*

D'abord en cuivre puis le plus souvent en bronze, les haches à rebords sont fondues dans des moules bivalves, la coulée s'effectuant par la partie supérieure de l'outil. La trace de la séparation longitudinale des deux valves du moule est visible sur les côtés des haches brutes de fonderie. Mais beaucoup d'outils subissent après la fonte un martelage sinon un polissage soigné qui efface les cicatrices de fonderie. Les fameuses « encoches », présentes au sommet des haches orientales, sont le plus souvent dues, comme l'a fait pertinemment remarquer P. Laurent, au rabattement soigné des deux jets de coulée. L'affûtage amène un élargissement notable du tranchant et parfois l'écrasement des rebords latéraux à son niveau. Parfois l'aiguillage régulier amène un biseau qui se traduit sur les faces par une ligne ou un ressaut qui suit le tranchant à quelques millimètres ou centimètres.

*Décoration.*

Les haches à rebords sont parfois décorées suivant une mode qui semble originaire des

îles Britanniques. Dès 1902, l'abbé Breuil en avait recensé une petite série dans l'Ouest

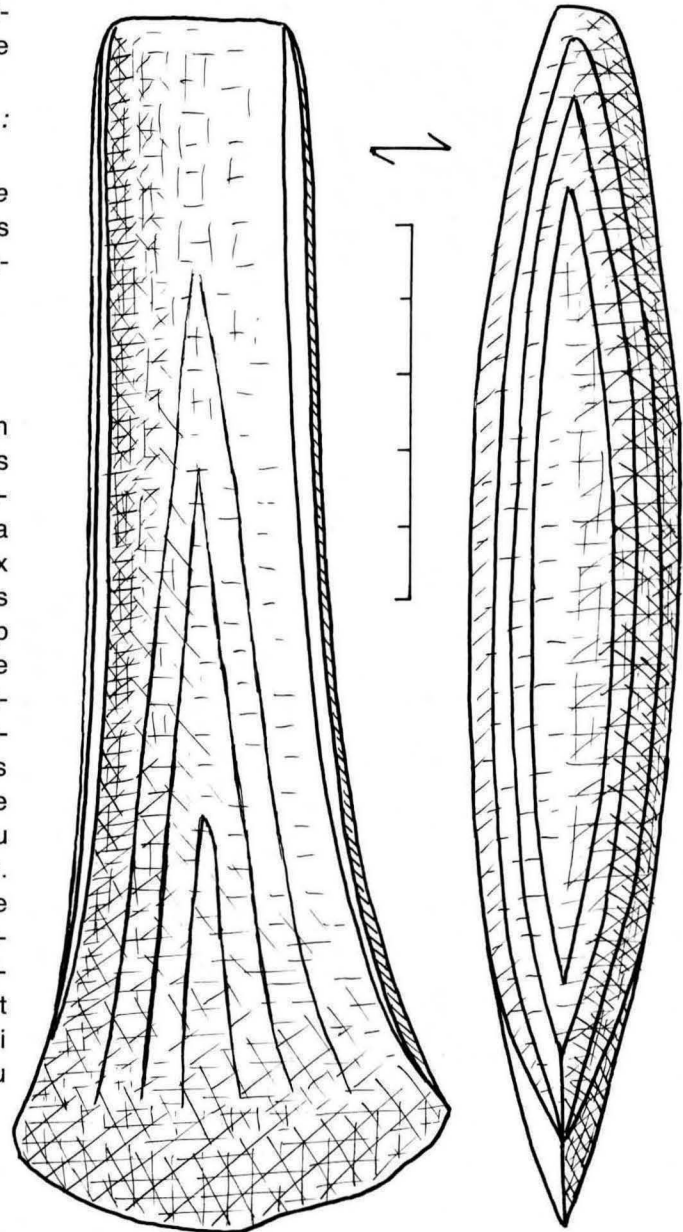
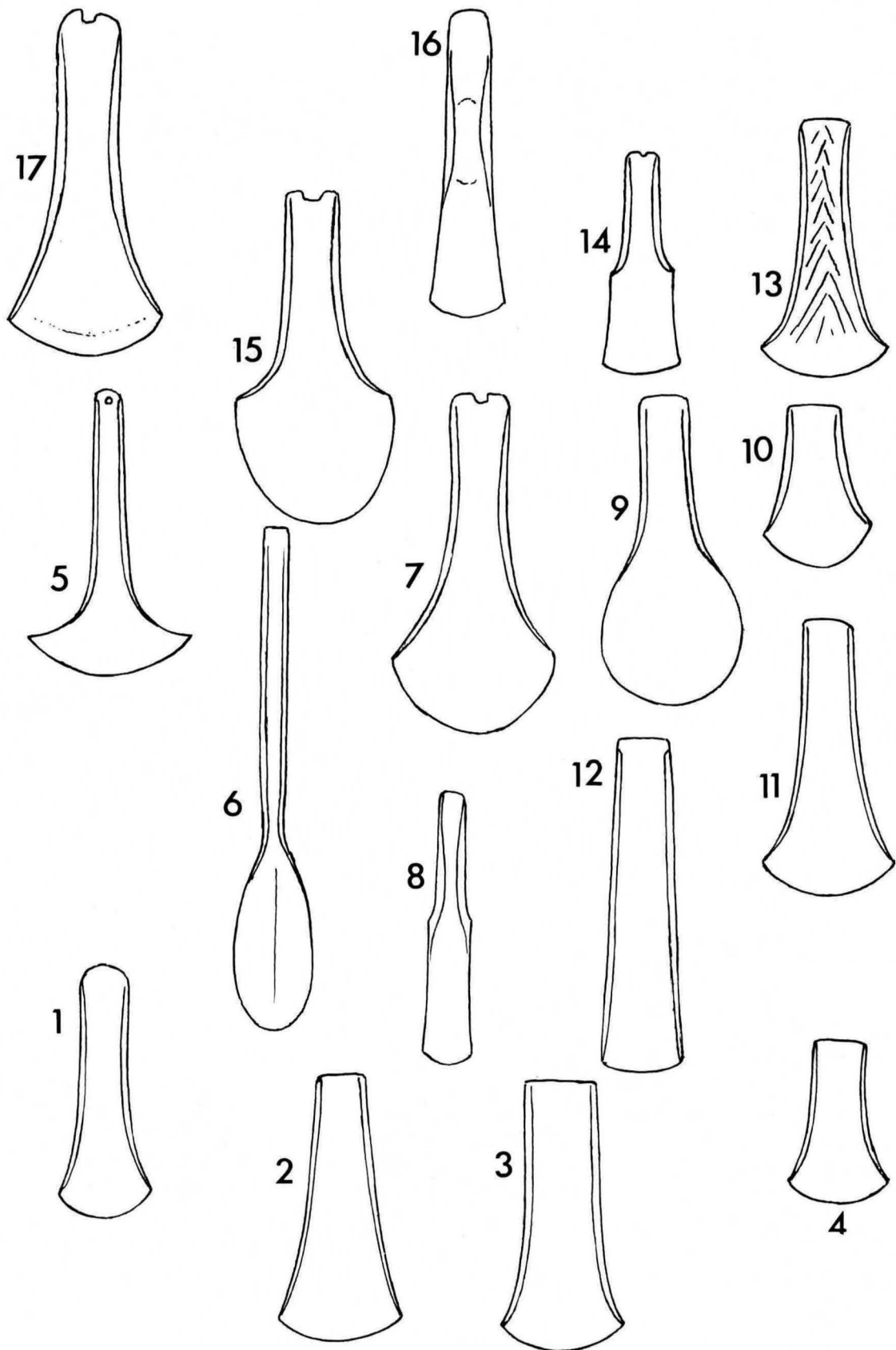


Fig. 1. — Hache décorée. Tréboul (Finistère).  
Musée Préhistorique Finistérien.



*Familles des haches à rebords (les numéros renvoient aux fiches) :*

1 : type de Salez (411). — 2 : type de Neyruz (4111). — 3 : type des tumulus armoricains (4112). — 4 : haches à petits rebords (411). — 5 : type en éventail (4226). — 6 : type hache-spatule (4221). — 7 : type de Langquaid (4213). — 8 : type de la Baraque (4224). — 9 : type des Roseaux-Morges (4211). — 10 : types languedociens (4212). — 11 : types atlantiques à forts rebords (4121). — 12 : type médocain (4122). — 13 : type atlantique décoré (4121). — 14 : type à épaulements (4225). — 15 : type de Möhlin (4214). — 16 : type à rebords partiels-Ricardelle (4231). — 17 : type de Porcieu-Amblagnieu (4215).



de la France (Petosse, Massigny, Vendée).

Localisation.

Sur les haches à rebords de la zone atlantique le décor se localise sur les côtés de la hache, en liaison avec un rabattement ou un martelage des rebords. Mais les faces peuvent aussi être ornées conjointement aux rebords. Quelques rares exemplaires sont uniquement ornés sur les faces.

Les types à tranchant élargi, originaires de l'Est, sont plus rarement décorés sur les côtés. On note cependant la hache de Mouy (Oise) à tranchant en éventail et dont les côtés sont ornés de lignes parallèles transverses (Musée Préhistorique n° 803), Plus souvent le décor se situe sur les faces avec une plus grande fréquence au niveau du tranchant.

Technique.

— martelage longitudinal régulier : côtés facettés (Tréboul, Bretagne; Habsheim, Haut-Rhin);

— martelage donnant des cannelures obliques et curvilignes : Loire-Atlantique (Breuil, 1902);

— coups de burin ou de marteau donnés par séries horizontales sur les côtés (Petosse, Vendée);

— décor latéral par chevrons, arêtes de poisson (Vendée, Bretagne);

— décor sur les faces entre les rebords par lignes ou cannelures divergentes (Trizay et Bretagne);

— décor latéral en croix de Saint-André, rappelant peut-être le système de ligature du manche : hache du type des Roseaux;

— décor en larges cannelures, horizontales et verticales sur les côtés, divergentes sur les faces (Bretagne, Gironde);

— décor par martelage régulier du dessus des rebords;

— décor par lignes parallèles au tranchant;

— décor par lignes ou cannelures en festons au niveau du tranchant : haches-ciseaux ou haches-spatules.

[1] MORTILLET, G. et A. de — *Musée Préhistorique*, Paris 1881.

[2] DÉCHELETTE, J. — *Manuel d'Archéologie*, II, Paris, 1910.

[3] COUTIL, L. — Haches-spatules et ciseaux de dimensions anormales de l'Âge du Bronze. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 1915, pp. 250-267.

[4] BERCHON, E. — Etudes Paléo-archéologiques sur l'Âge du Bronze, spécialement en Gironde. *Mém. Soc. Arch. Bordeaux*, XIV et XV, Bordeaux, 1893.

[5] DUNLOP, M. — L'Âge du Bronze en France. *L'Anthropologie*, 48, 1938, pp. 452-502.

[6] MILLOTTE, J.-P. — *Le Jura et les Plaines de la Saône aux âges des métaux*. Annales litt. Univers. Besançon, 59, Paris, 1963, 452 pages.

[7] RIQUET, R. et COFFYN, A. — Les cadres culturels préhistoriques autour de l'estuaire girondin. *Rev. Hist. Bordeaux Gironde*, 1964, pp. 1-70.

— COFFYN, A. — Thèse (à paraître).

— BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Âge du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, 365 pages.

- [8] MILLOTTE J.-P. — op. cité.  
ABELS, B.-U. — *Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz*,  
*Préhist. Bronzef.* IX, 4 Munchen, 1972, 122 pages.
- [9] BOCQUET, A. — L'Isère pré et protohistorique. *Gallia-Préhistoire*, XII, 1969, pp. 121-258, et pp. 273-400.
- [10] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. *Mém. Soc. Préhist. Fr.*, 9, 1972,  
460 pages.
- ROUDIL, J.-L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, 10, 1972, 302 pages.

Le martelage prononcé des haches plates produit des haches à rebords martelés dont la typologie reste difficile et subjective. Les premières haches à rebords moulés sont des haches à petits rebords dont la hauteur est de l'ordre de 1 à 2 mm.

La forme de ces haches est souvent proche de celle des haches plates, soit trapézoïdale, et leur longueur moyenne de 80 à 150 mm. Les types en sont variés. Des formes de petite taille sont très répandues. Elles sont trou-

vées en dépôts ou isolées et même dans les tumulus du Bronze Ancien de Bretagne et Normandie (fig. 1). Des variantes de plus grande taille permettent l'identification de types régionaux.

*Le type de Salez* défini d'après le dépôt de Sennwald, Salez, Suisse, montre un allongement notable du corps de la hache. Ce type datable du Bronze Ancien (Bronze A<sub>1</sub> de Reinecke) est surtout connu en Suisse et Allemagne du Sud. Un exemplaire proviendrait d'Alsace, sans origine précise [1] (fig. 2).

Les haches à petits rebords de forte largeur évoluent vers d'autres formes régionales : *type de Neyruz* en Suisse, ou *grandes haches des Tumulus armoricains* (fiches n° 4111 et 4112).

Quelques haches à petits rebords sont décorées, comme celle de Saint-Aigny, Indre, dont la lame est barrée par deux rangées de chevrons [2].

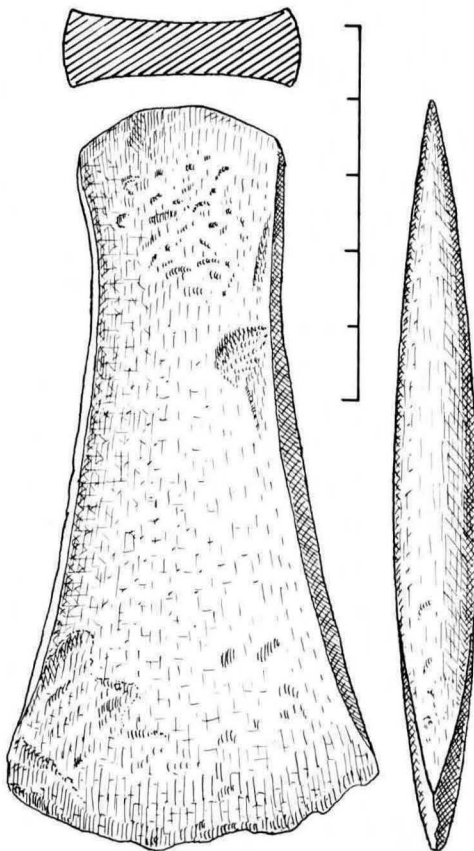


Fig. 1. — Hache à petits rebords.  
Tumulus de Loucé (Orne) (dessin G. Verron).

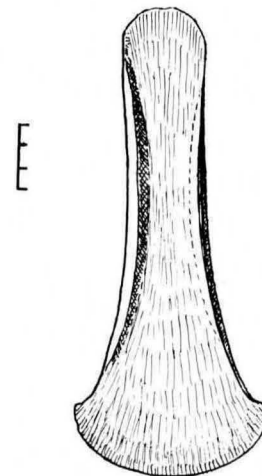
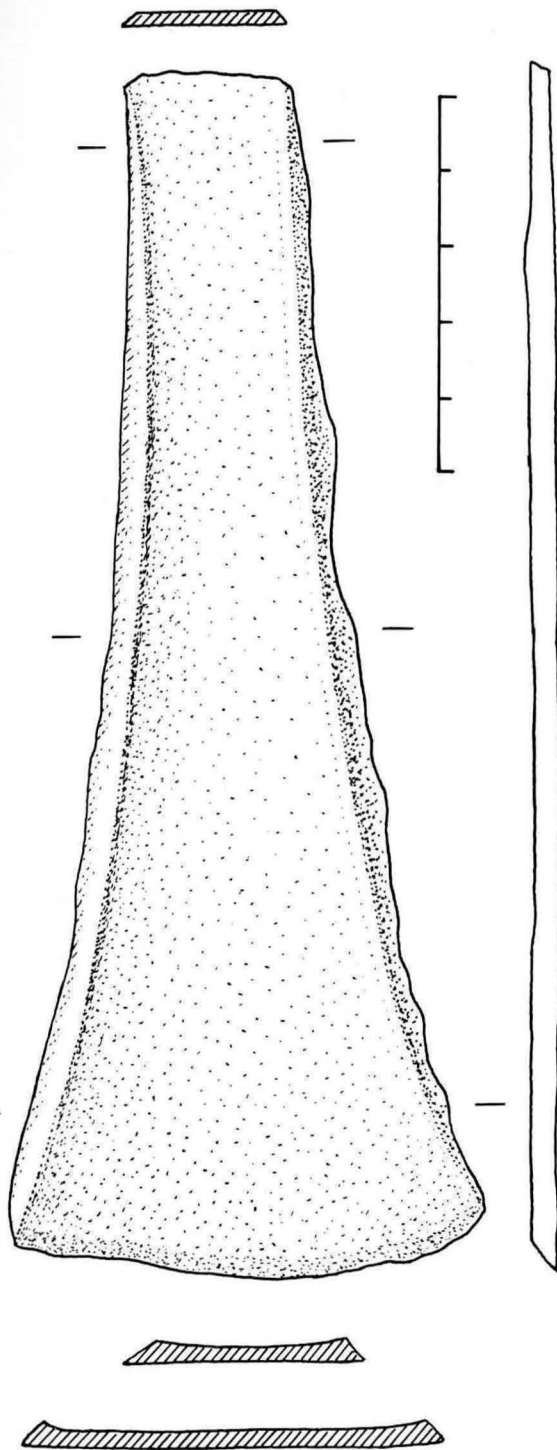


Fig. 2. — Hache du dépôt de Salez, Suisse.



Des lames très minces, montrant des rebords d'un seul côté sont connues en Gironde. Il s'agit sans doute de lingots du Bronze Ancien. E. Berchon [3] signala celles de Blaye, petites « haches » de 155 à 160 mm de long, épaisses de 3 à 5 mm (fig. 3).

Fig. 3. — Hache du dépôt de Blaye (Gironde).  
Musée des Antiquités Nationales.

[1] ABELS, B.U. — Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz. *Prähist. Bronzefunde*, IX, 4, 1972, n° 53, p. 7.

[2] DÉCHELETTE, J. — *Manuel*, II, Paris, 1910, p. 257.

[3] BERCHON, E. Dr. — *L'Age du Bronze, spécialement en Gironde*, Bordeaux, 1893, planche VIII.

*Neyruz* : Localité du canton de Vaud (Suisse). Le dépôt de Neyruz fut découvert en 1906 sous une pierre dans une sorte de petit coffre. Il comprenait un poignard du type rhodanien ancien et 5 haches à rebords martelés. Par la suite il fut fréquemment cité par les auteurs suisses et allemands comme exemple d'une première phase du Bronze Ancien suisse. Le type de Neyruz a été défini par de nombreux auteurs dont R. Hachmann [1], J.-P. Millotte et M. Vignard [2] et, plus récemment, B.-U. Abels [3].

Les haches sont de longueur moyenne en général (12 à 15 cm) mais certains exemplaires peuvent atteindre et même dépasser les 20 cm. Le sommet est moyen (20 à 30 mm), les bords latéraux concaves, le tran-

chant élargi sans exagération (40 à 60 mm). Les rebords, venus ou non à la coulée, sont parfois renforcés par martelage. Ils sont peu proéminents (1 à 2 mm) et s'estompent au niveau du sommet et du tranchant mais en suivant la majeure partie des bords. Suivant le degré de convexité du sommet ou du tranchant, des variantes de détail peuvent être distinguées. J.-P. Millotte distingue une variété à sommet arrondi et lame peu évasée d'une autre série où le sommet est rectiligne et la lame plus élargie. Abels distingue pour la Suisse 5 variantes de détail dont certaines, il est vrai, se limitent à un ou deux exemplaires.

Le type de Neyruz est caractéristique de la Suisse occidentale dans la toute première partie du Bronze Ancien (Reinecke A 1) avec quelques prolongements possibles pour certains exemplaires. De la Suisse, le type s'est répandu vers le Jura (la Chapelle-sous-Fri-leuse, Nance), le Doubs (Courvière, Rennes-sur-Loue, Guyan-Vennes). Quelques exemplaires en sont connus en Alsace (Lucelle, Haut-Rhin; Strasbourg, Bas-Rhin). La diffusion vers les Alpes et le Midi par les vallées de la Saône (Morey, Haute-Saône), du Rhône et intra-alpines est bien connue. On notera en particulier la présence de gros dépôts comme celui de 58 haches à Ternay (Isère) [4]. Il faut signaler l'association de haches du type de Neyruz avec des poignards rhodaniens dans le dépôt des Taburles-en-Avançon (Hautes-Alpes). La diffusion vers le Nord et l'Ouest est plus sporadique mais on connaît de beaux exemples du type de Neyruz dans le bassin Parisien (Ablon). Par contre il y a, tant dans l'Ouest que dans le Midi, des variantes locales de haches à petits rebords

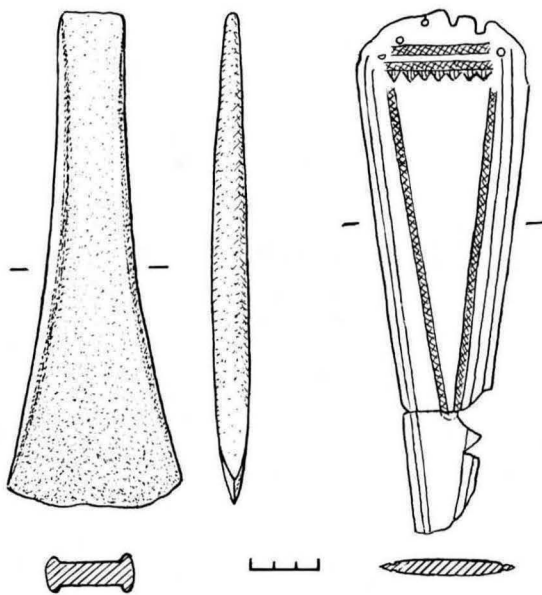


Fig. 1. — Dépôt de Neyruz.  
Hache à rebords et poignard triangulaire  
(d'après J.P. Millotte).

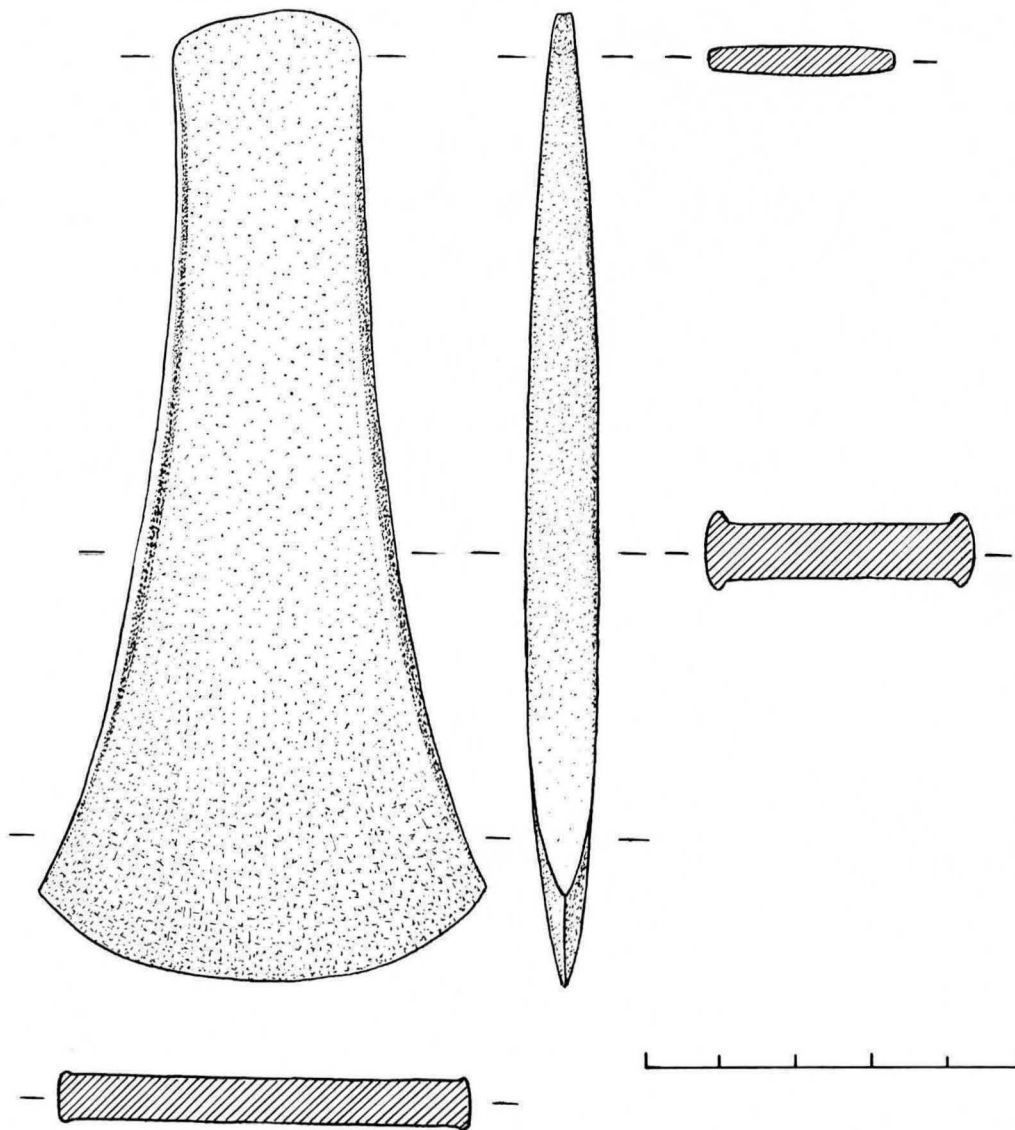


Fig. 2. — Hache du type de Neyruz. Ablon près de Villeneuve-Saint-Georges, dragages de la Seine. M.A.N.

peut-être influencées par les modèles suisses de Neyruz mais qui s'en éloignent par une plus petite taille et un tranchant plus évasé

(Languedoc), ou au contraire par une largeur générale de l'instrument nettement supérieure (tumulus armoricains).

- [1] HACHMANN, R. — Die Frühe Bronzezeit im westlichen Ostseegebiet und ihre mittel-und südosteuropäischen Beziehungen. Hamburg, 1957.
- [2] MILLOTTE, J.P. et VIGNARD, M. — Un type d'outil de l'Age du Bronze, la hache dite de Neyruz, la trouvaille d'Ollon (Suisse), R.A.E., XI, 1959, pp. 291-295.  
— VIOLLIER, D. — Carte archéologique du canton de Vaud.
- [3] ABELS, B.-U. — Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz. P.B.F., Munich, 1972.
- [4] BOCQUET, A. — L'Isère préhistorique et protohistorique. *Gallia-Préhistoire*, XII, 1969.

La première série des tumulus armoricains localisée en Bretagne occidentale est caractérisée par un abondant mobilier métallique associé aux fameuses pointes de flèches en silex de type armoricain, à pédoncule et barbelures latérales. Les bronzes comprennent des poignards et des haches à petits rebords que l'on a parfois rapprochées du type de Neyruz. Il semble qu'il soit nécessaire de les dissocier. Quelques haches à rebords de petite taille sont à rattacher au type général des haches à petits rebords sans caractères distinctifs.

Par contre on peut distinguer comme *hache des tumulus armoricains* une série d'une douzaine d'instruments de grande taille à lame beaucoup plus plate et large que pour le type de Neyruz. Elles sont caractérisées par des largeurs au sommet et au milieu de la lame beaucoup plus fortes que pour le type de Neyruz. Malheureusement, le séjour fréquent de ces instruments dans les caveaux humides les a fortement corrodés, rendant leur typologie de détail difficile à préciser. Il se forme parfois, par l'altération, de véritables pseudo-manchons. Parmi les plus beaux exemplaires il faut citer les haches de Plouvorn, Finistère, Prat, Tremel et Saint-Adrien, Côtes-du-Nord. Les haches des tumulus armoricains sont une production régionale originale qu'on ne retrouve pas dans la Civilisation contemporaine du Wessex. Par contre, on en connaît quelques exemples normands. Elles sont datables du Bronze Ancien, vers 1700 avant J.-C.

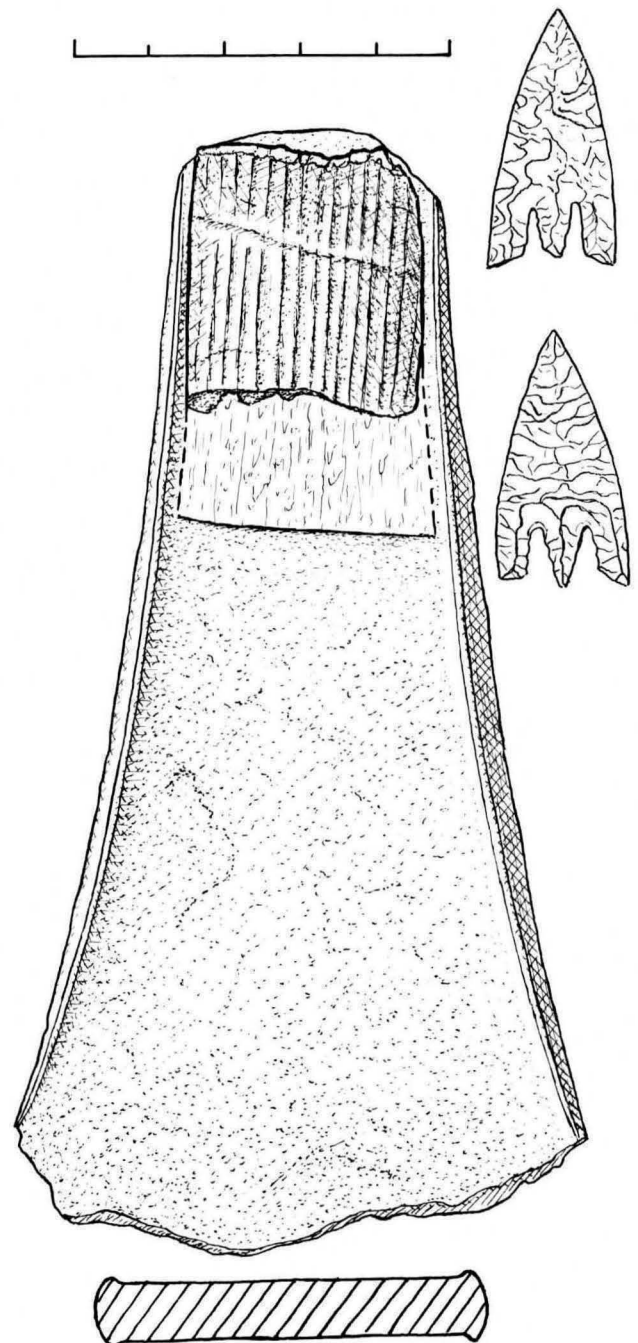


Fig. 1. — Hache à rebords avec traces de bois et pointes de flèches en silex. Tumulus de Porz-ar-Saoz, Tremel (Côtes-du-Nord).



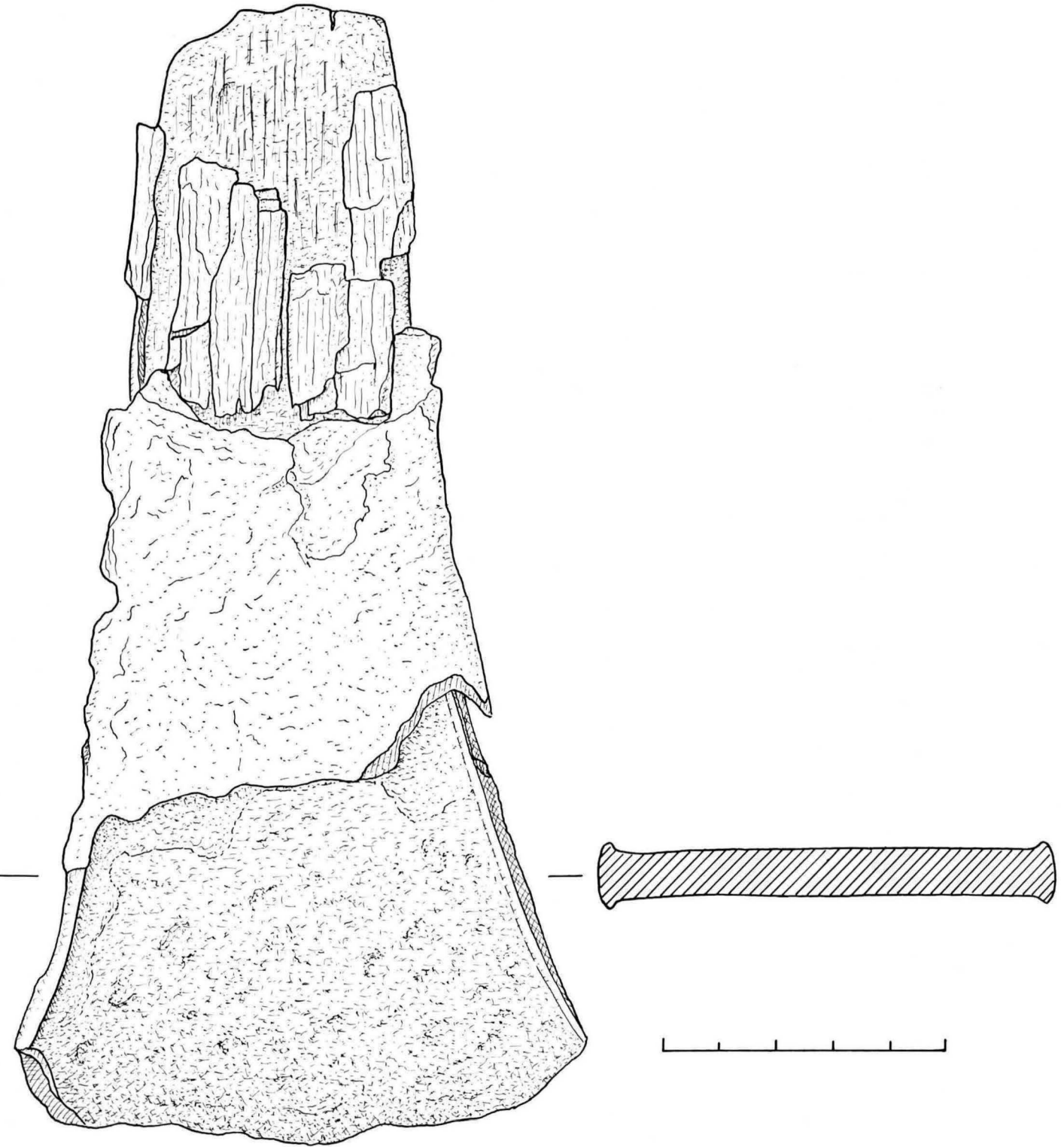


Fig. 2. — Hache du tumulus de Tossen-Maharit à Prat (Côtes-du-Nord), montrant des vestiges de bois au sommet et un « manchon » probablement du à l'oxydation. Musée des Antiquités Nationales.

[1] MARTIN, A. et PRIGENT, (abbé), 1907. — Le Mouden-Bras en Pleudaniel (Côtes-du-Nord). *Bull. Soc. Arch. Finistère*, XXXIV, 1907.

[2] COGNE, J. et GIOT, P.R., 1951. — L'Age du Bronze Ancien en Bretagne. *L'Anthropologie*, LV, 1951, pp. 425-444.

[3] BRIARD, J. et GIOT, P.R., 1956. — Typologie et chronologie du Bronze Ancien... *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, LIII, 1956, pp. 363-373.

[4] BRIARD, J. — Un tumulus du Bronze Ancien, Kernonen en Plouvorn (Finistère). *L'Anthropologie*, 74, 1970, p. 5-48.

Les haches à forts rebords sont caractérisées par des rebords nettement individualisés, dessinant une gorge incurvée ou un logement rectangulaire pour l'insertion du manche. La hauteur des rebords dépasse les 3 mm et peut atteindre 8 mm ou plus. Leur épaisseur à la base est de 3 ou 4 mm. Ils s'amenuisent souvent au sommet.

Les haches à lame non différenciée munies de forts rebords sont abondantes dans la zone atlantique où elles ont donné lieu à une production soutenue pendant tout le Bronze Moyen (fig. 1). Le centre médocain (fiche 4122) est particulièrement important. Quelques haches sont connues vers l'Est : Myard, à Vitteaux, Côte-d'Or, avec des tranchants évasés (fig. 2) qui annoncent les haches à lames différenciées habituelles à la zone orientale.

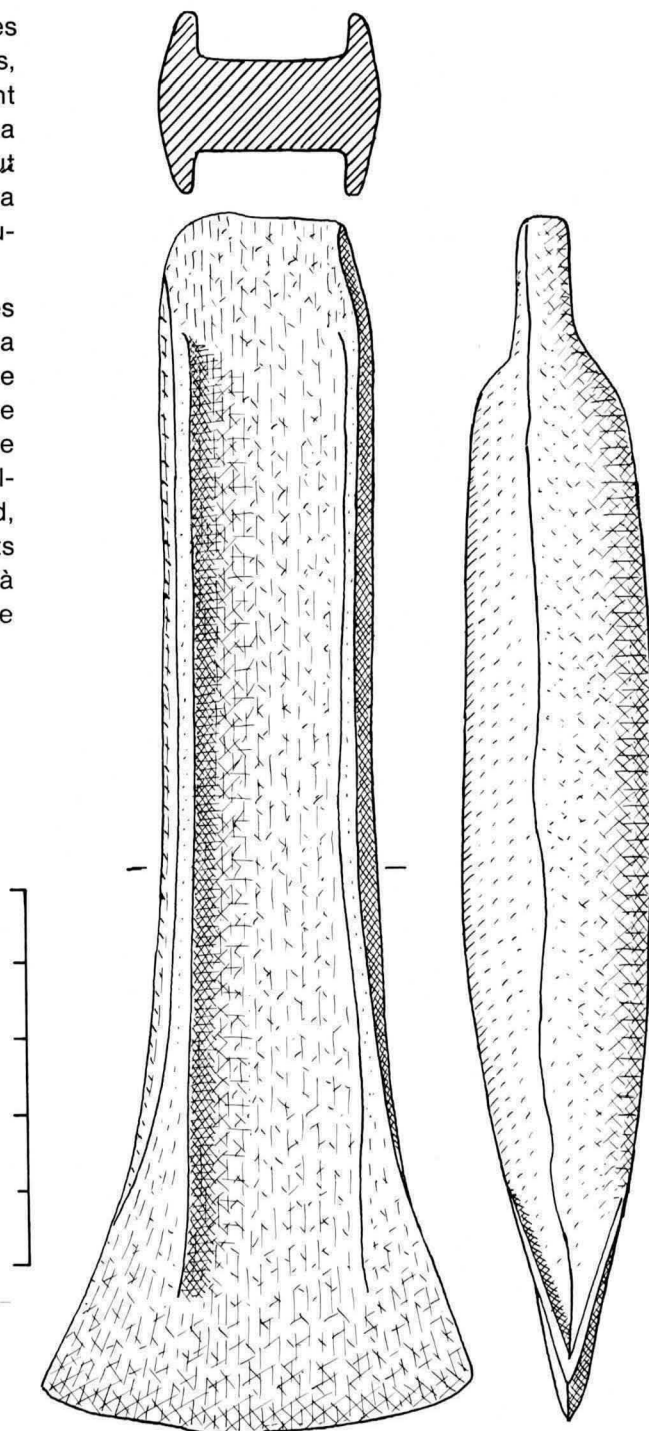


Fig. 1. — Hache à forts rebords.  
Dépôt de Chebrac, Musée de Cognac  
(dessin J. Gomez).

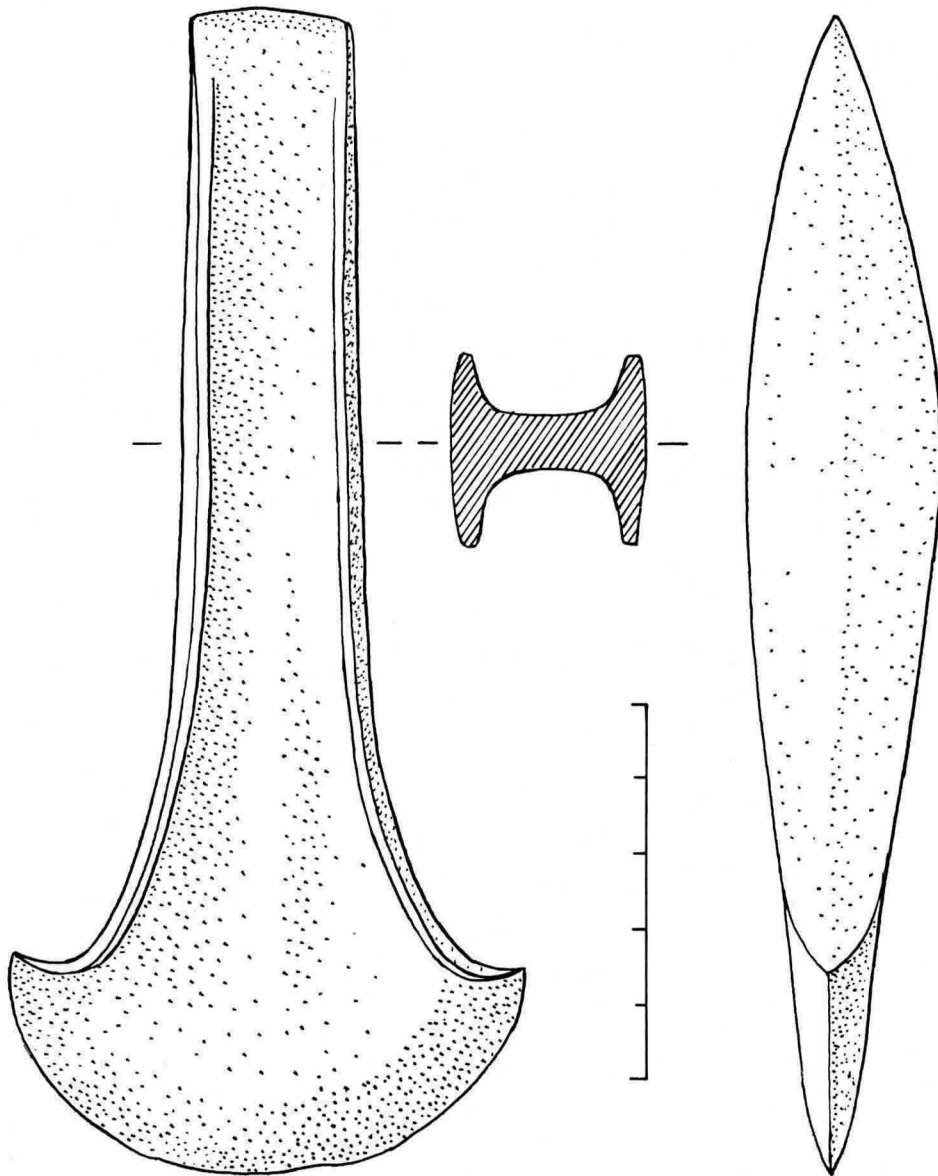


Fig. 2. — Hache à forts rebords. Camp de Myard à Vitteaux (Côte-d'Or).  
(d'après J.-P. Nicolardot).

Dans la zone atlantique, les dépôts du Bronze Moyen comprennent des haches à forts rebords de taille moyenne ou grande, à sommet rectiligne, bords droits ou concaves et tranchant évasé (fig. 1). La hauteur des rebords venus à la fonte atteint 7 à 10 mm.

Une quarantaine de haches de ce type sont connues en Bretagne dans le groupe de Tréboul, du plein Bronze Moyen [1]. Leur taille moyenne est de 129 mm pour une largeur moyenne de 53 mm au tranchant. Il existe quelques formes de petite taille (80 à 100 mm). Les côtés des haches peuvent être martelés et facettés. On retrouve ces haches tout au long de la façade atlantique de la

Somme à la Gironde. A côté de ce type atlantique peu différencié, se distinguent quelques variantes régionales : type *médocain* (fiche 4122), type *d'Arreton Down*, type à *lame décorée* ou type *de Thonac*. Un type vendéen a été identifié par A. Coffyn et J.P. Pautreau [2].

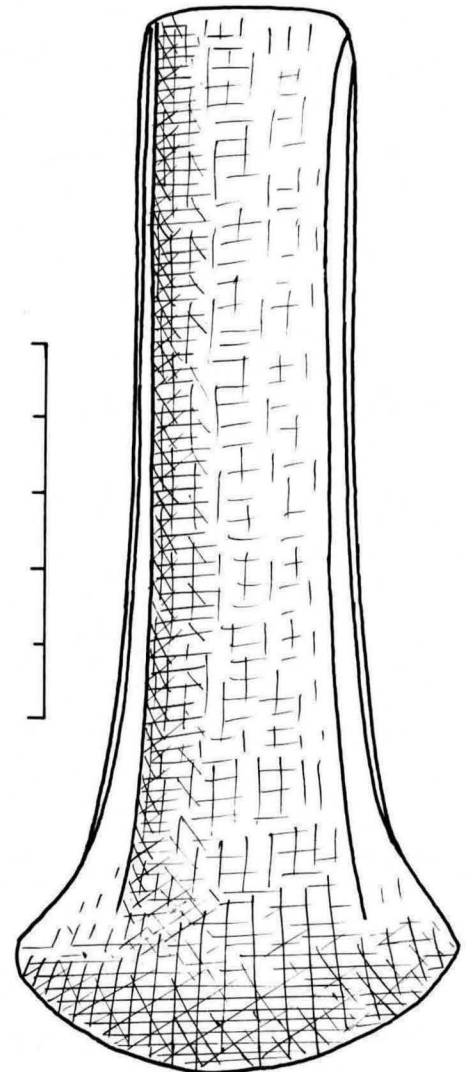
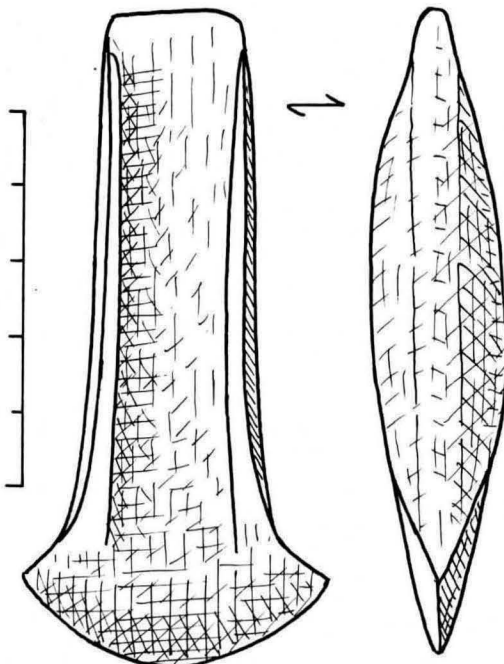


Fig. 1. — Haches à rebords de type atlantique.  
Dépôt de Tréboul, Douarnenez (Finistère).  
Musée Préhistorique finistérien.

Il se distingue par des côtés « foliacés », de forts rebords et un tranchant évasé.

Le type d'Arreton Down a été défini d'après une cachette britannique du Bronze Moyen

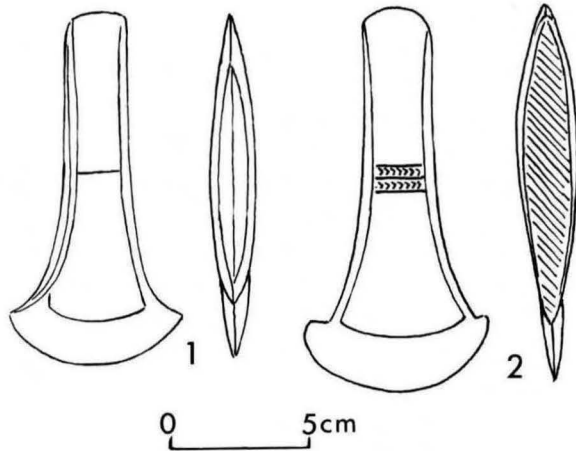


Fig. 2. — Haches du dépôt de Muids (Eure)  
(dessin G. Verron).

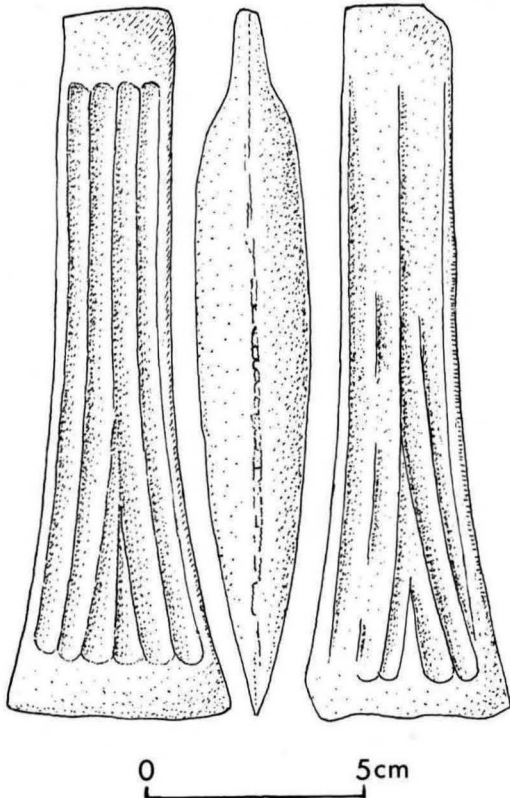


Fig. 3. — Dépôt de l'Avenir à Trizay (Charente-Maritime)  
(dessin de Coffyn).

[3]. C'est une hache à forts rebords et sommet arrondi caractérisée par une lame avec arête transversale médiane qui donne à la hache une section longitudinale losangique. Les haches d'origine britannique, souvent décorées, ont atteint la Belgique [4], le Nord de la France [5] et la Normandie, avec en particulier le dépôt de Muids, Eure [6] dont une des haches est décorée de cannelures latérales (fig. 2). Le passage est insensible avec les haches à talon naissant (fiche 511).

Les haches décorées du Centre-Ouest forment un ensemble original de haches à rebords mises en évidence par les travaux de A. Coffyn, G. Gachina ou J. Roussot-Larroque [7]. Les haches sont décorées de grandes can-

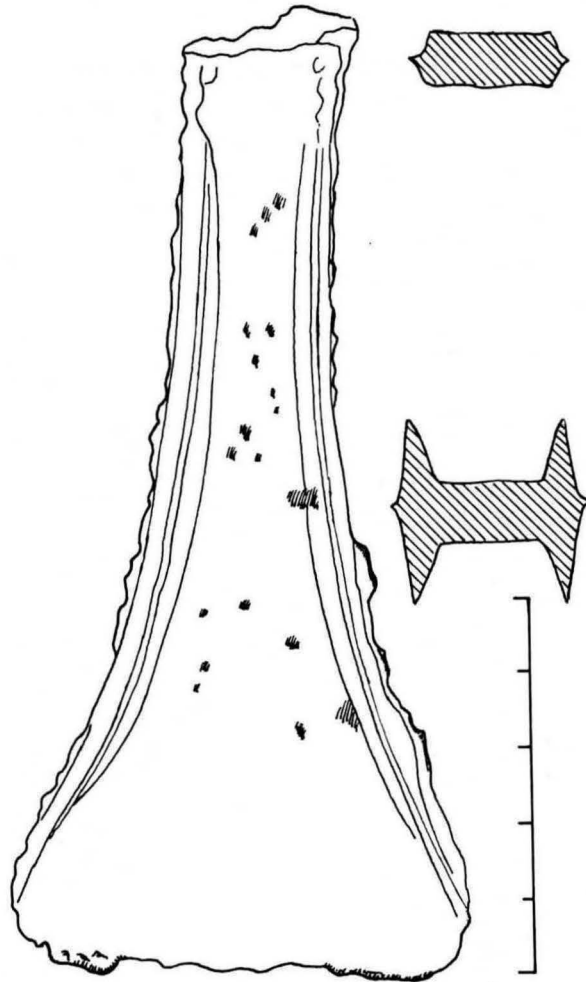


Fig. 4. — Hache du dépôt des Serres  
à Thonac (Dordogne)  
(d'après A. Roussot).

nelures parallèles ou divergentes suivant l'axe de la lame (fig. 3). Les dépôts les plus typiques sont ceux du Pouyalet à Pauillac, Gironde et de l'Avenir à Trizay, Charente-Maritime.

Le type de Thonac a été défini par Coffyn et Riquet [8] à partir du dépôt des Serres à Thonac, Dordogne, qui comprenait 27 haches semblables dont toute une série de 16 sortant du même moule, comme l'a montré l'excel-

lente étude récente de A. Roussot [9]. Ces dernières haches sont caractérisées par leur grande largeur au tranchant : 60 mm pour une longueur moyenne de 124 mm et une largeur au sommet de 20 à 22 mm. L'une d'elles est régularisée par martelage suivant le décor en rainures, déjà connu dans le Centre-Ouest. La diffusion du type semble restreinte, mais il s'agit d'une production originale locale restée sans lendemain.

[1] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 82.

[2] COFFYN, A. — Les haches à rebords cannelées dans l'Ouest de la France, typologie et chronologie. *Rec. Soc. Arch. Hist. Charente-Maritime*, XXV, 1973, pp. 45-58.

— PAUTREAU, J.P. — Thèse (à paraître).

[3] BRITTON, D. — Traditions of Metal Working in the later Neolithic and Early Bronze Age in Britain. *Proc. Préhist. Soc.*, 29, 1963, pp. 258-325.

[4] DESITTERE, M. — Haches du type d'Arreton Down en Belgique. *Helinium*, XIII, 1973, pp. 65-70.

[5] GAUCHER, G. et MOHEN, J.P. — L'Age du Bronze dans le Nord de la France. *Soc. Préhist. Nord*, 1974.

[6] VERRON, G. — *Antiquités Préhistoriques et Protohistoriques. Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime*, Rouen, 1971.

[7] ROUSSOT-LARROQUE, J. — Un dépôt du Bronze Moyen en Charente-Maritime. La cachette du Terrier des Ajoncs à Trizay. *Gallia Préhistoire*, XI, 1968, pp. 260-265.

COFFYN, A. — Thèse, 1973.

[8] COFFYN, A. et RIQUET, R. — Les cadres culturels préhistoriques autour de l'estuaire de la Gironde. *Rev. Hist. Bordeaux et département Gironde*, 33, 1964.

[9] ROUSSOT, A. — Les haches en bronze de Thonac. *Bull. Soc. Hist. Arch. Périgord*, 1973, pp. 127-135.





*Médoc* : région bordant, au Sud, l'estuaire de la Gironde.

Le Médoc est la région de production d'une massive hache à rebords à tranchant étroit et bords rectilignes. Dès 1803, on remarqua les découvertes de Pauillac qui furent analysées par des pionniers comme A. Jouannet [1]. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle paraissent les premières statistiques de F. Daleau [2] et surtout du Dr. E. Berchon [3]. Ce dernier recensa près d'un demi-millier de ces « haches à double coulisse » pour lesquelles il proposa le terme de « hache médoquine ». L'importance du groupe médocain fut admise mais on l'oublia quelque peu. Beaucoup de découvertes furent d'ailleurs dispersées ou mal publiées. Les auteurs, comme J. Déchelette, se contentent de signaler l'abondance des haches à rebords à l'embouchure de la Gironde.

Puis brusquement, sous l'impulsion de chercheurs comme R. Riquet [4], c'est une floraison de publications sur l'Age du Bronze médocain avec les travaux de A. Coffyn [5], de A. Roussot et de J. Roussot-Larroque [6], sans compter les recherches charentaises de J. Gachina [7].

La typologie des haches médocaines est complexe dans le détail et l'on a, suivant les auteurs, deux tendances : une restrictive, réduisant le type médocain à ses plus purs produits, illustrés par les grandes haches de Pauillac (fig. 1). La seconde tendance est de classer abusivement dans le type médocain toutes les haches à rebords à bords plus ou moins rectilignes. Il semble raisonnable de distinguer 3 groupes, suivant d'ailleurs en partie les premières sages constatations de E. Berchon :

- groupe des grandes haches médocaines;
- groupe des haches médocaines moyennes
- groupe des haches d'influence médocaine.

*Le grand type médocain* comprend des haches de très grande taille : 180 à 220 mm de longueur, à sommet étroit (30 mm en moyenne), tranchant peu évasé (45 à 60 mm), rectiligne ou faiblement convexe (fig. 2). La lame est épaisse (22 à 28 mm), les haches sont très lourdes : les 18 haches de Pauillac récupérées par Berchon pesaient de 670 à 815 gr, et une autre de Chateau-Lafitte 825 gr. Les rebords de ces haches sont rectilignes; ils ne démarrent souvent qu'à un ou deux centimètres du sommet mais se prolongent jusqu'au tranchant. Une première variante est à rebords peu élevés qui se raccordent au corps de la lame arrondi, donnant aux gorges un aspect curviligne (fig. 2). Une autre variante à rebords peu élevés, se raccordant de façon anguleuse est également connue [6] (fig. 3, 1).

Les haches sont soit brutes de fonderie avec de nombreux défauts de coulée, décalages de valves, etc..., soit soigneusement régularisées, sinon polies (*Médoc*, fig. 2) avec même quelques amorces de décor sur les lames. On a pensé que certaines de ces haches étaient des lingots, mais les expériences de chercheurs girondins tendent à prouver le contraire. J. Joyeux a même suggéré que l'emmanchement se faisait non pas avec un manche bifide comme il était admis jusqu'ici, mais avec un manche en bois perforé transversalement. Les rebords servaient à maintenir deux coins en bois qui bloquaient ainsi la lame dans le manche [8].

Les haches de grand type semblent issues du foyer initial girondin : dépôts de Pauillac,

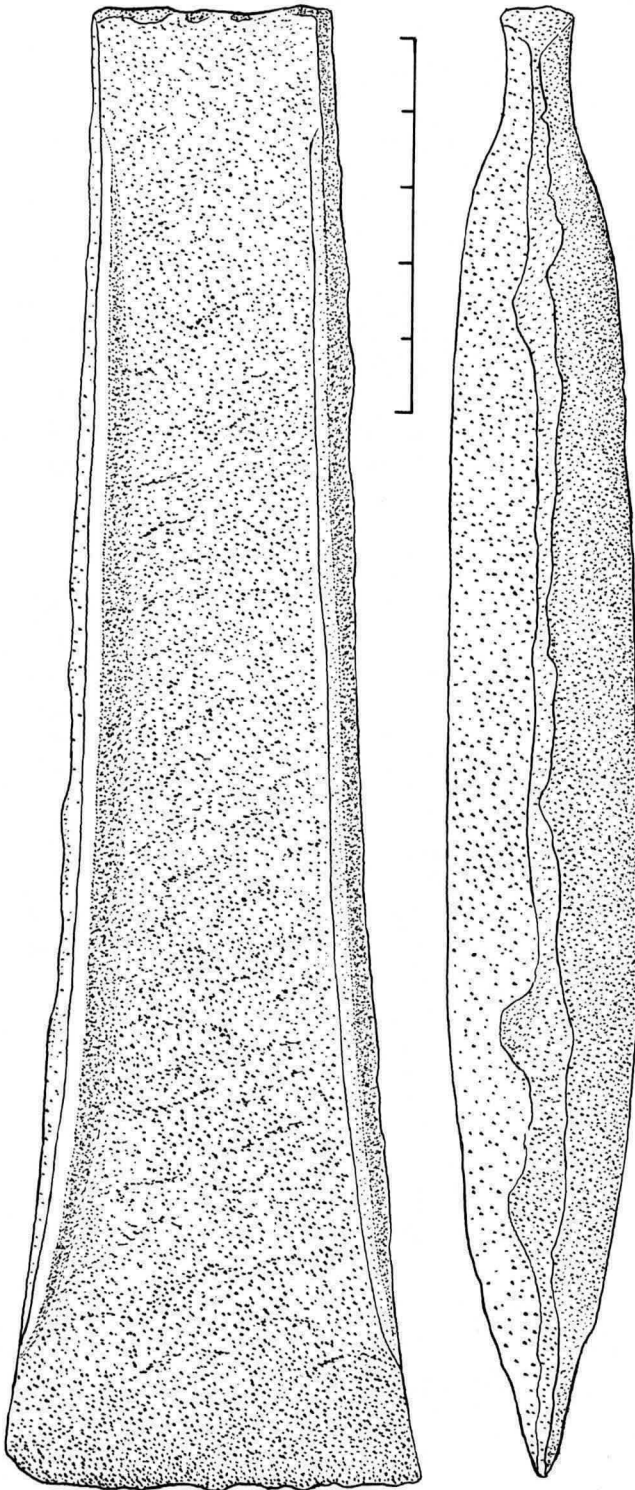


Fig. 1. — Hache du dépôt du Pouyalet à Pauillac (Gironde) (dessin G. Gachina).

Saint-Laurent-et-Benon, etc. On les considère comme les plus anciennes, ce qui n'exclut pas leurs associations avec les autres variantes de haches médocaines et leur présence dans quelques dépôts plus tardifs de la fin du Bronze Moyen.

*Les haches médocaines de type moyen* ont une taille allant de 140 à 160 mm, une largeur au sommet légèrement inférieure au modèle précédent (de l'ordre de 25 mm). Le tranchant varie de 40 à 55 mm. Le poids des haches est plus faible, oscillant autour de 400 à 500 gr. Les rebords sont plus hauts (8 à 11 mm) que pour le grand type et souvent se raccordent à la lame de façon anguleuse. Le type est également bien connu au Médoc (Pauillac, Saint-Julien, Saint-Laurent-et-Benon, etc...) (fig. 3, 2).

*Les haches proches du type médocain.* Il faut réserver le terme type médocain aux précédents modèles caractérisés par des bords

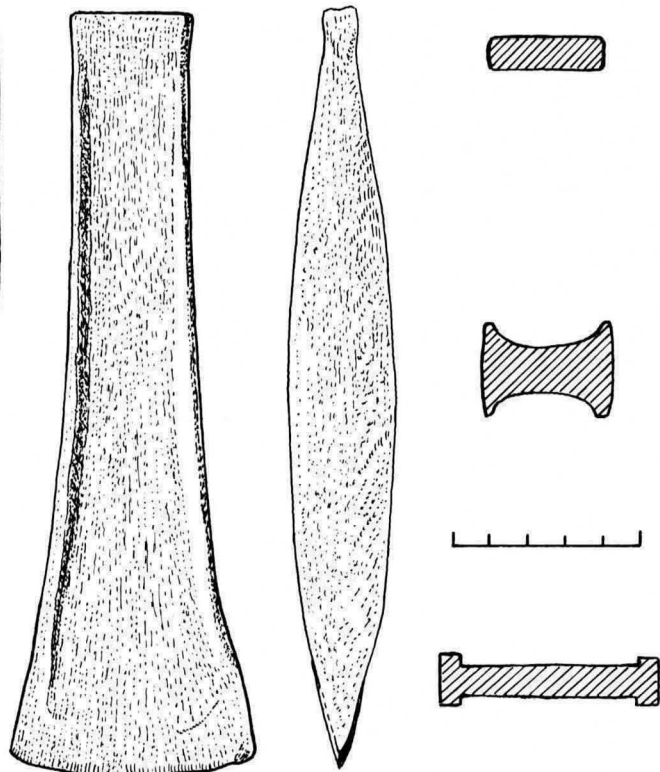


Fig. 2. — Hache médocaine du grand type à gorges incurvées. Médoc, 200 mm. (d'après J. Roussot-Larroque).

presque parfaitement rectilignes, un tranchant très étroit (rapport longueur/largeur au tranchant supérieur à 3 et souvent de l'ordre de 4 pour les grandes haches), des rebords allant jusqu'au tranchant. Cependant dans les variantes de haches à rebords de la zone atlantique il est des haches qui rappellent le type médocain par leurs bords rectilignes et leur tranchant peu évasé, comme par exemple une hache à rebords de Saint-Quay-Portrieux [9]. Il semble raisonnable

dans ce cas de parler simplement de hache d'influence ou d'inspiration médocaine.

On ne connaît pas de moules pour haches à rebords médocaines. Les analyses spectrographiques de séries médocaines ont montré une teneur assez forte en étain (11 à 15 %) et la pauvreté en plomb, souvent inférieure à 0,50 %, composition typique du Bronze Moyen évolué.

Les haches médocaines sont souvent trouvées seules ou en dépôt. Mais on connaît des

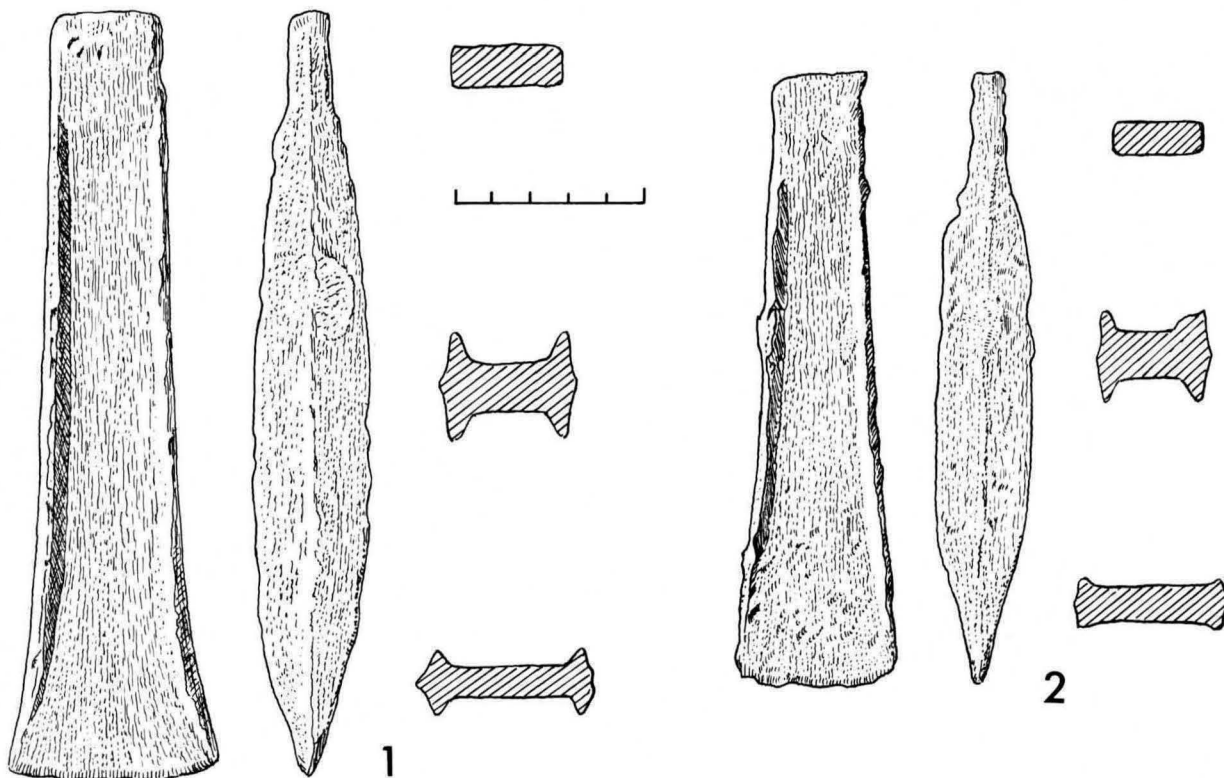


Fig. 3. — Dépôt de Saint-Laurent-et-Benon, Bénat, Médoc.

1 : hache du grand type médocain, 220 mm, 755 gr. 2 : hache du type médocain moyen, 161 mm, 398 g.  
(d'après J. Roussot-Larroque).

associations avec les autres variantes atlantiques de haches à rebords : à Genissac, Gironde c'est une hache à côtés facettés comme dans le dépôt de Tréboul. A Saint-Germain-la-Rivière, ce sont des haches à talon de type breton et une hache à rebords avec décor cannelé [5] et plus surprenant, mais peut-être fortuit, une hache à ailerons subterminaux. A Trizay, des haches médocaines côtoient haches à talon normandes et bretonnes [7]. Il est probable que le centre médocain se développa au Bronze Moyen, mais eut une longévité locale importante allant probablement jusqu'au Bronze Final.

Le centre de production principal est le Médoc et les régions voisines donnant environ une cinquantaine de découvertes pour la Gironde (dépôts de Blaye, Génissac Lesparre, Pauillac, Saint-Laurent, Saint-Julien,

Saint-Germain-d'Esteuil, Saint-Germain-la-Rivière, Venday, etc.). Beaucoup de dépôts furent dispersés et vendus au siècle dernier, d'où la présence de haches médocaines sans origine dans de nombreux musées. Néanmoins la répartition du type est bien connue surtout vers la Dordogne (Saint-Antoine-de-Breuil), le Lot-et-Garonne (Eysses, Goûts, Sos [10]), le Gers (Condom) et les Landes. Plus au Nord les dépôts typiques proviennent de Charente-Maritime (Barsan, Trizay).

L'influence des ateliers médocains fut considérable dans tout l'Ouest de la France où on leur doit non seulement ces multiples haches à rebords « d'influence médocaine » mais aussi la tendance à la production d'instruments longilignes, étroits comme les haches à talon de type breton.

- [1] JOUANNET, A. — *Musée d'Aquitaine*, avril-mai 1824, t. III, p. 167 et 208.  
CHEYNIER, A. Dr. — *Jouannet, grand-père de la Préhistoire*, Périgueux, 1936.
- [2] DALEAU F. — *Carte archéologique de la Gironde*, A.F.A.S. 1876, pp. 607-618.
- [3] BERCHON, E. Dr. — *Etudes palethnologiques sur l'Age du Bronze spécialement en Gironde*, Bordeaux, 1893. (ext. de *Mém. Soc. Arch. Bordeaux*, t. XIV, 1889, 1889, XVI, 1891 et XVII, 1892).
- [4] RIQUET, R. — L'Age du Bronze autour de l'estuaire girondin. *Bull. Soc. Etud. Scient. Angers*, II, 1959, pp. 62-72. Thèse. Non publiée.
- [5] COFFYN, A., DUCASSE, B., GARDE, J.A., RIQUET, R. — Les bronzes protohistoriques du Musée de Libourne. *OGAM*, XII, 1960, pp. 405-427.  
COFFYN, A. — L'Age du Bronze Final en Gironde. Thèse, 1973 (non publiée).  
COFFYN, A. — Le dépôt de bronze de La Rogue à Saint-Germain-la-Rivière. *Rev. Hist. Arch. Libournais*, XXXVII, 1969, p. 41-46.
- [6] ROUSSOT-LARROQUE, J. — L'Age du Bronze. *Société archéologique de Bordeaux. Exposition du Centenaire*, Bordeaux, 1973.  
Un dépôt du Bronze Moyen en Charente-Maritime. La cachette du Terrier des Ajoncs à Trizay. *Gallia-Préhistoire*, XI, 1968, p. 260-265.  
Thèse, à paraître.
- [7] GACHINA, J. — A propos du lieu-dit « L'Avenir » à Trizay (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 68, 1971, p. 245-247.  
Le dépôt de l'Avenir à Trizay (Charente-Maritime). Résultats d'analyses métallographiques. *Soc. Arch. Hist. Charente-Maritime*, 1973, p. 27-35.
- [8] JOYEUX, J. — Sur une conception de l'emmanchement des haches de bronze de type médocain. *Les Cahiers méduliens*, 8, 1971, pp. 45-52.
- [9] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965 (fig. 38, n° 4).
- [10] COFFYN, A. et MOHEN, J.P. — La Protohistoire au Musée d'Agen (Lot-et-Garonne). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, LXV, 1968, p. 757-778.

Les Roseaux : Station littorale située sur la rive Nord du Lac Léman, à Morges, canton de Vaud, Suisse.

En Suisse et dans la région rhodanienne les préhistoriens remarquèrent très tôt une variante de hache à petits rebords caractérisée par une zone d'emmanchement étroite, à bords parallèles et une large lame à tranchant subcirculaire. D'abord classée parmi la famille fourre-tout des « haches-spatules » elle fut dénommée par E. Vogt [1] hache des Roseaux d'après la célèbre station littorale [2] (fig. 1). En France, J.P. Millotte [3] retint le type « piriforme » des Roseaux dans son étude sur les haches spatules et donna un inventaire des haches des Roseaux en France à la suite de sa republication avec P. Abauzit du dépôt de Bègues [4]. Il souligna la variété des haches de la station des Roseaux dont certaines se rapprochent du type de Langquaid et d'autres du type de Porcieu. La hache typique des Roseaux (variante 2 de Millotte) est celle où la lame tend vers la forme circulaire. Les rebords disparaissent au niveau de la lame. Les bords de la hache, rectilignes au niveau des rebords, dessinent une courbe convexe au haut de la lame (et non concave comme pour le type de Langquaid) sans qu'il y ait de rupture ou d'épaulement comme dans le type de Möhlin. Dans son étude sur les haches à rebords B.U. Abels [5] fait éclater le type des Roseaux en trois :

- 1) Le type d'Auvernier, à lame circulaire, correspond en fait au plus classique des « types des Roseaux ».
- 2) Le type des Roseaux à lame plus trapézoïdale.
- 3) Le type d'Onnens qui montre parfois un léger épaulement.

Sans nier l'intérêt de ces variantes suisses il nous semble nécessaire de conserver le

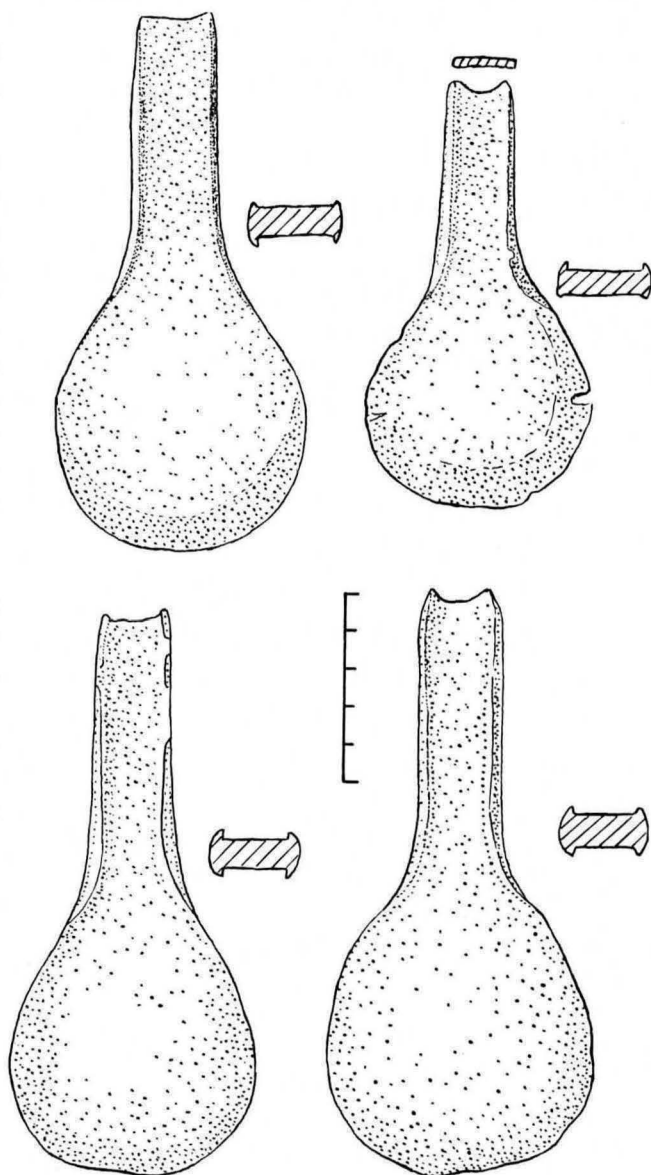


Fig. 1. — Haches de la station des Roseaux à Morges, Suisse (d'après A. et G. Gallay).

terme haches des Roseaux dans son acceptation classique, du moins pour les régions françaises. Il nous semble que ce soit l'optique suivie par J. Bill [6]. Une vingtaine d'ins-



truments sont connus en France [4] et [6] : Soyria, Jura; Mâcon, Saône-et-Loire; Aps, Privas, Salavas, Ardèche; Cessieu, Revel-Tourdan, Ternay (3h), Trept, Vienne (8 haches), Isère [7]; Mornas et Vaison-la-Romaine Vaucluse; Ubaye, Basses-Alpes; Trescléoux, Hautes-Alpes.

Leur origine semble suisse (lac Léman). Le dépôt de Bègues dans l'Allier est sans doute le plus occidental, les haches données comme provenant de Plélan-le-Grand, Ille-et-Vilaine étant des plus douteuses.

Il y a eu peu d'associations avec ces haches que les divers auteurs s'accordent cependant à placer à l'extrême fin du Bronze Ancien et au début du Bronze Moyen.

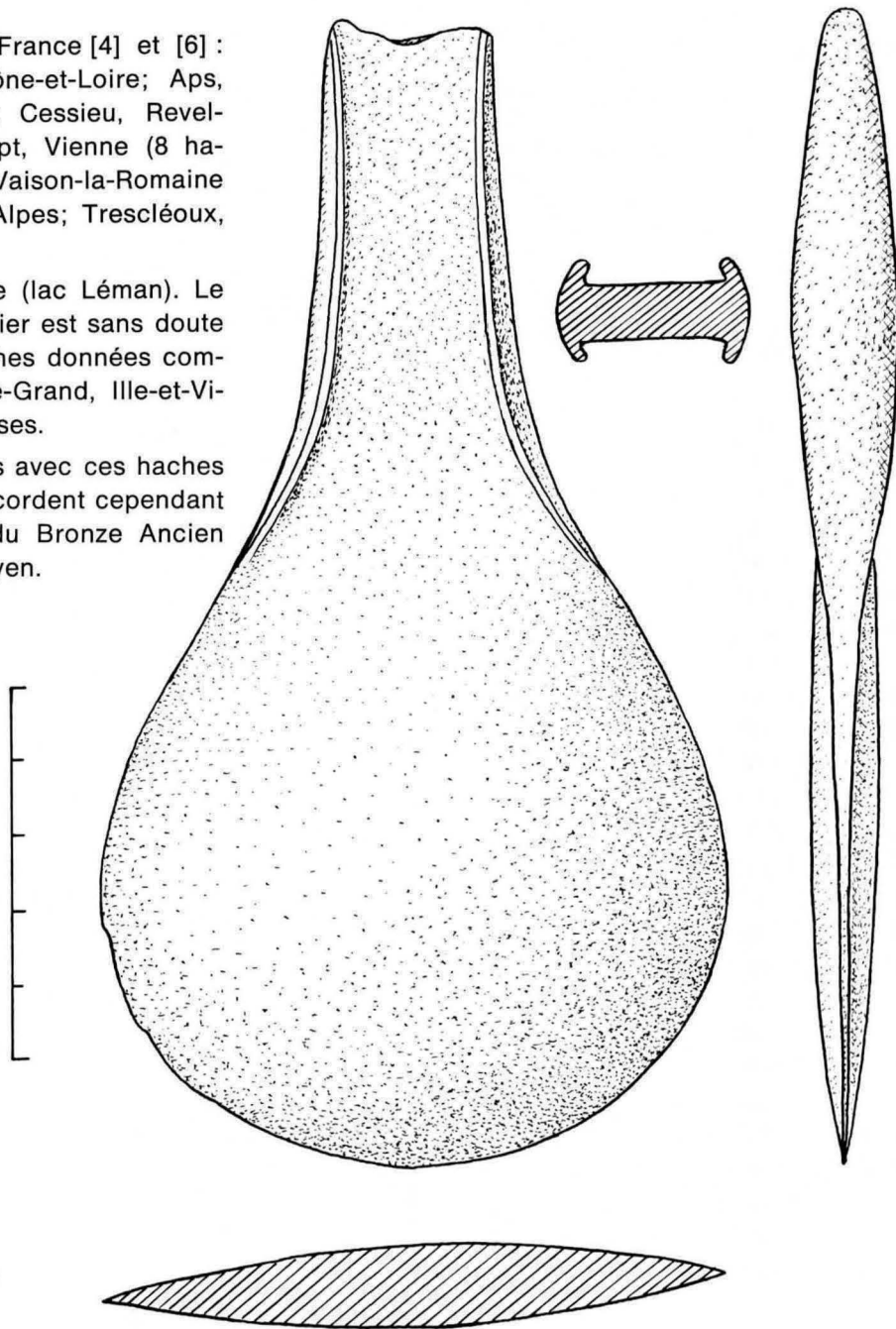


Fig. 2. — Hache du type des Roseaux. Vienne (M.A.N.).

- [1] VOGT, E. — Die Gliederung der schweizerischen Frühbronzezeit. *Festschrift O. Tschumi*, 1948, pp. 53-69.
- [2] GALLAY, A. et G. — Die älterbronzezeitlichen Funde von Morges. Roseaux. *Bull. Soc. Suisse Préhistoire*, 1972-73, pp. 85-113.
- [3] MILLOTTE, J.P. — Un type d'outil du Bronze Ancien, les haches-spatules. *Rev. Arch. Est Centre-Est*, IX, 1958, pp. 26-42.
- [4] ABAUZIT, P. et MILLOTTE, J.P. — Autopsie d'une découverte : le dépôt de haches de bronze de Bègues (Allier). *Rev. Arch. Centre*, V, 1966, pp. 245-262.
- [5] ABELS, B.U. — *Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz*. *Prähistorische Bronzefunde*, IX, 4, 1972, pp. 75-78.
- [6] BILL, J. — *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz*. Basel, 1973.
- [7] BOCQUET, A. — *L'Isère Pré et Protohistorique*, Grenoble, 1968.

HACHES

4. Haches à rebords

4212. TYPES LANGUEDOCIENS  
(ROUSSON-PEYROCHE)

Les gisements et dépôts languedociens du Bronze Ancien et du début du Bronze Moyen livrent souvent des haches à petits rebords, de taille moyenne, aux lames évasées rappelant même parfois le type de Morges. Ces haches de fabrication locale sont inspirées des ateliers suisses, influences transmises par la voie rhodanienne.

Dans cette série, J.L. Roudil a défini un type de *Rousson* comprenant des haches à sommet étroit, parfois encoché, bords concaves et large lame à tranchant évasé. Les bords peu élevés sont soit martelés, soit produits à la fonte. Au type des Roussons se rattachent des haches du Gard : Blandas, grotte des Tinos à Lussan, Maressargues, grotte de Rousson, grotte du Hazard à Tharax. Quelques haches proviennent de l'Ardèche : grotte de Peyroche II à Auriolles, Chanzon; de l'Hérault : Puissalicon, ou de l'Aveyron : Saint-Afrique [1].

Ces haches à faible teneur en étain (5 à 6 %) sont datées du Bronze A<sub>2</sub> par J.L. Roudil.

Parallèlement aux travaux précédents, J. Bill [2] avait défini un type de *Peyroche* comprenant les haches de Baix, Chanzon et Peyroche (Ardèche), Bellène (Vaucluse), Blandas, Rousson et Tharax (Gard). Il s'agit du même groupe d'objets également attribué par J. Bill à la phase 3 du Bronze Ancien, notamment par l'analyse de la céramique, jarres à cordon, etc., associée aux haches à la grotte de Peyroche II.

J. Guilaine [3] identifie un groupe de haches de la même famille : les haches à tranchant étalé des Basses-Corbières, comprenant les haches de Montpezat-le-Haut à Roquefort-des-Corbières, Fitou, Montou à Corbière et Peyriac-de-Mer, plus une hache également

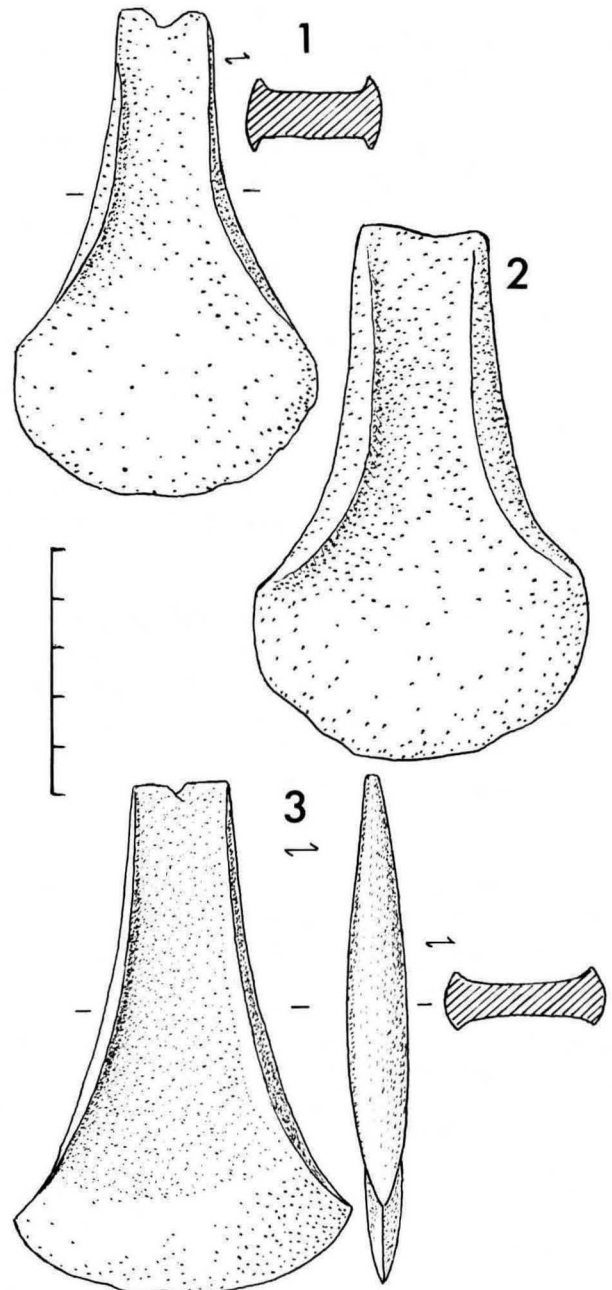


Fig. 1. — Types de haches à rebords languedociens.  
1 : grotte de Rousson ; 2 : grotte de Peyroche ;  
3 : Saint-Afrique (d'après J.L. Roudil).

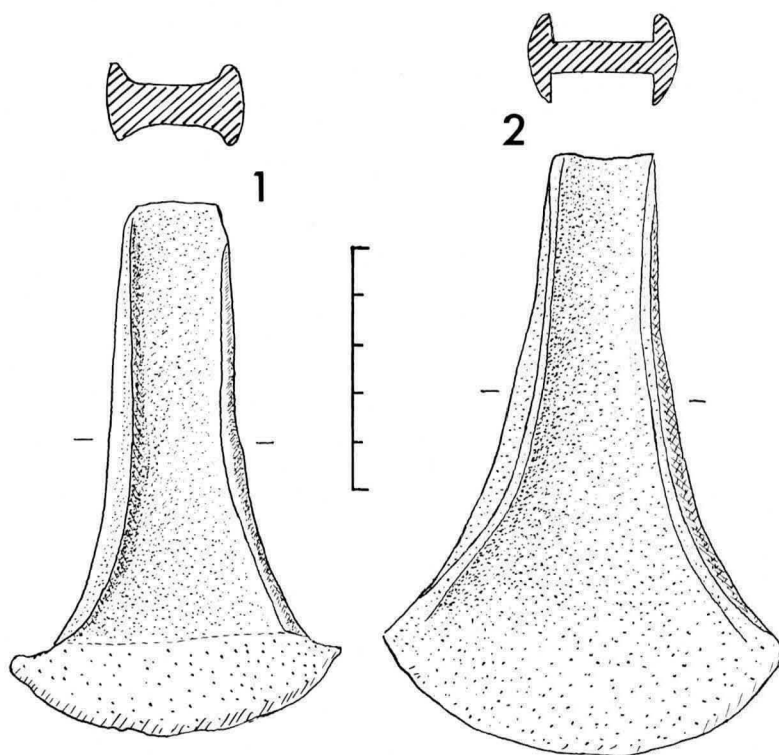


Fig. 2. — Haches à tranchant étalé.  
1 : Peyriac-de-Mer (Aude) ; 2 : Fitou (Aude) (d'après J. Guilaine).

« de l'Aude » au Musée de Narbonne. Il rapproche cette série des haches gardoises de Blandas et Maressargues et de celles de Peyroche précédemment évoquées. Il tendrait à réserver le terme *type de Rousson* aux haches plus petites à tranchant plus développé

confinant au demi-cercle (Rousson et Saint-Affrique). Il y a certainement bien des subtilités de détail mais on ne saurait contester l'air de famille de toutes ces séries régionales languedociennes de la fin du Bronze Ancien et du début du Bronze Moyen.

[1] ROUDIL, J.L. et BAZILE, F. — Les haches du type Rousson et le Bronze Ancien du Languedoc oriental. *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, 68, 1971, pp. 112-117.

ROUDIL, J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Mem. Soc. Préhist. Fr., 10, 1972, p. 61.

[2] BILL, J. — Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im Französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz. 1973, p. 50.

[3] GUILAINE, J. et SOLIER, Y. — Haches de bronze à tranchant étalé des Basses-Corbières. *Bull. Soc. Etud. Sc. Aude*, 1971, pp. 79-83.

GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Mém. Soc. Préhist. Franç., 9, 1972, p. 48.

**HACHES**

**4. Haches à rebords**

**4213. TYPE DE LANGQUAID**

**4214. TYPE DE MOHLIN**

Langquaid : dépôt de Basse-Bavière, Allemagne.

Möhlin : canton d'Aargau, Suisse.

Le type de Langquaid fut défini par F. Holste [1] à partir d'un dépôt regroupant des haches à rebords, des pointes de lance et des épingles à tête cannelée et tige torsadée (fig. 1). Les haches du type de Langquaid sont de grande taille (15 à 20 cm). Le sommet présente souvent une encoche. Les rebords divergent harmonieusement et disparaissent au niveau de la lame à tranchant semi-circulaire. A la différence du type de Morges, les haches de Langquaid montrent une inflexion nette au départ de la lame. En Suisse, Abels distingue deux sous-types suivant le degré de développement du tranchant [2].

Les travaux de Millotte [3], Zumstein [4] et

Abels [2] ont permis de faire l'inventaire des spécimens français, principalement localisés à l'Est de la France. Ce sont probablement des importations ou des imitations d'un type surtout abondant en Allemagne du Sud et au Nord de la Suisse. Les principales découvertes sont celles du Bonhomme (3 h), Haut-Rhin; de Haguenau, Hegenev, « Strasbourg » Offwiller, Haut-Rhin et Langres, Haute-Marne. L'analyse des haches du Bonhomme a montré des bronzes à 7 % d'étain, du groupe F<sub>2</sub> de Sangmeister, typique de ce groupe de haches.

Le dépôt de Habsheim, Haut-Rhin, comprend des haches proches du type de Langquaid (fig. 2) mais de forme plus « en cloche », la zone d'emmanchement étant plus large que dans la hache de Langquaid. Abels en fait un type de Habsheim particulier.

Les haches de Langquaid appartiennent à la dernière phase du Bronze Ancien. Dans le dépôt de Ringoldswill, elles sont associées à des poignards de type rhodanien [3].

Le type de Möhlin a été défini par E. Gersbach en 1956. Il se distingue par un épaulement net au départ de la lame, séparant nettement la zone d'emmanchement d'une lame très large en battoir dont le tranchant décrit une large demi-ellipse.

Ce type est connu en Allemagne du Sud et en Suisse, mais on le retrouve encore dans le dépôt de Habsheim, Haut-Rhin (c'est le seul exemplaire français certain). On retrouve les haches de type de Möhlin dans le dépôt italien de Cascina Ranza. Elles pourraient être apparues au début du Bronze Moyen, comme un dérivé des haches de Langquaid de la fin du Bronze Ancien.

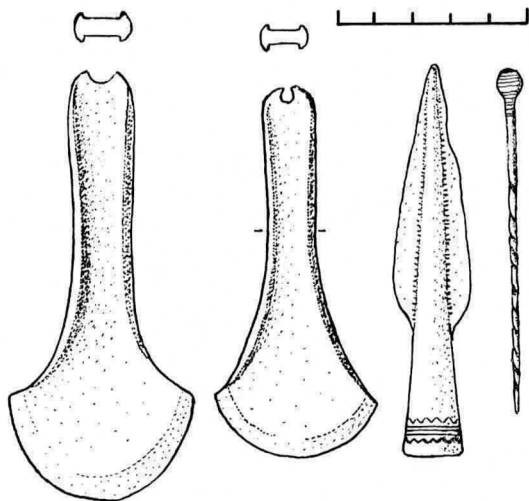


Fig. 1. — Dépôt de Langquaid (d'après F. Holste).

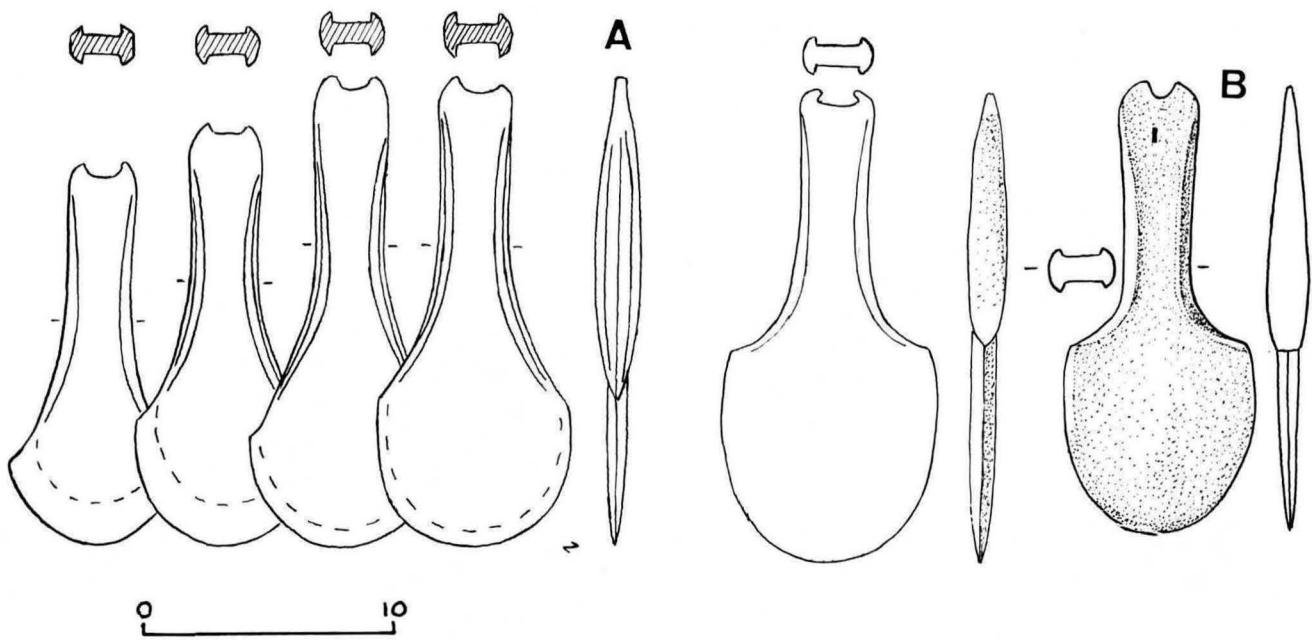


Fig. 2. — A : Dépôt de Habsheim (Haut-Rhin) (d'après Zumstein).  
 B : Hache de Möhlin, Canton d'Aargau, Suisse.

[1] HOLSTE, F. — *Die Bronzezeit in Süd-und-Westdeutschland*, 1953.

[2] ABELS, B.U. — Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass der Franche-Comté und der Schweiz. PBF, IX, 1972, p. 34-41.

[3] MILLOTTE, J.-P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux*, Paris, 1963, p. 76.

[4] ZUMSTEIN, H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin. *Rev. Arch. Est-Centre-Est*, XV, 1964, p. 7-66, 161-213.

[5] GERSBACH, E. — Ein Randleistbeil der frühe Bronzezeit von Möhlin (Aargau). *Badische Fund Ber.*, 20, 1956, pp. 45-58.

Le dépôt de Porcieu-Amblagnieu, Isère, fut découvert en 1896 [1]. Il comprend une hache à rebords à large lame que J.P. Millotte [2] a proposé de dénommer *type de Porcieu-Amblagnieu*, plutôt que « hache en cloche » terme périmé. La hache éponyme (fig. 1, n° 2) est de grande taille (220 mm/80 mm), à sommet encoché et légère constriction médiane soulignant encore plus l'aspect « en cloche » de la lame. Ce modèle, très largement répandu en Suisse est dénommé *type de Grenchen* par B.U. Abels [3] d'après un dépôt avec faucilles à bouton daté de la troisième phase du Bronze Moyen Suisse [4].

La répartition de ce type a été étudiée par J.P. Millotte [5] qui cite les haches de Porcieu-Amblagnieu et Ternay, Isère, Granges-sous-Grignon, Côte-d'Or, Loyettes, Ain, et

Ney, Jura. J. Combiér a signalé la hache de Pontamafrey, Savoie [6] et J.C. Courtois celle d'Aspremont, Hautes-Alpes [7]. Toutes ces haches ne montrent pas de nette constriction médiane, mais certaines se rapprochent d'une autre variante de Porcieu (fig. 1, n° 1) à tranchant plus étroit. Telles sont les haches de Loyettes, Ney, Ternay [8] ou Aspremont. Ce modèle pourrait être légèrement plus archaïque que la forme évoluée souvent difficile à dater mais déjà dans une phase avancée du Bronze Moyen (Reinecke C1 suivant Millotte). Rappelons qu'à Porcieu même ces haches « en cloche » étaient associées à des haches du type de la Baraque, des poignards à languette trapézoïdale, une enclume, des faucilles dont une à bouton et des épingles dont une à col renflé décoré par incisions.

[1] MORTILLET, A. — Cachette de l'Âge du Bronze de Porcieu-Amblagnieu. *L'Homme Préhistorique*, 1906, pp. 129-140.

DÉCHELETTE, J. — *Manuel...* II, Paris, 1910, p. 173.

BOCQUET, A. — L'Isère Préhistorique et Protohistorique. *Gallia Préhistoire*, XII, 1969, p. 301-303.

[2] MILLOTTE, J.P. — Un type d'outil du Bronze Ancien : les haches-spatules. *Rev. Arch. Est*, 1958, pp. 26-42.

[3] ABELS, B.U. — *Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass...*, P.B.F., 1972, p. 80.

[4] OSTERWALDER, Chr. — Die mittlere Bronzezeit im Mittelland und Jura. *Arch. der Schweiz*, III, Basel, 1971, p. 34-35.

[5] MILLOTTE, J.P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Âges des Métaux*, Paris, 1963, p. 105.

[6] COMBIER, J. — *Gallia Préhistoire*, 4, 1961, p. 310.

[7] COURTOIS, J.C. — L'Âge du Bronze dans les Hautes-Alpes. *Gallia Préhist.*, III, 1960, p. 68.

[8] BOCQUET, A. — L'Isère préhistorique et protohistorique. *Gallia Préhist.*, XII, 1969, p. 351.



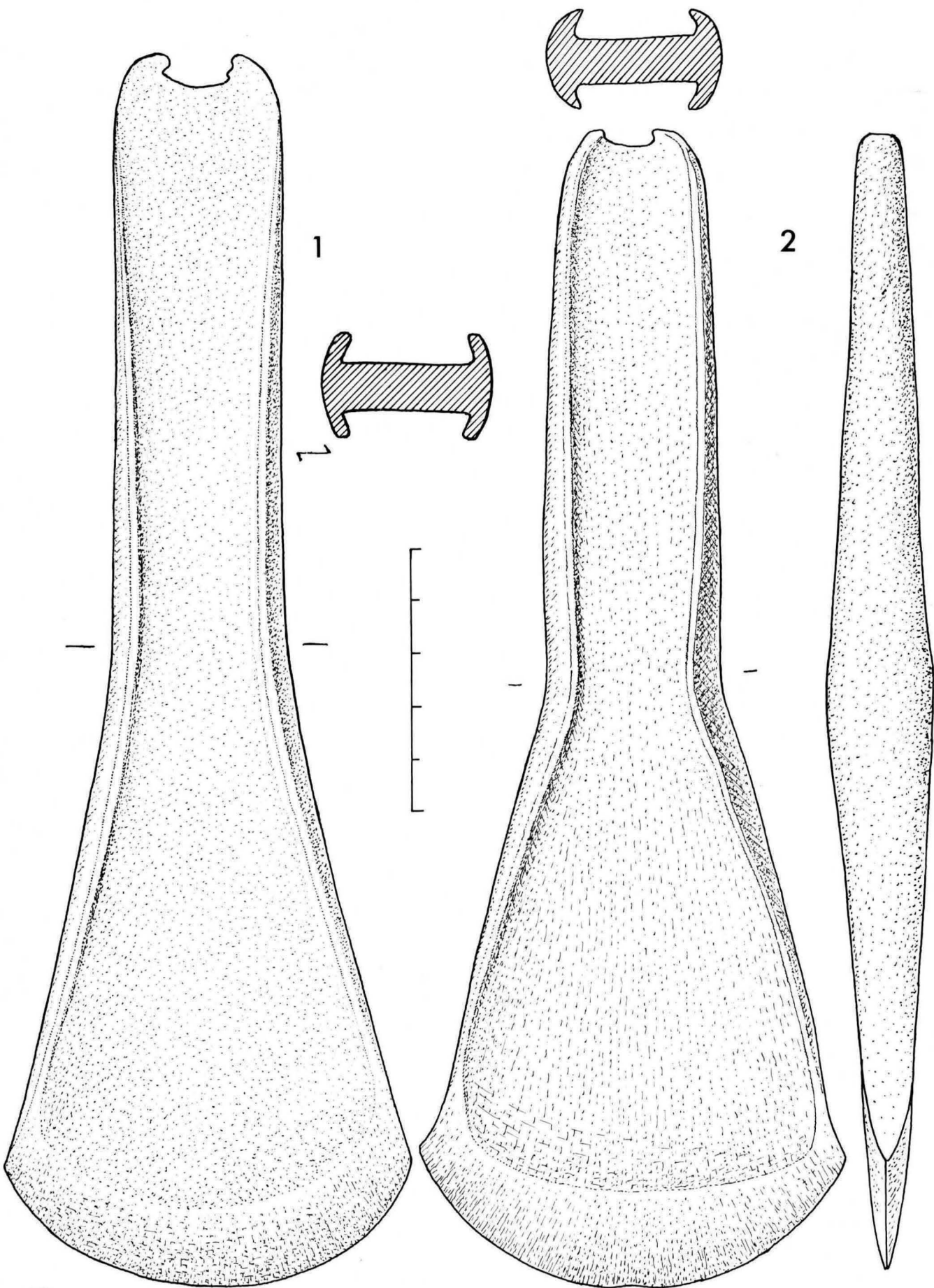


Fig. 1. — Haches du dépôt de Porcieu-Amblagnieu (Isère).  
Musée des Antiquités Nationales.

HACHES

4. Haches à rebords

4221. TYPE HACHE-SPATULE \*

4222. TYPE HACHE-CISEAU \*

Dès 1881, G. et A. de Mortillet pouvaient dater les « spatules » de l'Âge du Bronze Ancien, à l'époque le Morgien [1]. Un inventaire détaillé en était publié par L. Coutil en 1916 [2]. Ces « haches-spatules » ou « haches cuillers » attirèrent l'attention par leur forme insolite et furent qualifiées de haches d'honneur ou votives. Actuellement l'interprétation de haches de combat, plus rarement d'arme de jet semble prévaloir.

La question en a été relancée par de nombreux travaux suisses ou allemands. En France l'étude de J.P. Millotte [3] en fit la synthèse donnant de multiples comparaisons chronologiques, un inventaire détaillé et un classement typologique en deux grandes catégories type de Rame et type à tranchant ovalaire.

Le type de Rame est une forme archaïque à spatule peu développée. L'exemplaire éponyme (fig. 1) provient de la sépulture de la Roche-de-Rame, Hautes-Alpes. Il était associé à un torque ou diadème en tôle de bronze décoré de chevrons et d'un poignard triangulaire à 6 rivets datables du Bronze Ancien rhodanien. La hache mesure 239 mm sur 40 mm d'après J.C. Courtois [4], les bords d'abord parallèles se rapprochent pour former un rétrécissement juste avant le développement de la spatule terminale.

Une autre hache très semblable mais plus longue (275 mm) provient du Col de Cabre, la Beaume, Hautes-Alpes [4].

D'autres variantes en sont connues en Suisse : Saillon, canton de Vaud, type de Lausanne I de Abels [5].

J. Bill [6] ajoute une hache de la Saône à Allerey (Saône-et-Loire) et la hache de Villemandeur, Loiret. Cette dernière (fig. 2) s'éloi-

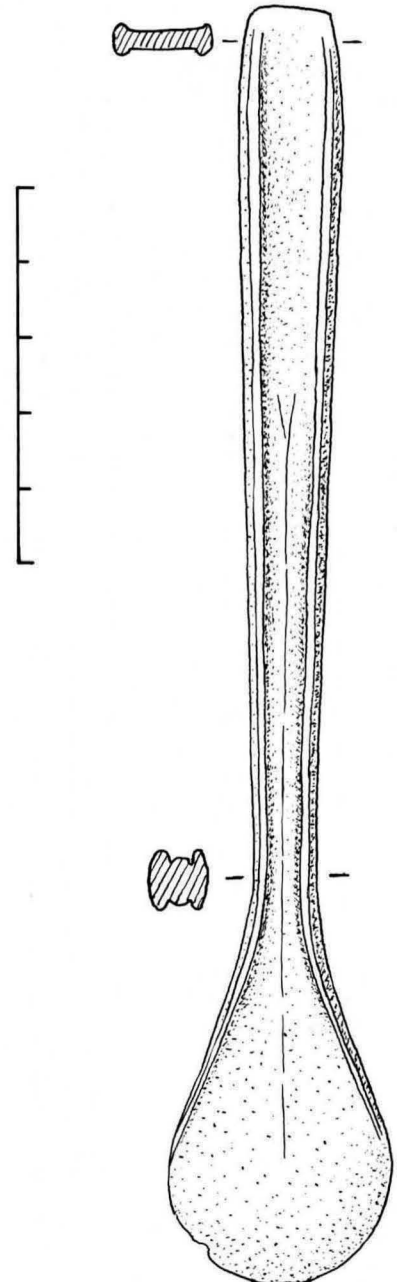


Fig. 1. — Hache-spatule de la sépulture de la Roche-de-Rame, Rame (Hautes-Alpes). Musée de Gap (d'après J.C. Courtois).

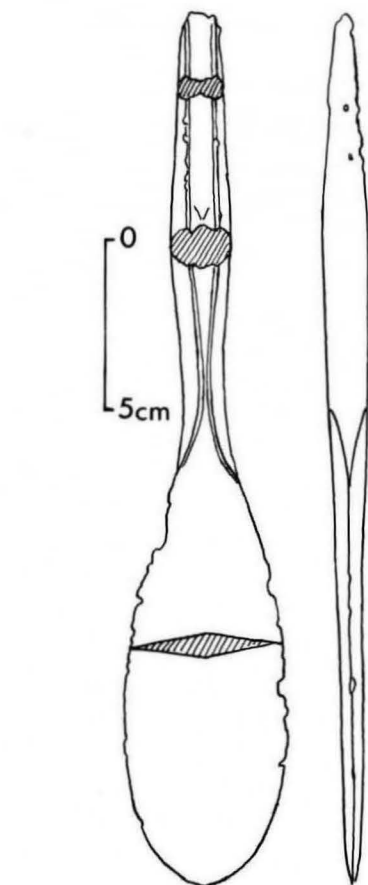
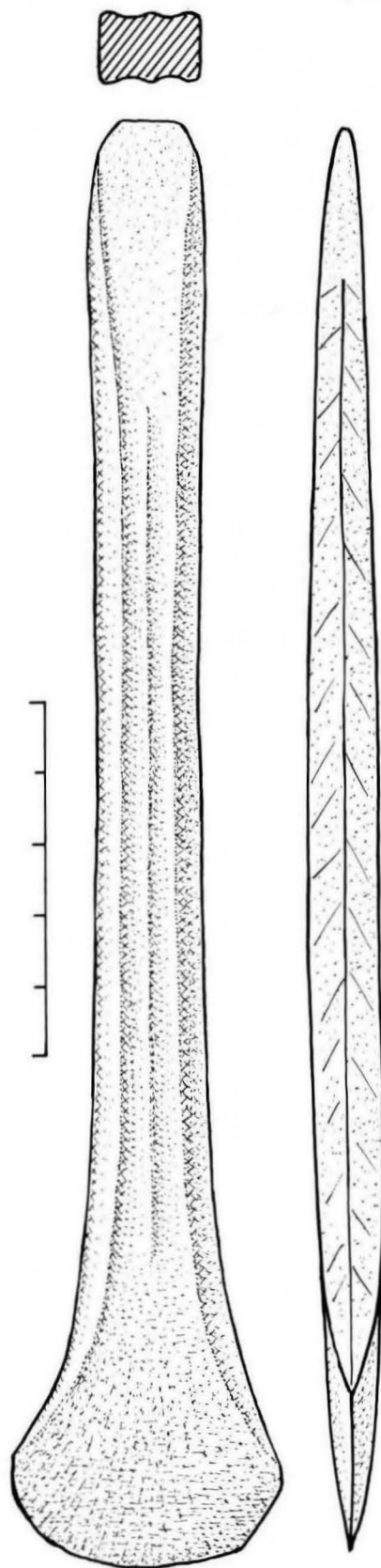


Fig. 3. — Hache-spatule de Pontcharra, Isère.  
Dessin A. Bocquet. Musée Dauphinois.

gne du type de Rame. Elle ne présente pas en particulier la constriction des rebords précédant la spatule très peu développée. Elle aurait été trouvée avec 2 haches à faibles rebords, proches du type de Neyruz, soit un contexte Bronze Ancien. On pourrait classer cet exemplaire hybride aussi bien dans les haches-ciseaux à rebords totaux.

La deuxième variété de hache-spatule est plus élaborée. La constriction des rebords est très prononcée, la spatule se développe en arrondi ou en ellipse ou allongée. L'arête verticale qui suivait longitudinalement la lame dans les types de Rame est plus développée et se combine parfois à une sorte de butée.

Fig. 2. — Hache de Villemendeur.  
Musée de Montargis (Loiret) (dessin G. Gaucher).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule III : Haches (1)*

**HACHES**

**4. Haches à rebords**

**4221. TYPE HACHE-SPATULE \*\***

**4222. TYPE HACHE-CISEAU \*\***

Le type est bien connu en Suisse : Amsoldingen, canton de Berne, type de Devaix d'Abels [7].

En France A. Bocquet [8] a fait connaître les spécimens de l'Isère (fig. 3) : La Balme-les-Grottes, Pontcharra, Voreppe. D'autres exemplaires viennent du Rhône : Neuville-sur-Saône [9], et de Savoie : Saint-Sulpice. L'inventaire de Millotte [3] permet de suivre l'extension du type vers le Nord-Ouest et le Nord : Chaussin, Jura; Dijon, Côte-d'Or; Langres, Haute-Marne; Türrkeim, Haut-Rhin.

En Languedoc, l'exportation des haches spatules, jusqu'ici douteuse en Ariège (Vallée d'Ussat), vient d'être confirmée par la découverte du Caroulet à Montségur (fig. 4).

Ces haches à teneur moyenne en étain (9 % à Montségur) ou plus forte (16,5 % à Pontcharra) sont souvent d'une finition très poussée.

Elles sont trouvées souvent isolées, mais on connaît quelques associations suisses avec poignards (Villars-sous-Mont, Amsoldingen) datables de la fin du Bronze Ancien (A<sub>2</sub>).

[1] MORTILLET, A. et G. de — *Musée Préhistorique*, Paris, 1881, pl. LXXII, n° 746.

[2] COUTIL, L. — Haches, spatules et ciseaux à dimensions anormales de l'Age du Bronze... (Haches d'honneur et de luxe). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, XII, 1915, pp. 202-265.

[3] MILLOTTE, J.-P. — Un type d'outil du Bronze Ancien : les haches spatules. *Rev. Arch. Est-Centre-Est*, IX, 1958, pp. 26-42.

[4] COURTOIS, J.C. — L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes. *Gallia Préhistoire*, III, 1960, p. 58-59.

[5] ABELS, B.U. — Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass... PBF, 1972, pl. 11.

[6] BILL, J. — Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im französischen Rhonebecken... Basel, 1973, p. 34-35.

[7] ABELS, B.U. — *Ibid.*, Pl. 13-14.

[8] BOCQUET, A. — Musée Dauphinois, Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques. Grenoble, 1969, n° 206-207 et *Gallia-Préhistoire*, XII, 1969, p. 377.

[9] COMBIER, J. — Neuville-sur-Saône. *Gallia Préhistoire*, V, 1962, p. 247.

[10] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège. Mém. Soc. Préhist. Fr.*, 9, 1972, p. 49.

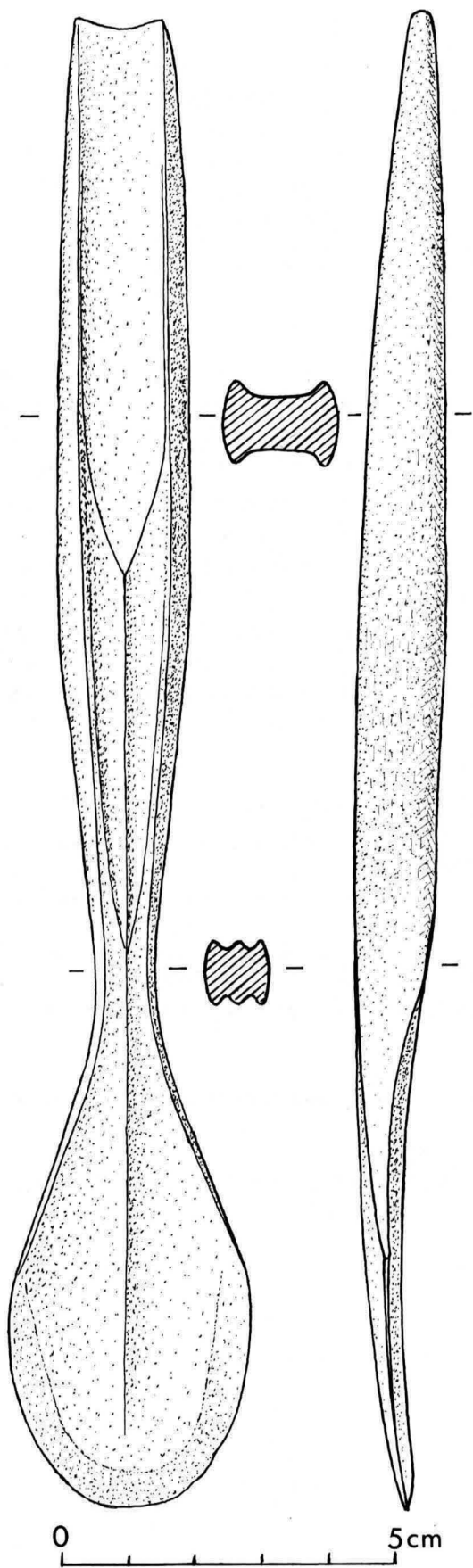


Fig. 4. — Hache-spatule du Caroulet,  
Montségur (Ariège), 220 mm (dessin J. Guilaine).

La distinction entre haches et ciseaux est parfois difficile [1]. Les ciseaux neufs ne montrent pas toujours des traces de percussion au sommet et inversement les haches ont pu être employées secondairement comme ciseaux.

Cependant, il est une catégorie d'instruments allongés comme les ciseaux qui se rattachent aux familles de haches spatules, cuillers, etc. du Bronze Ancien Moyen par leurs caractères morphologiques : présence de rebords notamment. Ces « haches-ciseaux » sont particulièrement bien représentées en Suisse [2]. Un premier type est à rebords partiels. C'est le type d'Ollon d'Abels (1972) [3] avec des formes longilignes à rebords limités à la partie supérieure de la hache, et parfois un profil des bords en accolade. Les haches-ciseaux se distinguent des haches du type de la Baraque, parfois très proches (la Chapelle-sur-Frileuse, Jura), par un rapport longueur/tranchant largement supérieur à 5.

Un exemplaire français de ce type du Vaud-Valais venant de Moûtiers, Savoie fut signalé par H. Muller [4].

Un deuxième type, plus rare, est à rebords totaux. La hache d'Auxonne, Côte-d'Or, pourrait appartenir à cette série, avec ses rebords se prolongeant jusqu'au tranchant. S'en rapproche également la hache hybride de Villemandeur précédemment signalée (n° 4221, fig. 2).

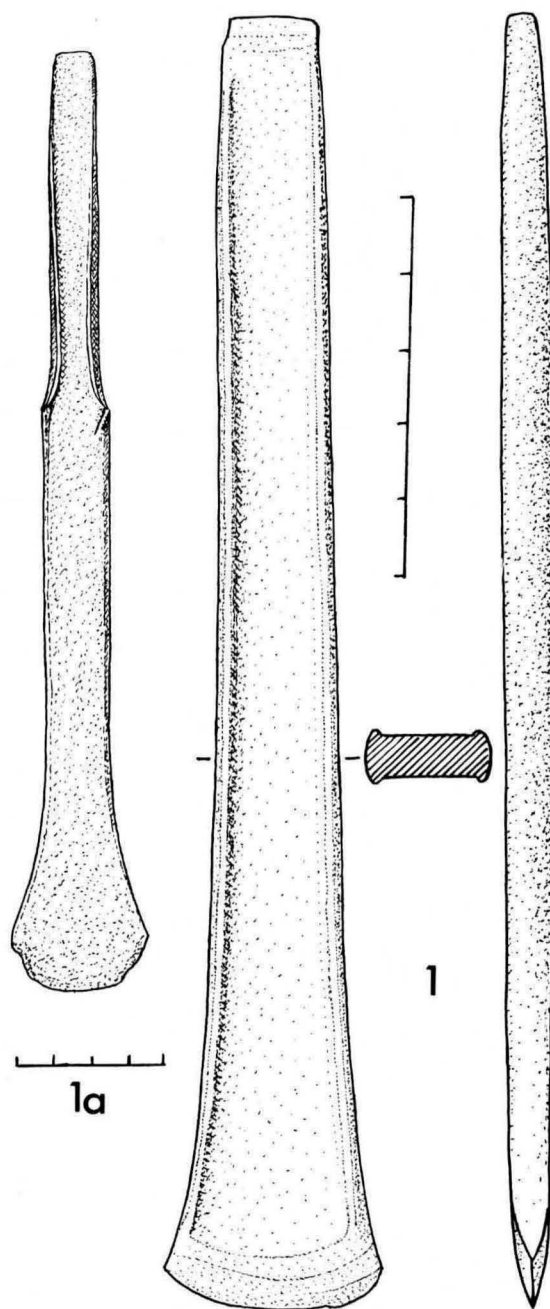


Fig. 1. — Hache-ciseau. Auxonne (Côte-d'Or) M.A.N.  
1a. Hache de Moûtiers (Savoie) (d'après H. Muller)  
249 mm/36 mm.

- [1] BOCQUET, A. — L'Isère pré et protohistorique. *Gallia Préhistoire*, XII, 1969. Nous devons à A. BOCQUET de multiples renseignements sur les haches-spatules.
- [2] MILLOTTE, J.P. — Un type d'outil du Bronze Ancien, les haches spatules. *Rev. Arch. Est*, 1958, p. 42.
- [3] ABELS, B.U. — Die Randleistenbeile in Baden-Wurtemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz. PBF IX, 4, 1972.
- [4] MULLER, H. — Etude sur quatre haches-spatules de l'Age du Bronze (découvertes en Dauphiné). *Assoc. Fr. Avanc. Sciences*, Rouen.



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule III : Haches (1)

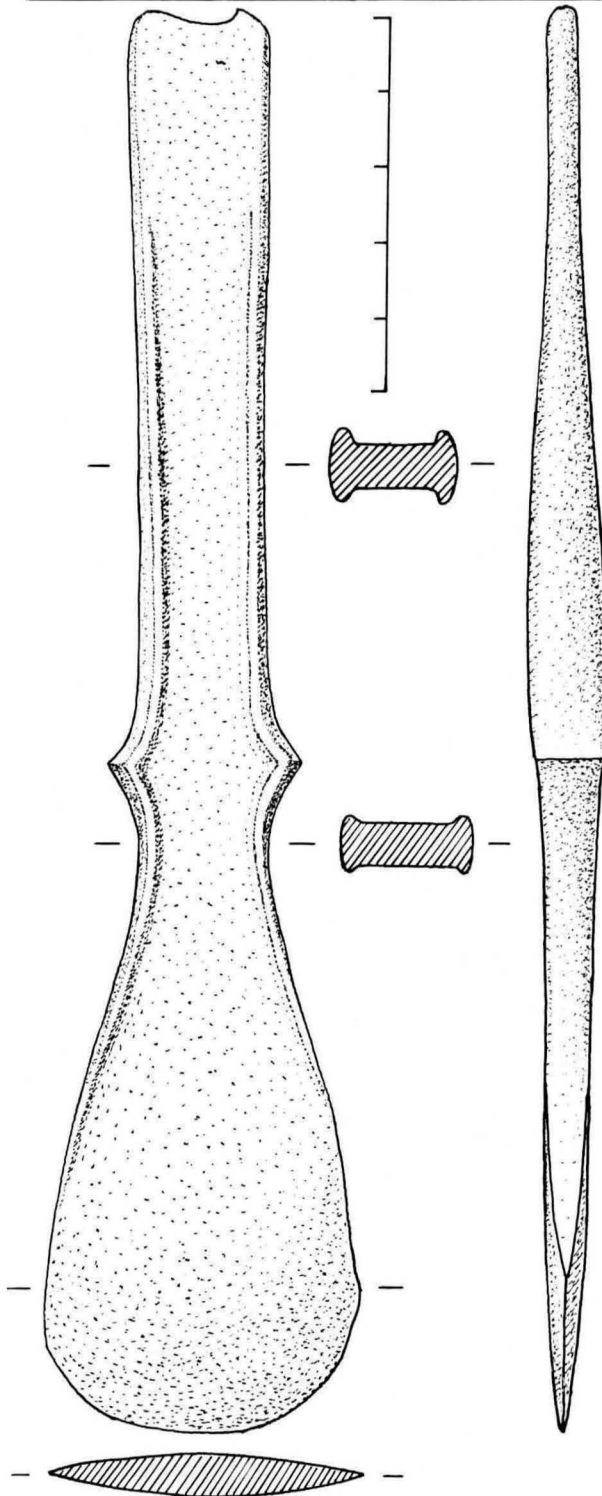
**HACHES**

4. Haches à rebords

4223. *HACHES A BORDS  
EN ACCOLADE*

4224. *HACHES TYPE LA BARAQUE*

4225. *HACHES TYPE  
A ÉPAULEMENT*



*La Baraque* : sépulture du Bronze Ancien, canton de Neuchâtel.

Une variante de hache à rebords longiligne s'individualise par des bords dessinant une inflexion externe en accolade. Un bon exemple en est donné par la hache étiquetée Auxonne, Côte-d'Or, au Musée des Antiquités Nationales (fig. 1). Les rebords, d'abord rectilignes, dessinent l'accolade et viennent mourir au milieu de la lame spatuliforme. La variante à rebords se prolongeant sur la lame, est rare bien qu'on la retrouve en Suisse (Conthey, Valais).

Par contre, la forme avec rebords limités à la partie supérieure de la lame est très répandue en Suisse et dans l'Est de la France. C'est le *type de la Baraque* de J.P. Millotte [1]. Dans ce type les lames sont trapézoïdales et parfois l'accolade évolue en épaulement au sommet de la lame. Les formes les plus anciennes, longilignes, se retrouvent dans des tombes du Bronze Ancien, avec des poignards triangulaires (Broc, Suisse; Chapelle-sur-Frileuse, Jura). Ce type subsiste au Bronze Moyen : deux exemplaires dans le dépôt de Porcieu-Amblagnieu (fig. 2), type de Cressier d'Abels [2]. L'évolution de la famille se fait non seulement par le raccourcissement des rebords mais par un élargissement notable de la lame, parfois rectangulaire. Ces *haches à épaulement* se retrouvent dans l'Est et le Sud-Est : Ternay, Isère [3] et Saint-Nicolas en Champsaur, Hautes-Alpes [4], mais ont donné lieu à des variantes occidentales : haches à bords « réservés » ou

Fig. 1. — Hache à bords en accolade.  
Auxonne (Côte-d'Or).

Musée des Antiquités Nationales.

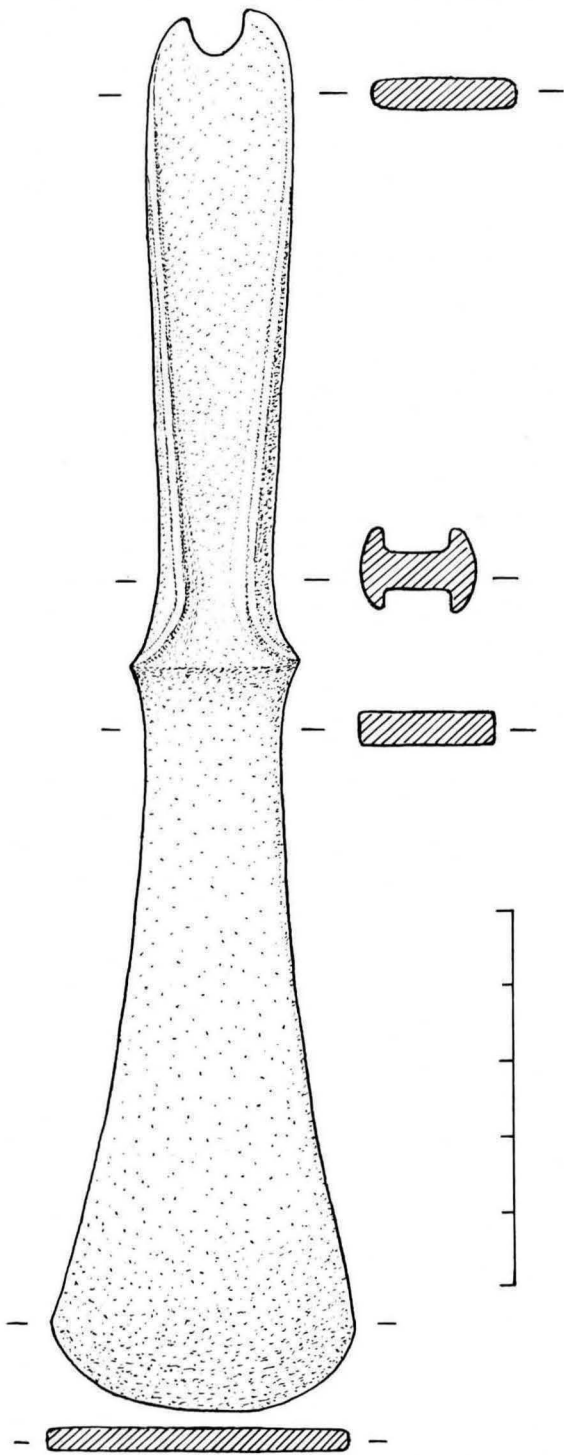


Fig. 2. — Hache du dépôt de Porcieu-Amblagnieu.  
Musée des Antiquités Nationales.

« contournés » de L. Coutil, comme en Normandie : Oissel, Seine-Maritime (fig. 3), Fresne l'Archevêque, Eure [5].

Le type ne serait pas inconnu dans le Languedoc : « Musée de Carcassonne » [6]. Presque tous ces exemplaires plus évolués datent d'une phase avancée du Bronze Moyen.

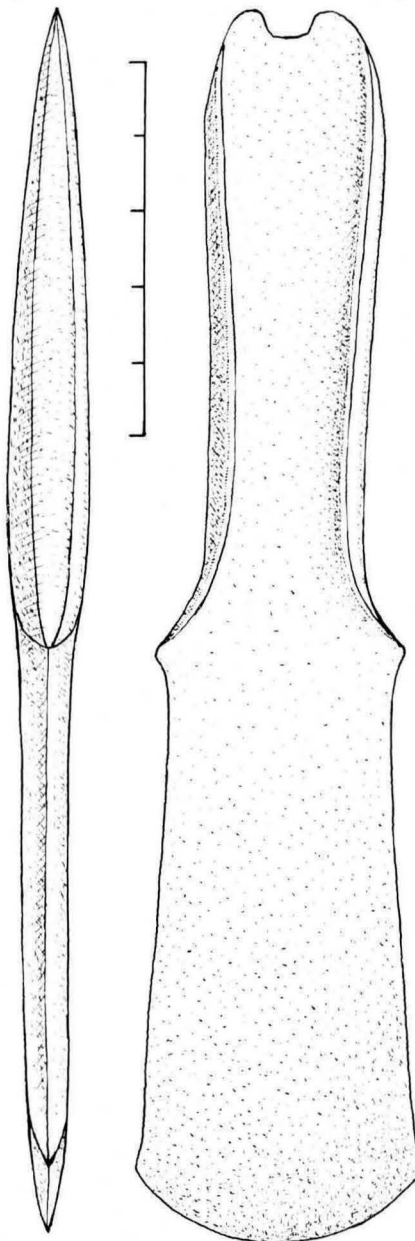


Fig. 3. — Hache d'Oissel (Seine-Maritime).  
Musée de Rouen.

[1] MILLOTTE, J.P. — Un outil du Bronze Ancien : les haches spatules. *Rev. Arch. Est*, IX, 1958, pp. 26-42.

[2] ABELS, B.U. — *Die Randleistenbeile in Baden-Wurtemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz*, PBF IX, 4.

[3] BOCQUET, A. — L'Isère Préhistorique et Protohistorique. *Gallia Préhistoire*, XII, 1969, p. 251.

[4] COURTOIS, J.C. — L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes. *Gallia Préhistoire*, III, 1960, p. 66.

[5] COUTIL, L. — Haches, spatules. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, XII, 1915, pp. 202-265.

[6] GUILAINE, J. — L'Age du Bronze en Languedoc occidental. *Mém. Soc. Préhist. Fr.*, 9, 1979, p. 49.

Les haches à tranchant en éventail furent classées par L. Couil [1] dans sa série hétérogène de haches à dimensions anormales qu'il considérait comme des haches d'honneur ou de luxe.

Les haches en éventail sont caractérisées par leur grande longueur, pouvant atteindre jusqu'à 350 mm, et leur tranchant développé exagérément (rapport longueur/tranchant de

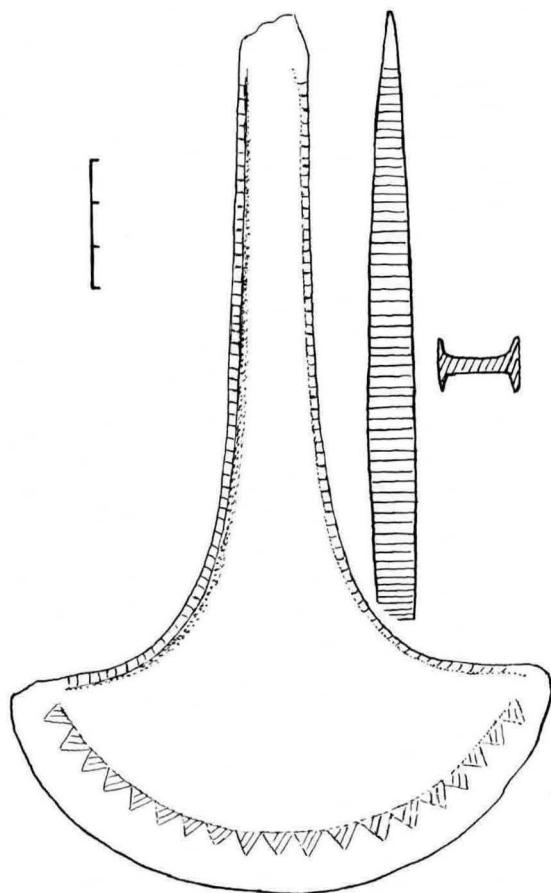


Fig. 1. — Hache en éventail du Musée d'Abbeville (dessin Gaucher-Mohen).

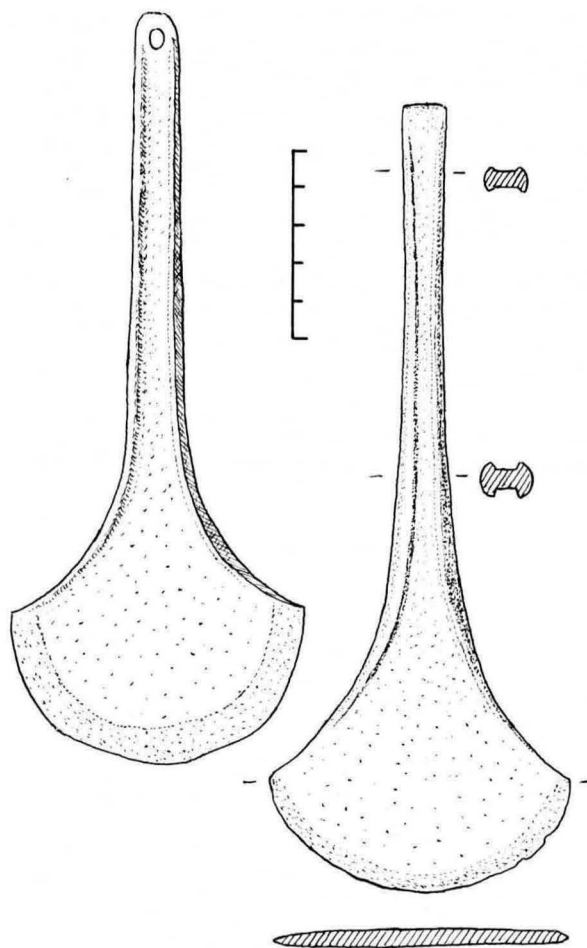


Fig. 2. — Haches en éventail.

1 : Langres (Haute-Marne) ; 2 : Saint-Aubin (Jura)  
(d'après J. Bill).

2,5 à 1,5). La zone d'emmanchement est longue et étroite.

Une première série de haches en éventail, de très grande taille, souvent décorées, semble d'origine britannique. Le plus beau représentant français de la série était celui de

Mareuil-sur-Ourq, mesurant 350 mm de long pour 165 mm de largeur au tranchant. Il était décoré de chevrons et damiers. L'exemplaire assez semblable de Sorèze, Tarn, également figuré par L. Coutil, ne serait qu'une importation moderne suivant J. Guilaine.

Les haches de Bury, attribuées à la commune voisine de Mouy (Oise) par de Mortillet [2], et d'« Abbeville » (Somme) [3] présentent une décoration latérale en crénelures parallèles. La hache d'Abbeville est de plus ornée d'une série de triangles bordant le tranchant. Les formes, malgré le manque d'associations se rattachent typologiquement au Bronze Moyen.

Une *deuxième série* de haches en éventail semble *d'inspiration orientale* et d'après J. Bill [4] pourrait dériver des types de Langquaid. Les modèles en sont de plus petite taille et non décorés.

Le type est connu en Suisse, Broc, Ringoldswill; dans l'Est de la France à la Motte-du-Chateau, Saint-Aubin, Jura et à Langres (Haute-Marne) d'où proviennent deux exemplaires avec petite perforation au sommet (fig. 2). Il semble dater du début du Bronze Moyen. Morphologiquement la hache plus occidentale de Saint-Cyr-du-Vaudreuil, Eure, se rapproche de cette série.

[1] COUTIL, L. — Haches, spatules et ciseaux à dimensions anormales de l'Age du Bronze (haches d'honneur et de luxe). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, XII, 1915, pp. 250-272.

[2] MORTILLET, A. et G. de — *Musée Préhistorique*, Paris, 1881, pl. LXVI, fig. 671, 2<sup>e</sup> édition, 1903, pl. LXIII, n° 803.

[3] GAUCHER, G. et MOHEN, J.P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France. Soc. Préhist. Nord*, Amiens, 1974, p. 35.

[4] BILL, J. — *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz*. Basel, 1973, p. 36.

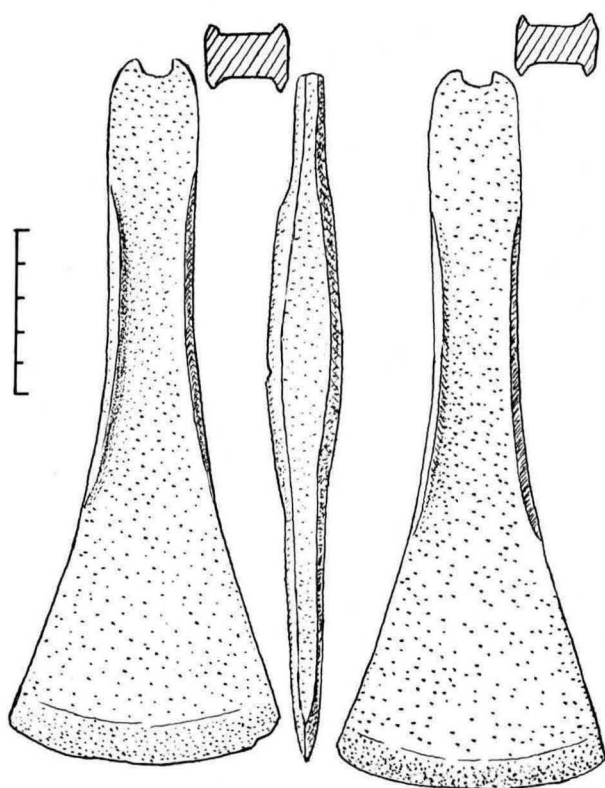


Fig. 1. — Haches du dépôt de Vauvert (Gard)  
(d'après J.L. Roudil).

*Ricardelle* : Commune près de Narbonne,  
Aude.

L'évolution des haches à rebords languedo-  
ciennes est complexe, donnant lieu à de mul-  
tiples hybrides où se rencontrent des influen-  
ces rhodaniennes ou médocaines [1]. L'évo-  
lution générale des instruments se fait par un  
allongement des lames et une modification

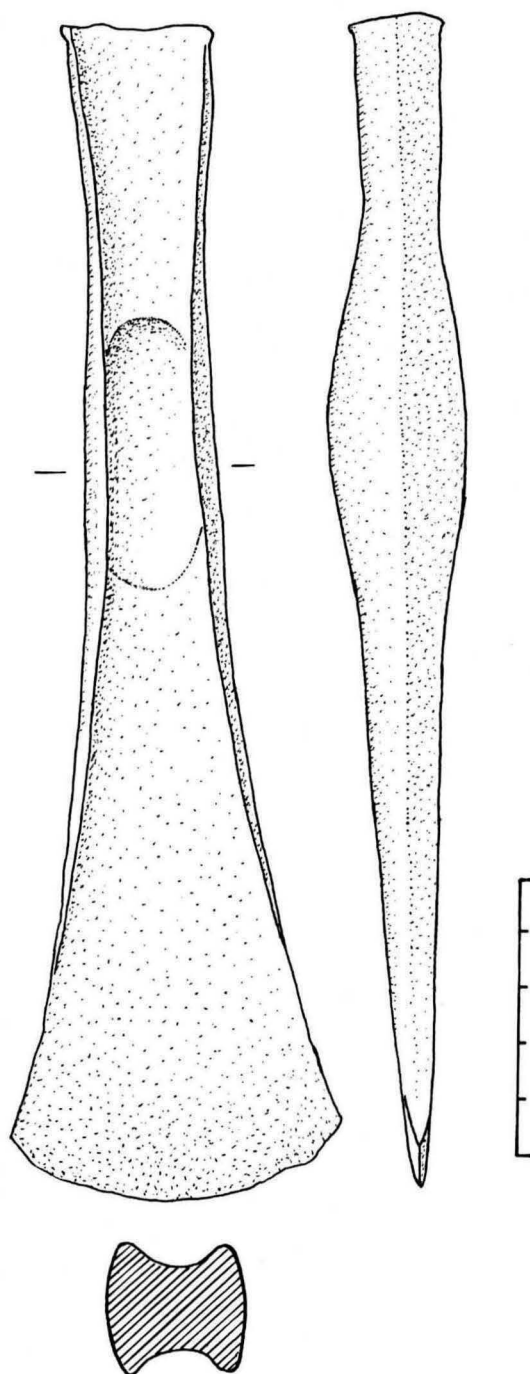


Fig. 2. — Hache du dépôt de Ricardelle  
(d'après J. Guilaine).

des rebords. Ceux-ci ont parfois tendance à se limiter à la zone médiane (Venerque, Haute-Garonne ou Quarante, Hérault). La cachette de Vauvert, Gard, signalée par J.L. Roudil, en donne une remarquable série de 38 haches à tranchant évasé et encoche au sommet, également à rebords partiels limités à la partie centrale [2]. Certaines formes montrent une évolution vers les haches à ailerons médians, par une constriction médiane, type qui sera étudié avec les haches à ailerons naissants (fascicule IV).

Un type un peu particulier a été identifié par J. Guilaine à partir du dépôt d'une dizaine de haches trouvés anciennement au Pech-Redon à Ricardelle, Aude. Il s'agit de haches à rebords plus développés dans la partie médiane donnant un profil en fuseau à l'instrument (fig. 1). De plus une dépression sur

les plats, toujours dans la partie médiane de la lame, est une évolution vers les haches à talon. La distribution du type de *Ricardelle* semble des plus limitée jusqu'ici. Toutefois on note des variantes similaires comme la hache à lame très large « spatuliforme » mais également à cuvette médiane, signalée par J.L. Roudil [4] à Roquemaure, Gard.

Ces haches évoluées, malheureusement sans contexte, datent du début du Bronze Moyen. Certaines ont été rapprochées par Roudil du mobilier du tumulus 29 de Wolfswinkel en Forêt de Haguenau qui comprend une hache assez proche, associée à une épingle à col renflé côtelé [5]. En Allemagne centrale, quelques dépôts du début du Bronze Final comprennent des haches proches du type de Ricardelle : Weissig, Kr. Riesa [6].

[1] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ardèche. Mem. Soc. Préhist. Fr.*, 9, 1972, p. 117.

[2] ROUDIL, J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental. Mem. Soc. Préhist. Fr.*, 10, 1972, p. 102.

[3] GUILAINE, J. — *ib.*, p. 121.

[4] ROUDIL, J.L. — *ib.*, fig. 23, p. 68.

[5] SCHAEFFER, F.A. — *Les tertres funéraires de la forêt de Haguenau. I. L'Age du Bronze, Haguenau, 1926*, p. 16-17, fig. 5.

[6] BRUNN, W.A. von. — *Mitteldeutsche Hortfunde der Jüngerer Bronzezeit, Röm Germ. Kom.*, 29, Berlin, 1968, p. 344.

Une hache à talon comporte deux parties distinctes :

— un talon : partie proximale de la hache — zone d'emmanchement — de forme sensiblement parallélépipédique, qui présente deux gorges longitudinales symétriques, libres à leur extrémité proximale et terminées à leur extrémité distale par une paroi formant butée.  
— une lame : partie distale de la hache en forme de coin, c'est-à-dire de forme sensiblement prismatique, dont l'extrémité proximale prolonge le talon et dont l'extrémité distale est terminée par une arête, le tranchant.

Cette famille de haches apparaît sporadiquement en plusieurs régions à la fin du Bronze Ancien, mais le lieu d'invention est mal connu. Elle se développe au cours du Bronze Moyen dans toute l'Europe. Son usage se prolonge au Bronze Final, spécialement sur la façade atlantique du Continent (îles Britanniques, moitié Ouest de la France, Péninsule ibérique) où les exemplaires les plus récents se rencontrent dans des cachettes de l'extrême fin du Bronze Final et restent majoritaires jusqu'au Bronze Final II.

Les haches à talon, constituant une catégorie d'objets très largement répandue en Europe, ont été individualisées fort tôt. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle [1], on les a opposées aux haches plates, à rebords, à ailerons et à douille. En revanche, leur étude morphologique a rarement été poussée dans le détail, de telle sorte que les études anciennes de A. Lissauer [2], J. Déchelette [3] et E. Sprockhoff [4] restent précieuses, malgré les essais plus récents de M. A. Smith [5] ou J.J. Butler [6] entre autres.

1 — *Les formes de transition.*

Si l'existence d'une butée médiane individualise nettement les haches à talon, il existe des formes intermédiaires avec les autres types de haches.

Les instruments hybrides les plus nombreux forment une transition continue entre les haches à rebords et les haches à talon par l'introduction, entre les parois latérales, d'un bourrelet transversal formant butée (type à talon naissant, fiche 511). Une autre variante voit la disparition des rebords après la butée et la transformation de leurs prolongements en nervures décoratives (type à écusson, fiche 512).

D'autres formes hybrides ont été rencontrées quelquefois entre les haches à ailerons et les haches à talon. Celles-là étant exceptionnelles, n'ont pas été groupées dans un type particulier. Il s'agit de haches à ailerons comportant une butée véritable sous les ailerons (haches à ailerons médians d'Amiens, Somme ou Villechétif, Aube ; haches à ailerons terminaux, moule de Chindrieux, Savoie). Une hache, draguée dans la Seine à Paris, comporte une butée, mais les rebords qui encadrent le talon sont très développés et s'incurvent vers le centre de l'objet comme les ailerons des haches à ailerons. La cavité qui orne le départ de la lame et les bourrelets transversaux qui décorent les côtés sont comparables à ce que l'on rencontre souvent sur les haches à talon. Ces instruments, en particulier celui de Paris, rappellent certaines « wing-flanged palstaves » de Grande-Bretagne et d'Irlande. Mais de meilleurs rapprochements peuvent être faits avec les haches ita-



liques. L'exemplaire de Cudrefin (Suisse) pourrait constituer un jalon dans la diffusion de ce type d'objet [7].

## 2 — Métallurgie.

Une vingtaine de moules pour haches à talon ont été mis au jour en France [2]. Ils sont le plus souvent en pierre (dépôt de Hanvec, Finistère ; Montaigu - la - Brisette, Manche ; Saint-Feyre, Creuse; Cisterne-la-Forêt, Puy-de-Dôme). Mais on en connaît également en bronze (Vron, Somme; Rosière et Provins, Oise; Montfort-l'Amaury, Yvelines; Saint-Dolay, Morbihan; Saint-Denis-les-Ponts, Eure-et-Loir; Chevenon-Jaugeney, Nièvre) et en terre cuite (Vieux-Moulin, Oise; Sorel-Moussel, le Fort Harrouard, Eure-et-Loir).

Les bavures de coulée résultant de la fonte de la hache restent souvent visibles sur les flancs de l'objet. On note également parfois des défauts de coulée (anneau non perforé par exemple).

Les haches rencontrées dans les dépôts sont fréquemment brutes de fonderie. Dans d'autres cas, la surface de la pièce a été martelée, dans un but fonctionnel (tranchant aminci) ou décoratif (cupules ou motifs divers sur les faces et les côtés).

La composition métallographique des haches à talon est assez typique [8]. Celles de l'Ouest de la France comportent toujours un fort pourcentage d'étain pouvant atteindre et même dépasser 15 %. Le plomb n'intervient que comme impureté avec des teneurs inférieures à 1 %.

## 3 — Principes de classification.

Comme pour toutes les haches, la variabilité des éléments morphologiques est accentuée par le travail d'après fonte, martelage, ébarbage et affûtage.

La seule partie de la hache qui subit peu de modification après le moulage est celle qui entoure la butée. On peut donc considérer comme à peu près fixes les caractères sui-

vants :

- profondeur et coupe transversale des gorges du talon;
- formes des rebords, de la butée et des bords de la hache.

Une classification purement morphologique cadre assez mal avec la réalité. Malgré les dangers d'une telle méthode, la typologie proposée combine des éléments morphologiques, chronologiques et culturels. Ceci tient compte, dans le temps et dans l'espace, de la forme de ces instruments. Ainsi ont été cernés les traits morphologiques qui caracté-

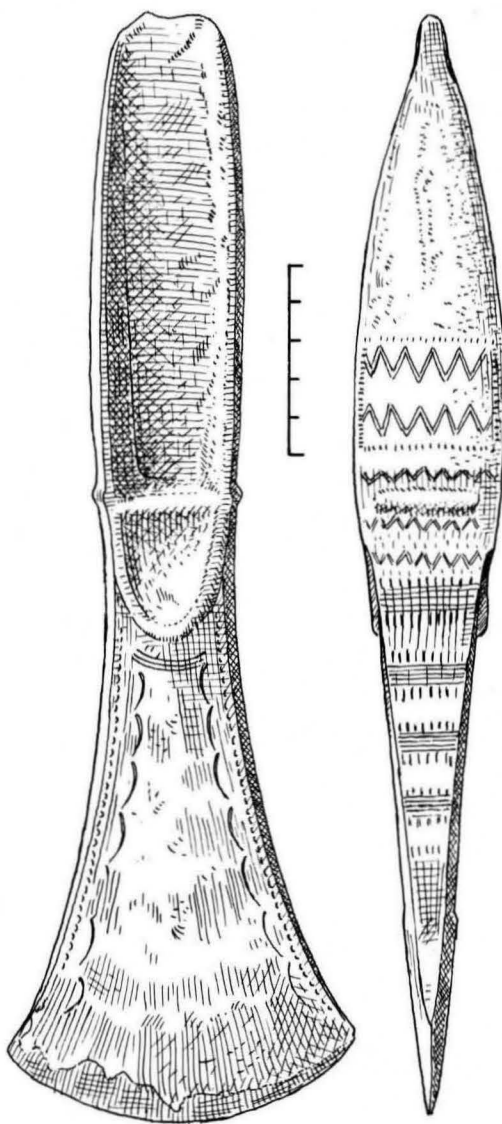


Fig. 1. — Hache à talon, la Saône à Pontallier (Côte-d'Or) (d'après Déchelette).

risent les diverses époques et les différentes provinces métallurgiques.

Au début du Bronze Moyen, on rencontre en petit nombre mais disséminées sur de vastes régions d'Europe, des formes de transition avec les haches à rebords (type à talon naissant et type à écusson) où la butée, moins haute que les rebords, est encore incomplète. Leur succédèrent des haches à lame large dont le talon est terminé par une butée bien développée et limité sur les côtés par de hauts rebords dont l'épaisseur maximale est normalement décalée par rapport à la butée. Ces haches, qui en France sont particulièrement connues au Bronze Moyen II (type de Tréboul), ont eu une diffusion européenne. Avec elles, les haches à talon sont devenues un instrument d'usage courant.

A la fin du Bronze Moyen, on assiste à un développement très remarquable des dépôts de haches à talon, résultant de l'éclosion de diverses écoles régionales.

Dans l'Est de la France, rattaché culturellement à l'Europe centrale, on trouve des haches à gorges peu profondes et butée rectiligne, tantôt de forme subrectangulaire, large et massive (type de Haguenau) tantôt à talon étroit avec une grande lame trapézoïdale (type continental à talon étroit), plus quelques haches importées à butée anguleuse en V (type bohémien).

La moitié occidentale de la France, grosse productrice de haches à talon, toujours à gorges profondes, se subdivise elle-même en trois provinces. La première, centrée sur la Haute-Normandie, déborde sur la Picardie, le Nord de la France, la région parisienne et descend jusqu'à la Loire moyenne. Les ha-

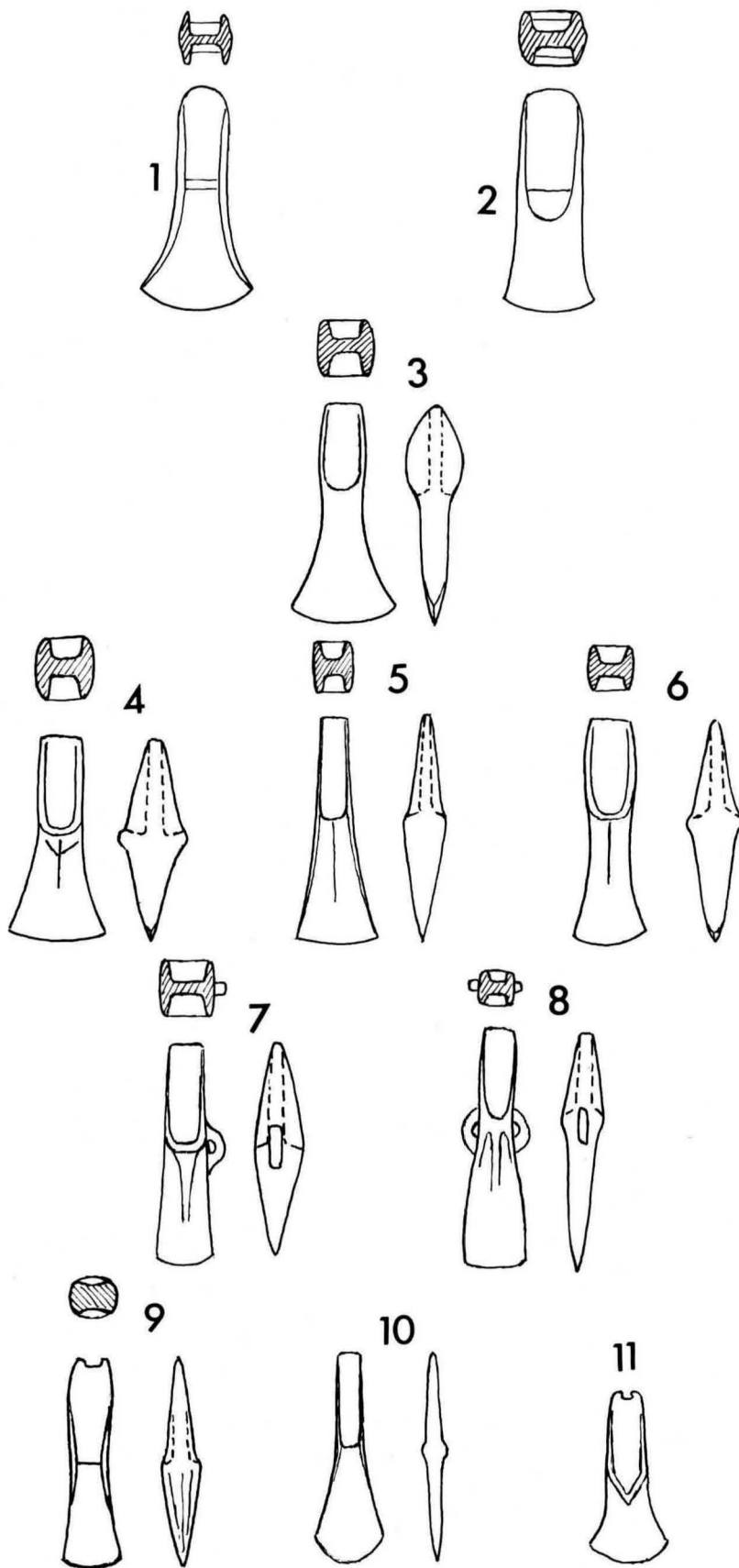
ches qui la caractérisent ont conservé une lame large rappelant les haches du type de Tréboul, ornée à sa base de motifs variés obtenus à la fonte. Elles présentent un talon creusé de gorges profondes aux angles arrondis, limité par des rebords généralement moins hauts que la butée, elle-même légèrement convexe.

La seconde province s'étend sur le Centre-Ouest de la France, entre la Loire et la Garonne. Elle a vu la production de haches trapézoïdales, dont la largeur augmente régulièrement du sommet au tranchant, ou de haches à talon étroit et à lame de forme trapézoïdale. Toutes sont munies de gorges profondes. Elles peuvent être sans décor ou ornées d'une nervure médiane au centre de la lame.

Enfin, la Bretagne a fabriqué des haches à talon avec gorges profondes, à lame étroite, à bords sinueux, à butée rectiligne, généralement décorées d'une nervure médiane.

Ces groupes de haches occidentales de la fin du Bronze Moyen étant assez bien définis sur le plan morphologique, nous en avons fait le type normand, le type du Centre-Ouest et le type breton.

A cette époque est apparu l'anneau latéral. Par la suite, au Bronze Final, les haches à talon ont pratiquement disparu dans l'Est mais leur usage a continué dans les régions occidentales. Leur forme y a poursuivi son évolution, prenant une allure presque rectangulaire (type de Rosnoën). Beaucoup de haches à talon sont désormais munies d'un anneau latéral, et même de deux anneaux dans les régions soumises à l'influence ibérique (type ibérique).



*Familles des haches à talon (les numéros renvoient aux fiches).*

1 : type à talon naissant (511). — 2 : type à écusson (512). — 3 : type de Tréboul (521). — 4 : type normand (522). — 5 : type du Centre-Ouest (523). — 6 : type breton (524). — 7 : type de Rosnoën (525). — 8 : type ibérique (526). — 9 : type de Haguenau (527). — 10 : type continental à talon étroit (528). — 11 : type bohémien (529).

- [1] GERVILLE, Ch. de. — Notice sur quelques objets d'antiquité d'une origine incertaine découverts dans le département de la Manche. *Mém. Soc. Antiquaires Normandie*, t. IV, 1827-1828, pp. 273-292, pl. XVI-XIX.
- [2] LISSAUER, A. — Zweiter Bericht über die Tätigkeit der von der Deutschen anthropologischen Gesellschaft gewählten Kommission für prähistorische Typenkarten. *Zeitschrift für Ethnologie*, 1905, pp. 793-847, 37 fig., 1 carte.
- [3] DÉCHELETTE, J. — Manuel..., II, Paris, 1924, pp. 248-251.
- [4] SPROCKHOFF, E. — Niedersachsens Bedeutung für die Bronzezeit Westeuropas... *Bericht der Römisch Germanischen Kommission*, t. XXXI, 1941, 138 p., 95 fig. et 61 pl.
- [5] SMITH, M.A. — Some Somerset hoards and their place in the Bronze Age of Southern Britain. *Proceed. Prehist. Soc.*, XXV, 1959, pp. 144-187, 7 fig.
- [6] BUTLER, J.J. — Bronze Age Connections across the North Sea. *Palaeohistoria*, IX, 1963, pp. 48-73.
- [7] MOHEN, J.-P. — Les bronzes protohistoriques de Paris et de sa région au Musée de l'Armée (Invalides). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. LXV, 1968, fasc. 3, p. 796 et pl. VI-VII (B 10).
- [8] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*. Rennes, 1965, 365 pages.



Il existe des formes de transition entre les haches à rebords et les haches à talon. Les plus fréquentes sont habituellement appelées « haches à talon naissant » plutôt que « haches à rebords et à talon ».

Il s'agit de pièces dont la morphologie générale est celle des haches à rebords; l'élément caractéristique nouveau est constitué par l'existence d'une butée médiane : sur les deux faces un bourrelet joint les rebords de la hache perpendiculairement à l'axe de l'instrument. L'épaisseur de la lame

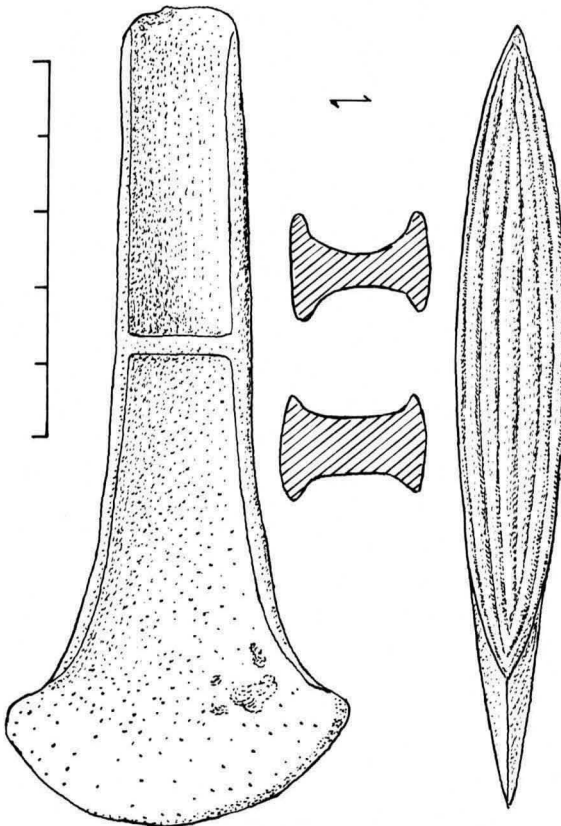


Fig. 1. — Hache à talon naissant.  
Le Logeron, Vasles (Deux-Sèvres)  
(dessin J.-P. Pautreau).

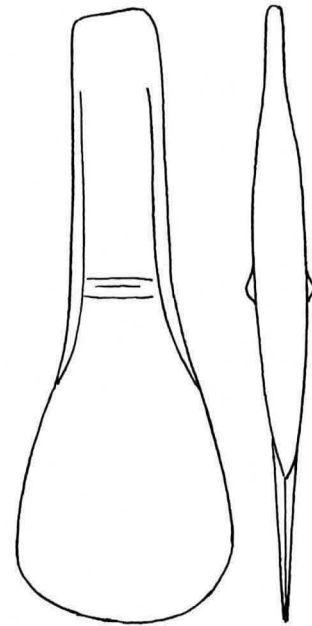


Fig. 2. — Hache à tranchant élargi avec talon naissant.  
Vienne (Isère) d'après Mme J. Combiel. L. : 17,8 cm

centrale reste sensiblement identique de part et d'autre de la butée.

Les haches qui présentent ce caractère ont généralement un sommet rectiligne ou convexe, des bords sensiblement parallèles, des rebords élevés et un tranchant élargi en demi-cercle (fig. 1) [1].

La hache à talon naissant est essentiellement atlantique et nordique. La butée transversale est exceptionnelle sur les types orientaux de haches à rebords (hache du type des Roseaux provenant de Mâcon, Saône-et-Loire [2]; hache de Vienne, Isère, reproduite fig. 2 [3]; ou hache épaisse, allongée et étroite, de Varennes-sur-Seine, Seine-et-Marne, au Musée d'Auxerre [4]).

Dans certains cas la butée n'existe que sur une seule face (hache de Saint-Germain,

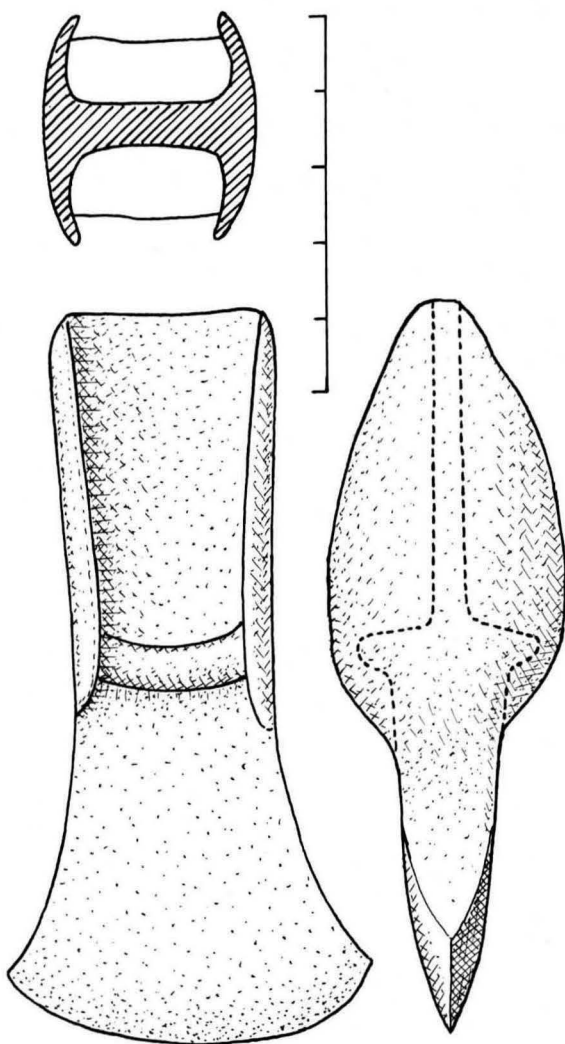


Fig. 3. — Hache de « type irlandais ».  
Musée des Antiquités Nationales n° 65777.

Aube, au Musée de Troyes). Parfois, elle est constituée par une arête, la coupe longitudinale de l'objet étant losangique (haches de Muids, Eure ou de Bailleul-sur-Thérain, Oise), par un ressaut, résultant d'un changement d'épaisseur de la lame centrale (hache de La Grande-Paroisse, Seine-et-Marne, au Musée d'Auxerre [4], ou par une protubérance elliptique qui affecte seulement la partie centrale de la hache (l'une des haches de Vasles, Deux-Sèvres [1] ou celle d'Allaines, Somme) [5]. D'ordinaire, la butée est constituée par un bourrelet, dont la hauteur est généralement plus faible que celle des rebords latéraux et dont la ligne supérieure peut être rectiligne, concave ou convexe.

Normalement, les rebords se prolongent jusqu'au tranchant. On connaît, toutefois, des pièces sur lesquelles les rebords sont nettement plus courts (Berny-sur-Noye, Somme; Vienne, Isère)

Certaines haches à talon naissant portent sur les côtés un décor martelé [6]. Il est constitué par des cannelures obliques, larges (« Loire-Atlantique ») ou serrées (Bailleul-sur-Thérain, Oise), parfois bordées de deux cannelures longitudinales (Oulchy-Breny, Aisne ou Muids, Eure), entrecroisées (Erdeven, Morbihan, fig. 3) ou disposées en arêtes de poisson (Massigny, Vendée). Sur d'autres haches les côtés sont ornés de facettes longitudinales (Paris, Seine; 1 des haches de Muids, Eure; Vasles, Deux-Sèvres, fig. 1). Plus rarement, les faces portent des chevrons (Gasny, Eure; Pétosse, Vendée) ou des incisions en épi soulignant l'arête médiane (une des haches de Muids, Eure).

Sur certains exemplaires (Plaisir, Yvelines; Colleville, Seine-Maritime; Gasny, Eure; Pétosse, Vendée) une nervure médiane part de la butée et file vers le tranchant.

Plusieurs dépôts ont livré des haches à talon naissant. Certains d'entre eux sont trop mal connus pour fournir des indications chronologiques précises (Muids, Eure; Plaisir, Yvelines; Vaudricourt, Pas-de-Calais). En revanche, l'association des haches à talon naissant avec un poignard à poignée métallique à Bailleul-sur-Thérain [7] ou avec des haches à hauts rebords, des poignards à languette trapézoïdale et une pointe de lance à œillets dans la cachette de Caen, Calvados [8], situe bien ce type d'objet au milieu du Bronze Moyen. L'existence d'un fragment de hache semblable dans le dépôt de Tréboul, en Douarnenez, Finistère [9], confirme cette datation ainsi que l'association d'une hache à talon naissant avec une hache à rebords du type de Porcieu-Amblagnieu, une épingle à tête perforée et un poignard à forte nervure médiane, dans le dépôt de Douvaine (Haute-Savoie) [10]. En revanche, à Pétosse (Vendée) [6] des haches à talon de type breton accompagnaient la hache à talon naissant ainsi que des haches à talon typiques, du



Centre-Ouest de la France et quarante sept haches à rebords, dont 18 décorées [6]. Cette association montre une partielle contemporanéité entre les haches à talon naissant et les haches à talon classiques de la fin du Bronze Moyen.

La répartition géographique du type est nettement atlantique comme celles des moules (La Rue-Saint-Pierre, Seine-Maritime et Martizay, Indre). En Bretagne, elles sont rares dans les dépôts (Tréboul) mais ont parfois été trouvées isolément (Pléhérel, Plestan, Côtes-du-Nord; Erdeven, Morbihan). La Loire-Atlantique a fourni un spécimen décoré [6]. En Vendée ont été signalés les exemplaires de Petosse et de Massigny; dans les Deux-Sèvres ceux de Vasles [1].

En Normandie, on ne compte pas moins de 8 découvertes s'échelonnant à partir du Cotentin (La Godefroy, Manche), le long des côtes (Caen, Calvados) jusqu'à la vallée de la Seine (Colleville, Rouen et Sandouville, Seine-Maritime; Gasny, Muids et Vernon, Eure) [6].

La Picardie est également riche (Abbeville, Allaine, Berny-sur-Noye, Boulogne, Somme [5]. Dans l'Aisne, elles sont attestées à Nanteuil-Notre-Dame et Oulchy-Brény. Le Nord de la France en a livré plusieurs (Châtillon à Outreau; Billy-Montigny et Vaudricourt, Pas-de-Calais).

Une autre zone de concentration est observable dans le centre du Bassin de Paris (Jonquièrre et Bailleul-sur-Thérain, Oise; Ville-neuve-Saint-Georges, Val-de-Marne; Paris, Seine; Bazemont, Yvelines; Puiset-le-Maraais, Essone; Conie, Eure-et-Loir).

En dehors de ces zones, les haches à talon

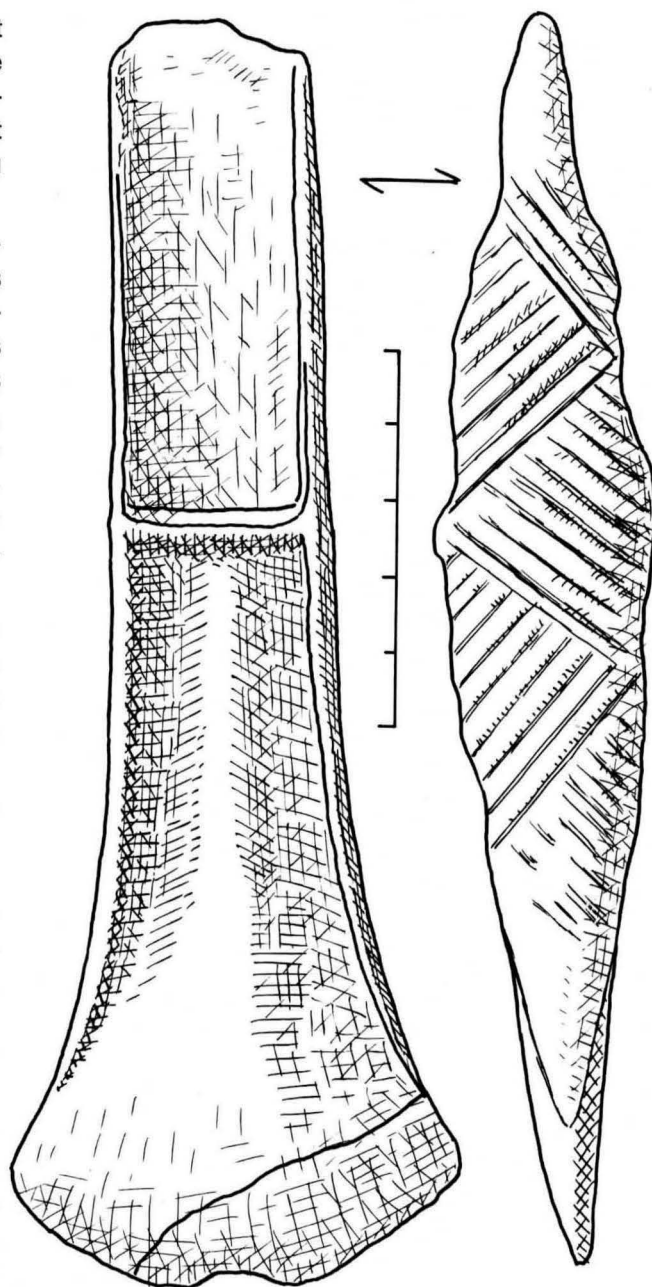


Fig. 4. — Hache à talon naissant décorée.  
Erdeven (Morbihan).

naissant se raréfient, aussi bien vers l'Est (le marais de Saint-Germain près de Troyes, Aube; La Neuville-au-Pont, Haute-Marne; Sivry-la-Perche, Meuse; Mâcon, Saône-et-Loire) que vers le Sud (Orléans, Loiret; Douvaine, Haute-Savoie; Vienne, Isère).

Le type est inconnu en Europe orientale, alors qu'il est bien représenté sur les rivages de la Mer du Nord et dans les Iles Britanniques. En Grande-Bretagne, les formes les plus anciennes, à rebords peu élevés, apparaissent au Bronze Ancien dans la culture du Wessex. L'Irlande a un foisonnement de variantes intermédiaires entre les haches à rebords et les haches à talon. On y rencontre, en particulier, des haches courtes et trapues sur lesquelles la butée médiane est moins haute que les rebords mais se trouve renforcée par

l'épaississement de la lame au niveau de la butée (fig. 3). Les rebords latéraux, extrêmement développés, se prolongent au-delà de la butée en suivant les bords de la hache mais sans aller jusqu'au tranchant. Pareilles haches, situées typologiquement à mi-chemin entre les haches à talon naissant et les haches à écusson, sont rarissimes en France. Deux spécimens marqués « Armoy » (Haute-Savoie ?) figurent au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (n° 625 et 65777).

D'autres conservés au British Museum (n° 90 7-18; 49 et 73; 6-2; 8) auraient pour origine Trèves (?) et Savoy (??). L'absence d'exemplaires français indiscutables empêche d'individualiser cette forme en un type spécial.

- [1] PAUTREAU, J.P. — Quatre haches du Bronze Moyen des environs de Vasles (Deux-Sèvres). *Bull. Soc. Hist. Sc. Deux-Sèvres*, IV, 1971, pp. 33-39.
- [2] MORTILLET, G. et A. de — *Musée Préhistorique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1903, pl. LXXI, n° 808.
- [3] COMBIER, J. — Informations archéologiques. Circonscription de Grenoble. *Gallia Préhistoire*, t. VI, 1963, pp. 288-289 et fig. 16, n° 6.  
BOCQUET, A. — L'Isère préhistorique et protohistorique. *Gallia Préhistoire*, t. XII, 1969, fasc. 2, p. 365 et fig. 109, n° 5.
- [4] NICOLAS, A., DUVAL, A., ELUÈRE, Ch., MOHEN, J.-P., et MORDANT, Cl. — L'Age du Bronze au Musée d'Auxerre. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. XXVI, 1975, fasc. 2, pp. 140, 145, fig. 1, n° 5 et fig. 3, n° 13.
- [5] BREUIL, Abbé H. — L'Age du Bronze dans le bassin de Paris. V. Haches du bassin de la Somme. *L'Anthropologie*, t. XVI, 1905, pp. 149-171 et fig. 1-2.  
GAUCHER, G. et MOHEN, J.-P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*. Bulletin spécial de la Société de Préhistoire du Nord, n° 9, 1974, pp. 27-44.
- [6] BREUIL, Abbé H. — Quelques haches ornées découvertes dans l'Ouest de la France. *C. r. A.F.A.S.*, Montauban, 1902, pp. 926-931, 5 fig.  
COUTIL, L. — L'Age du Bronze en Normandie (2<sup>e</sup> édition). *C. r. A.F.A.S.*, 45<sup>e</sup> session, Rouen, 1921, pp. 791-810, pl. 1-3, et 46<sup>e</sup> session, Montpellier, 1922, pp. 495-506, fig. 1-2.  
VERRON, G. — *Antiquités préhistoriques et protohistoriques du Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime*. Rouen, 1971, pp. 47-52.  
ELUÈRE, Ch. — *Les bronzes protohistoriques du Musée de Chartres*, 1972, pp. 17-19.
- [7] THIOT, L. et PERON, H. — Cachette de l'Age du Bronze à Bailleul-sur-Thérain (Oise). *L'Homme Préhistorique*, 5<sup>e</sup> année, 1907, pp. 11-12 et fig. 2-5.
- [8] EDEINE, B. — De quelques objets de l'Age du Bronze, inédits ou peu connus, trouvés dans le département du Calvados. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. LVIII, 1961, fasc. 11-12, p. 677 et pl. II-V.
- [9] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*. Rennes, 1965, pp. 82-84 et fig. 23.  
BRIARD, J. — Le dépôt de fondeur de Tréboul, Douarnenez. *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique de la Faculté des Sciences de Rennes*, 1956, 1 p. et 18 pl., 1956, pp. 35-36.
- [10] MILLOTTE, J.-P. — Les âges des métaux dans les Alpes françaises. Etat des questions et problèmes. *Congrès Préhistorique de France*, XVI<sup>e</sup> session (Monaco, 1959), 1965, p. 879 et fig 1, n° 4-5.

Une seconde forme de haches à talon avec butée incomplète plus basse que les rebords, est constituée de pièces sur lesquelles les rebords latéraux se prolongent au-delà de la butée pour dessiner un motif décoratif sur les plats.

De telles haches, qui figurent dans les plus anciens dépôts de haches à talon, ont été rencontrées dans toute l'Europe occidentale. Elles correspondent à certaines « shield pattern palstaves » et à une partie des « high-flanged palstaves » des auteurs britanniques [1]. En France il n'existe pas de termes fixes pour les désigner. Nous proposons celui de « haches à talon à écusson ».

L'une des variantes les plus archaïques est constituée par des haches, munies d'une faible gorge au talon avec ou sans bourrelet transversal, sur lesquelles les rebords changent d'orientation au niveau de la butée. A ce niveau ils se dirigent vers le centre de la hache, mais sans se rejoindre, dessinant sur le plat un écusson ouvert vers le bas. (Haches sans origine précise des Musées de Morlaix [2] et de Boulogne-sur-Mer) (fig. 1).

En règle générale, les extrémités des rebords dessinent, sous la butée, un motif fermé en U ou en V (Dieppe, Montivilliers, Seine-Maritime); parfois doublé par une nervure décorative (Giverny, Eure).

L'aire ainsi délimitée est parfois prolongée vers le tranchant par une arête (Muids, Eure) ou recoupée par une nervure médiane (Habsheim, Haut-Rhin) [8], l'ensemble de ces éléments pouvant se combiner pour donner un motif en trident (Louviers, Eure).

Ces instruments constituent donc, vraisemblablement, le prototype typologique des ha-

ches à talon avec butée complète, rectiligne ou convexe, qui présentent au départ de la lame un décor en U, en Y ou en trident.

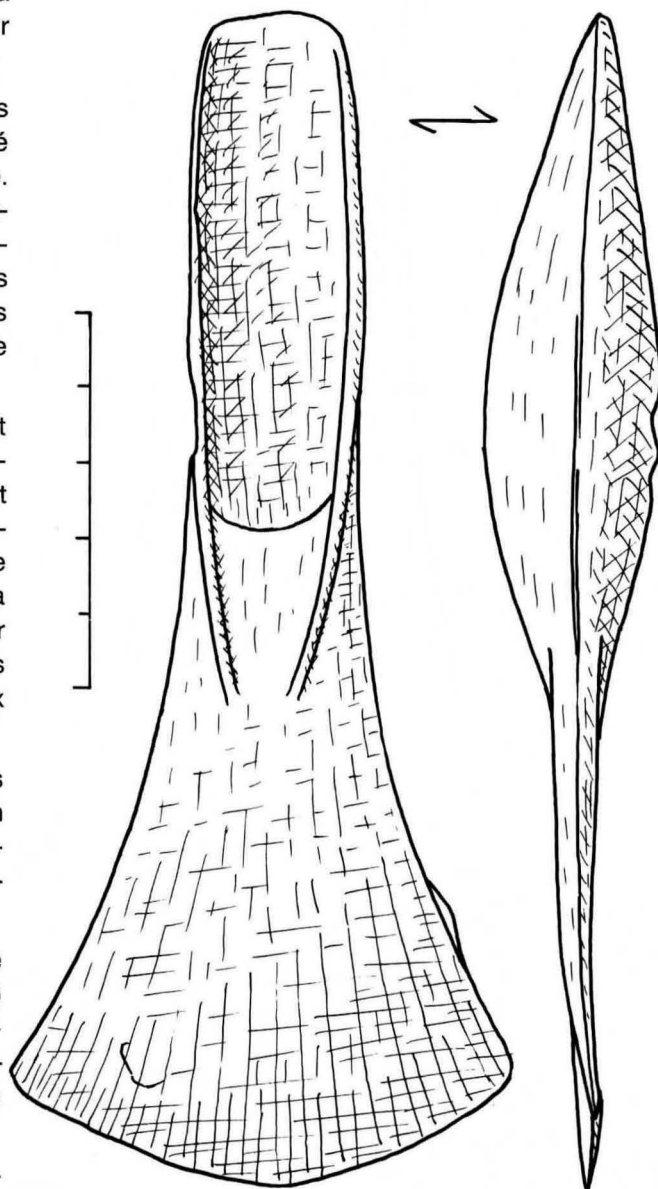


Fig. 1. — Hache à talon. « Musée de Morlaix ».

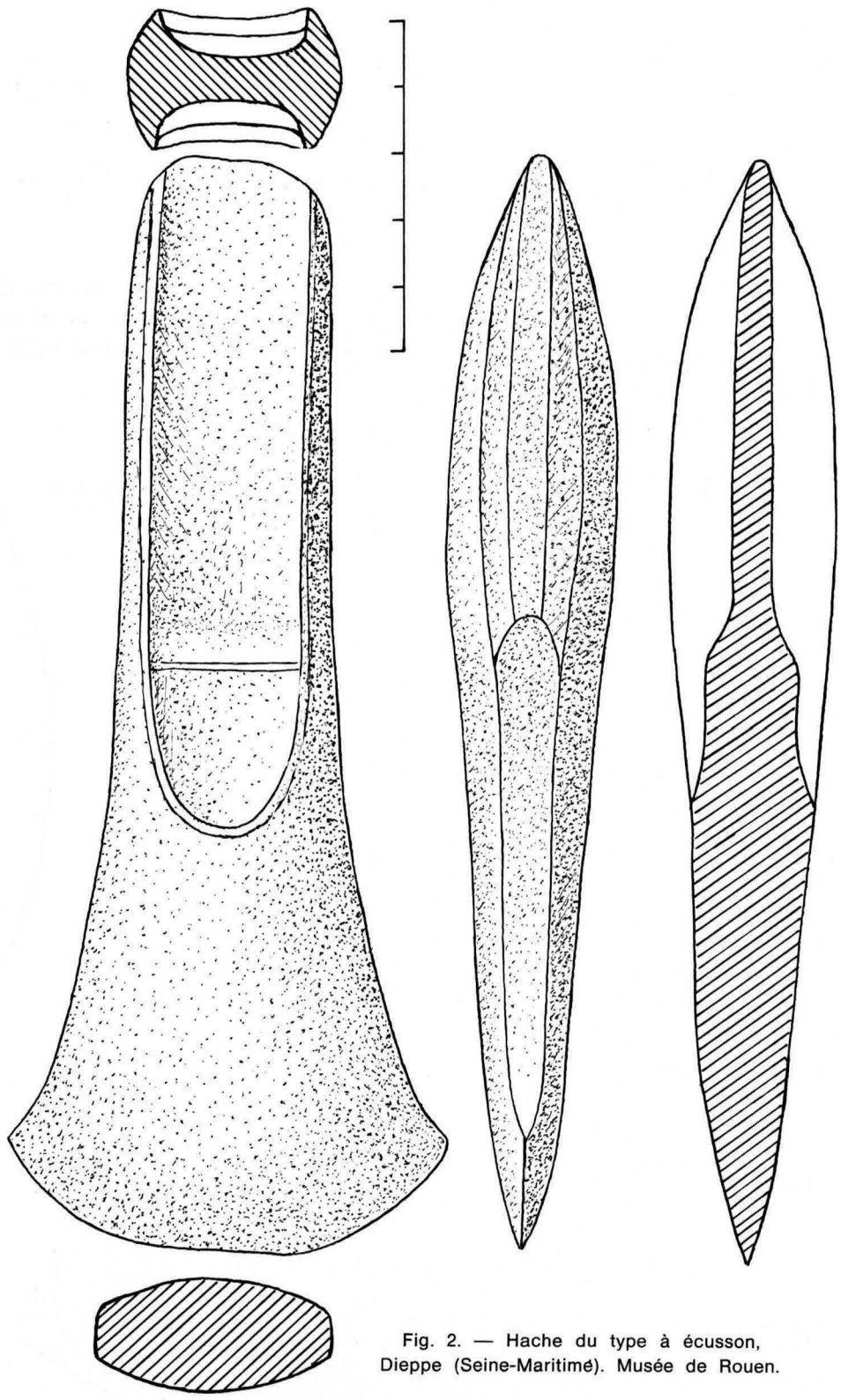


Fig. 2. — Hache du type à écusson, Dieppe (Seine-Maritimé). Musée de Rouen.

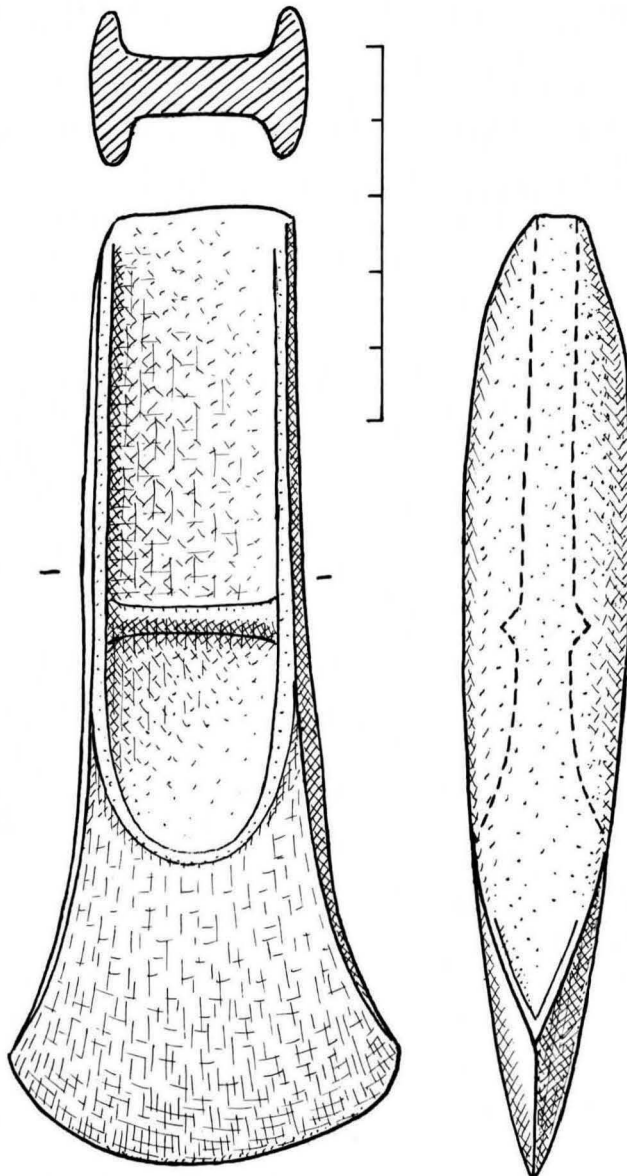


Fig. 3. — Hache de Saint-Helen, (Côtes-du-Nord). Musée de Rennes.

Quelquefois, des reliefs latéraux ont été ménagés à la fonte (Muids, Eure). Certaines de ces haches ont une silhouette qui évoque celle des haches à rebords en accolade.

Les haches de ce type ont une répartition clairsemée. La Normandie [3] où les haches à décor en trident seront si communes à la fin du Bronze Moyen, en a fourni plusieurs spécimens (Aumale, Dieppe, Heurteauville et Montivilliers, Seine-Maritime; Giverny, Louviers et Muids, Eure; Beaumont-Hague, Manche). Leur présence est attestée en Bretagne (Saint-Helen, Côtes-du-Nord; Morlaix, Finistère), en Picardie (Bray-sur-Somme, Somme) dans le Boulonnais [4], dans la région parisienne (Chaudun, Aisne), aussi bien que dans les Alpes (hache de Doussard, Haute-Savoie) ou dans le Languedoc (Bouan, Ariège) En Alsace, le dépôt de Habsheim (Haut-Rhin) en contenait deux exemplaires [8] associés avec une hache à rebords du type de Möhlin et seize haches du type de Langquaid. L'ensemble se situe donc au tout début du Bronze Moyen (Reinecke B<sub>1</sub>). Les associations normandes (Louviers, Muids), moins bien connues il est vrai, ou allemandes, confirment cette datation. Le type est connu dans les îles Britanniques [6] et en Europe du Nord [7].

- [1] SMITH, M.-A. — Some Somerset hoards and their place in the Bronze Age of Southern Britain. *Proc. Prehist. Soc.*, XXV, 1959, pp. 144-187, 7 fig.
- [2] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*. Trav. Rennes, 1965, p. 84 et fig. 23.
- [3] COUTIL, L. — L'Age du Bronze en Normandie (2<sup>e</sup> édition). *C. r. A.F.A.S.*, 45<sup>e</sup> session, Rouen, 1921, pp. 791-810. pl. 2, et 46<sup>e</sup> session, Montpellier, 1922, pp. 495-506, fig. 1-2.
- [4] BREUIL, Abbé H. — L'Age du Bronze dans le bassin de Paris. V. Haches du bassin de la Somme. *L'Anthropologie*, t. XVI, 1905, p. 151 et fig. 2, n<sup>o</sup> 14.
- MOHEN J.-P. — Que savons-nous de l'Age du Bronze dans le Nord de la France ? (départements du Nord et du Pas-de-Calais). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 69, 1972, p. 447 et fig. 1, n<sup>o</sup> 4.
- [5] MILLOTTE, J.-P. — Reinecke et Montelius : sur divers synchronismes protohistoriques. *Congrès Préhistorique de France*, XVI<sup>e</sup> session (Monaco, 1959), 1965, pp. 868-877 et fig. 1.
- La hache de Doussard, Haute-Savoie, est conservée au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye sous le n<sup>o</sup> 8627.
- GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Mém. Soc. Préhist. Fr., n<sup>o</sup> 9, 1972, p. 120 et fig. 34, n<sup>o</sup> 7.
- [6] BURGESS, C.-B. — A palstave from Buckley, Flintshire, with some notes on « shield » pattern palstaves. *Journal of the Flintshire Historical Society*, XX, 1962, pp. 92-95.
- [7] SPROCKHOFF, E. — *Niedersachsens Bedeutung für die Bronzezeit Westeuropas*. B.R.G.K., 1941, p. 48 et suiv.
- [8] ZUMSTEIN, H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin. *Rev. Arch. Est-Centre-Est*, XV, 1964, pp. 7-66, pp. 161-213 et XVI, 1965, pp. 9-11 et fig. 43.



*Tréboul* : agglomération de la commune de Douarnenez, département du Finistère où fut trouvé un important dépôt du Bronze Moyen. Les dépôts atlantiques du milieu du Bronze Moyen comprennent des haches à talon dont la morphologie est assez caractéristique. En Bretagne J. Briard a lancé le terme de type de Tréboul pour ces haches [1]. Il semble pouvoir être repris, dans un sens purement typologique, et étendu à toutes les pièces dont la forme est équivalente à celle des instruments du groupe de Tréboul. Le talon, sensiblement rectangulaire, comporte deux gorges profondes, à fond plat ou légèrement concave. Les rebords qui l'encadrent sont hauts; leur épaisseur maximale n'est pas située au niveau de la butée mais déportée de quelques centimètres vers le sommet (caractère particulièrement typique de ces haches).

La butée est d'ordinaire légèrement convexe. Sa coupe transversale est plane ou convexe, tandis que son profil supérieur est concave, plan ou convexe.

Les bords de la hache sont peu incurvés, de telle sorte que l'on passe insensiblement du talon à la lame. Il n'existe jamais d'anneau latéral. En revanche, on note parfois, au niveau de la butée, des reliefs latéraux, soit hémisphériques (Rouen, Seine-Maritime; Vitry-sur-Seine, Val-de-Marne), soit en forme de bourrelet transversal (Pontailler-sur-Saône, Côte-d'Or; Vron, Somme).

La lame est très large, souvent très mince,

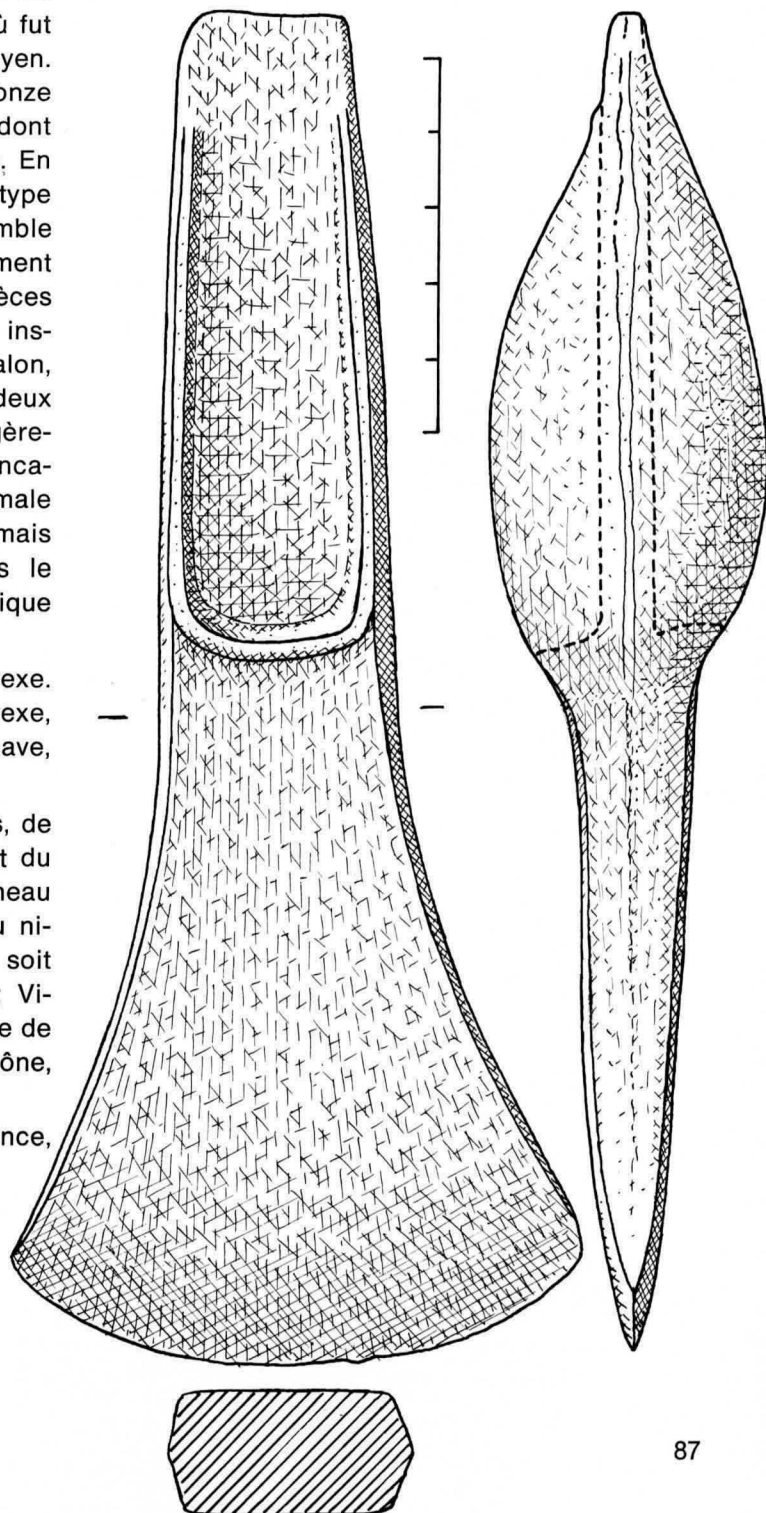


Fig. 1. — Hache du dépôt de Tréboul,  
Douarnenez (Finistère).

Musée Préhistorique finistérien.



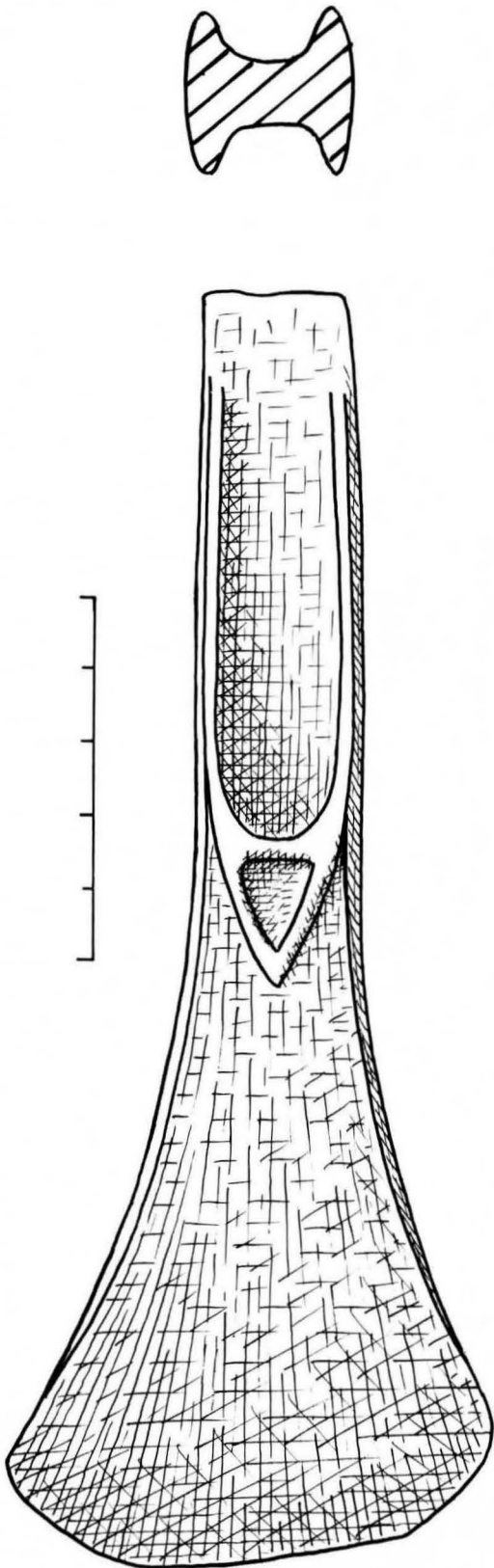


Fig. 2. — Hache à talon de Plouguerneau (Finistère).  
Musée Préhistorique finistérien.

avec des bords concaves et un tranchant convexe. Comme il s'agit presque toujours de haches fonctionnelles, il est possible que ce caractère ait été exagéré par le martelage de l'instrument après sa sortie du moule, mais il apparaît bien comme essentiel.

Une statistique portant sur des haches bretonnes montre que le rapport longueur totale/largeur au tranchant est de 2,50 pour les haches du type de Tréboul contre 3,88 pour les haches des dépôts de la fin du Bronze Moyen (la longueur des haches varie entre 183 et 153 mm, avec une moyenne de 169,6 mm; leur largeur au tranchant s'étale de 75 à 58 mm, la moyenne s'établissant à 67,8 mm). Les sondages statistiques effectués pour les autres régions donnent des chiffres comparables.

Certaines de ces pièces ne présentent aucun décor (Tréboul, Ploujean, Finistère).

Souvent le décor se limite à une nervure en demi-cercle ou en V placée dans le prolongement des rebords au départ de la lame (« Shield pattern » des auteurs anglais). Parfois, une protubérance grossièrement hémisphérique ou une large dépression s'ajoutent au motif semi-circulaire et en garnissent le centre (Rouen, Seine-Maritime). Un autre thème ornemental classique est formé par la nervure médiane, tantôt simple (Crozon, Plonéour-Lanvern ou Saint-Jean-Trolimon, Finistère), tantôt complétée par un chevron en relief pour dessiner un motif en Y (Porspoder, Finistère) ou en trident, tantôt entourée par deux dépressions allongées, bordées elles-mêmes par des nervures latérales (Abbeville, Bernay, Somme), forme qui rappelle les haches à talon naissant. Il en va de même pour les haches dont la lame est ornée d'une large dépression unique, limitée par des nervures latérales (dépôt de Tréboul, Finistère).

Enfin, le martelage de la pièce après sa sortie du moule peut revêtir une valeur ornementale par une combinaison harmonieuse des cupules et des cavités.

Cette forme de haches semble avoir été répandue au Bronze Moyen dans toute l'Europe occidentale, avec peu de variations locales. En France, on la rencontre surtout dans

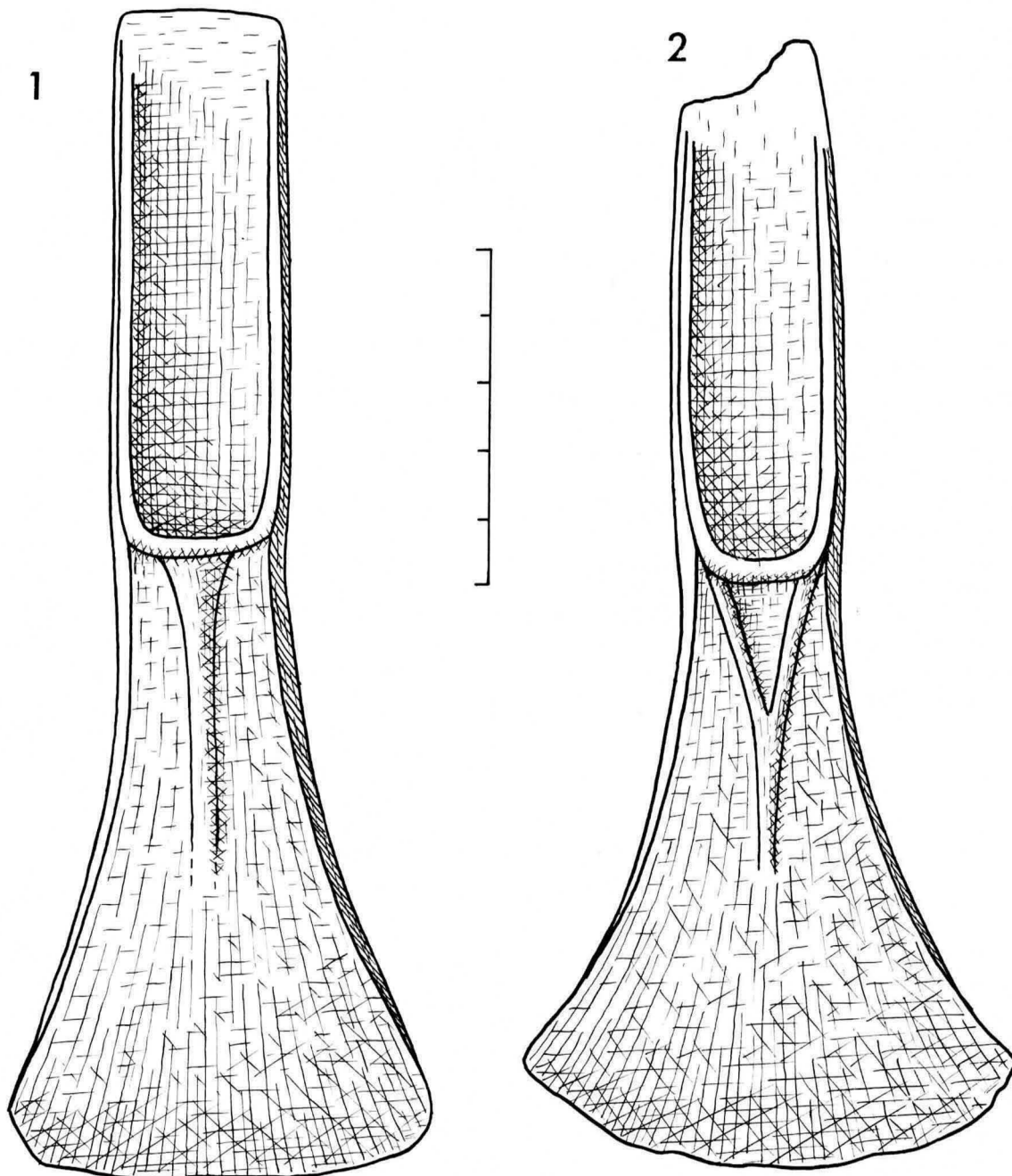


Fig. 3. — Haches du type de Tréboul.  
1 : Plonéour-Lanvern (Finistère) ; 2 : Porspoder (Finistère).

l'Ouest. La Bretagne [1] en a fourni d'assez nombreux exemplaires, dont une douzaine ont été mis au jour dans des dépôts (Plouguerneau, Finistère, fig. 2) ou des cachettes complexes (Crozon et Tréboul, Finistère; Broons, Côtes-du-Nord; Monterblanc, Morbihan). En Normandie [2] elles sont également fréquentes, spécialement dans l'Eure et la Seine-Maritime où elles annoncent les formes à lame large de la fin du Bronze Moyen. Il en va de même en Picardie et dans le Nord de la France [3]. Ailleurs, elles sont plus disséminées, mais présentes aussi bien dans le centre du Bassin de Paris (Vitry-sur-Seine, Val-de-Marne) [4] qu'en Bourgogne

(Laburgère ou Pontailier-sur-Saône, Côte-d'Or) ou dans le Jura (Saint-Germain-en-Montagne, Doubs), dans le Bassin de la Loire (Baigneaux, Eure-et-Loir) ou dans le Massif Central (Pierrefitte-sur-Loire, Allier; Grammond, Loire) [5].

La plupart des associations montrent qu'il s'agit d'un type ancien, remontant au milieu du Bronze Moyen. En Bretagne, ce sont des formes caractéristiques du groupe de Tréboul (Bronze Moyen II); mais quelques associations tardives, douteuses il est vrai, sont possibles (haches figurant dans le dépôt de l'île Verte, Ile de Batz, Finistère).

- [1] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*. Travaux, Rennes, 1965, pp. 84-86 et fig. 24.
- [2] COUTIL, L. — *L'Age du Bronze en Normandie* (2<sup>e</sup> édition). C. r. A.F.A.S., 45<sup>e</sup> session, Rouen, 1921, pp. 791-810, pl. 1-3, et 46<sup>e</sup> session, Montpellier, 1922, pp. 495-506, fig. 1-2.
- VERRON, G. — *Antiquités Préhistoriques et Protohistoriques. Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime*, Rouen, 1971, pp. 50-52.
- [3] BREUIL, H. abbé. — *L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, V, Haches du Bassin de la Somme*. *L'Anthropologie*, t. XVI, 1905, pp. 149-171, fig. 2-3.
- GAUCHER, G. et MOHEN, J.-P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*. Bull. Soc. Préhistoire du Nord, 1974, 144 pages.
- [4] ELUÈRE, Ch. — *Les bronzes protohistoriques du Musée de Chartres*. Bull. Soc. Arch. d'Eure-et-Loir, 1972, pp. 109-124.
- [5] MILLOTTE, J.-P. et VIGNARD, M. — *Catalogue des Collections archéologiques de Lons-le-Saunier*. I. *Les Antiquités de l'Age du Bronze*, Besançon, 1960, p. 13 et pl. II.
- MILLOTTE, J.-P. — *Essai sur les relations entre l'Est et l'Ouest de la France aux âges des Métaux*. *Ogam*, IX, 1959, pp. 131-154, et fig. 2-3.
- ABAUZIT, P. — *L'Age du Bronze en Bourbonnais : les haches à talon*. *Revue Archéologique du Centre*, t. VI, 1967, p. 339-359, fig. 5.

La Normandie a connu un développement rapide des haches à talon. A partir du milieu du Bronze Moyen et jusqu'au Bronze Final, les ateliers établis autour de la Basse-Seine semblent les avoir produites sur une échelle presque industrielle. Les instruments appartenant aux dépôts de la fin du Bronze Moyen ont une morphologie très particulière. D'où le terme de « type normand » utilisé ici, bien que les pièces ainsi désignées aient parfois été trouvées ailleurs et que la province métallurgique correspondante s'étale, avec une densité moindre, sur une large partie du Bassin de Paris, allant de la Somme à la Loire, des côtes normandes à l'Yonne.

Les haches à talon normandes sont un peu plus courtes (environ 150 à 160 mm) que les autres modèles atlantiques. Elles ont conservé une lame large (largeur moyenne du tranchant = environ 50 mm; rapport longueur de la hache/largeur au tranchant  $\simeq 3$ ), souvent moins évasée dans les haches avec anneau.

Leur talon, nettement plus court que la lame, est de forme sensiblement rectangulaire, avec des bords peu convexes. Il est creusé de gorges profondes dont la coupe transversale dessine un trapèze aux angles arrondis ou, plus rarement, un demi-cercle irrégulier. Les rebords latéraux sont en segment de cercle ou triangulaires. Exceptionnellement, leur hauteur maximale est décalée de quelques centimètres par rapport à la butée. Ce trait, qui figure sur certaines haches évoluées, surtout avec anneau, rappelle le type de Tréboul

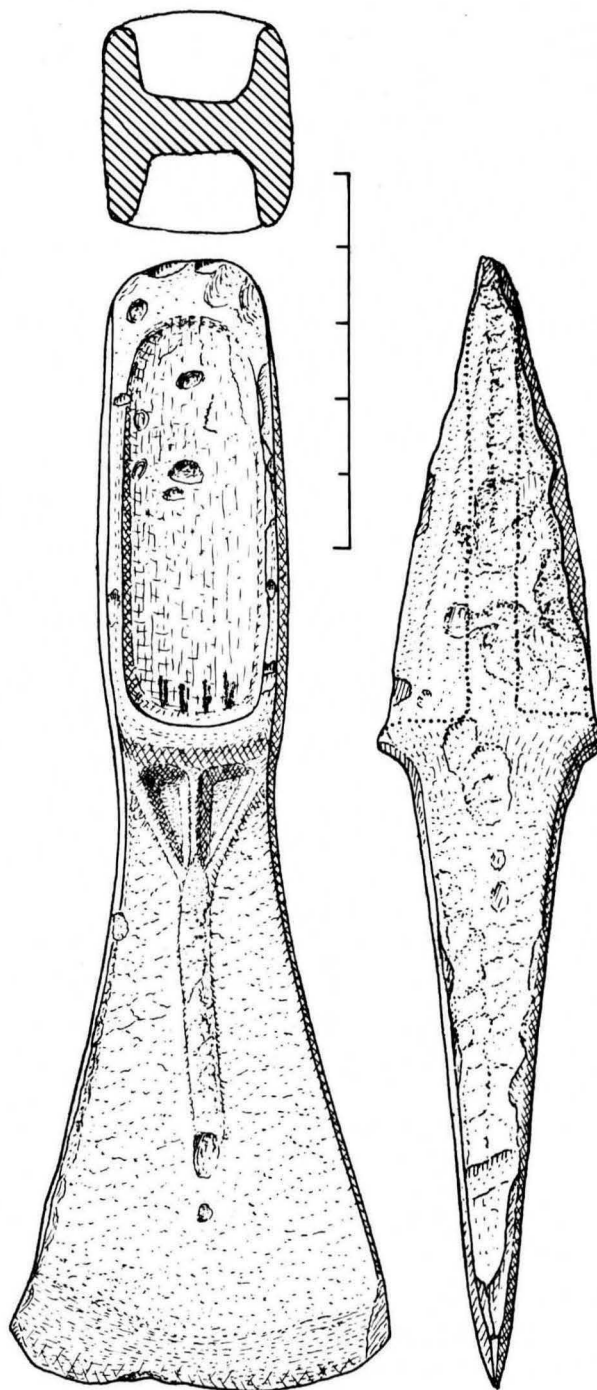


Fig. 1. — Hache n° 25  
du dépôt de La Chapelle-du-Bois-des-Faulx (Eure).

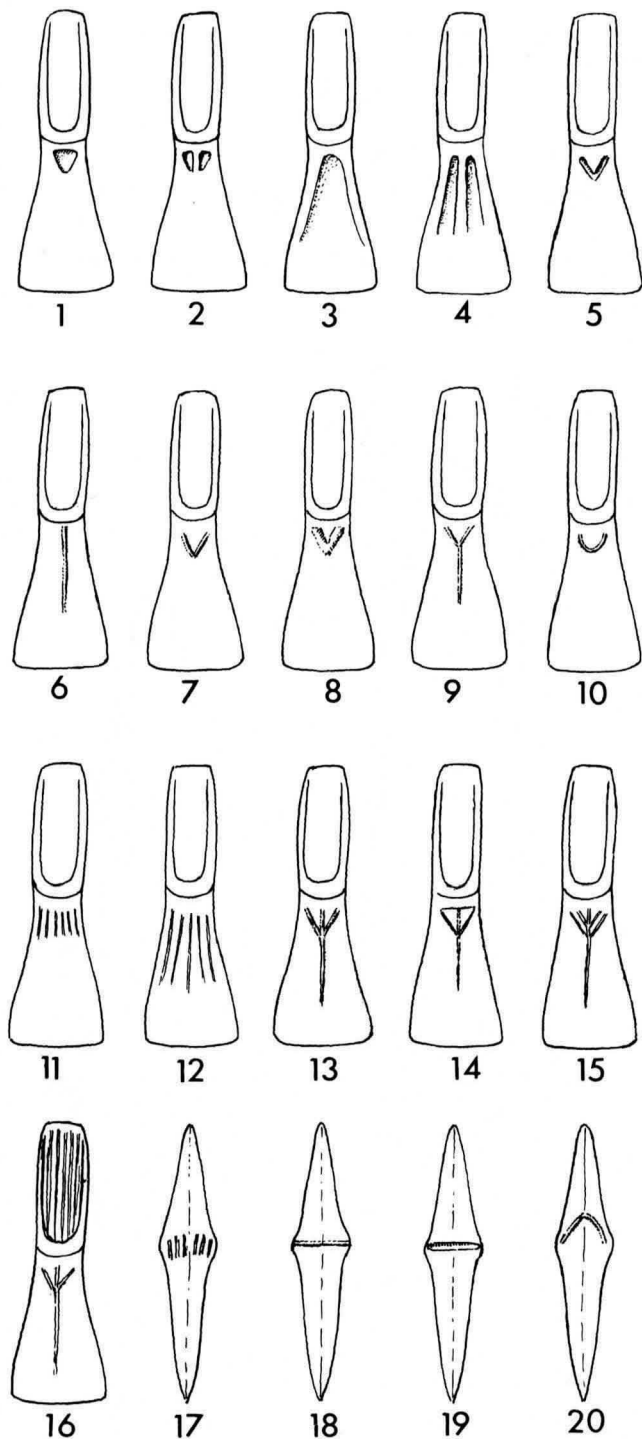


Fig. 2. — Principaux motifs du décor moulé qui orne les haches à talon de type normand.

et les haches à talon britanniques du « South-western type ».

La butée est légèrement convexe dans la majorité des cas mais peut être presque rectiligne ou semi-circulaire (sur les haches avec

anneau, en particulier). Elle fait d'ordinaire un angle aigu avec le fond du talon, c'est-à-dire qu'elle rentre dans la lame et que sa base n'est pas visible quand la hache est posée à plat (élément typique).

Sur la coupe transversale de la hache au niveau de la butée, on observe que la ligne supérieure de celle-ci peut être concave (haches dont les rebords latéraux ont leur hauteur maximale décalée par rapport à la butée), subrectiligne (cas général) ou convexe (haches dont les rebords latéraux sont sensiblement triangulaires et moins hauts que la butée). Sur la coupe longitudinale de l'objet, on remarque, en outre, que la butée est rarement plane. Le plus souvent son profil est convexe au niveau du bourrelet et devient concave au-dessous pour se raccorder au fond des gorges.

Assez souvent, on observe un manque de coulée à la base de la butée qui se traduit par une cavité plus ou moins profonde s'enfonçant à l'intérieur de la lame, ou même par un trou faisant communiquer les gorges des deux faces. Cette autre originalité des haches normandes doit tenir à la technique du moulage mais on n'en connaît pas la raison précise.

La lame de ces pièces est sensiblement trapézoïdale avec des bords tantôt rectilignes et tantôt concaves (haches à tranchant martelé). A l'approche du tranchant (subrectiligne ou convexe), on note parfois un changement de courbure des bords de la lame, avec un net rétrécissement (lames « en crinoline »). Dans les dépôts les plus anciens (Mont-Saint-Aignan, Seine-Maritime), il n'existe pas de haches présentant un anneau latéral. Elles apparaissent dans les ensembles de la fin du Bronze Moyen mais restent nettement mineuritaires.

En France, l'école métallurgique normande est, de beaucoup, celle qui a le plus orné ses haches à talon, et avec les motifs les plus variés, un décor moulé existant presque toujours au départ de la lame.

Le thème le plus fréquent est celui du trident résultant de la combinaison d'un chevron et d'une nervure médiane. Il en existe de deux



sortes. Tantôt il est constitué de nervures faisant saillie à la surface de la lame (trident en relief, fig. 2 n° 13); tantôt les interstices entre les nervures du sommet sont creusés de cavités (trident en creux, fig. 2 n° 14) pour donner plus de contraste au motif (les nervures latérales peuvent alors être conservées ou disparaître). Parfois, un deuxième chevron est ajouté parallèlement au premier (motif en double trident, fig. 2 n° 15). Sur quelques exemplaires, deux bandes de courtes rainures soulignent les bords du trident.

Le trident et ses dérivés ne figurent que sur environ 1/3 des haches normandes. Les autres instruments sont ornés de motifs divers qui peuvent être aussi bien en creux qu'en relief.

L'un des décors les plus classiques est à base de cavités : cavité unique (n° 1), de contour sensiblement triangulaire ou ogival, ou bien double cavité triangulaire (n° 2) disposée de telle sorte qu'elle correspond à une cavité unique recoupée par une nervure médiane (forme très fréquente). Plus rarement, les faces de la lame sont échancrées d'une vaste dépression s'ouvrant vers le tranchant et délimitée par des nervures latérales (haches à large dépression unique, n° 3). Sur certaines pièces, une nervure médiane est ajoutée (haches à double dépression, n° 4); elles forment la transition avec les haches à nervures multiples. On connaît, enfin, quelques instruments sur lesquels deux rainures dessinent un chevron en creux (n° 5).

Parmi les motifs en relief, la nervure médiane (n° 6) est représentée mais en faible pourcentage. Le chevron (n° 7), le double chevron (n° 8) et le motif en Y (n° 9) sont beaucoup plus habituels. Comme le trident, ils peuvent

être complétés par deux cavités; dans certains cas, leur centre est occupé par une ou deux pustules hémisphériques. On trouve aussi des haches décorées d'une nervure en demi-cercle (n° 10) ou de nervures multiples, parallèles au grand axe de l'objet, qui peuvent être cantonnées au départ de la lame (haches à courtes nervures, n° 11) ou ne disparaître qu'à l'approche du tranchant (haches à nervures multiples allongées, n° 12).

Exceptionnellement, ces éléments simples peuvent entrer dans des combinaisons variées.

De plus, en Normandie, l'ornementation des haches à talon n'est pas toujours limitée aux faces de la lame. Elle déborde, parfois, sur le talon et se traduit par des nervures parallèles garnissant le fond des gorges, souvent courtes et limitées aux abords de la butée (fig. 1), quelquefois de même longueur que le talon (n° 16). D'autres haches portent un décor sur les côtés au niveau de la butée, qui rappelle parfois les reliefs latéraux de certaines haches à écusson. Il peut s'agir de nervures axiales multiples (n° 17), d'une nervure transversale unique (n° 18), d'une rainure transversale unique (n° 19), d'un relief triangulaire ou ogival (n° 20) (motifs rares).

Le décor gravé n'est pas attesté. En revanche, il est assez courant que le martelage de la hache ait eu un effet ornemental (fig. 1 et 3). Le poids de ces haches oscille entre 200 et 500 gr, avec une moyenne proche de 350 gr. Leur composition métallographique est analogue à celle des autres haches à talon occidentales, avec une forte teneur en étain et un faible pourcentage de plomb.

En Normandie, elles ont fréquemment été découvertes groupées en dépôts. Beaucoup

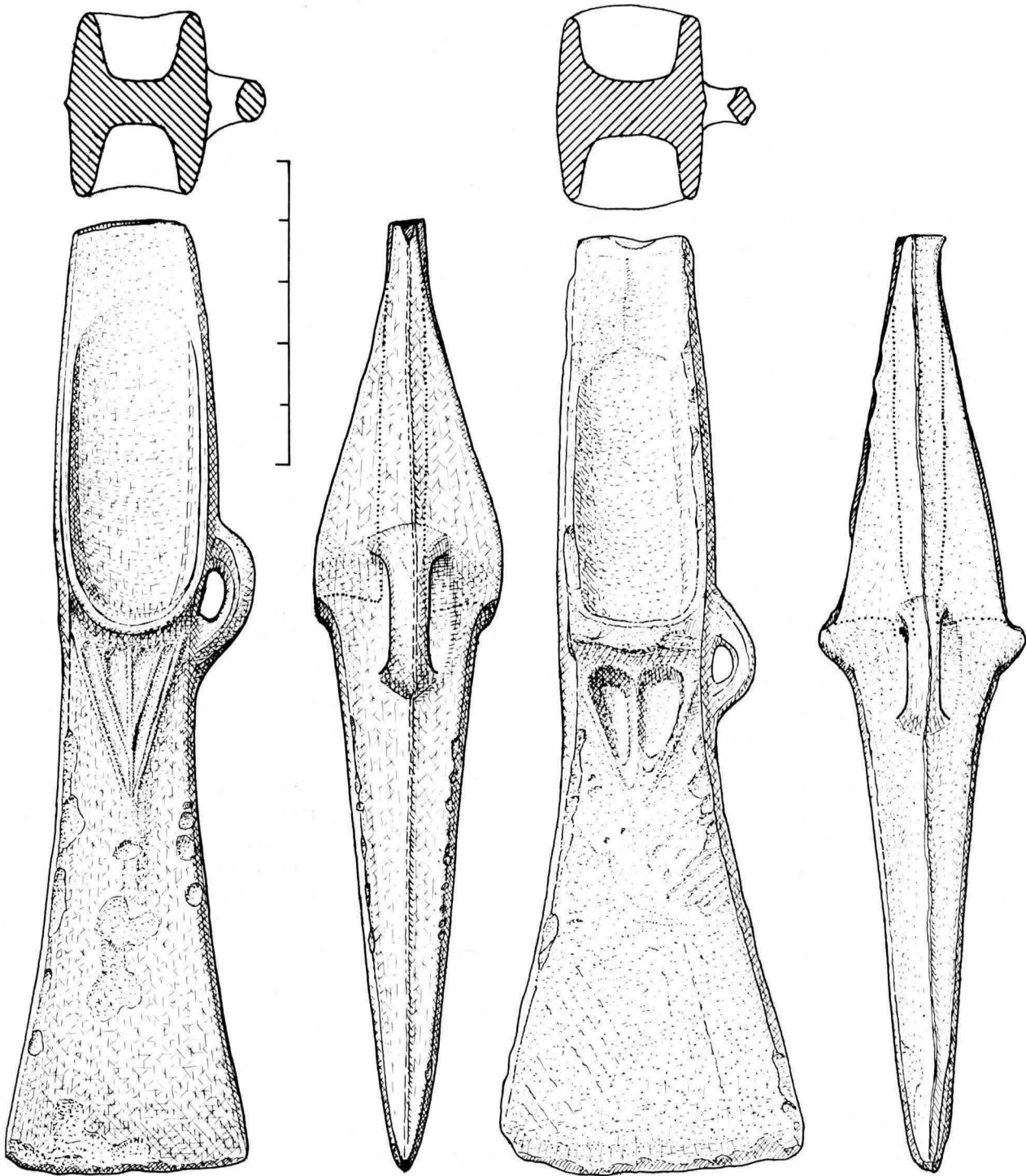


Fig. 3. — Haches n° 4 et n° 8. La Chapelle du Bois-des-Faulx (Eure).



d'entre eux ne comportaient que des haches à talon, au nombre de 25 en moyenne. Souvent, les haches à tranchant martelé y côtoient des haches brutes de fonderie. Les rares fois où l'on a conservé la totalité des pièces mises au jour (La Chapelle-du-Bois-des-Faulx, Eure; Heuqueville, Seine-Maritime), on constate que les haches semblent être sorties de moules différents, avec toujours un échantillonnage fort étendu des formes et des décors en usage. Les haches de types étrangers à la région y sont exceptionnelles (type breton attesté à Vaux-sur-Aure, Calvados).

De multiples associations montrent que le type normand s'est formé au milieu du Bronze Moyen (Mont-Saint-Aignan, Seine-Maritime) et s'est répandu au Bronze Moyen III (Les Baux-Sainte-Croix, Eure) en même temps que les bracelets massifs à décor gravé (Longchamps, Rougemontiers et Saint-Cyr-du-Vaudreuil, Eure, Le Hanouard et Rosay, Seine-Maritime) [1].

Hors de Normandie, on en rencontre souvent dans les cachettes complexes de la fin du Bronze Moyen et du début du Bronze Final.

Les cas d'associations avec les autres types de haches à talon sont également nombreux. Du point de vue géographique, le centre de dispersion de ces haches est situé au voisinage de l'embouchure de la Seine, dans les actuels départements de l'Eure et de la Seine-Maritime (plus de 1 600 haches pour 75 points de trouvaille dont une cinquantaine de dépôts). Leur densité tend à diminuer autour de cette région mais elles gardent un rôle essentiel en Picardie, dans le Nord de la France, dans la région parisienne et dans les pays situés entre Seine et Loire [2]. Au delà de cette zone, on ne trouve plus guère de dépôts formés uniquement de haches à talon de type normand (Varennes-sur-Allier, Allier) [3]. Quelques spécimens importés sont connus en Bourgogne, dans le Jura, les Alpes ou le Midi, ainsi que dans les autres régions productrices de haches à talon, comme la Bretagne ou le Centre-Ouest. En outre, des haches très comparables sont communes dans tout le Sud de la Grande-Bretagne, signe des relations multiples qui devaient unir les deux rives de la Manche à la fin du Bronze Moyen et au début du Bronze Final.

[1] COUTIL, L. — L'Age du Bronze en Normandie et spécialement dans les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure. *Bull. Soc. Normande d'Etudes Préhistoriques*, t. VI, 1898, pp. 46-114, pl. I-VI et t. VII, 1899, pp. 81-116, pl. I bis-IV bis ; L'Age du Bronze en Normandie (2<sup>e</sup> édition), *C. R. Ass. Fr. pour l'Avancement des Sciences*, 45<sup>e</sup> session, Rouen, 1921, pp. 791-810, pl. 1-6 et 46<sup>e</sup> session, Montpellier, 1922, pp. 495-506, 3 fig.

DUBUS, A. — Carte et tableau analytique de la répartition du bronze dans la Seine-Inférieure. *Bull. Soc. Géologique de Normandie*, t. XXXI, 1911, pp. 93-127, 1 carte, fig. et pl. I-VI ;

VERRON, G. — *Antiquités préhistoriques et protohistoriques du Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime*, Rouen, 1971, 129 p., fig. et pl.

[2] GAUCHER, G. — Les dépôts de haches à talon de la région parisienne. *Gallia Préhistoire*, t. 16, 1973, fasc. 1, pp. 211-232, 10 fig. et 8 tabl.

GAUCHER, G. et MOHEN, J.-P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*, numéro spécial du Bull. de la Soc. de Préhistoire du Nord, Amiens, 1974, 141 p. et 58 fig.

[3] ABAUZIT, P. — L'Age du Bronze en Bourbonnais : les haches à talon. *Revue Archéologique du Centre*, t. VI, 1967, pp. 339-359, 6 fig.



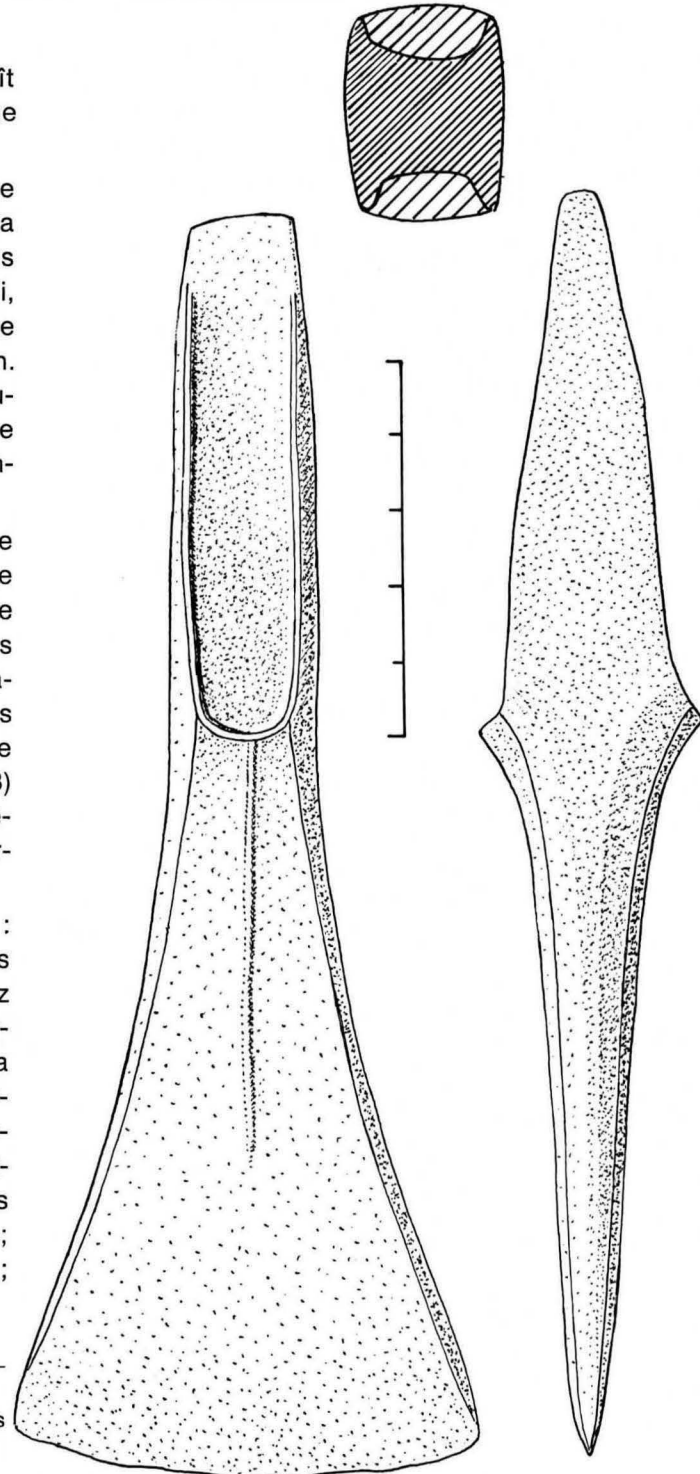
Dans le Centre-Ouest de la France apparaît un type original de haches à talon, à lame trapézoïdale.

Ces pièces ont le plus souvent une butée rectiligne, comme les haches bretonnes de la fin du Bronze Moyen, avec au talon des gorges profondes à fond plat ou arrondi, terminées par une butée sensiblement plane qui fait un angle obtus avec le fond du talon. La nervure médiane ou l'arête qui orne souvent le centre de la lame les rapproche encore des haches de type breton. Le tranchant est rectiligne ou convexe.

En revanche, leur lame large les apparente aux haches de type normand. La genèse de tels instruments semble, d'ailleurs, être le résultat de multiples influences, car certaines formes non décorées évoquent une inspiration orientale et peuvent être rapprochées des haches de Haguenau (Vaux, Allier, hache n° 1; Les Montils, Loir-et-Cher, hache n° 13) ou du type continental à talon étroit (Hautefort, Dordogne, hache n° 6; Les Montils, Loir-et-Cher, hache n° 3).

Plusieurs variantes peuvent être distinguées : — Une première catégorie comporte les haches dont la forme générale s'inscrit assez exactement dans un trapèze, le talon s'élargissant régulièrement du sommet jusqu'à la butée, et la lame suivant les mêmes courbures. On en connaît des formes non décorées (Vasles, Deux-Sèvres; Brézé, Maine-et-Loire) et des formes à nervures médianes (grotte des Duffaits à La Rochette, Charente; Ménigoute, Deux-Sèvres, haches n° 11, 15, 21; Saffré, Loire-Atlantique) (fig. 3).

Fig. 1. — Hache du Centre-Ouest. Environs de Poitiers (dessin J.P. Pautreau).



— La seconde variante correspond à des haches dont les bords dessinent un angle obtus, avec un talon étroit, sensiblement rectangulaire, et une lame large de forme trapézoïdale. Elles aussi peuvent être sans décor (Hautefort, Dordogne, n° 4; Les Montils, n° 3, Loir-et-Cher) ou présenter une nervure médiane (Coulaures, Dordogne; Hautefort, Dordogne, n° 6 à 8; La Chaussée, Vienne; Petosse, Vendée) fig. 1.

La séparation entre ces deux variantes n'est pas tranchée et ne recouvre aucune différence géographique, culturelle ou chronologique.

Dans les deux cas, les haches sont normalement sans anneau (exception à Teillet-Argenty, Allier). Parfois, le sommet a été écrasé par martelage, ce qui laisse supposer une utilisation comme burin (Chassiecq, Charente; Pons, Charente-Maritime; Le Moutier d'Ahun, Creuse; Saint-Quentin, Indre-et-Loire).

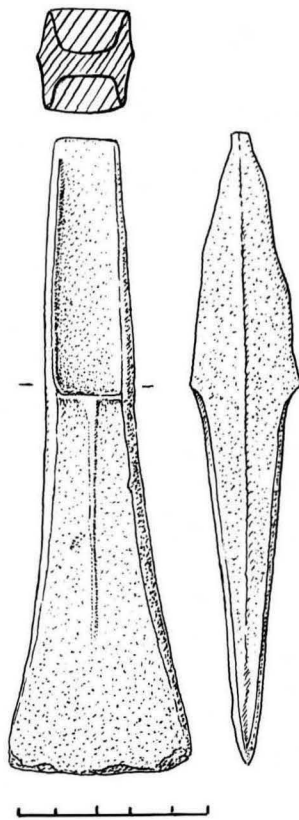


Fig. 2. — Hache du dépôt de Ménigoute (Deux-Sèvres) (dessin J.P. Pautreau).

La lame peut être décorée ou non. L'arête ou la nervure médiane sur les plats sont fréquentes, parfois soulignées par des dépressions latérales (les Duffaits). On retrouve le décor cannelé déjà connu sur les haches à rebords du Centre-Ouest, à Génissac et Lesparre, Gironde et à Saint-Mathurin, Vendée. A la Jossais en Saffré, Loire-Atlantique, c'est un décor latéral : chevrons en cannelures à peine visibles. Cette hache est une des plus septentrionales (fig. 3). L'aire de diffusion principale du type se situe, en effet, entre Loire et Garonne. Des spécimens en ont été mis au jour en Vendée (Petosse, Saint-Mathurin) [3], dans les Deux-Sèvres (Ménigoute, Pamproux, Vasles) [4], dans la Vienne (Curzay-sur-Vonne), en Charente (Chassiecq, Montignac-Charente, La Rochette, Ruffec), en Charente-Maritime (Pons) [1], en Gironde (Génissac, Lesparre-Médoc), en Dordogne (Coulaures, Hautefort) [5], dans la Haute-Vienne (Champsac) [6], dans la Creuse (Le Moutier d'Ahun), dans le Puy-de-Dôme (moule de Cisternes-la-Forêt), dans l'Allier (Ebreuil, Jenzat, Teillet-Argenty, Vaux) [7], dans le Cher (Bussy, Chéry) [8], dans le Loiret (Puisseaux), dans le Loir-et-Cher (Les Montils) [9], dans l'Indre-et-Loire (Saint-Genouph, Saint-Quentin), dans le Maine-et-Loire (Brézé) [10], etc.

Des formes apparentées figurent dans des dépôts de la fin du Bronze Moyen en Bourgogne (Rigny-sur-Arroux, Saône-et-Loire) et dans la vallée du Rhône (Vernaison, Rhône). D'autres sont attestées dans le Midi de la France (dépôts de Castanet et du Castel-Vieil d'Albi, Tarn) [11].

Dans le dépôt de Malassis à Chéry (Cher), elles côtoient des haches du type de Hagenau, du type breton et du type normand ainsi que des épées à languette trapézoïdale, des pointes de lances, des faucilles à bouton, des bracelets à décor gravé, etc. L'ensemble date de la fin du Bronze Moyen. Dans plusieurs dépôts (Pétosse, Vendée; Ménigoute, Deux-Sèvres; Biarge à Chassiecq et Chebrac à Montignac-Charente, Charente; Génissac, Gironde; Hautefort, Dordogne; Teillet-Argenty, Allier), elles voisinaient avec des haches à

hauts rebords, appartenant souvent à une forme tardive du type médocain (Bronze Moyen III, Bronze Final I). Dans d'autres cas, elles étaient associées à des haches à talon de type breton (Saffré, Loire-Atlantique; Petosse, Vendée; Ménigoute, Deux-Sèvres; Chassiecq et Montignac-Charente, Charente; Génissac, Gironde; Hautefort, Dordogne; Ebreuil, Teillet-Argenty, Allier; Chéry, Cher; Les Montils, Loir-et-Cher) ou de type normand (Saffré, Loire-Atlantique; Les Montils, Loir-et-Cher; Chéry, Cher; Ebreuil, Allier). A Petosse, Vendée, le dépôt comportait en outre, une hache à talon naissant décorée, tandis que dans le tumulus des Bagnettes, à Ebreuil, Allier, les quatre haches à talon qui accompagnaient les squelettes appartenaient à quatre types différents : type de Haguenau, type normand, type breton et type du Centre-Ouest.

La contemporanéité de ces divers types est, par conséquent, bien établie. Les haches du Centre-Ouest ont donc été fabriquées principalement à la fin du Bronze Moyen.

Des charbons fournis par un foyer de la galerie Plexus dans la grotte des Duffaits à La Rochette, Charente, qui a livré une hache à talon bien caractéristique du type du Centre-Ouest, ont d'ailleurs été datés de  $1210 \pm 100$  B. C. (Gif. 2263) [1].

La tradition des haches à talon de forme trapézoïdale s'est conservée dans le Bronze Final atlantique, avec des formes étroites, anguleuses, sans décor, qui sont connues dans le Centre-Ouest (dépôt de Saint-Genouph, Indre-et-Loire, enfoui au Bronze Final III) mais aussi à l'extérieur de cette région (dépôt de Biessard à Canteleu, Seine-Maritime, du Bronze Final II).

- [1] GOMEZ, J. — La grotte sépulcrale des Duffaits (La Rochette, Charente). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 70, 1973, pp. 401-444, fig. 13.
- [2] BRIARD, J. et ONNÉE, Y. — Le dépôt de haches à talon de la Jossais à Saffré. *Etudes Préhist. Proto. Pays de Loire*, III, 1972-1973 (1974), pp. 5-22.
- [3] BREUIL, Abbé H. — Quelques haches ornées découvertes dans l'Ouest de la France. *C. r. A.F.A.S.*, Montauban, 1902, pp. 926-931, 5 fig.  
PAUTREAU, J.-P., Thèse (à paraître).
- [4] PATTE, E. — Trois cachettes du Bronze Moyen en Poitou. *Revue Archéologique du Centre*, IX, 1970, p. 153.  
PAUTREAU, J.-P., Thèse (à paraître).
- [5] COFFYN, A. — L'Age du Bronze au Musée du Périgord. *Gallia Préhistoire*, t. XII, 1969, fasc. 1, pp. 83-120 et fig. 4-5.
- [6] MILLOTTE, J.-P. — La place du Massif Central dans la France protohistorique. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. LX, 1963, p. 668 et fig. 3.
- [7] ABAUZIT, P. — L'Age du Bronze en Bourbonnais : les haches à talon. *Revue Archéologique du Centre*, t. VI, 1967, p. 339-359.
- [8] BRIARD, J., CORDIER, G. et GAUCHER, G. — Un dépôt de la fin du Bronze Moyen à Malassis, commune de Chéry (Cher). *Gallia Préhistoire*, t. XII, 1969, 1, pp. 37-82.
- [9] CORDIER, G. — Le dépôt de haches à talon des Bourgeois Rouges, commune des Montils (Loir-et-Cher). *Rev. Arch. Centre*, n° 20, 1966, pp. 341-354.
- [10] CORDIER, G. et GRUET, M. — L'Age du Bronze et le Premier Age du Fer en Anjou. *Gallia Préhistoire*, t. 18, 1975, fasc. 1, pp. 157-287, fig. 12.
- [11] GUILAINE, J. — L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège. *Mém. Soc. Préhist. Fr.*, t. 9, 1972, pp. 120-132 et fig. 34-37.

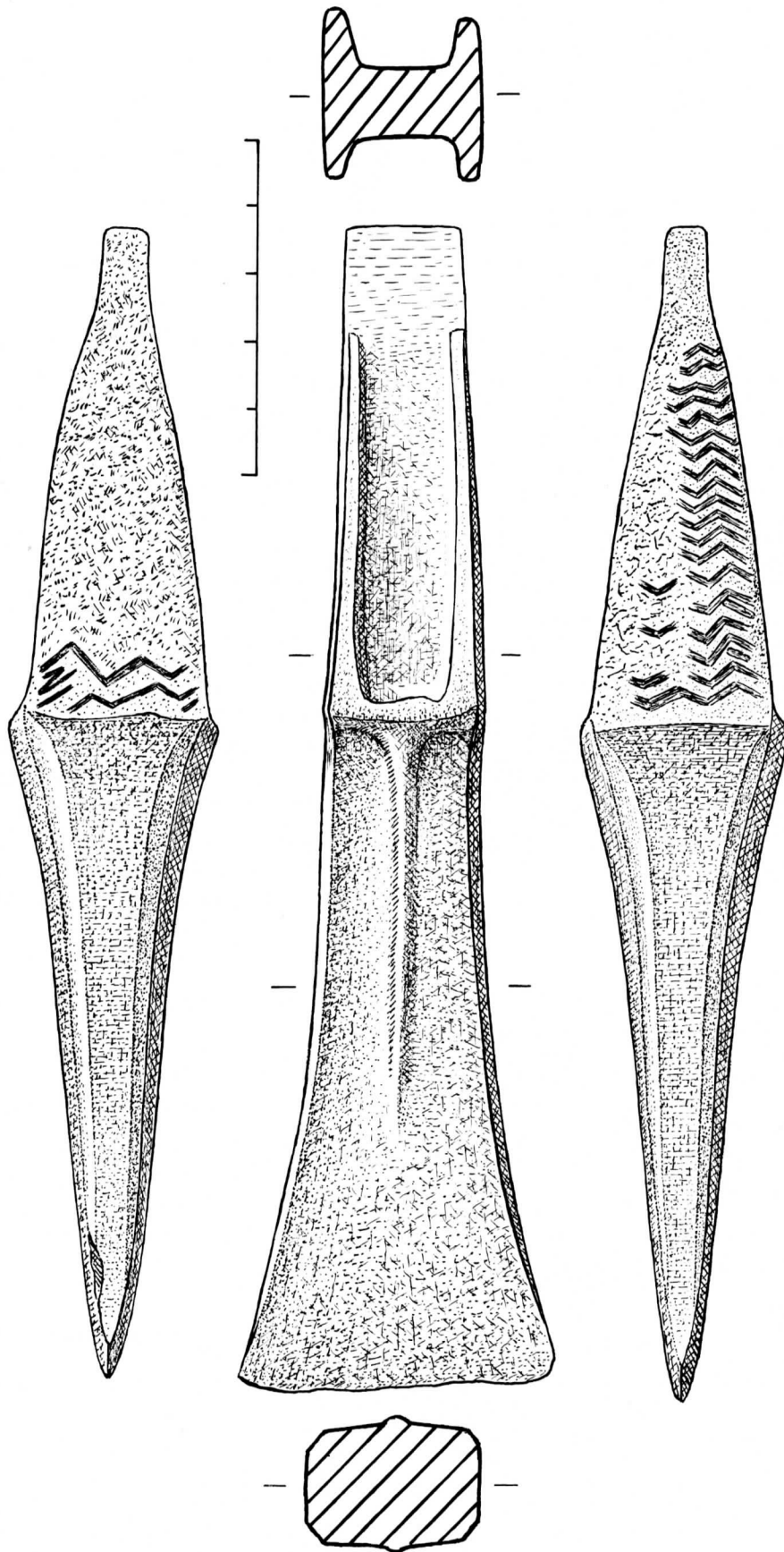


Fig. 3. — Hache décorée du dépôt de la Jossais à Saffré (Loire-Atlantique).



La Bretagne constitue, avec la Normandie, la région française la plus riche en haches à talon puisqu'on y a recensé plus de 2 000 exemplaires pour une soixantaine de dépôts [1].

Les haches à talon de Bretagne se rattachent à plusieurs groupes. Les plus anciennes, à lame très large et rebords élevés, figurent dans les dépôts du groupe de Tréboul et relèvent du « type de Tréboul » (fiche 521). Les plus récentes, de forme trapue et subrectangulaire, remontent au Bronze Final (groupe de Rosnoën et de Saint-Briec-des-Iffs) ; elles appartiennent au « type de Rosnoën » (fiche 525).

Nous réservons la dénomination de « type breton » aux haches à talon produites en grand nombre à la fin du Bronze Moyen et au tout début du Bronze Final, suivant en cela l'usage traditionnel (le terme « type de Portrieux » lancé par C. Burgess est assez inadapté puisqu'il n'existe pas de commune de ce nom et que le dépôt concerné est mal connu) [2]. Ce choix s'explique par le fait qu'elles représentent statistiquement la part essentielle du lot et surtout par la grande homogénéité morphologique du groupe.

L'aspect général de ces haches est longiligne, en raison de la faible largeur de la lame (fig. 1). En moyenne, la largeur au tranchant est de 42,1 mm alors que la largeur au sommet est de 25,1 mm et de 27,6 mm au niveau de la butée. Leur longueur (comprise entre 135 et 183 mm; moyenne = 163,5 mm) est très légèrement plus faible que celle des haches du Groupe de Tréboul ou du Centre Ouest mais un peu plus forte que celle des haches normandes. Le rapport longueur/largeur au tranchant est très élevé (valeur moyenne = 3,88) [1].

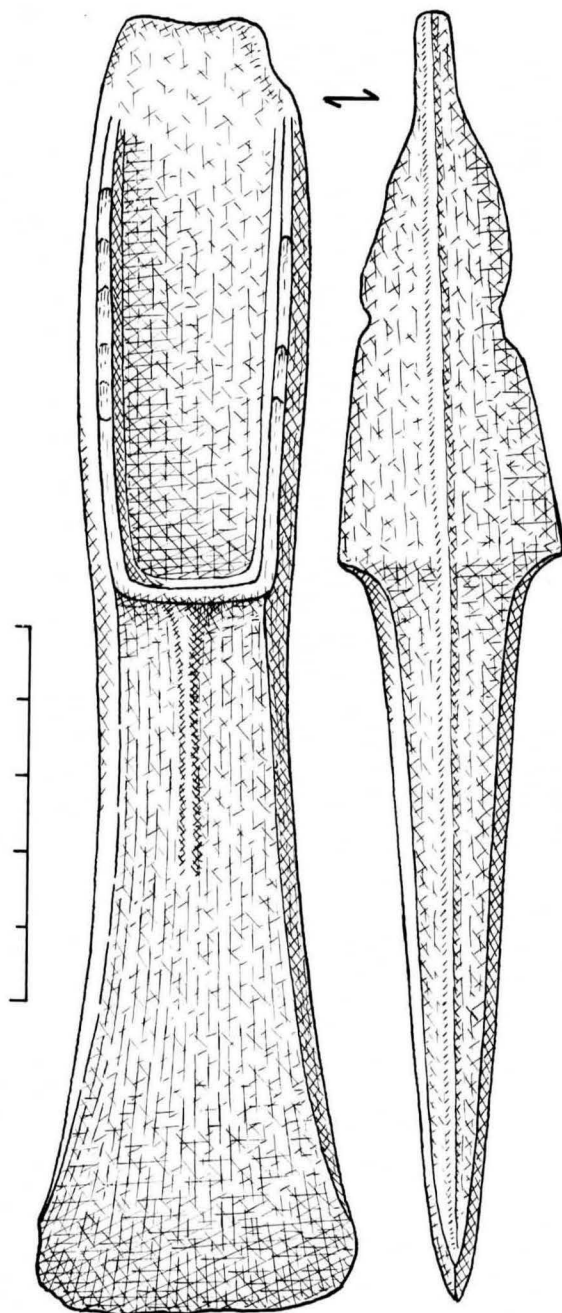


Fig. 1. — Hache à talon de Kergoat, Scaër (Finistère).  
Musée Préhistorique finistérien.



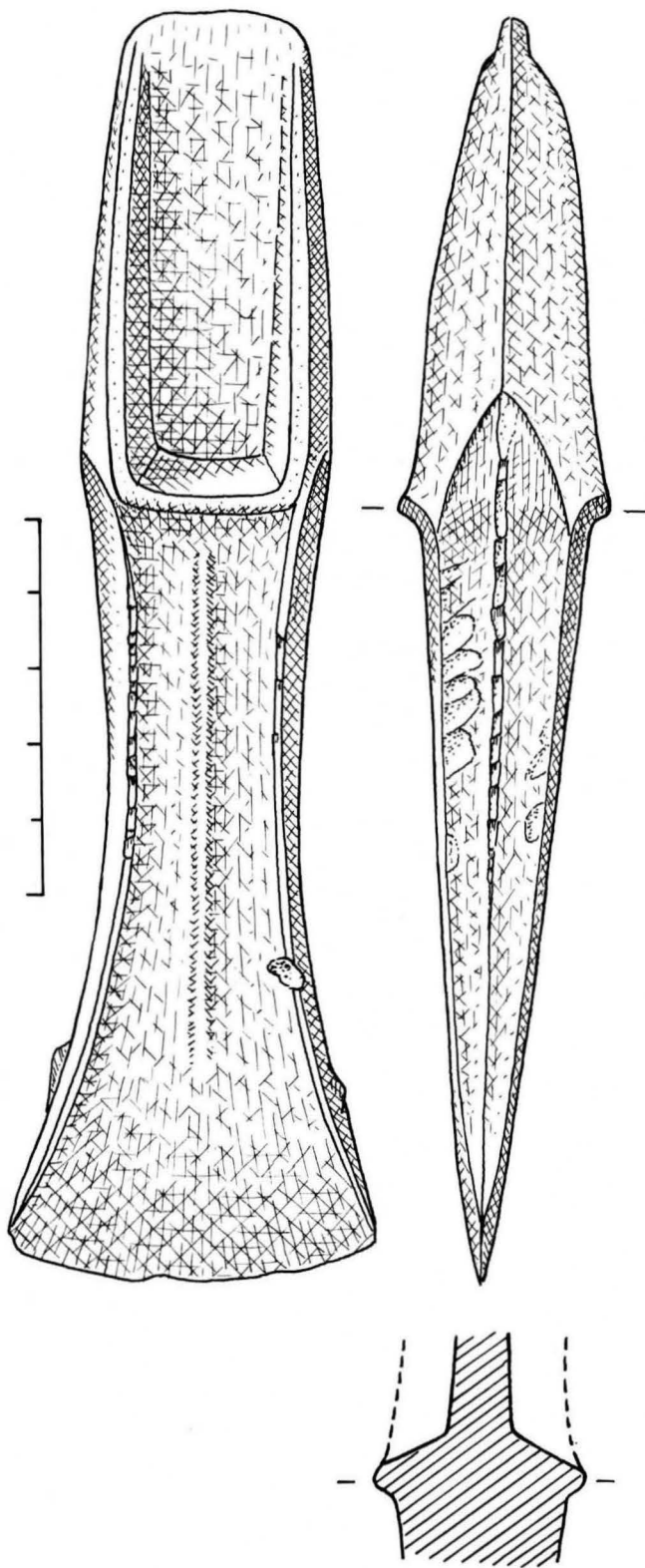


Fig. 2. — Hache n° 18 du dépôt de la Jossais à Saffré (Loire-Atlantique).  
Musée Archéologique de Nantes.

Leurs bords présentent un tracé sinueux caractéristique; ils sont légèrement convexes au niveau du talon et prennent un tracé concave en suivant la lame.

Le talon est un peu plus court que la lame. La coupe transversale de ses gorges, anguleuses, est de forme trapézoïdale, avec un fond plat, comme les parois. La butée, dont la ligne supérieure est rectiligne, est également plane; elle fait un angle obtus avec le fond des gorges. Les rebords latéraux qui longent le talon de ces haches sont peu élevés et de forme sensiblement triangulaire; l'épaisseur maximale de l'instrument est donc située au niveau de la butée. Ce caractère les oppose aux pièces du type Tréboul.

Le tranchant, légèrement évasé, est peu convexe.

Les variations morphologiques, à partir de ce schéma général, sont peu nombreuses. Quelques haches présentent sur les côtés au niveau de la butée un relief triangulaire ou ogival dont la pointe est tournée vers le sommet (fig. 2) (La Jossais en Saffré, Loire-Atlantique, 6 exemplaires; le Tourbureau à la Chapelle-Heulin, Loire-Atlantique; Curzay, Vienne; Saint-Martin-sur-Ocre, Loiret; Malassis en Chéry, Cher, haches n° 3 à 5, etc.). Ce relief latéral, qui apparaît aussi sur les haches normandes, reflète sans doute une influence étrangère, peut-être nordique [3]. Environ 8% des haches étudiables portent un anneau latéral, généralement de faibles dimensions. Les haches qui en sont pourvues présentent souvent une butée légèrement convexe.

Les éléments décoratifs qui figurent parfois sur la lame introduisent une relative diversité. Dans environ 30% des cas, la surface de la pièce est lisse (fig. 3). Parfois, la coupe transversale de la lame étant hexagonale ou octogonale, la rencontre de deux facettes détermine une arête longitudinale au milieu des faces. Mais généralement, la lame est ornée d'une véritable nervure médiane, haute de 1 à 2 mm et large de 2 à 3 mm, qui part de la butée et descend jusqu'aux deux tiers de la hache (65% des cas environ). Deux autres nervures, obtenues à la fonte ou ré-

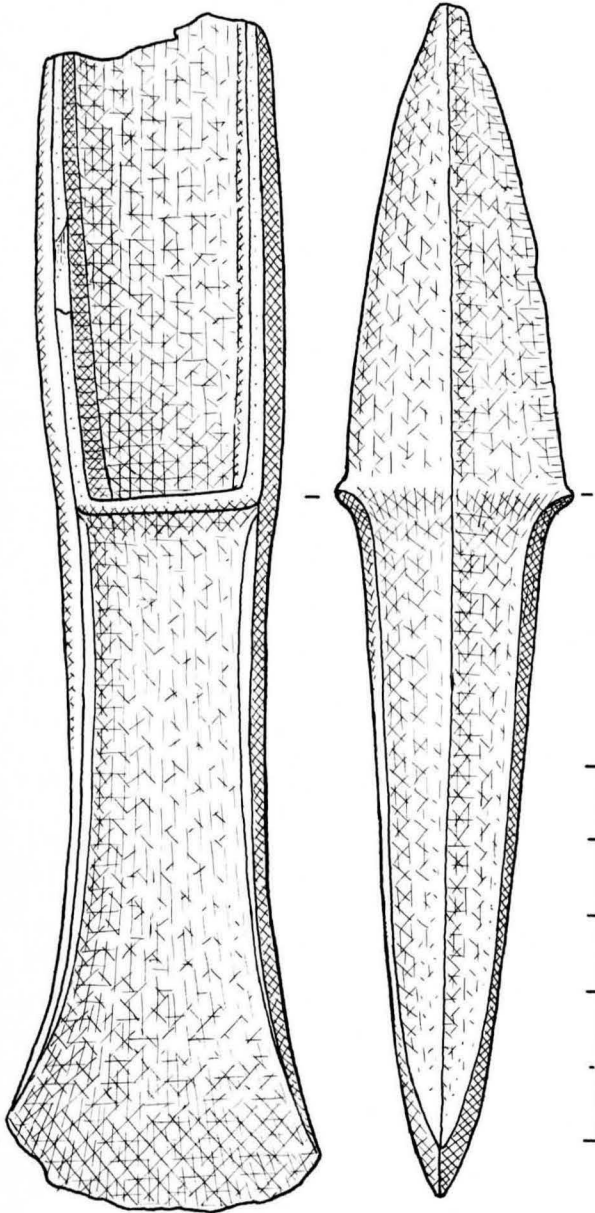


Fig. 3. — Hache n° 19 du dépôt de la Jossais à Saffré (Loire-Atlantique).

sultant du martelage des côtés, peuvent souligner les bords de la lame.

Sur quelques haches on trouve les motifs en trident (Boisgervilly, Ille-et-Vilaine; la Chapel-

le-Heulin, Loire Atlantique) ou en double trident (Gaël, Ille-et-Vilaine). Il s'agit là d'une imitation manifeste des thèmes favoris de l'école normande. Les chevrons emboîtés qui paraissent avoir orné une hache de Plénée-Jugon (Côtes-du-Nord) ou la cavité triangulaire d'une hache de Plouyé (Finistère), sont également d'inspiration normande [1]. En revanche, le décor moulé qui orne les faces et les côtés de la hache d'Auray (Morbihan) [1] semble être dans la tradition des haches à rebords décorées que l'on connaît dans tout l'Ouest de la France. Il est fréquent que l'on ait profité du martelage des côtés et des faces de la hache après sa sortie du moule, pour tirer de la juxtaposition des facettes un effet décoratif (Chéry, Cher; Saffré, Loire-Atlantique).

Le poids de ces pièces oscille autour de 400 gr, sans atteindre jamais 500 gr. Leur composition métallographique montre une très grande teneur en étain (environ 15 %) et une faible proportion de plomb (0,1 %). Quelques moules en ont été découverts (Hannevec et Plonévez-Lochrist, Finistère) [1].

En Bretagne, plusieurs associations permettent de bien situer dans le temps la production de ces pièces. A Saint-Gravé (Morbihan) une pointe de lance du type de Tréboul, une hache à rebords et une hache à talon à tranchant étroit, étaient réunies. A Guillac (Morbihan), des haches du type de Tréboul voisinaient avec des haches du type breton. Des associations comparables existaient dans les dépôts des Touches et de Derval (Loire-Atlantique), de la Ville-Roux en Gaël (Ille-et-Vilaine) [1].

Les haches à talon de type breton ont, par ailleurs, souvent été trouvées avec des bracelets à décor gravé du type de Bignan (Bignan et Guern, Morbihan; Saint-Quay-Portrieux,

Côtes-du-Nord; Cossé-le-Vivien, Mayenne) [1] qui semblent dater de la fin du Bronze Moyen et du début du Bronze Final. A Chéry (Cher), elles figuraient à côté de haches à talon des types de Haguenau, normand et Centre-Ouest, avec des bracelets à décor gravé, des épées à languette trapézoïdale, des faucilles à bouton, des pointes de lance, etc. [5]. Les associations de haches à talon bretonnes avec des haches à rebords médocaines ou atlantiques ne sont pas rares (Ménigoute, Deux-Sèvres; Chassiecq, Chazelles et Montignac, Charente; Trizay, Charente-Maritime; Génissac, Gironde; Teillet-Argenty, Allier) [6] de même qu'avec les autres types de haches à talon de la fin du Bronze Moyen, type normand, type du Centre-Ouest ou type de Haguenau (Languénan, Côtes-du-Nord; Saffré, Loire-Atlantique; Petosse, Vendée; Curzay, Vienne; Ménigoute, Deux-Sèvres; Chassiecq et Montignac-Charente, Charente; Génissac, Gironde; Hautefort, Dordogne; Ebreuil et Teillet-Argenty, Allier; Chéry, Cher; Les Montils, Loir-et-Cher; Ville d'Avray, Hauts de Seine; Ponthoile, Somme).

Tous ces dépôts appartiennent à la fin du Bronze Moyen.

Néanmoins, la hache à talon de type breton paraît avoir subsisté dans les dépôts à l'état de relique jusqu'au Bronze Final III (Kerfeunteun, Finistère; Saint-Père-en-Retz, Loire-Atlantique. Dépôts à épées en langue de carpe : Amboise, Indre-et-Loire; Durtal, Maine-et-Loire; La Rouillasse à Soubise, Charente-Maritime).

Si les haches de ce type sont essentiellement concentrées en Bretagne, leur diffusion dépasse largement le Massif Armoricaïn.

La Basse-Normandie reste influencée par les

ateliers bretons (Vaux-sur-Aure, Calvados; Perrou, Orne). Plus au Nord où le type normand est prépondérant, les haches bretonnes sont rares (Brionne, Eure; Ponthoile, Bertangles et Amiens, Somme). Il en va de même dans la région parisienne (Ville d'Avray, Hauts-de-Seine).

Elles sont encore plus rares dans la moitié orientale de la France (Metz et Pouilly, Moselle; Blamont, Meurthe-et-Moselle; Auxonne, Côte-d'Or; Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire; Grenoble et Vertrieu, Isère).

Elles réapparaissent dans le Bassin de la Loire, en très grande abondance près de l'embouchure du fleuve (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire), et avec une moindre densité dans les régions plus orientales (Saint-Mathurin, Vendée; Douy, Pontgouin, Eure-et-Loire; Malassis, Cher; les Montils, Loir-et-Cher; Luzillé, Indre-et-Loire; Saint-Martin-sur-Ocre; Loiret). Elles sont présentes dans le Massif Central (Les Forges et Tardes, Creuse; Ebreuil, Teillet-Argenty, Vichy, Allier) et sont répandues dans tout le Centre-Ouest (Curzay, Vienne; Ménigoute, Deux-Sèvres; Chazelles, Chassiecq, Montignac-Charente, Charente; Soubise, Trizay, Charente-Maritime; Génissac, Gironde; Hautefort, Saint-Germain-et-Mons, Pauillac, Dordogne; Belcaire-Saint-Léon et Toulouse, Haute-Garonne).

Des haches de type breton ont aussi été signalées en Grande-Bretagne (16 exemplaires recensés par C. Burgess) [2] spécialement dans le Sud de l'Angleterre et le Bassin de la Tamise mais aussi en Cornouailles, Wercestershire et Cardiganshire. Quelques spécimens ont été exportés en Allemagne du Nord et au Danemark.

[1] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*. Trav. Rennes, 1965, pp. 109-122 et fig. 35-38.

[2] BURGESS, C. — Breton palstaves from the British Isles. *The Arch. Journal*, CXXVI, 1969, pp. 149-153, 2 fig., 1 pl.

[3] BRIARD, J. — Nouveaux dépôts de haches à talon découverts en Bretagne. *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, LXIII, 1966, pp. 565-582, 6 fig.

[4] CORDIER, G. et GRUET, M. — L'Age du Bronze et le Premier Age du Fer en Anjou. *Gallia Préhistoire*, t. 18, 1975, fasc. 1, pp. 157-287, fig. 17.

[5] BRIARD, J., CORDIER, G., GAUCHER, G. — Un dépôt de la fin du Bronze Moyen à Malassis, commune de Chéry, Cher. *Gallia Préhistoire*, XII, 1969, pp. 37-82.

[6] ROUSSOT-LARROQUE, J. — Un dépôt du Bronze Moyen en Charente-Maritime. La cachette du Terrier des Ajoncs à Trizay. *Gallia Préhistoire*, t. XI, 1968, fasc. 2, pp. 260-265, 2 fig.

PAUTREAU, J.-P. — La cachette de haches en bronze du Fief Brûlé, à Roidon, commune de Sainte-Florence (Vendée). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 70, 1973, Etudes et Travaux, pp. 445-454, 7 fig.

ateliers bretons de la fin du Bronze Moyen. Dans l'Ouest de la France, les haches à talon restèrent d'usage courant au Bronze Final I et II. Les exemplaires présents dans les cachettes homogènes et donc bien datées permettent de constater qu'une évolution s'est produite dans la forme de ces haches depuis le Bronze Moyen. L'originalité des nouvelles productions atlantiques nous a conduit à les isoler en un type spécial, à plusieurs variantes

a) *Type de Rosnoën*. En Bretagne, les haches à talon typiques du Bronze Final sont massives, lourdes, ornées sur les faces d'un bourrelet axial et pourvues d'un anneau latéral [1]. Elles présentent encore un talon rectangulaire, avec des rebords de forme triangulaire moins hauts que la butée; une butée rectiligne et un tranchant peu évasé. Mais elles se différencient des haches du Bronze Moyen par plusieurs caractères importants. Elles sont généralement plus grandes et plus pesantes (souvent 600 à 700 gr). La nervure qui orne les faces de la lame est également plus développée (fig. 1); sa largeur sous la butée est égale à celle du talon et s'amincit vers le tranchant. Parfois, la nervure médiane disparaît et le motif prend une allure triangulaire (fig. 1 et 3).

Elles apparaissent en petit nombre dans les dépôts du groupe Rosnoën (2 à Rosnoën, 2 à Plomodiern, Finistère, 3 à Hénon; une douzaine à Furdan, 4 à Saint-Tugdual, 3 à Cornospital, 1 à Kergoff, Morbihan).

Les dépôts du groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs [2] ont également fourni de telles haches (Saint-Brieuc-des-Iffs, Ille-et-Vilaine; Plestin, Côtes-du-Nord; Rédené, Finistère; Noyal et Caudan, Morbihan). On les retrouve dans les dépôts du complexe de l'épée en langue de carpe du Bronze Final III (Gouesnach, Finis-

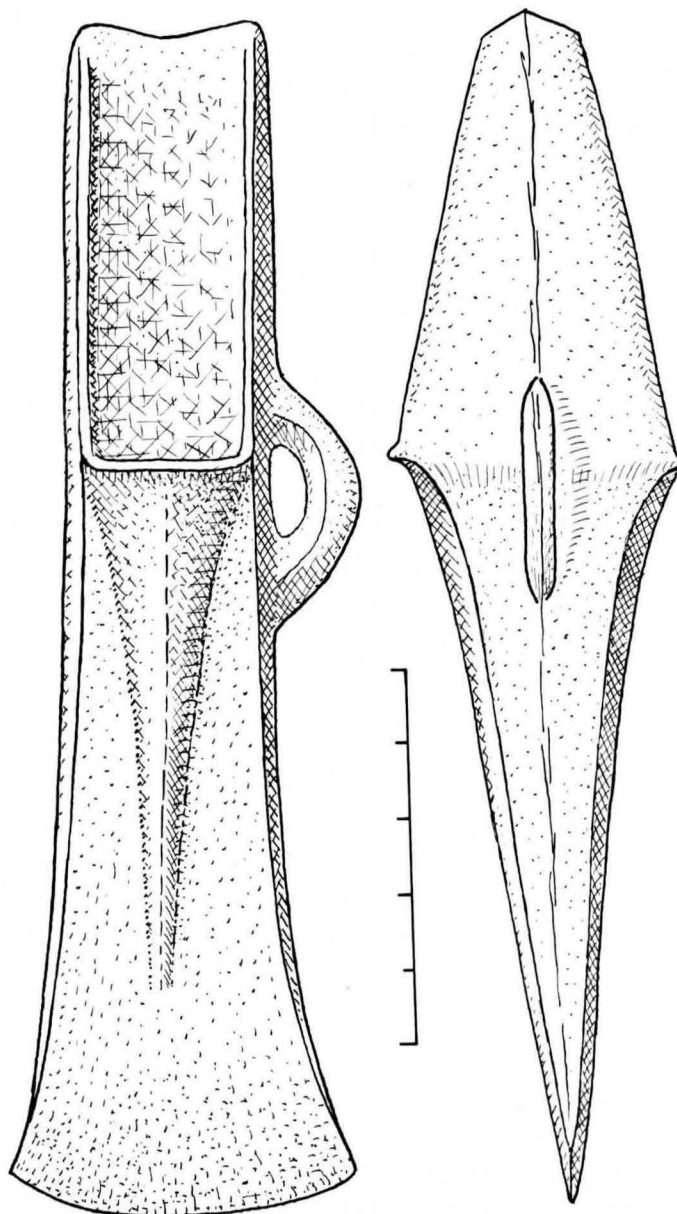


Fig. 1. — Hache du dépôt de Rosnoën (Finistère).  
Musée Préhistorique finistérien.

tère). En outre, il existe en Bretagne des dépôts composés en majorité (Surzur, Mor-



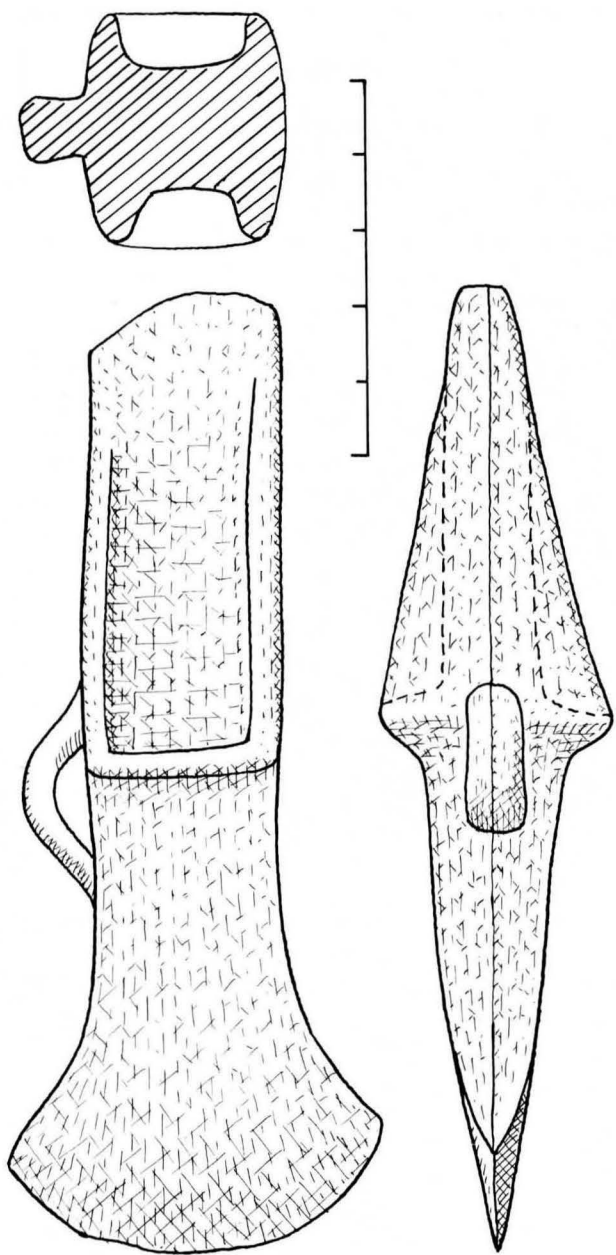


Fig. 2. — Hache du dépôt de Biessard, à Canteleu (Seine-Maritime). Musée de Rouen.

bihan) ou uniquement (Plouguernevel, Côtes-du-Nord, Pont-Scorff, Morbihan) de ces haches à talon, ainsi que des pièces isolées. En Normandie (Canteleu, Seine-Maritime), dans la Somme (Amiens, Caix, Somme) et dans la région parisienne (Longueville, Seine-et-Marne), ces haches sont également connues, en particulier, dans les dépôts du Bronze Final II [3].

Plusieurs, rassemblées en dépôt, ont été rencontrées à Lons-le-Saunier, Jura [4].

A l'état isolé, on les retrouve sur une aire très vaste (Mercurey, Saône-et-Loire; Saran, Loiret). Des haches de silhouette comparable, bien qu'un peu plus grêle, sont caractéristiques des cultures anglaises du Bronze Final (Wilburton et Wallington, en particulier), confirmant le caractère « atlantique » du type [5].

b) *Autres formes des dépôts atlantiques du Bronze Final.* A côté de ces spécimens massifs, à forte nervure médiane, on rencontre dans les dépôts du Bronze Final d'autres haches à talon, qui se distinguent du type de Rosnoën proprement dit par le décor, la taille ou la forme.

Certains possèdent bien l'allure rectangulaire et les grandes dimensions des pièces de Rosnoën mais portent sur leur lame un motif autre que l'ornement classique, par exemple un large trident dans la tradition normande (Saint-Brieuc-des-Iffs, Ille-et-Vilaine) ou des nervures multiples. Sur d'autres, la nervure médiane fait place à une simple arête (la coupe transversale de la lame étant hexagonale ou octogonale) ou bien tout décor disparaît, la lame ayant des faces lisses et une section franchement rectangulaire (fig. 2).

Ces haches à lame lisse sont également caractéristiques des dépôts atlantiques du Bronze Final. Elles sont fréquentes en Bretagne, en Normandie, en Picardie, dans le Centre du Bassin de Paris, dans la vallée de la Loire ou le Sud-Ouest et apparaissent parfois dans les dépôts orientaux (Pourrières, Var) [6]. Si beaucoup d'exemplaires ont la taille imposante des haches de Rosnoën, il en existe aussi de petites dimensions. Quelques spécimens n'ont pas d'anneau latéral. D'autres ont une butée convexe et non pas rectiligne. Parfois la silhouette générale de l'instrument n'est plus rectangulaire mais trapézoïdale, comme dans le type du Centre-Ouest.

Au Bronze Final, on rencontre, en outre, des haches à talon qui n'ont pas la forme anguleuse, subrectangulaire et lourde, typique de

la période. Certaines ont des bords sinueux, rappelant le type breton, avec une lame lisse (Amboise, Indre-et-Loire) ou pourvue d'un décor moulé (Azay-le-Rideau, Indre-et-Loire) [7]. Mais, elles sont en faible nombre et semblent peu significatives.

Par ailleurs, des types plus anciens survivent

dans les dépôts atlantiques du Bronze Final et viennent s'ajouter aux formes évoluées, caractéristiques de ces dépôts.

Enfin, on y constate, surtout dans le Sud-Ouest, la présence d'assez nombreuses haches de type ibérique, qui paraissent intrusives.

[1] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, pp. 151-198.

[2] BRIARD, J. et ONNÉE, Y. — Le dépôt du Bronze Final de Saint-Brieuc-des-Iffs (I.-et-V.). *Trav. Labo. Anthropo. Prehist...*, Rennes, 1972 (1975), pl. III.

[3] VERRON, G. *Antiquités préhistoriques et protohistoriques, Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime*, Rouen, 1971, pp. 59-61.

GAUCHER, G. et MOHEN, J.-P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*, Société Préhistoire du Nord, Amiens, 1974.

GAUCHER, G. — Thèse (à paraître).

[4] MILLOTTE, J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux âges des métaux*, Annales Littéraires Université de Besançon, Vol. 59, Paris, 1963, Pl. XIII, n° 24-25.

[5] MOORE, C.N. and ROWLANDS, M. — *Bronze Age Metalwork in Salisbury Museum*, Salisbury, 1972, Pl. VII, N° 28-30.

[6] COURTOIS, J.-C. — Le dépôt de fondeur de « La Farigourière » à Pourrières (Var). *Cahiers rhodaniens*, t. IV, 1957, p. 39 et fig. 9, n° 4.

[7] CORDIER, G., MILLOTTE, J.-P., RIQUET, R. — Trois cachettes de bronze de l'Indre-et-Loire, *Gallia Préhistoire*, III, 1960, pp. 109-128.

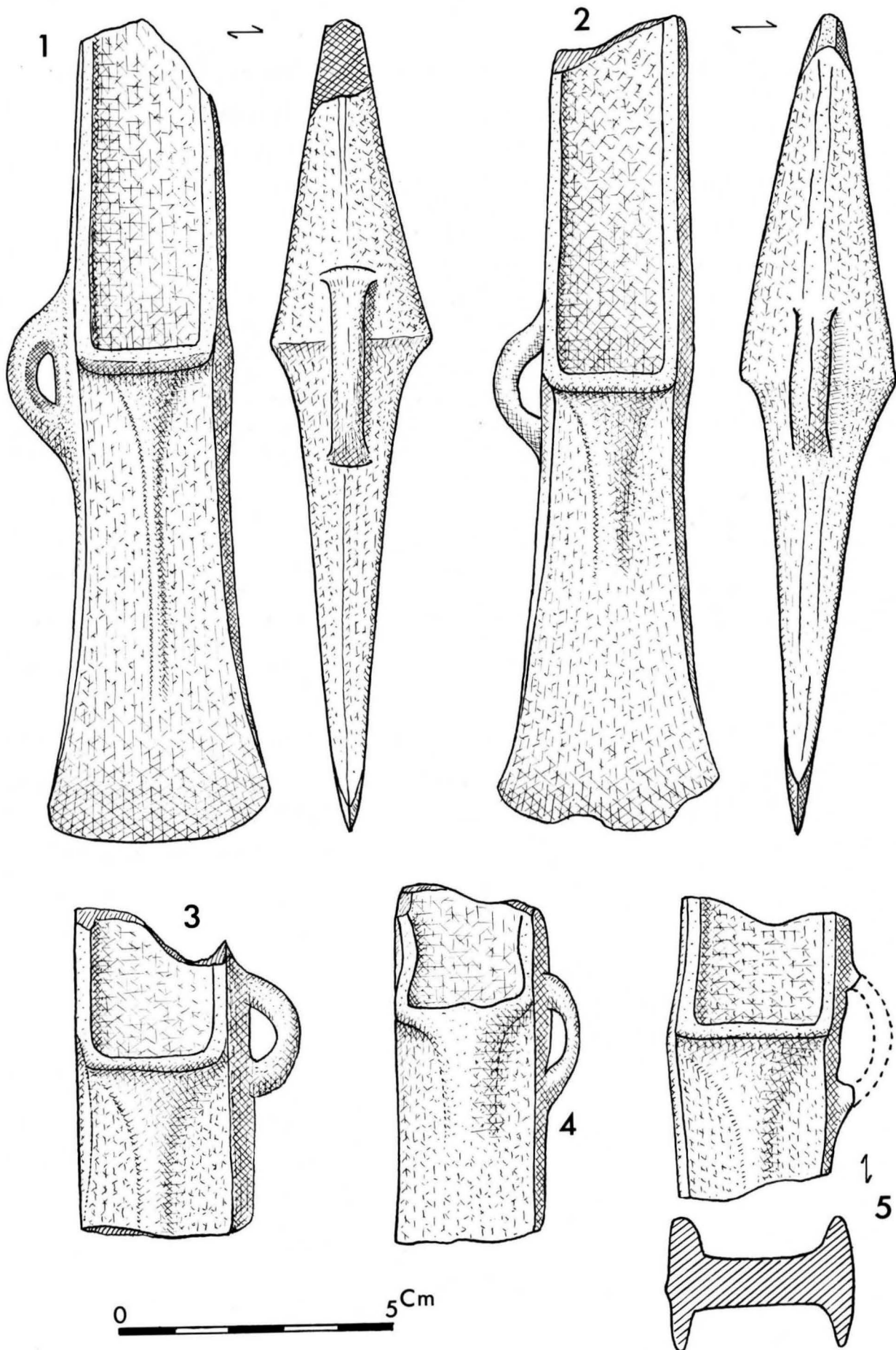


Fig. 3. — Dépôt de Saint-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine).  
Haches du type de Rosnoën entières et fragments.



Les haches à talon ont eu, dans la péninsule ibérique, un développement tardif [1]. En revanche, il s'y est développé, au cours du Bronze Final, des formes originales (fig. 1). La plus célèbre est la *hache à deux anneaux*, que l'on trouve essentiellement en Espagne et au Portugal, mais dont quelques exemplaires ont été rencontrés dans les Iles britanniques [2], dans l'Europe du Nord, en France, en Sardaigne et en Sicile [3].

Les spécimens français à deux anneaux sont peu nombreux : Le Folgoët, Finistère (dépôt de Pen-ar-Prat) [4]; Angers (3 haches) et « Saumurois », Maine-et-Loire [5]; « Vallée-au-Bac », Seine-et-Marne [6]; Herpes (?), Charente [7]; Créon [8]; Tarbes, Hautes-Pyrénées [9]; Arignac et Tarascon-sur-Ariège, Ariège (2 haches) [10], plus une hache de « Haute-Ariège » conservée au Musée Saint-Raymond de Toulouse [11].

Certaines de ces haches, en particulier celles qui ont été retrouvées le plus loin de la péninsule ibérique, n'ont guère en commun avec les spécimens espagnols ou portugais que les deux anneaux. Ainsi, l'exemplaire de « Vallée-au-Bac » rappelle les haches de type normand que l'on fabriquait dans la région, aussi bien par ses proportions que par son décor en chevron, et la hache bretonne de Pen-ar-Prat (fig. 2) a l'allure massive et rectangulaire des instruments du type de Rosnoën.

Les autres haches à talon à double anneau sont de très grande taille (plus de 200 mm de longueur), avec un talon fort court, souvent égal ou inférieur au tiers de l'instrument, des gorges peu profondes limitées par de faibles rebords et une butée convexe (Créon, Arignac) ou rectiligne (cas général). La lame,

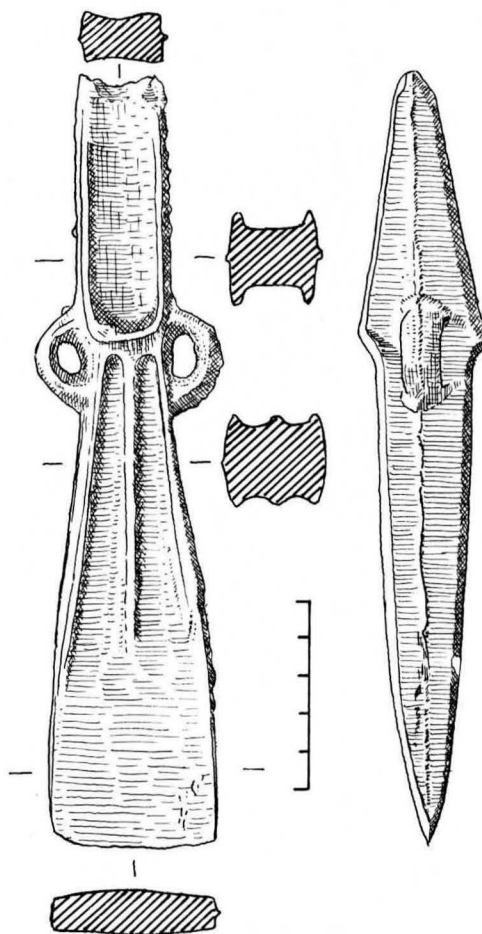


Fig. 1. — Hache de type ibérique, Huerta de Arriba, province de Burgos, Espagne (d'après M. Almagro).

très longue, est parfois lisse (Tarbes) mais elle est généralement ornée d'une nervure médiane, entourée par deux dépressions allongées, bordées elles-mêmes par des nervures latérales. Sur les deux haches d'Arignac, la nervure centrale se ramifie vers le tranchant pour dessiner un V.

D'ordinaire, le tranchant est peu évasé, ce

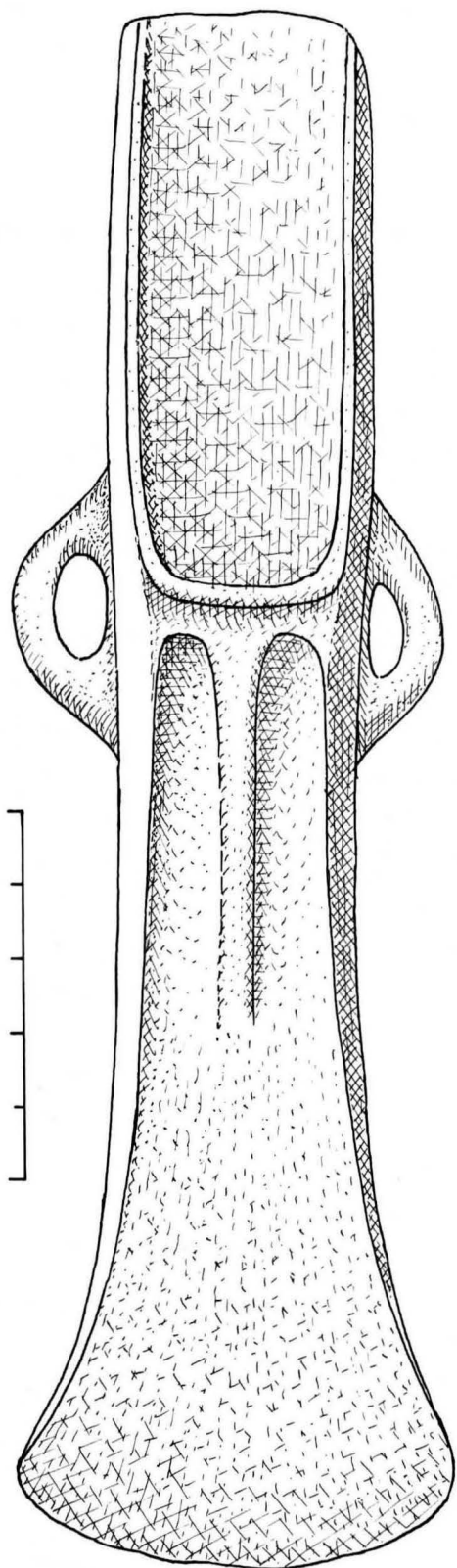


Fig. 2. — Hache à talon à deux anneaux.  
Pen-ar-Prat, le Folgoët (Finistère).  
Musée des Antiquités Nationales.

qui accentue l'aspect longiligne de l'instrument (la largeur au tranchant est souvent inférieure au quart de la longueur).

De telles haches sont communes dans l'Espagne du Nord-Ouest et dans le Nord du Portugal. Elles y sont fréquemment associées à des haches à talon de même forme, munies d'un seul anneau.

Celles-ci également sont assez bien représentées dans le Sud-Ouest de la France. A Créon (Gironde), haches à deux anneaux et à anneau unique voisinaient. Elles apparaissent dans les dépôts de La Rouillasse à Soubise, Charente-Maritime [12], de Saint-Front-de-Pradoux, Dordogne [13], de Saint-Denis-de-Pile [14], d'Izon, Gironde, de Lavelanet, Ariège [15]. Deux exemplaires isolés ont été mis au jour à Blaye, Gironde [16] et un autre accompagnait sans doute la hache à deux anneaux d'Angers (Maine-et-Loire).

Ce sont de grandes haches avec anneau unique, talon court et étroit, à gorges peu profondes, lame trapézoïdale très allongée, ornée d'une nervure médiane ou de nervures multiples (un exemplaire à Soubise).

Le contexte chronologique de toutes ces haches est bien clair. A Saint-Denis-de-Pile et à Izon (Gironde) des épées à languette tripartite et des boulerolles losangiques datent le dépôt du Bronze Final II. A Saint-Front-de-Pradoux, à Soubise et à Créon, la présence de haches à ailerons subterminaux situe l'enfouissement au Bronze Final III. A la même époque se rattache le dépôt de Pen-ar-Prat au Folgoët (Finistère) où la hache à deux anneaux était accompagnée d'un abondant matériel appartenant au complexe de l'épée en langue de carpe.

On pourrait interpréter les haches du Sud-Ouest comme une fabrication locale, sorte de variante tardive des haches à talon atlantiques du Bronze Final, de même inspiration que les haches ibériques. Mais le faible nombre des trouvailles françaises incite à y voir plutôt des importations, fruit d'un commerce reliant la péninsule ibérique aux autres régions qui bordent la façade atlantique de l'Europe.

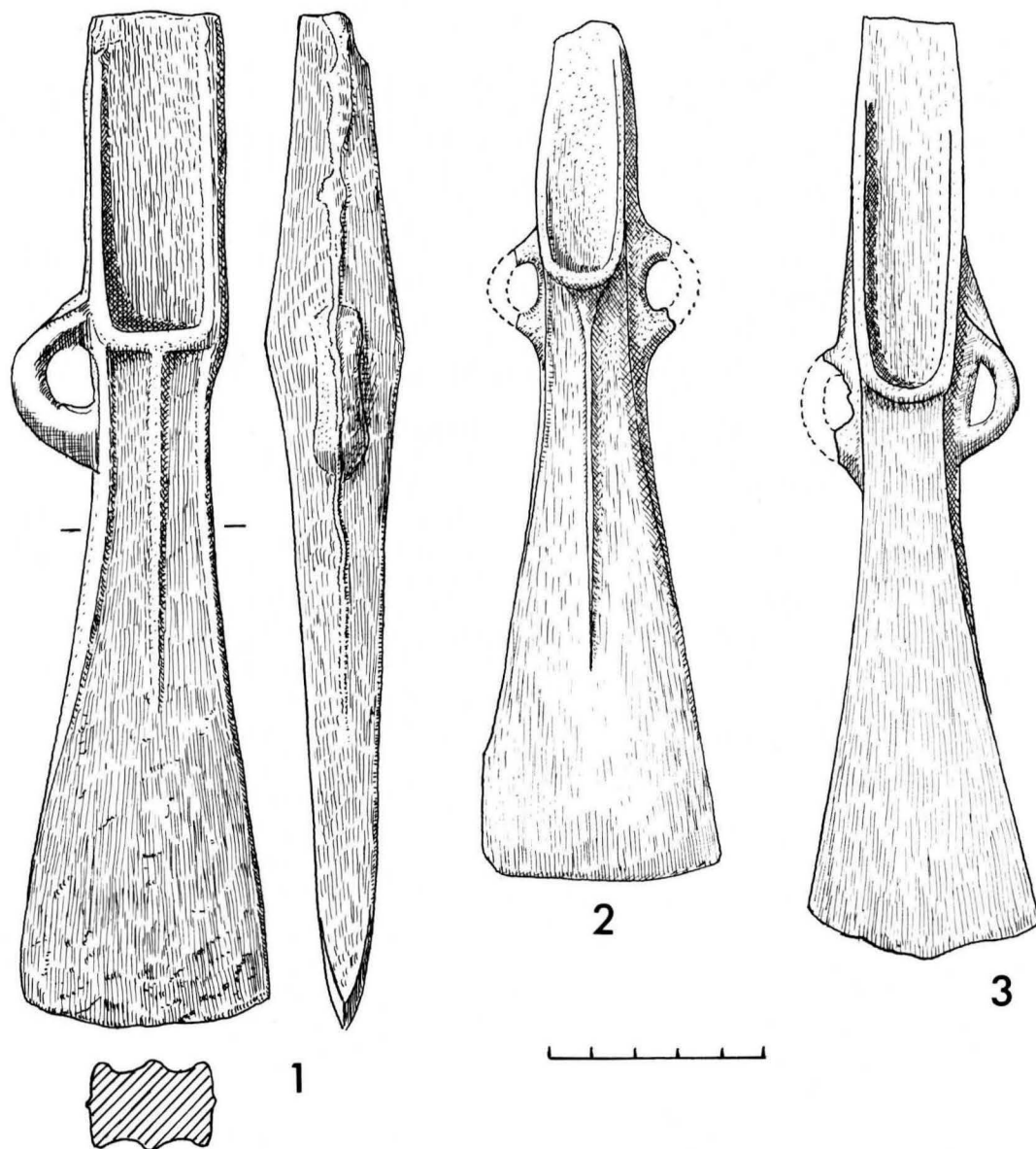


Fig. 3. — Haches de type ibérique du Sud-Ouest.

1 : dépôt de la Rouillasse à Soubise (Charente-Maritime) (d'après J. Roussot-Larroque).  
2 : dépôt de Créon (Gironde) (d'après A. Coffyn). 3 : Hache de Tarbes (Hautes-Pyrénées).

- [1] SAVORY, H.-N. — *Spain and Portugal. The prehistory of the Iberian peninsula*, Coll. Ancient Peoples and Places, Vol. 61, Londres, Thames & Hudson, 1968, pp. 221-227.
- [2] CHILDE, V.-G. — Double looped palstaves in Britain. *Antiquaries Journal*, XIX, 1939.  
HAWKES, C.F.C. — Las Relaciones en el bronce final entre la Península Ibérica y las Islas Británicas con respecto a Francia y la Europa Central y Mediterránea, *Ampurias*, XIV, 1952, pp. 81-118.
- [3] BREA, L.B. — La Sicilia prehistorica y sus relaciones con Oriente. *Ampurias*, t. XV-XVI, 1953-1954, pp. 137-235.
- [4] BRIARD, J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, pp. 211 et 308, n° 154, fig. 73, n° 4.
- [5] CORDIER, G. et GRUET, M. — L'Age du Bronze et le Premier Age du Fer en Anjou. *Gallia Préhistoire*, t. 18, 1975, fasc. 1, pp. 160, 164, 259-261 et fig. 27 (n° 1), 53 (n° 11), 58.
- [6] BREUIL, H. — L'Age du Bronze dans le bassin de Paris. V, Haches du bassin de la Somme. *L'Anthropologie*, t. XVI, 1905, p. 167 et fig. 9.
- [7] British Museum n° 1905.5-20.1011. Provenance un peu douteuse à cause de la multiplicité et de la variété des objets qui figurent avec cette origine au British Museum.
- [8] MOHEN, J.P. et COFFYN, A. — L'Age du Bronze au Musée de Nérac (Lot-et-Garonne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. LXV, 1968, pp. 753-756 et fig. 3, n° 1.
- [9] DÉCHELETTE, J. — *Manuel..., II, Archéologie celtique ou protohistorique, 1<sup>re</sup> partie, Age du Bronze*, Paris, A. Picard, 1924, p. 250 et fig. 84, n° 6.
- [10] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, t. 9, Paris, Klincksieck, 1972, pp. 234, 418 et fig. 80, n° 2.  
VIDAL, G. — Les stations en plein air du Sédour, région de Tarascon-sur-Ariège. *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, XXVII, 1930, pp. 430-440.
- [11] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège, Op. cit.*, pp. 234, 418 et fig. 80, n° 1.  
Cette hache est probablement celle qui avait été mentionnée par J. Evans comme provenant « de l'Ariège » (EVANS, J. — *L'Age du Bronze. Instruments, armes et ornements de la Grande Bretagne et de l'Irlande*, traduit de l'anglais par W. Battier, Paris, Germer Baillière et Cie, 1882, p. 104).
- [12] ROUSSOT-LARROQUE, J. — Le dépôt du Bronze Final de La Rouillasse à Soubise (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 67, Etudes et Travaux, fasc. 2, pp. 530-538, fig. 2 et 3, n° 2.
- [13] COFFYN, A. — L'Age du Bronze au Musée du Périgord. *Gallia Préhistoire*, t. XII, 1969, fasc. 1, p. 98 et fig. 10, n° 3.
- [14] COFFYN, A., DUCASSE, B., GARDE, J.A., et RIQUET, R. — Les Bronzes protohistoriques du Musée de Libourne (Gironde). *Ogam, Tradition celtique*, t. XII, fasc. 6 (n° 72), décembre 1960, pp. 409-413 et fig. 2, n° 5.
- [15] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège, op. cit.*, pp. 234, 421 et fig. 34, n° 9.
- [16] ROUSSOT-LARROQUE, J. — Le dépôt du Bronze Final de la Rouillasse à Soubise (Charente-Maritime), *op. cit.*, p. 536.

Après les fouilles de X.L. Nessel dans les tumulus de la forêt de Haguenau, en Alsace, A.W. Naue [1], F.A. Schaeffer [2], N.K. Sandars [3] et J.P. Millotte [4] ont attiré l'attention sur l'originalité des haches à talon trouvées dans ces tombes.

J.P. Millotte a lancé le terme de hache « type Haguenau » pour désigner cette catégorie de haches, à talon large, avec des gorges peu profondes (« Middle Rhenish palstaves » de N.K. Sandars). Cette dénomination mérite d'être retenue car elle correspond à des instruments très nettement caractérisés.

Ce sont des haches massives, de forme sensiblement trapézoïdale, dont la longueur varie entre 12 et 20 cm, et dont la largeur au tranchant est inférieure à deux fois la largeur maximale du talon. Comme c'est généralement le cas dans les haches orientales, le sommet est d'ordinaire échancré par une encoche centrale. Le talon, d'une longueur équivalente à celle de la lame mais parfois supérieure, est subrectangulaire, avec des bords peu convexes. Les gorges y sont peu accusées. Les rebords commencent souvent loin du sommet et n'atteignent qu'une faible hauteur. Le fond du talon est tantôt plat et tantôt concave. Il se relie par une courbe concave à la butée. Cette dernière, de forme rectiligne est normalement plus haute que les rebords. Elle correspond à l'épaisseur maximale de l'objet, dont la coupe transversale à ce niveau est subrectangulaire, elliptique ou circulaire. Le contact entre le talon et la lame est généralement marqué par un léger rétrécissement après la butée. La lame est trapézoïdale, et le tranchant peu convexe. Les côtés de la pièce dessinent habituellement un losange très allongé. Ils peuvent être décorés

de facettes longitudinales, leur coupe transversale devenant polygonale et non plus convexe. Il est exceptionnel que de tels instruments présentent un décor. Dans la forêt de Haguenau, on en connaît un seul exemple (fig. 1); les côtés de la hache, au-dessus de la butée, sont ornés de lignes et de chevrons gravés, qui rappellent le décor des haches nordiques.

Le mobilier rencontré dans les tumulus de la forêt de Haguenau permet de dater avec certitude ce groupe de haches du Bronze Moyen et particulièrement de sa phase évoluée (Bronze C de Reinecke) [5]. Les autres associations (dépôts de Précieux, Loire, Santenay, Côte-d'Or, etc.) [6] confirment cette datation.

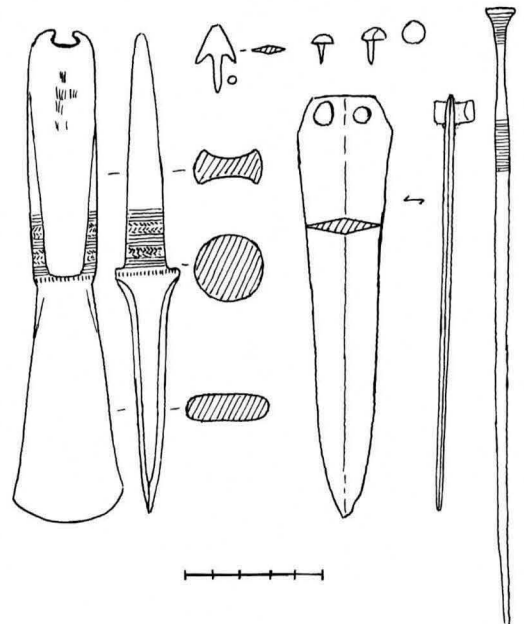
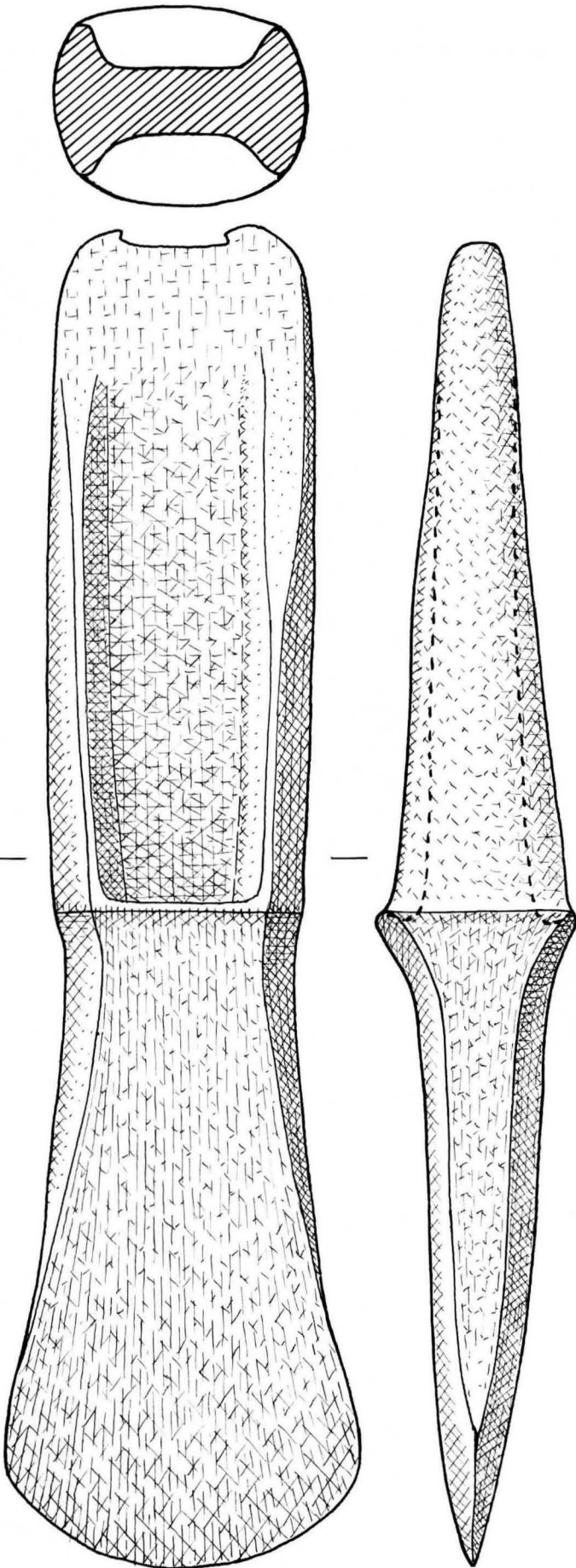


Fig. 1. — Hache trouvée dans le tumulus 40 du canton de Kurzgeländ, forêt de Haguenau (Bas-Rhin), avec poignard et épingle (d'après F.A. Schaeffer).





Un certain nombre de dépôts mixtes, tels ceux de Sermizelles, Yonne, Chéry, Cher, Chevenon-Jaugenay, Nièvre, ou Anzy-le-Duc, Saône-et-Loire [7], montrent la contemporanéité des haches du type de Hagenau et des haches occidentales à talon profond. Dans le tumulus d'Ebreuil, Allier [8] ont été découvertes ensemble quatre haches se rattachant aux groupes normand, du Centre-Ouest et breton ainsi qu'au type de Hagenau.

La répartition géographique de ces haches couvre une partie de l'Allemagne (pays de Bade, Wurtemberg, Hesse, Palatinat et Kreuznach) mais n'affecte guère que la moitié orientale de la France. En dehors de l'Alsace, où se situe Hagenau, on en recense en Lorraine [9] ainsi que dans les plaines de la Saône au Sud d'Auxonne et dans le Jura [10]. Elles disparaissent dans la vallée du Rhône au Sud de Lyon (exemplaire isolé à Cour-et-Buis, Isère) [11] mais sont communes dans les régions orientales du Massif central, en particulier dans le département de la Loire où elles sont nettement majoritaires [12].

Plus à l'Ouest, elles se raréfient rapidement. Dans le Bourbonnais [13], à côté d'exemplaires assez typiques (Diou et Ebreuil, Allier), on trouve des spécimens de transition avec les haches occidentales qui conservent la forme massive des haches de Hagenau mais sont munies, à leur talon, de gorges profondes (dépôt de Trillers à Vaux, Allier), en même temps que des haches de type occidental, nettement plus nombreuses.

Au delà, on observe une certaine recrudescence dans la vallée de la Loire moyenne (Chevenon, Nièvre; Marcilly-en-Villette et Vienne-en-Val, Loiret; dépôt de Chéry à Malassis, Cher; Tours, Indre-et-Loire) [14], avec encore des formes intermédiaires à talon profond (dépôt des Montils, Loir-et-Cher, hache n° 13) [15].

En revanche, les haches du type de Hagenau

Fig. 2. — Hache du type de Hagenau, Blienschwiller (Bas-Rhin).

Musée des Antiquités Nationales.

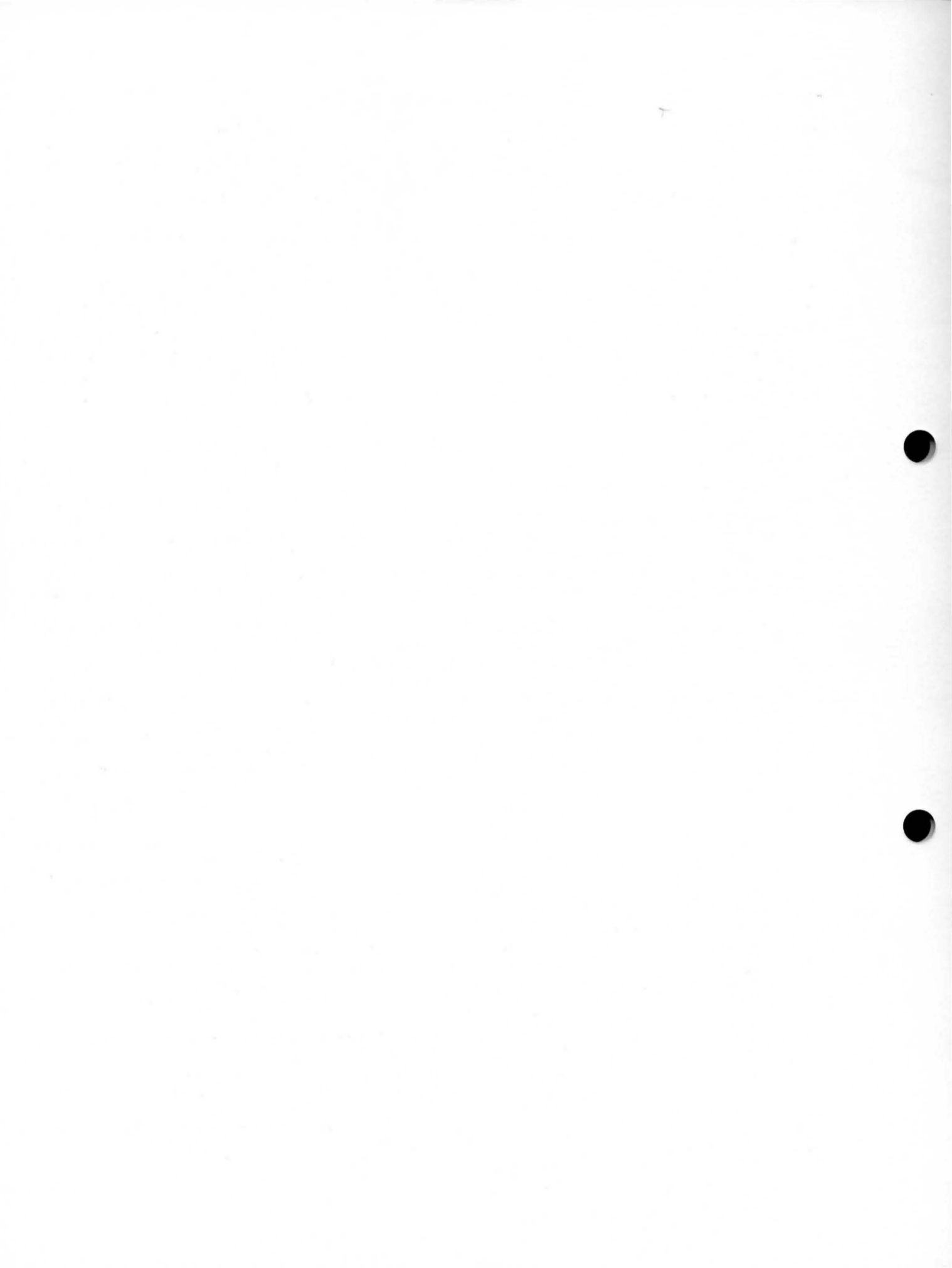
naou sont exceptionnelles dans le Bassin de Paris (Sermizelles, Yonne; Chartres, Eure-et-Loir; Amiens, Somme) [16].

Dans le Midi, on rencontre quelquefois des haches à talon qui rappellent le type de Haguenau par la faible profondeur des gorges

du talon et par leur silhouette trapézoïdale (dépôt de Castanet et du Castelviel d'Albi, Tarn; Grépiac, Haute-Garonne) [17]. Leur morphologie générale et leur décor, à nervure médiane, les rendent cependant beaucoup plus proches des haches du Centre-Ouest.

- [1] NAUE, A.W. — *Die Denkmäler der vorrömischen Metallzeit im Elsass*, Strasbourg, 1905.
- [2] SCHAEFFER, F.A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*. I. *Les tumulus de l'Age du Bronze*, Publications du Musée de Haguenau (Alsace), Haguenau, 1926.
- [3] SANDARS, N.K. — *Bronze Age Cultures in France. The later phases from thirteenth to the seventh century B.C.*, Cambridge, University Press, 1957, p. 70.
- [4] MILLOTTE, J.P. — L'influence du groupe de Haguenau sur les civilisations protohistoriques d'Europe occidentale. *Revue archéologique de l'Est*, t. XII, 1961, pp. 210-216 et fig. 80.
- [5] REINECKE, P. — Zur Chronologischen Gliederung der süddeutsche Bronzezeit. *Germania*, 1924, pp. 43-44.
- [6] DELPORTE, H. — L'Age du Bronze dans le département de la Loire. *Bulletin de la Diana*, t. XXXVI, n° 1, 1959, pp. 61-62 et fig. 3.
- CHANTRE, E. — Fonderies ou cachettes de l'Age du Bronze dans la Côte-d'Or et la Savoie. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, 1873, p. 52 et pl. V-VI.
- [7] JOLY, Abbé J. — Informations archéologiques. Circonscription de Dijon, *Gallia Préhistoire*, t. II, 1959, pp. 107-109 et fig. 19-21.
- BRIARD, J., CORDIER, G. et GAUCHER, G. — Un dépôt de la fin du Bronze Moyen à Malassis, commune de Chéry (Cher), *Gallia Préhistoire*, t. XII, 1969, fasc. 1, pp. 37-82, 27 fig.
- CHANTRE, E. — *Etudes paléoethnologique dans le bassin du Rhône. Age du Bronze. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, Paris, J. Baudry, 1875-1876, t. I, p. 31, t. II, p. 145, t. III, p. 36.
- CHANTRE, E. — Fonderies ou cachettes de l'Age du Bronze dans la Côte-d'Or et la Savoie, *op. cit.*, p. 52 et pl. IV.
- [8] ABAUZIT, P. — L'Age du Bronze en Bourbonnais : les haches à talon. *Revue archéologique du Centre*, t. VI, 1967, pp. 339-342 et fig. 1.
- [9] MILLOTTE, J.P. — *Carte archéologique de la Lorraine (Ages du Bronze et du Fer)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, n° 73 (Archéologie XVIII), Paris, Les Belles-Lettres, 1965.
- [10] MILLOTTE, J.P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Vol. 59 (Archéologie 16), Paris, Les Belles Lettres, 1963.
- [11] BOCQUET, A. — L'Isère préhistorique et protohistorique. *Gallia Préhistoire*, t. XII, 1969, p. 233 et fig. 49, n° 5.
- [12] DELPORTE, H. — L'Age du Bronze dans le département de la Loire. *Op. cit.*, pp. 56-71.
- [13] ABAUZIT, P. — L'Age du Bronze en Bourbonnais : les haches à talon. *Op. cit.*, pp. 339-359.
- [14] NOUEL, Abbé A. — Les découvertes des Ages du Bronze et du Fer dans le Département du Loiret. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. LIV, 1957, pp. 314, 318 et pl. I, fig. 24, 26.
- CORDIER, G. et MILLOTTE, J.P. — Inventaire des trouvailles de l'Age du Bronze en Indre-et-Loire. *Gallia Préhistoire*, t. IV, 1961, p. 158 et fig. 9, n° 47.
- [15] CORDIER, G. — Le dépôt de haches à talon des Bourgeons Rouges, commune des Montils (Loir-et-Cher). *Revue Archéologique du Centre*, n° 20, 1966, p. 347 et fig. 6, n° 13.
- [16] ELUÈRE, C. — *Les bronzes protohistoriques du Musée de Chartres*, Chartres, 1972, p. 30.
- BREUIL, Abbé H. — L'Age du Bronze dans le bassin de Paris. — V. Haches du bassin de la Somme. *L'Anthropologie*, t. XVI, 1905, p. 152 et fig. 3, n° 17.
- [17] GUILAINE, J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, t. 9, Paris, Klincksieck, 1972, pp. 124-132, fig. 34, n° 1, 35, n° 5 et 36 n° 2.





Dans l'Est de la France, là où se sont développées les haches du type de Haguenau, on rencontre, à la même époque (Bronze Moyen) et dans les mêmes contextes, des haches dont le talon offre encore des gorges peu profondes et une butée rectiligne mais est beaucoup plus étroit. Parfois confondues avec les haches du type de Haguenau, elles méritent, semble-t-il, d'en être distinguées.

La grande différence qui les sépare tient au fait que leur tranchant présente une largeur au moins double de la largeur maximale du talon. Lame et talon sont donc nettement plus différenciés que dans les haches de Haguenau. Un fort rétrécissement marque parfois le départ de la lame. Tandis que le talon demeure rectangulaire avec souvent une encoche au sommet et des rebords peu développés, la lame s'étale davantage. Ses bords, rectilignes, s'écartent plus vers le tranchant. Ce dernier est souvent très convexe. Les côtés de la lame sont parfois ornés de facettes longitudinales qui constituent le seul décor.

L'aire de dispersion de ce type de hache s'étend largement en Allemagne [1]. En France, il en existe peu de représentants. On les rencontre normalement en Alsace, en Lorraine, dans le Jura, la Bourgogne et la haute vallée du Rhône [2].

Comme les haches du type de Haguenau, elles sont présentes dans la vallée moyenne de la Loire (Orléans) [3].

Des formes hybrides, comportant la grande

lame trapézoïdale de ces haches mais des gorges profondes au talon, sont connues, aussi bien dans le Nord du Massif Central (Jenzat, Allier ; dépôt de la Vaurette au Moutier d'Ahun, Creuse) [4] que dans le Val de Loire (dépôt des Montils, Loir-et-Cher, hache n° 3) [5] et jusque dans la Loire-Atlantique (dépôt de Saffré, hache n° 10) [6].

Il existe aussi des rapports certains entre les haches de ce type et celles de l'Europe du Nord. L'exemplaire du Ringelsberg à Oberhaslach (Bas-Rhin) [7] constitue une forme intermédiaire. Le bourrelet qui marque la butée et surtout le décor gravé (lignes horizontales et triangles hachurés) dérivent certes de modèles nordiques. Mais la forme de la lame est différente.

On ne connaît, d'ailleurs, pas en France de véritables haches de type « nordique » [8], à talon court de forme rectangulaire et à lame allongée dont les bords, légèrement concaves, sont soulignés par un ressaut. Contrairement aux haches françaises, elles portent sous la butée (de forme rectiligne) un ou plusieurs bourrelets qui font le tour complet de l'objet ; autour de ces reliefs s'ordonne un décor, à base de spirales, de lignes incisées et de hachures, qui affecte généralement les côtés du talon et déborde parfois sur la lame. Fréquentes au Montélius II en Suède, au Danemark, au Schleswig-Holstein, en Hanovre, Oldenbourg et Mecklenbourg, elles ont parfois été exportées plus au Sud-Ouest et jusqu'aux frontières de la France (Jöhlingen en pays de Bade).

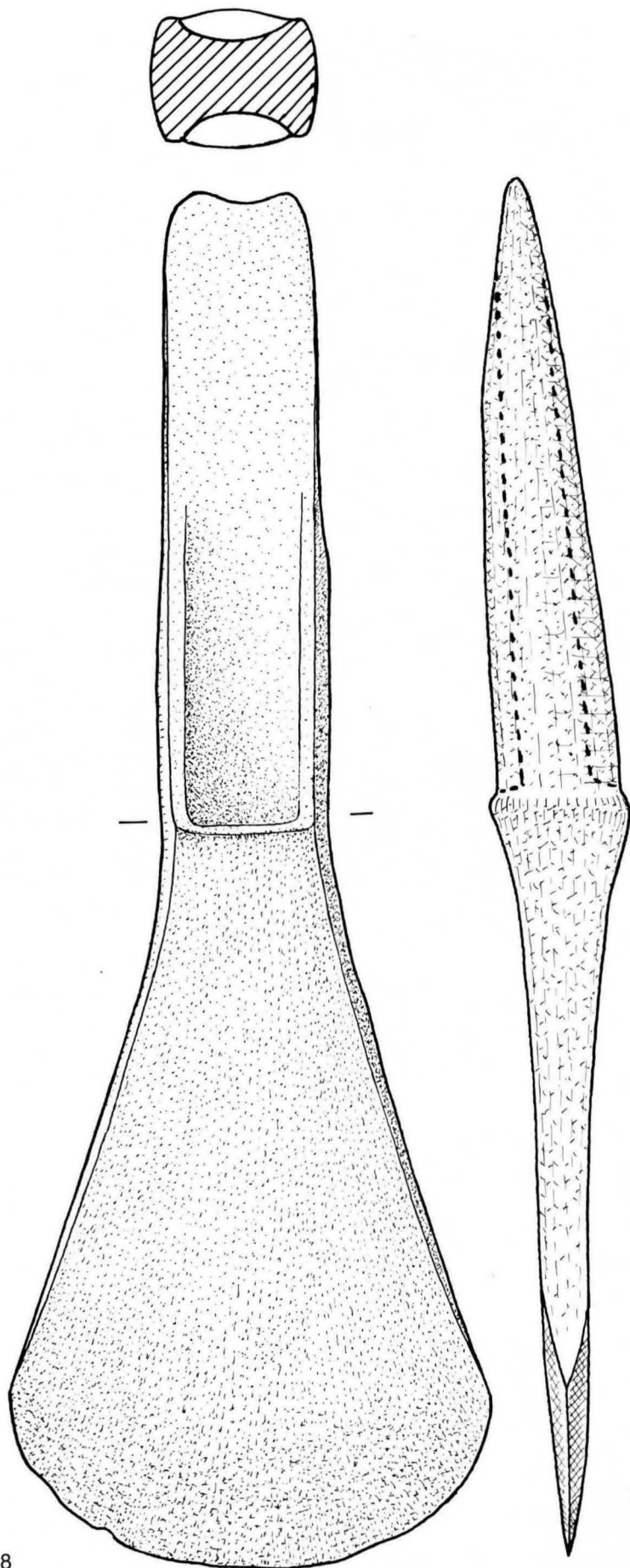


Fig. 1. — Hache de type oriental à talon étroit.  
M.A.N. (Côte-d'Or).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule III : Haches (1)*

**HACHES**

**5. Famille des haches à talon**

**528. TYPE CONTINENTAL  
A TALON ÉTROIT \*\***

- [1] SPROCKHOFF, E. — Niedersachsens Bedeutung für die Bronzezeit Westeuropas. *Bericht. Rom. Germ. Kom.*, 1941, 138 pages.
- [2] MILLOTTE, J.-P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux*. *Ann. Litt. Univ. Besançon*, 59, Paris, 1963.
- [3] NOUEL, A. abbé et DAUVOIS, M. — Les découvertes des Ages du Bronze et du Fer dans le département du Loiret, Supplément *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. LVI, 1959, fasc. 5-6, p. 322 et pl. I, fig. 3.
- [4] ABAUZIT, P. — L'Age du Bronze en Bourbonnais : les haches à talon. *Revue Archéologique du Centre*, t. VI, 1967, fasc. 4, pp. 339-359, fig. 5 et 6.
- [5] CORDIER, G. — Le dépôt de haches à talon des Bourgeons Rouges, commune des Montils (Loir-et-Cher). *Rev. Arch. Centre*, n° 20, 1966, pp. 341-354, 6 fig.
- [6] BRIARD, J. et ONNÉE, Y. — Le dépôt de haches à talon de la Jossais à Safré. *Etudes Préhist. Proto Pays de Loire*, III, 1972-1973 (1974), pp. 5-22.
- [7] MILLOTTE, J.-P. — L'influence du groupe de Haguenau sur les civilisations protohistoriques d'Europe occidentale. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. XII, 1961, p. 212 et fig. 80, n° 7.
- [8] BRONDSTED, J. — *Nordische Vorzeit, 2, Bronzezeit in Dänemark*, Neumunster, 1962, p. 53.



Les haches à talon avec butée anguleuse sont fort rares en France.

Certaines d'entre elles présentent une butée très faiblement anguleuse. Il s'agit de haches à lame étroite, ornées d'une arête ou d'une nervure médiane au départ de la lame. L'angle obtus dessiné par la butée paraît, en ce cas, constituer un accident superficiel (il n'affecte pas le fond des gorges du talon). Les haches qui offrent cette particularité semblent donc former une variante des haches à butée rectiligne (en particulier du type breton) et pouvoir être rangées dans le même groupe. Au contraire, en Europe centrale, on trouve des haches à talon dont la butée dessine un

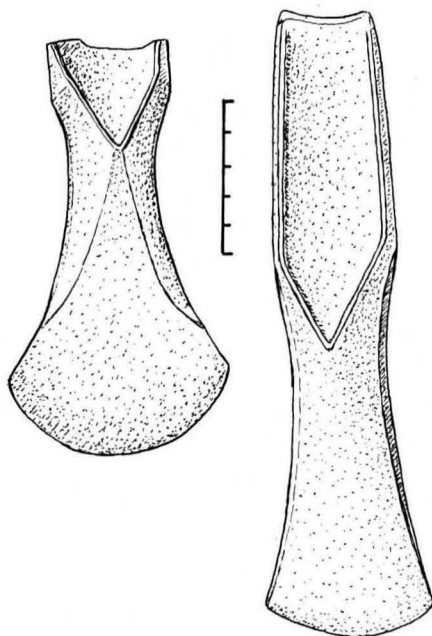


Fig. 1. — Haches de type bohémien.  
Dépôt de Sarzentlörine (Racegres), Hongrie.  
(d'après A. Mozolics).

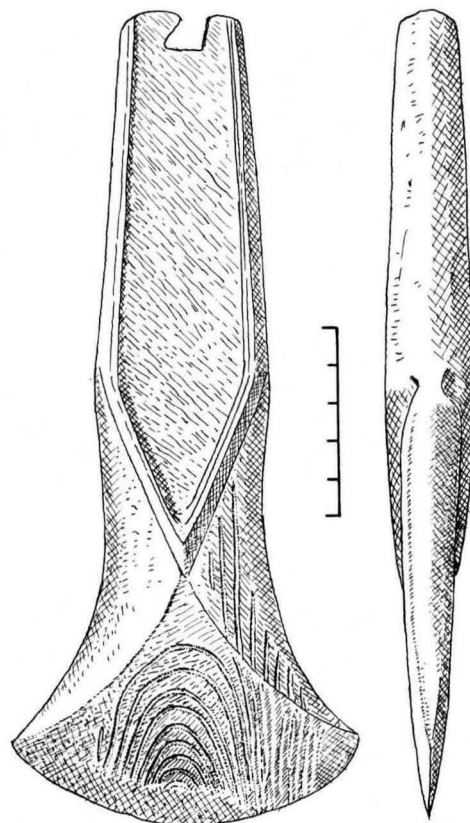


Fig. 2. — Hache en bronze à talon.  
Châteauneuf-sur-Loire (Loiret).  
(d'après A. de Mortillet).

angle très aigu, pointé vers le tranchant. On les appelle traditionnellement « haches de type bohémien » [1].

Elles sont nombreuses en Hongrie, en Autriche, en Bavière, en Saxe, en Silésie, dans le Brandebourg, en même temps qu'en Bohême. Elles figurent dans les ensembles du Bronze Moyen ou du début du Bronze Final (Montelius II et III) [2].



Quelques exemplaires ont été rencontrés plus à l'Ouest (Dürkheim, Palatinat, Allemagne ou Lüscherz, en Suisse) [3].

Deux spécimens seulement paraissent avoir atteint la France, encore sont-ils douteux.

L'un vient de Ville-sur-Cousances, département de la Meuse [3]. L'autre aurait pour origine Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) et serait peut-être issu des dragages de la Loire [2]

[1] PIC, J.L. Dr. — Cechy Predhistoricke na Zaklade praehistoricke Sbirky Musea Kral. Ceskeho. V. Praze 1900.  
RICHLY, H. — Die Bronzezeit im Böhmen. Vienne, 1894.

[2] TIHELKA, K. — Hort und Einzelfunde der Uneticer Kultur und des veterover Typus in Mähren. *Fontes Archaeologica, Moravicae*, Tome IV, Brno 1965.

MORTILLET, A. de. — Une hache de bronze de la collection Tellot. *Revue Anthropologique*, 1917, pp. 86-90.

NOUEL, abbé A. et DAUVOIS, M. — Les découvertes des Ages du Bronze et du Fer dans le département du Loiret. *B.S.P.F.*, supplément, LVI, 1959, pp. 318-326.

[3] LISSAUER, A. — Zweiten Bericht über Tätigkeit der von der Deutschen anthropologischen gesellschaft gewählten Kommission für prehistorische Typenkarten. *Zeitschrift für Ethnologie*, 1905, pp. 793-847.

MOZOLICS, A. — Bronzefunde des Kerpatenbeckens, Akademiai Kiedo, Budapest, 1967, 203 p., 74 pl.

**IMPRIMERIE LOUIS-JEAN**

*Publications scientifiques et littéraires*

TYPO - OFFSET

05002 GAP - Téléphone 51.35.23 \*

Dépôt légal 393-1976